# Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15928 – 7 F

VENDREDI 12 AVRIL 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

## La commission Fauroux recommande une révolution du système éducatif

### « Le Monde » dévoile les seize propositions de réforme en discussion

**DEUX MOIS** avant de rendre son rapport à Alain Juppé, Roger Fauroux, président de la commission de réflexion sur l'éducation, a soumis à ses membres un document d'étape qui a été discuté lors d'un séminaire, le 30 mars à Paris. Dans ce texte confidentiel, l'ancien ministre de Michel Rocard et ancien PDG de Saint-Gobain livre une analyse sans complaisance du système éducatif au regard de l'échec et de l'exclusion produites de l'école primaire jusqu'à l'enseignement supérieur. En préambule, M. Fauroux affirme une conviction profonde : *« Nul problème français en cette fin de siècle n'égale en importance celui de l'éducation nationale. Aucune institution ne mérite avec plus d'urgence d'être modernisée. »*

Parmi les seize propositions qui accompagnent cet avant-projet, certaines proposent un bouleversement du système éducatif. Outre une profonde réorganisation de l'administration du ministère,




M. Fauroux propose de confier aux chefs d'établissement et aux présidents d'université une part non négligeable du recrutement et de la révocation des enseignants. Il suggère l'instauration d'un certificat d'études final à l'issue de la troisième qui permettrait de vérifier les aptitudes des élèves à bénéficier d'un *« bagage de survie »*. Contre l'échec en premier cycle universitaire, la commission propose un système d'études générales, à mi-chemin entre les DEUG actuels et les anciennes propédeutiques.

La commission Fauroux a été mise en place par le gouvernement en septembre 1995. La remise de son rapport, en juin, qui coïncide avec les états généraux de l'enseignement supérieur, pourrait servir de point d'appui pour le référendum sur l'école annoncé par M. Chirac lors de la campagne présidentielle.

*Lire pages 10 et 11*

## France-Chine : accords économiques et incident diplomatique

**LE PREMIER MINISTRE** chinois, Li Peng, a été reçu par Jacques Chirac, jeudi 11 avril à l'Elysée, où il a assisté à la signature d'une lettre d'intentions entre Aerospatiale et la société chinoise Avic sur la construction, en coopération, d'un avion de 100 places. La question des droits de l'homme avait provoqué, la veille, un incident entre Alain Juppé et Li Peng. Lors du dîner au Quai d'Orsay, les toasts n'ont pas été prononcés, M. Juppé ayant refusé la demande chinoise d'y supprimer une référence à la situation des droits de l'homme en Chine. Les contrats prévus, notamment sur l'achat d'Airbus, ont néanmoins été signés.

*Lire page 2 et notre éditorial page 15*

## « Vache folle » : mystère à Bruxelles

*LE 30 MAI 1995*, Londres a demandé aux services vétérinaires de la Commission de Bruxelles une aide financière pour l'éradication de la maladie de la « vache folle ». La requête a été jugée insuffisante pour venir à bout de l'épizootie. Mais Bruxelles a aussi invoqué le manque d'argent pour la refuser. *Le Monde* s'est procuré cette correspondance qui dévoile des dysfonctionnements bureaucratiques.

Réalisée avec la revue britannique *Nature*, notre page « Sciences » est consacrée à la « barrière d'espèce » dont les chercheurs se demandent si elle a été franchie par le prion de la « vache folle » pour se transmettre à l'homme.

*Lire pages 4 et 21*

## La marine française traque le pirate en mer Rouge

**LES PATROUILLES** de la marine française ont été renforcées en mer Rouge et dans l'océan Indien pour traquer les pirates. L'aviso-escorteur *Commandant-Bory* vient d'accomplir une mission de présence et de dissuasion dans cette région. L'hebdomadaire *Cols bleus* de l'état-major de la marine nationale le relate dans son dernier numéro, en précisant que cette mission, dénommée « Cerbère », était placée sous l'autorité directe du « patron » des forces françaises basées à Djibouti au titre d'un accord mutuel de défense.

A partir du *Commandant-Bory*, une escouade de commandos et une section de nageurs de reconnaissance ont patrouillé sur des zodiacs rapides, sur la zone dite du « Banc arabe », à 40 miles nautiques (soit quelque 70 kilomètres) à l'est de Djibouti. Les canots croisent au large des côtes somaliennes, tout en se tenant hors des eaux territoriales qui leur sont interdites par le droit maritime international. Car les pirates sont des Somaliens. Ils agissent toujours de la même manière qu'au temps où le célèbre Henry de Monfreid menait, avant guerre, sa vie aventureuse sur les rives de la mer Rouge. Ils embarquent à bord de boutres grâce auxquels ils écument la région. Leurs victimes sont des pêcheurs de Djibouti et des plaisanciers.

En 1995, selon l'International Maritime Bureau (IMB), qui a son siège à Londres, on a recensé quinze actes déclarés de piraterie – contre un seul en 1994 – dans cette zone. Ces actes de brigandage d'un autre âge sont parfois sanglants. Sept de ces incidents maritimes, au large de la Somalie, ont concerné des prises d'otages exécutées sous la menace d'une mitrailleuse, voire d'un mortier. Les autres cas peuvent être assimilés à des chapardages ou à de simples hold-up commis alors que le bateau est en rade par des autorités locales, *« seigneurs de la guerre »* qui se présentent à bord sans être mandatés. A plusieurs reprises, la République de Djibouti et les autorités françaises sur place ont lancé des *« mises en garde »* à l'intention des pêcheurs et des plaisanciers, afin de déconseiller la fréquentation de la zone du « Banc arabe ».

L'état-major de la marine nationale note une recrudescence de ces actes de piraterie. Ils sont endémiques dans certaines régions du monde, notamment dans les mers de l'Asie du Sud-Est (*Le Monde* du 28 octobre 1995), mais aussi dans les Caraïbes et en Atlantique, où le service américain des gardes-côtes – en dépit d'un équipement à faire pâlir de jalousie des marines de guerre moins bien armées – a fort à faire avec les boucaniers professionnels.

En Asie comme aux Amériques, les bandits sur mer n'hésitent pas à s'en prendre au trafic commercial, pétroliers et cargos, en ligotant les équipages au mieux, en tuant au pis, dans le but de s'approprier les cargaisons ou le bateau lui-même pour, ensuite, le « maquiller » comme une auto volée. Ils sont moins artisanaux que les pirates à boutres du large de l'Afrique. Les gardes-côtes américains rapportent que leurs avions ou leurs hélicoptères de surveillance sont pris à partie par des tirs de mitrailleuse, qu'ils sont la cible de tentatives d'aveuglement des équipages, la nuit, sous l'effet de puissants projecteurs. Eric Ellen, un ancien chef de la police portuaire de Londres, devenu le fondateur de l'IMB, s'étonne : *« Quand un détournement d'avion a lieu, tous les Etats se mobilisent. Le même crime perpétré contre des navires marchands ne retient même pas l'attention. »*

*Jacques Isnard*

## Le maître du noir



PIERRE SOULAGES

**GRANDS** polyptyques peints depuis 1980 dans une même pâte noire en aplats et en stries, peintures noir et blanc des années 60 et 70 pour finir sur les premières œuvres au brou de noix de 1947-49 : le Musée d'art moderne de la ville de Paris retrace, à rebours, le parcours du peintre Pierre Soulages.

*Lire page 25*

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0412 - 7,00 F



## La droite espagnole face aux nationalismes

**PLUS D'UN MOIS** après sa victoire aux élections législatives, le 3 mars, José Maria Aznar, président du Parti populaire, n'est pas encore parvenu à constituer une majorité de gouvernement, mais reste confiant dans les chances d'aboutir à un accord avec les nationalistes catalans. *« Les éléments de base existent déjà pour que celui-ci se concrétise dans les prochains jours »*, a-t-il affirmé, mardi 9 avril, sans préciser de quels éléments il s'agit. José Maria Aznar a ajouté, sûr de lui, que le chemin parcouru s'effectue *« avec beaucoup plus de célérité que certains le croient »*. L'ennui est que son interlocuteur obligé, Jordi Pujol, président de Catalogne, n'est pas du tout du même avis. *« Les choses ne sont pas mûres*, affirme-t-il. *Le PP nous a fait peu de propositions, et certaines d'entre elles ne nous satisfont pas. »* Jordi Pujol va même plus loin. *« Nous ne savons pas quand il y aura un accord ou s'il y en aura un*, dit-il. *Pour le moment, il n'y a pas de base pour un pacte. »*

Sans un accord, José Maria Aznar, qui ne dispose que de 156 députés alors que la majorité absolue est de 176, est dans l'impossibilité d'obtenir l'investiture du Parlement. Mais les seize élus catalans de Convergence et Union (CiU) semblent résolus à faire payer leur soutien au prix fort. Les nationalistes basques, qui comptent cinq députés, ne sont pas plus disposés, pour le moment, à dire « oui » à José Maria Aznar sans recevoir en échange un certain nombre de garanties dont le contenu n'a pas encore été discuté sérieusement. Quant aux quatre représentants de la Coalition canarienne, leur renfort, qui semblait acquis, ne l'est plus tout à fait : les dirigeants de cette petite formation ont fait savoir, mercredi 10 avril, qu'ils n'entendaient pas se satisfaire d'un texte de bonnes intentions.

Le pacte de législature a donc été reporté *sine die*. Alors que le roi Juan Carlos s'apprête à recevoir, vendredi 12 avril, José Maria Aznar, avant de le proposer, selon toute vraisemblance, comme candidat à la présidence du gouvernement, pour la simple raison qu'il est le dirigeant du parti qui a obtenu le plus de voix lors du scrutin du 3 mars, les négociations paraissent bloquées.

*Michel Bôle-Richard*

*Lire la suite page 15*



## De l'iode contre le nucléaire

Des pilules iodées vont être distribuées aux populations vivant à proximité des centrales nucléaires françaises. C'est ce qu'annonce le secrétaire d'Etat à la santé en rendant public un rapport sur les conséquences sanitaires en France de la catastrophe de Tchernobyl. p. 30

## Fusillade de Roubaix : la piste du banditisme

L'interrogatoire de l'unique survivant de la bande démantelée le 29 mars à Roubaix renforce la piste du grand banditisme au détriment de la thèse du terrorisme islamiste. Les enquêteurs continuent néanmoins de s'intéresser à d'éventuelles ramifications internationales p. 30

## Raid israélien près de Beyrouth

L'aviation israélienne a effectué, jeudi 11 avril, un raid par hélicoptères contre un quartier de la banlieue sud de Beyrouth, bastion du Hezbollah pro-iranien. p. 3

## Alain Juppé aux Antilles

Le premier ministre veut encourager les Antilles-Guyane à coopérer davantage entre elles et à se tourner vers le marché caraïbe. p. 7

## La vie après le sport



Les sportifs de haut niveau souffrent de leur retour à la vie ordinaire. p. 13

## Europe 1 contre France-Inter

Dans un entretien au *Monde*, le président d'Europe 1 explique comment il compte dépasser en audience la radio du service public. p. 28

## L'envol des grandes surfaces

Malgré le plan Juppé en faveur du petit commerce, les grandes surfaces sont en bonne santé et grimpent à la Bourse. p. 16

## Paris à pied

Dans notre page « Week-End », quelques idées de parcours pédestres pour les amoureux de la capitale p. 23

## Folie Offenbach

La troupe Opéra présente *La Grande Duchesse de Gerolstein* au Théâtre Silvia-Monfort à Paris tandis que le Musée d'Orsay consacre une exposition à Jacques Offenbach. p. 26

**DIPLOMATIE** La première journée de la visite en France du premier ministre chinois, a été marquée, mercredi 10 avril, par un incident diplomatique. Li Peng n'ayant pu obtenir qu'Alain Juppé évite d'évoquer, dans son toast au dîner officiel, la question des droits de l'homme, aucun discours n'a été prononcé. ● DEUX MANIFESTATIONS contre la violation des droits de l'homme en Chine ont été organisées, mercredi, à Paris, l'une, par Amnesty International, l'autre, par des organisations politiques, syndicales et humanitaires ● PLUSIEURS CONTRATS dont le montant total s'élève à dix milliards de francs et qui portent notamment sur la vente à Pékin de trente-trois Airbus, n'en ont pas moins été signés. M. Li qui a été reçu, jeudi, à l'Elysée, par Jacques Chirac, s'est aussi engagé, par une lettre d'intention, à choisir Aerospatiale pour la construction d'un avion régional de 100 places.

# La Chine exprime une préférence pour l'avion régional d'Aerospatiale

## La première journée du séjour de Li Peng à Paris, mercredi 10 avril, a été marquée par un incident diplomatique et deux manifestations en faveur des droits de l'homme

« *CE N'EST PAS très correct* » : tel a été, mercredi 10 avril, le commentaire d'un diplomate français, parlant sous couvert d'anonymat, à propos du retard d'une heure et demie du premier ministre chinois attendu, en début de soirée, au Quai d'Orsay, pour s'entretenir avec son homologue français, avant d'assister à un dîner offert par Alain Juppé, auquel participaient plusieurs ministres et tout le gotha industriel de l'Hexagone.

Li Peng avait-il voulu, ainsi, manifester sa mauvaise humeur à cause de l'acidité de maints commentaires de presse à l'occasion de sa visite de quatre jours en France, et des deux manifestations organisées, le même jour, dans la capitale *pour rappeler l'ampleur des violations* des droits de l'homme tant au « pays du Milieu » qu'au Tibet ? Ou bien ce retard était-il dû à d'ultimes négociations pour prévenir un incident diplomatique ? Aucune explication n'a, en tout cas, été donnée du côté chinois. Une chose est sûre : M. Li n'a pas quitté, en fin d'après-midi, sa résidence de l'hôtel Marigny, et un déplacement imprévu n'aurait pas échappé à un service d'ordre très conséquent !

A l'heure où M. Li devait arriver au Quai d'Orsay, une manifestation d'environ 2 500 personnes, convoquée par quelque trente organisations groupées en un « comité Li Peng, on n'oublie pas Tiananmen », venait de quitter l'esplanade du Trocadéro et descendait l'avenue du Président-Wilson, pour atteindre l'ambassade de Chine, avenue George-V, si la préfecture de police ne l'avait contenue, au grand dam des participants, place d'Iéna.




Derrière un parterre de personnalités parmi lesquelles Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, Mgr Jacques Gaillot, ex-évêque d'Evreux, André Glucksman, philosophe et ancien maoïste, le sociologue Alain Touraine, l'ex-ministre communiste Charles Fiterman, Noël Mamère, député écologiste européen et coordonnateur de la manifestation, Marie-Claire Mendès France, Laurent Fabius et Jack Lang, anciens premier ministre et ministre de la culture socialistes, avaient été vus au départ du cortège. Quant à Jane Birkin, elle avait choisi de défiler discrètement avec un groupe de Tibétains. Le gros des manifestants était composé de deux bataillons : des syndicalistes français, CFDT et FO, ainsi qu'une forte délégation du Parti des travailleurs, et des sympathisants de Greenpeace qui protestaient contre les essais nucléaires de Pékin, et de nombreux Asiatiques, Chinois et Tibétains pour l'essentiel.

### DRAPEAUX TIBÉTAINS

Les drapeaux très colorés, et agités avec fougue, du « pays des Neiges » donnaient sa tonalité chromatique à la manifestation avec les drapeaux rouges à soleil blanc sur fond bleu des étudiants taïwanais. Photos du dalaï-lama et du panchen-lama – cet enfant de sept ans qui a « disparu », avec sa famille, sitôt après sa désignation par les autorités bouddhistes –, tambours, larges chapeaux fourrés pour les Tibétains, bandeaux frontaux, T-shirts célébrant la démocratie pleinement retrouvée à Taïwan. Le Front pour la démocratie en Chine s'était rassemblé derrière des torches allumées qui symbolisaient la statue de la Liberté érigée, le 29 mai 1989, à Pékin, sur la place Tiananamen, moins d'une semaine avant le massacre des étudiants.

Les militants de la CFDT exhibaient, eux, des photos de Liu Jingsheng et Zhou Guoqiang, détenus, parmi tant d'autres, pour avoir tenté de promouvoir un syndicalisme indépendant. FO avait fait composer aussi en caractères chinois sa banderole qui réclamait la « *Liberté syndicale en Chine* ». Et les membres du Parti des travailleurs se distinguaient par leurs slogans qui élargissait considérablement le champ des revendications, notamment : « *Syndicats indépendants en Chine, en France et sur tous les continents* ».

Les autres protestaires appelaient, eux, à l'instauration de la démocratie en Chine, à l'instar de Taïwan, et à la libération du Tibet, et conspuaient avec force le nom de Li Peng. La volonté du gouvernement français de signer des contrats avec Pékin était assez volontiers comprise dans les rangs, mais « *sans passer par profits et pertes les droits de l'homme* ». Partout, était brandie une des plus fameuses photos du siècle : celle de l'étudiant chinois arrêtant, le 4 juin 1989, place Tiananmen, une colonne de chars devant laquelle il fait face debout, un cabas dans chaque main.

Vers 20 heures, comme la dispersion approchait, quelques dizaines de personnes essayèrent, sans réelle conviction, de passer les barrages de police établis autour de la place d'Iéna aux cris de : « *A l'ambassade !* » Le risque qu'une telle action aurait fait encourir aux étrangers présents dissuada le plus grand nombre de tenter l'aventure. Il n'y eut aucun heurt.

Le matin, à 10 heures, plus de 150 membres de la section France d'Amnesty International avaient tenté de déployer une banderole – « *Li Peng ignore les droits de l'homme en Chine* : *pas nous* » – au-dessus des Champs-Elysées, à la hauteur de la rue Balzac. La police en alerte s'y opposa mais laissa les manifestants brandir des pancartes et distribuer des tracts pendant une demi-heure sur les trottoirs de la célèbre avenue, au grand bonheur, notamment, de touristes asiatiques. Plusieurs dizaines de protestataires furent finalement interpellés en douceur, par la police, pour avoir participé à une manifestation non préalablement déclarée.

Le ministre français des affaires étrangères avait, par avance, répondu aux manifestants, en assurant, mercredi, dans un communiqué, que la France ne met pas « *sa conception des droits de l'homme dans sa poche* », et aussi qu'elle est certaine « *de l'utilité d'en parler avec les autorités chinoises* ». L'annulation, *in extremis*, des toasts qui devaient être prononcés au dîner officiel, parce que Li Peng n'avait pas accepté que figurât dans celui d'Alain Juppé une référence aux droits de l'homme dans son pays, confirme sans ambiguïté cette fermeté. Mais, avait ajouté Hervé de Charette, « *la France, grande puissance du monde présent, doit se tourner vers la Chine, grande puissance de l'avenir* ».

***Jean-Pierre Clerc***

## *De nouvelles limites à l'exercice du culte*

**Les autorités de Shanghaï ont ordonné à deux groupes de chrétiens étrangers vivant dans cette métropole de cesser de célébrer l'office, rapporte l'AFP. La mesure suit la promulgation, le 1er mars, d'un nouveau règlement local qui régit les conditions de culte des associations religieuses étrangères, pourtant strictement codifiées au niveau national par une loi de 1994. Seuls les détenteurs de passeports étrangers avaient le droit de pratiquer librement leur religion.**

**Les autorités procèdent régulièrement à des interpellations dans les milieux religieux chinois non officiels. Elles paraissent maintenant soucieuses de limiter aussi l'exercice du culte s'agissant des étrangers. Récemment, à Pékin, une soirée de gala à connotation religieuse, destinée à recueillir des fonds pour les orphelinats de Chine, a été perturbée par la police, qui a ordonné l'interruption du spectacle, auquel assistait l'ambassadeur des Etats-Unis. Rencontrant, en mars, à Bangkok, en marge du sommet Europe-Asie, le premier ministre chinois, Li Peng, Jacques Chirac avait exprimé le souhait de voir Pékin garantir la liberté de culte en Chine.**

# Signature de contrats portant sur un montant de 10 milliards de francs

**MALGRÉ** l'incident diplomatique provoqué par le projet de toast d'Alain Juppé, la France et la Chine ont signé, mercredi 10 avril, dans la soirée, une série de contrats portant sur un montant total officiel de 10 milliards de francs. Surtout, jeudi matin, et d'une manière impromptue, M. Li s'est rendu à l'Elysée pour assister, en présence du président Jacques Chirac, à la signature entre Aerospatiale et l'AVIC (l'industrie chinoise de l'aviation) d'une lettre d'intention portant sur la fabrication en Chine et en commun d'un avion de 100 places.

Si cette lettre d'intention est très importante pour l'avenir, - elle ouvre favorablement des négociations qui doivent aboutir en juin - le montant des contrats annoncés la veille recouvre des éléments très disparates. Le plus gros contrat est l'achat par la Chine d'avions Airbus pour 1,5 milliard de dollars (7,5 milliards de francs). Après plus de dix-huit mois de négociations, Jean Pierson, administrateur-gérant du consortium européen, et Ye Yi Gan, président de la China Aviation Supplies Corporation (CASC), ont signé un ensemble de documents portant sur trente A 320 (150 places) et trois gros porteurs A 340. C'est le plus gros contrat jamais emporté par Airbus en Chine. Le consortium européen va porter à soixante-cinq le nombre de ses appareils volant sous pavillon chinois (*le Monde* du 9 avril).

Le président du groupe américain Boeing, Ron Woodard, a immédiatement réagi, déclarant de Seattle, aux Etats-Unis, siège de la firme, que la décision d'achat chinoise était « *une décision précipitée..., prise, non en raison de la qualité du produit, mais pour des considérations politiques mal fondées* ». Il a ajouté : « *Je pense que nous courons un réel danger. De notre point de vue, c'est le résultat de vingt-cinq ans de durs efforts qui est en train de nous échapper.* » Boeing occupe environ 80 % du marché chinois.

La confirmation de l'extension de l'usine automobile Citroën de Wuhan est l'autre accord important signé mercredi. Malgré les difficultés qu'il rencontre dans son usine Peugeot de Canton, Jacques Calvet, président de PSA Peugeot-Citroën, s'est montré très prévenant à l'égard de Li Peng. Dans la matinée, il a rendu visite au premier ministre chinois, à l'hôtel Marigny, et lui a offert une Citroën XM haut de gamme bleu mauritius.

Les autres accords ont, dans l'immédiat, une moindre incidence financière. Il s'agit du contrat céréalier 1996-1998 et de l'accord maritime intergouvernemental (*le Monde* du 11 avril). Dans le même temps, Sofregaz, filiale de Gaz de France, a annoncé la signature d'un contrat pour la construction, près de Shanghaï, d'une unité de liquéfaction du gaz (250 millions de francs). Saint-Gobain a signé un accord pour la création d'une entreprise commune de production de verre avec des partenaires chinois et israélien.

Mercredi soir, les patrons qui assistaient au dîner du Quai d'Orsay cachaient mal, dans l'attente de l'hôte du jour, leurs inquiétudes. Plusieurs grands groupes (Usinor, EDF, GEC Alsthom, Beghin-Say...) espéraient que la visite de Li Peng donnerait un coup d'accélérateur à leurs négociations. Leurs espoirs ont, pour le moment, été quelque peu déçus. Plusieurs contrats nouveaux devraient cependant être conclus, vendredi, avant le déjeuner de Li Peng à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

***Erik Izraelewicz***

## *La diplomatie du jet*

**Depuis plusieurs années, les Chinois pratiquent avec grande habileté une « *diplomatie du jet* ». Avant d'être acheté ferme, un avion fait de nombreuses escales politiques. Pékin aime à les multiplier. Cela fait ainsi plusieurs fois que l'on entend parler des gros porteurs Airbus A 340. Négocié il y a deux ans, « *offert* » à Helmut Kohl en 1994, signé en février, le contrat d'achat par la Chine de six gros porteurs Airbus A 340 n'aboutit qu'aujourd'hui avec l'annonce d'une affectation « finale » des derniers 3 A 340 à une compagnie chinoise précise, la China Eastern Airlines. La commande de trente A320 annoncée, mercredi, avec tambours et trompettes par le Quai d'Orsay, va connaître le même sort. Les patrons d'Airbus et de la CASC – l'administration chargée des achats – ont signé deux documents : le premier est un « *accord d'intention de commande générale* » de 30 A 320, le second un « *contrat d'achat* » de 10 avions. Dix appareils sont donc achetés fermes : ils sont affectés à la China Southern Airlines. Les vingt autres feront l'objet « *de propositions chinoises au plus tard en octobre prochain* ». Même s'il y a intention d'achat, des discussions vont continuer sur les vingt Airbus non affectés.**

# Les phrases incriminées

**DANS LE DISCOURS** qu'il aurait dû prononcer mercredi 10 avril, lors du dîner avec Li Peng au quai d'Orsay, et qui avait reçu l'aval de l'Elysée, le premier ministre, Alain Juppé, déclarait que la France souhaitait aborder tous les sujets avec les dirigeants chinois dans un esprit de partenariat et rappelait que Jacques Chirac s'était entretenu de la question des droits de l'homme en Chine lors de l'entretien en tête-à-tête qu'il avait eu avec M. Li, en mars, à Bangkok. « *Nous ne cherchons pas l'affrontement, mais précisément le dialogue pour promouvoir concrètement des valeurs universelles auxquelles la France est depuis toujours et fondamentalement attachée* », disait le texte. Dans une phrase qui, selon l'entourage d'Alain Juppé, « *ne prétendait pas faire la morale aux Chinois mais réaffirmer les convictions de la France* », M. Juppé déclarait : « *Tout développement économique et social durable s'accompagne de progrès parallèles de la démocratie et des droits de l'homme.* »


VERBATIM

La délégation chinoise a demandé, dans l'après-midi, que cette partie du texte soit supprimée, ce que M. Juppé a refusé. Avant le dîner, M. de Charette remettant notamment à son homologue une liste de « cas » qui préoccupent Paris. Li Peng est arrivé très en retard au Quai d'Orsay. Quand ces conversations en sont venues à la question des droits de l'homme, la partie chinoise a réitéré sa demande de suppression du passage du discours qui lui déplaisait et M. Juppé réaffirmé qu'il n'entendait rien négocier de ce texte.

Une interruption de séance a eu lieu. L'hypothèse d'une annulation du dîner a été envisagée, mais M. Juppé a finalement proposé de supprimer les deux discours prévus au dîner. Li Peng devait déjeuner, jeudi, avec M. Chirac, qui entend aborder, lui aussi, la question des droits de l'homme, « *comme chaque fois*, indique-t-on à l'Elysée, *qu'il rencontre des dirigeants chinois* ».

# Les Sud-Coréens élisent une nouvelle Assemblée nationale dans un climat de tension avec Pyongyang

**LES QUOTIDIENS** locaux prévoient qu'à la faveur des élections législatives organisées, jeudi 11 avril, en Corée du Sud, la formation du président Kim Young-sam, récemment rebaptisée Parti de la nouvelle Corée (NKP) va perdre la majorité, en raison de la récente révélation d'affaires de corruption qui met notamment en cause deux anciens chefs de l'Etat qui avaient aidé à la victoire de M. Kim, mais aussi un proche collaborateur de ce dernier.

Quelque 31,5 millions de Sud-Coréens sont appelés à choisir 299 députés. Quatre partis sont en lice : outre le NKP, qui disposait de 150 sièges dans l'assemblée sortante, le Congrès national pour de nouvelles politiques (NCNP) du vieux lutteur Kim Dae-jung, les Libéraux-démocrates unifiés (ULD) de Kim Jong-pil, ancien premier ministre, et le Parti démocrate (DP) de Lee Ki-taek.

### « MARIONNETTES DU SUD »

Aucune de ces formations ne devrait être en mesure de former, à lui seul, un gouvernement majoritaire, même si le climat de tension avec le voisin du Nord a permis au parti du président de grimper dans les sondages. Entré en fonctions en 1993, Kim Young-sam achèvera son mandat en février 1998 mais l

a Constitution ne lui permet pas d'en briguer un second. Cette consultation a lieu dans un climat de tension avec le voisin du Nord, qui a récemment multiplié les déclarations bellicistes contre les « *marionnettes du Sud* » *et leur* « *armée fantoche* », après que ses troupes eurent fait trois incursions armées, les 5, 6 et 7 avril, dans la zone démilitarisée qui, depuis l'armistice de 1953, sépare la péninsule

Le gouvernement de Séoul a mis en garde, mercredi, les autorités de Pyongyang contre toute nouvelle incursion dans la zone démilitarisée, qui entraînerait de sa part une riposte immédiate.

Il a aussi souligné que leur rhétorique guerrière ne remettrait pas en cause le commmerce entre les deux Etats, et notamment l'accord international, conclu en octobre 1994, pour la construction, au Nord, de deux réacteurs nucléaires à eau pressurisée non-proliférants. – (*AFP, Reuter.*)

# Le Cambodge commence à subvenir à ses besoins

## La contribution de la France à la reconstruction du pays se transforme en une aide au développement de plus modeste proportion

**PHNOM-PENH**
*de notre envoyé spécial*

L'aide d'urgence offerte par la France au lendemain de l'intervention de l'ONU, en 1992-1993, se transforme peu à peu en une aide au développement de plus modeste proportion. Evaluée à quelque 300 millions de francs en 1994, cette enveloppe ne devrait pas dépasser les 230 millions, cette année, en incluant la coopération militaire mais sans tenir compte des effets de la réduction globale de 15 % des dépenses de tous les ministères.

Au lendemain de l'accord de paix signé, en octobre 1991, à Paris, la France avait largement contribué à l'effort international entrepris pour remettre sur pied le Cambodge. Paris avait même flirté avec l'idée de voir le petit royaume jouer un rôle dans le renforcement de la présence française en Asie. En outre, à la suite du retrait des « bérets bleus » des Nations unies, soit deux ans plus tard, la menace que pouvait encore représenter les Khmers rouges pour le régime sorti des urnes ne manquait pas d'être assez préoccupante. En évoquant une aide militaire, Paris, Canberra et Washington avaient alors lancé un clair avertissement aux hommes de Pol Pot qui avaient refusé d'appliquer l'accord de paix.

**DES RELATIONS PRAGMATIQUES**

En 1996, la situation est nettement différente. Même si le Cambodge n'a pas encore trouvé, tant s'en faut, son équilibre politique, et même si des combats continuent dans l'extrême-ouest du pays, les Khmers rouges ont été progressivement marginalisés. Les Etats-Unis et l'Australie n'ont pas eu à amorcer une véritable coopération militaire. Quant à la France, elle a déjà réduit de moitié une aide qui, dans ce domaine, devrait se chiffrer, cette année, à moins de 30 millions de francs. Parallèlement, les crédits civils ont diminué dès l'an dernier.

Même si le Cambodge continuera sans doute de bénéficier dans les années à venir de la deuxième enveloppe de coopération française en Asie, après le Vietnam, des réductions supplémentaires de cette aide sont dans la double logique du système élaboré entre 1990 et 1993 et du projet de partenariat, et non d'assistanat, avancé par Jacques Chirac, en février, à Singapour. Les Cambodgiens vont ainsi prendre la relève, avant l'an 2000, du financement de l'hôpital Calmette de Phnom-Penh, dont Paris a assuré la réhabilitation, et de l'Institut de technologie du Cambodge, officiellement inauguré en février 1995 et dont un organisme francophone assure la gestion.

Dans le domaine militaire, une dizaine d'officiers français contribuent aujourd'hui à l'instruction dans les écoles militaires de Thmat-Pong (armée de terre) et de Kambol (gendarmerie). Comme les autorités locales envisagent de créer une école interarmes de cadets, ce programme devrait donc être modifié et probablement réduit. La formation de gendarmes pose quelques problèmes, les Cambodgiens ayant tendance à les concevoir comme des policiers militaires.

L'aide au Cambodge devra aussi s'accommoder non seulement des coupes budgétaires en cours à Paris, mais aussi de la redistribution régionale des cartes proposée par M. Chirac à Singapour. D'un autre côté, le fait que la coopération avec le Cambodge, dont le roi sera l'hôte de la France du 21 au 25 avril, soit abordée avec davantage de pragmatisme à Paris, ne peut que contribuer à la sérénité des relations bilatérales. A cet égard, sur la douzaine de ministres français qui se sont rendus au Cambodge depuis 1991, Jacques Godfrain, en charge de la coopération, a été le premier à ne pas faire de promesses lorsqu'il a été reçu, en mars, à Phnom-Penh, où il était notamment accompagné du général Michel Rigot, patron de la coopération militaire.

*Jean-Claude Pomonti*

# L'aviation israélienne a bombardé la banlieue sud de Beyrouth

## Jérusalem évoque les récentes attaques du Hezbollah libanais pour justifier son action

**Au lendemain de la mort d'un soldat israélien tué par le Hezbollah au Liban sud, l'aviation israélienne a bombardé, jeudi 11 avril, la banlieue sud de Beyrouth, bastion du « *parti de Dieu* », selon la police libanaise. Quelques heures auparavant, elle avait pilonné une position de l'armée libanaise à Tyr et deux autres du Hezbollah dans l'est et le sud du Liban. Ces violences posent la question du maintien de Tsahal au pays du Cèdre.**

**JÉRUSALEM**
*de notre correspondant*

Pour la première fois depuis treize ans, l'aviation israélienne a bombardé, jeudi 11 avril, la banlieue sud à majorité chiite de Beyrouth, l'un des bastions du Hezbollah, « *parti de Dieu* ». Aux premières heures de la journée, des hélicoptères israéliens avaient déjà, pour la première fois depuis des années, pris pour cible une position de l'armée libanaise dans la ville portuaire de Tyr (sud), faisant deux blessés, selon la police. Des positions du Hezbollah dans l'est et le sud du Liban avaient également subi un raid. Parallèlement, Tsahal, qui avait perdu, la veille, un soldat tué par le Hezbollah dans la « zone de sécurité » qu'elle occupe au Liban, a demandé aux habitants du nord de l'Etat juif de se réfugier dans les abris, et fait évacuer les enfants de la localité de Kyriat Shmona, en prévision d'éventuelles représailles du Hezbollah.

« *Et pourquoi ne quitterions-nous pas le Liban-sud ?* », demandait, dans son édition du 9 avril, le *Jerusalem Post* au premier ministre israélien. « *Impossible*, répondit Shimon Pérès. *Cela aggraverait la situation.* » Cet avis autorisé, qui est aussi celui du haut commandement de l'armée, tout le monde en Israël ne le partage pas. Selon Mark Heller, expert des affaires militaires au Centre d'études stratégiques Jaffee, à Tel Aviv, la perpétuation de l'occupation du Liban-sud par Israël, environ 11 % du territoire libanais, depuis 1978, « *repose sur une conception obsolète de la situation dans ce pays* ». Dans un entretien au *Monde*, le professeur Heller, aussi corédacteur en chef du *Middle East Military Balance*, explicite sa position.

**UN « ARRANGEMENT »**

« *Le postulat selon lequel notre départ de la "zone de sécurité" au Liban-sud entraînerait un accroissement du nombre de victimes civiles en Israël même, est, selon moi, faux. Il date des années 70 et 80. A cette époque, le Liban-sud était contrôlé par diverses milices palestiniennes* », qui cherchaient à s'infiltrer dans le nord d'Israël pour y commettre des attentats.

« *Mais depuis 1982* [année de l'invasion du pays du Cèdre et de sa capitale Beyrouth par les troupes du général Ariel Sharon], *ces Palestiniens ont été déplacés* » vers le nord ou vers d'autres pays. « *Ceux qui se battent aujourd'hui contre nous dans la zone de sécurité ne sont plus des Palestiniens.* » Le Hezbollah, qui conduit la lutte contre l'occupant israélien avec le soutien actif de l'Iran et passif de la Syrie, laquelle entretient quelque 35 000 hommes au Liban et se conduit comme le proconsul du pays du Cèdre, regroupe des citoyens libanais, chiites pour la plupart, comme le sont aussi, en majorité, les 250 000 civils libanais qui résident dans la zone occupée par Israël.

En vertu d'un « arrangement » non écrit, négocié *via* les Américains, en juillet 1993, après une semaine d'intenses bombardements israéliens qui avaient fait plusieurs centaines de victimes civiles libanaises, le Hezbollah et l'État juif s'étaient mis d'accord pour limiter les combats, qui sont généralement de faible intensité, à la seule zone occupée, et éviter de s'en prendre aux civils des deux côtés.

Selon M. Heller, les combattants qui se réclament du « *parti de Dieu* » (Hezbollah) « *ont globalement respecté* » l'accord. « *Le Hezbollah n'attaque les localités civiles israéliennes frontalières que lorsque Tsahal ou ses alliés ont attaqué des villages civils situés au nord de la zone de sécurité. Le problème est que, lorsque le Hezbollah utilise ces villages pour attaquer nos soldats dans la zone, ou pour s'y replier après une opération, l'armée ne peut pas ne pas réagir. Rétrospectivement, on peut dire que cet "arrangement" n'est pas très sage.* »

Mais au-delà de la « *question d'image – Israël n'aimerait pas être perçu comme fuyant la "zone de sécurité" à cause du Hezbollah –, la raison primordiale pour laquelle nous restons aujourd'hui dans cette région, est ailleurs. Après tout, même s'il n'est pas exclu que quelques fanatiques du Hezbollah veuillent continuer le djihad* [guerre sainte] *contre nous après notre retrait du Liban, on peut raisonnablement penser que "la base" de ce groupe serait certainement moins décidée à expulser les Israéliens d'Israël qu'elle ne l'est à essayer de sortir Israël du Liban* », ajoute M. Heller.

**OTAGE D'UNE MILICE SUPPLÉTIVE**

« *D'ailleurs*, ajoute-t-il, *si besoin est, toutes les activités militaires que nous menons au Liban – poursuite "chaude" des terroristes, raids de représailles, opérations préemptives ou toute autre – pourraient très bien être menées aussi facilement à partir de notre territoire souverain. Non, la raison primordiale de notre présence continue là-haut, c'est que nous ne pouvons pas abandonner nos alliés.* » Israël serait donc devenu l'otage de sa milice supplétive, les trois mille hommes de l'Armée du Liban-sud (ALS) ?

C'est la thèse de M. Heller. Ces trois mille hommes recrutés dans une région libanaise particulièrement pauvre, armés et payés (1 500 francs par mois) par l'Etat juif, sont commandés par le général chrétien Antoine Lahad, condamné à mort par contumace à Beyrouth pour haute trahison.

L'an dernier, le premier ministre assassiné, Itzhak Rabin, avait annoncé ses conditions pour un retrait des forces israéliennes de la « zone de sécurité » : entre autres, que les hommes de l'ALS, qui sont trois fois plus nombreux que les soldats israéliens dans la « zone », soient amnistiés par Beyrouth et incorporés dans les forces de sécurité nationales libanaises, au même titre qu'un grand nombre d'anciens miliciens qui avaient participé à la guerre civile de ce pays.

« *Ce ne fut pas une très bonne idée de poser ces conditions publiquement*, admet le professeur Heller. *Il aurait mieux valu essayer de poursuivre nos objectifs discrètement, étant entendu que la Syrie devrait donner son feu vert. Je pense que nous devrions tout faire pour sortir de cette situation. Mais les Libanais doivent comprendre qu'il nous est moralement impossible d'abandonner nos amis à leur sort.* »

*Patrice Claude*

# Après la rupture du cessez-le-feu, la capitale du Liberia sombre dans le chaos

**LE CESSEZ-LE-FEU** qu'avaient annoncé, mardi 9 avril, dans la soirée, les groupes armés qui s'affrontent à Monrovia, a été rompu mercredi, en fin d'après-midi. De nombreux tirs de roquettes, de grenades et de mortiers ont été entendus. L'opération d'évacuation des ressortissants étrangers, organisée par l'armée américaine, a été perturbée par des tirs : l'un des hélicoptères qui devaient transférer les expatriés de Monrovia à Freetown a dû rebrousser chemin.

Dans le quartier de Mamba Point, où sont situés l'ambassade des Etats-Unis ainsi que le siège de la plupart des organisations humanitaires, les pillages se sont multipliés. C'est ainsi que de jeunes combattants vident les entrepôts du quartier à bord de véhicules dérobés à Médecins sans frontières Belgique ou aux organisations de l'ONU. Il semble que ces hors-la-loi appartiennent aux factions de Charles Taylor et d'Alhadji Kromah – le NPFL et l'Ulimo-m – qui ont conclu une alliance contre les factions dominées par l'ethnie krahn – l'Ulimo-k, le LPC et les AFL, dirigées par Roosevelt Johnson, George Boley et Hezekiah Bowen. Ces combattants krahns sont toujours retranchés dans le camp Barclay où ils retiennent 600 otages.

Dans les heures qui ont suivi la conclusion du cessez-le-feu, les assiégés ont relâché plusieurs soldats de la Force ouest-africaine d'interposition (Ecomog), mais il se servent toujours de civils libanais et libériens comme « boucliers » humains. Des blindés de l'Ecomog ont pris position à Mamba Point mais ne sont pas intervenus pour empêcher violences et pillages. Selon l'accord de cessez-le-feu, le « général » Roosevelt Johnson devait se rendre à l'Ecomog après avoir reçu des garanties quant à sa sécurité. Le Conseil d'Etat – exécutif provisoire au sein de laquelle la faction de Roosevelt Johnson n'est pas représentée – avait ordonné l'arrestation du « général » après les assassinats commis par ses hommes dans la capitale. La résistance opposée par l'Ulimo-k à cette arrestation, vendredi 5 avril, est à l'origine des combats qui font rage depuis lors. Dans un entretien à la BBC, Roosevelt Johnson est revenu sur sa décision et a exclu toute reddition.

L'armée américaine à évacué plus de 300 étrangers vers Freetown et Dakar. Selon un de ses porte-parole, à Freetown, 400 Américains et 400 autres étrangers sont concernés par l'opération, chiffre inférieur aux 1 200 évacuations annoncées. Le gouvernement libanais a demandé à Washington d'assurer l'évacuation de ses 1 200 ressortissants. – *(AFP, AP, Reuter.)*

# Le problème de la dette des pays les plus pauvres divise les Occidentaux

**PROPOSÉ** par la Banque mondiale, accepté – non sans réticences – par les dirigeants du Fonds monétaire international (FMI), le plan d'allégement de la dette des pays les plus pauvres est-il mort-né ? Il a, en tout cas, été fraîchement accueilli, en début de semaine, par quelques-uns des pays actionnaires du FMI, au premier rang desquels la France, l'Allemagne, le Japon, qui lui reprochent d'être une mauvaise réponse aux problèmes de développement. Leur opposition est telle qu'il n'est pas certain que le projet voie jamais le jour.

La réflexion initiale de la Banque mondiale s'appuyait sur un constat : les instruments mis en place par la communauté internationale ne sont pas à la mesure du problème posé par la dette d'un certain nombre de pays pauvres – essentiellement africains. De nouveaux outils sont à inventer. En particulier pour alléger la dette multilatérale, celle due au FMI, à la Banque mondiale et aux banques régionales, dont le remboursement pèse de plus en plus lourd sur les pays les moins avancés (PMA).

Pour sortir de ce cercle vicieux, la Banque mondiale préconise que le Club de Paris, qui réunit les créditeurs publics, accepte d'augmenter, pour certains pays, le stock de la dette rééchelonnable. Il passerait de 67 %, le plafond actuel selon « *les termes de Naples* », à 90 %. Les créanciers privés (les banques du Club de Londres) feraient elles aussi un effort que viendrait compléter en dernier ressort un nouveau mécanisme financier mettant à contribution le FMI et la Banque mondiale (*le Monde* du 18 mars). C'est là que le bât blesse. Les pays comme la France, l'Allemagne et le Japon ne veulent pas d'un plan qui ferait supporter, selon eux, l'allégement de la dette des PMA en priorité sur les créanciers du Club de Paris dont ils sont des piliers. Qui plus est, à leurs yeux, un très petit nombre de pays pauvres – une dizaine et non plus une vingtaine comme recensés par la Banque mondiale – sont véritablement aux prises avec un service de la dette insoutenable.

## La France, l'Allemagne et le Japon s'opposent au projet de la Banque mondiale

Pour certains d'entre eux, qui ont accumulé des arriérés de paiement colossaux, à l'image du Soudan ou du Zaïre, la solution est politique autant qu'économique : par leur comportement ils se sont mis au ban de la communauté internationale.

D'autres ont une dette gigantesque simplement parce que leur principal créancier est la Russie, un pays qui, à l'inverse de ses homologues occidentaux, refuse d'annuler tout ou partie des créances qu'il détient. Le Mozambique, le Nicaragua sont les principales victimes de cet égoïsme d'État. Enfin, il reste un troisième groupe de pays. S'y retrouvent le Burundi, la Guinée-Bissau, la Zambie... Ces pays doivent effectivement bénéficier d'un traitement de faveur, convient-on à Paris. « *La Banque mondiale fait plus de 1 milliard de dollars de profits par an. Qu'elle recycle cet argent et le prête aux pays nécessiteux quitte à inventer de nouveaux instruments. Depuis cinq ans, elle n'a rien proposé de neuf* », fait observer un haut fonctionnaire européen en poste à Washington.

Du Burkina-Faso au Laos, du Kenya au Vietnam, tous les autres pays ont la capacité d'assurer le service de leur dette, assure la troïka des opposants au projet de la Banque mondiale. Ce dont ils ont besoin, en priorité, c'est « *du maintien d'un flux financier à très bas taux d'intérêt pour poursuivre le développement de leur économie. Or ce flux est menacé aujourd'hui par l'attitude de certains pays riches qui réduisent leur aide multilatérale* », poursuit le représentant d'un pays européen au conseil d'administration du FMI.

Simple querelle d'experts ? Non, le différend est politique. Les Etats-Unis défendent le projet de la Banque mondiale. Mais, dans le même temps, Washington a décidé, sous la pression d'un Congrès dominé par les républicains, de baisser fortement sa contribution à l'AID, le principal outil financier d'aide au développement des pays les plus pauvres. Allié des Etats-Unis dans cette affaire, la Grande-Bretagne et le Canada se montrent aussi moins généreux.

La « réunion de printemps » du FMI et de la Banque mondiale, du 20 au 23 avril à Washington, permettra d'y voir plus clair et à chacun des deux camps de compter ses alliés.

*Jean-Pierre Tuquoi*

# En mai 1995, les experts européens ont repoussé un programme anti-« vache folle » présenté par Londres

## Imbroglio bureaucratique à Bruxelles : « Tout le monde était d'accord pour ne pas payer »

**Un document en possession du *Monde* révèle que les experts vétérinaires de l'Union portent eux aussi une lourde responsabilité dans la lenteur des mesures prises contre l'extension de l'épizootie de « vache folle ». Une demande d'aide formulée par Londres avait été recalée en mai 1995. A Bruxelles, les Quinze ont maintenu strictement, mercredi 10 mars, l'embargo visant les viandes et produits bovins britanniques.**

**DANS UNE LETTRE** datée du 30 mai 1995 et adressée à Jan Janssen, l'un des responsables du comité vétérinaire de la Commission de Bruxelles, le chargé de l'agriculture de la représentation du Royaume-Uni auprès de l'Union européenne, David Wallace, obéissant *« aux instructions de ses autorités »*, demande que son pays puisse bénéficier des programmes communautaires d'éradication des maladies animales. Il s'agit là d'une requête assez banale, comparable à celles que présentent d'année en année les Etats membres. Moins banale est le type de maladie visée : pour la première fois dans un programme dit d'éradication, la Grande-Bretagne vise explicitement l'ESB (maladie de la « vache folle »), parmi d'autres affections comme la brucellose et la tuberculose.

Pour étayer sa position, le Royaume-Uni souligne que *« l'épizootie décline comme prévu depuis le pic atteint en 1992 »*. En mai 1995, date d'envoi du document, *« le nombre de cas suspects est inférieur de 46 % à celui enregistré l'année précédente à la même époque »*. Les autorités anglaises précisent que le programme qu'elles veulent mettre en œuvre *« serait en vigueur jusqu'à l'éradication complète de la maladie, qui ne devrait pas intervenir avant l'an 2000 »*. Son coût, pour la mise au rebut des *« carcasses suspectes »*, est estimé à 208 millions de livres (1,6 milliard de francs). Le document ne fournit aucune évaluation du nombre de bêtes à abattre. A titre de comparaison, les ministres de l'agriculture des Quinze se sont mis d'accord le 4 avril sur l'abattage et la mise hors circuit, au cours des cinq années à venir, en Grande-Bretagne, de quatre millions de bovins âgés aujourd'hui de plus de trente mois, à un coût, pour le seul budget européen, de 10 milliards de francs.

Répondant à la sollicitation britannique, le représentant des services vétérinaires de l'Union demande par retour du courrier des compléments d'information. *« L'essentiel des sommes indiquées,* souligne M. Janssen, *est destiné à l'abattage, à la mise au rebut des animaux et aux enquêtes sur les cas suspects. Mais ces mesures, cependant, ne contribuent pas de façon significative à l'éradication de la BSE. »* La réaction du Royaume-Uni est très vive : *« Nous n'acceptons pas de considérer que notre politique d'abattage ne contribue pas à une éradication significative de l'ESB. Ces mesures (...) permettent la destruction effective des carcasses suspectes qui, de ce fait, n'entrent pas dans la chaîne de l'alimentation animale. »*

### SANS SUITE

Cet échange aigre-doux n'aura pas de suite. Les Anglais ont paru abandonner leur requête sans s'étonner officiellement du refus de Bruxelles. Quant à M. Janssen, joint le 10 avril, il donne à cette affaire une dimension quelque peu bureaucratique. *« Nos programmes d'éradication,* explique-t-il, *reposent sur des tests de dépistage, soit de la tuberculose, soit de la brucellose ou de la maladie d'Aujesky. Mais, dans le cas de l'ESB, il n'existe pas de tests. On ne pouvait pas abattre des animaux sains ! »* A la question de savoir si les Britanniques ont demandé la mise en place d'un programme d'éradication pour la maladie de la « vache folle », M. Janssen répond : *« Oui, c'est vrai. Mais cela ne pouvait pas être vraiment un programme d'éradication au sens d'abattage de tous les animaux, à cause de l'absence de test. »* Et le vétérinaire d'ajouter un autre motif à la position de ses collègues de l'Union européenne : *« Il n'y avait pas d'argent dans le fonds d'urgence pour financer de telles mesures. Au sein du comité permanent vétérinaire, tout le monde était d'accord pour ne pas payer... »*

L'argumentaire de M. Janssen laisse entière une question : pourquoi la direction générale de l'agriculture de la Commission, qui se prononce *in fine* sur les programmes d'éradication, n'a-t-elle pas été avisée de la démarche britannique, aussi modeste soit-elle ? *« Il y avait un véritable appel des Anglais »*, dit un expert bruxellois. Un appel discret, si discret qu'il n'a pas rencontré d'écho.

*Eric Fottorino*

# L'Union maintient son embargo contre les viandes britanniques

**LE COMITÉ** vétérinaire permanent de l'Union européenne a recommandé, mercredi 10 mars à Bruxelles, le maintien dans son intégralité de l'embargo décrété le 27 mars sur les exportations bovines britanniques. Londres s'est aussitôt dit *« très amèrement déçu »*. *« Cette décision est très décevante, particulièrement à la suite de la reconnaissance par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) que les produits bovins britanniques sont sains »*, a commenté à Londres un porte-parole du ministère de l'agriculture.

Le maintien de l'embargo dans son intégralité a surpris dans la mesure où on laissait entendre, à la veille de la réunion du comité vétérinaire, qu'un assouplissement de cette mesure vis-à-vis des gélatines et graisses élaborées à partir de viande bovine était pratiquement acquise. Le comité scientifique vétérinaire n'a pu fournir sur ce point des conclusions satisfaisantes. Mais on fait aussi valoir à Paris qu'*« en toute hypothèse l'état de l'opinion publique ne permet pas aujourd'hui d'envisager une levée, fût-elle limitée à la gélatine, de l'embargo »*. *« Cette levée, quand elle sera décidée, sera annoncée par les ministres de l'agriculture,* ajoute-t-on. *Nous attendons toujours le détail des mesures préventives que Londres s'engagera à mettre en œuvre, qu'il s'agisse des modalités de l'abattage de ses bovins, de l'identification de son bétail et du développement d'un réseau d'épidémio-surveillance. »*

On ne cache pas auprès du gouvernement français la crainte d'appels au boycott total de la consommation de viande bovine en Europe. De tels appels, estime-t-on, pourraient être lancés par des associations de consommateurs dès lors que l'embargo frappant la Grande-Bretagne serait trop rapidement levé.

La situation actuelle est d'autant plus incohérente que le règlement *« zoosanitaire international »* édicté en 1995 par l'Office international des épizooties stipule, au chapitre de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), qu'un certain nombre de tissus peuvent être considérés comme indemnes d'infection. Il s'agit notamment de la *« viande sur la carcasse »*, du lait, du cuir, des peaux, de la semence et des embryons.

Les responsables de la santé humaine de l'Union se sont, pour finir, réunis à leur tour mercredi 10 avril, à Luxembourg, dans le cadre du Haut Comité de la santé publique, structure placée auprès de la Commission européenne. Cette réunion s'est tenue à huis clos. On indique, de bonne source, que les participants ont pris en compte les nouvelles données disponibles concernant les nouveaux cas « suspects » de maladie de Creutzfeldt-Jakob, et qu'ils ont fait une lecture *« beaucoup plus prudente »* que celle des experts vétérinaires de la situation épidémiologique. A Londres, *The Independant* indique, dans son édition du 11 avril, que seuls 26 cas suspects de maladie de Creutzfeldt-Jakob ont été identifiés depuis le début de l'année par le réseau britannique de surveillance de cette maladie. Ce nombre ne correspond pas à un chiffre plus élevé que la moyenne de ces dernières années...

*Jean-Yves Nau*

# Giulio Andreotti répond d'un assassinat

## L'ancien président du conseil italien est accusé d'avoir commandité le meurtre d'un journaliste, Mino Pecorelli, en avril 1979

**ROME**
*correspondance*

Giulio Andreotti, sept fois président du conseil, déjà en procès à Palerme pour ses éventuels liens avec la Mafia, a-t-il également été mêlé à un meurtre ? Le tribunal de Pérouse, non loin de Rome, devra fournir une réponse à cette question inquiétante. Jeudi 11 avril, dans une salle transformée en bunker de la prison de la ville, l'ancien président du conseil a comparu dans le cadre du procès des assassins présumés du journaliste Mino Pecorelli, tué de quatre balles de revolver le 20 mars 1979 dans une rue de la capitale. Selon l'accusation, les exécutants en seraient Michelangelo La Barbera et Massimo Carminati. Le premier est un tueur « spécialisé » de la Mafia et le second, qui a demandé à être jugé séparément, un ex-terroriste d'extrême droite engagé pour l'occasion.

C'est avec la liste des commanditaires présumés de cet assassinat que le dossier prend toute son ampleur. Outre Tano Badalamenti, le parrain sicilien actuellement détenu aux Etats-Unis, et Pippo Calo, autre personnage célèbre de Cosa nostra, apparaît bien le nom de Giulio Andreotti, et celui de son homme de confiance, l'ancien magistrat et ministre Claudio Vitalone.

### UNE « FAVEUR »

La reconstruction faite par les enquêteurs fait froid dans le dos. Selon l'acte d'accusation, c'est une initiative directe de Badalamenti, de Calo et de Stefano Bontade, autre parrain décédé entre-temps, qui serait à l'origine de l'assassinat du journaliste. Sans consulter la *« cupola »*, la commission centrale de Cosa nostra, ils auraient engagé les deux tueurs à la suite de la demande faite par deux personnalités connues de l'entourage de la Mafia, Ignazio et Nino Salvo. Ces deux cousins, chargés de la perception des impôts en Sicile – le premier a été assassiné en 1992, le second est mort des suites d'un cancer en 1986, – étaient en réalité le trait d'union entre l'organisation criminelle et le correspondant politique de la Mafia à Rome, à savoir, selon les juges, Giulio Andreotti. Les Salvo auraient ainsi demandé, discrètement, la « faveur » d'éliminer un journaliste qui commençait à déranger l'ancien président du conseil.

Mino Pecorelli, directeur de l'hebdomadaire *OP*, dont les sources principales étaient, apparemment, les services secrets, s'était lancé à l'attaque de Giulio Andreotti. Une semaine avant sa mort, il avait même préparé une couverture – avant de la détruire du fait, semble-t-il, de l'intervention « pécuniaire » d'un homme proche d'Andreotti – sur les *« chèques du président »*. Mino Pecorelli aurait eu aussi d'autres informations susceptibles de faire trembler encore plus Giulio Andreotti : les révélations faites par Aldo Moro, l'ancien chef de la démocratie chrétienne, à ses geôliers des Brigades rouges. Enlevé le 16 mars 1978, avant d'être tué le 9 mai de la même année par ses ravisseurs, Aldo Moro a laissé un testament politique – le *« memoriale Moro »*, – dans lequel il se livre à une attaque en règle contre son camarade de parti, ami d'enfance et collègue au gouvernement qu'avait été Giulio Andreotti.

Pourquoi a-t-il fallu attendre dix-sept ans pour le procès ? Tommaso Buscetta, le parrain repenti qui a dévoilé la structure secrète de Cosa nostra et révélé une bonne partie de son histoire, ne s'est décidé à parler des rapports de la Mafia avec le monde politique qu'après la mort du juge Falcone en 1992. Ses déclarations sur la mort de Pecorelli, confirmées par d'autres repentis, seraient, selon l'accusation, *« compatibles »* avec les résultats de l'enquête. Le procès de Pérouse, tout comme celui de Palerme – qui a d'ailleurs été ajourné au 15 mai prochain, après la maladie d'un des magistrats et son remplacement, – risque d'être long. Giulio Andreotti, quant à lui, dit qu'il est serein, patient, car il a *« la conscience de ne pas être mêlé à l'affaire »*.

*Salvatore Aloïse*

# Les Serbes de Bosnie refusent de participer à la conférence internationale sur la reconstruction

**LES SERBES** bosniaques ont fait savoir, mercredi 10 avril, qu'ils refusaient de participer à la réunion internationale consacrée à l'aide à la Bosnie au sein d'une délégation conjointe de la Bosnie-Herzégovine. Cette réunion doit se tenir vendredi 12 et samedi 13 avril à Bruxelles, pour poursuivre la mise au point d'un programe de 5,1 milliards de dollars (25 milliards de francs) d'assistance internationale à la reconstruction de l'ancienne République yougoslave.

Les pays alliés avaient tenu à lancer le programme de reconstruction au plus tôt après la signature des accords de Dayton. Ceux-ci avaient consacré la création de deux entités juridiques distinctes, la « République serbe » et la Fédération croato-musulmane. Le 20 décembre, les donateurs s'étaient réunis une première fois à Bruxelles (*Le Monde* du 23 décembre 1995). Les deux principaux contributeurs et coordinateurs du programme, la Banque mondiale et la Commission européenne, avaient alors négocié, sous la houlette du représentant spécial de l'ONU Carl Bildt, avec les autorités bosniaques existantes, principalement le ministre des affaires étrangères, Mohamed Sacirbey. Les Serbes avaient déjà fait savoir qu'ils n'avaient pas été conviés à la conférence et qu'il n'était pas question que les Musulmans soient les seuls interlocuteurs des donateurs.

Les participants avaient apporté quelque 500 millions de dollars pour financer les premiers programmes d'urgence, au premier trimestre de 1996, en se fixant un objectif de 1,8 milliard pour 1996. Ils avaient prévu de se retrouver en avril, d'autant que plusieurs acteurs, le Japon d'une part, les pays islamiques de l'autre, n'étaient pas encore entrés en piste. *« Nous attendons du Japon une contribution significative »*, a déclaré, mercredi 10 avril, un responsable américain. Quant aux pays islamiques, ils ont organisé cette semaine à Sarajevo leur propre réunion, préparatoire à celle de Bruxelles. Sur les 17 pays membres de l'Organisation de la conférence islamique représentés, seuls l'Iran et la Turquie ont fait des propositions précises de soutien financier, de 50 millions et 80 millions de dollars respectivement. D'autres apports, notamment ceux de l'Arabie saoudite, devraient être annoncés à Bruxelles, a fait savoir mercredi 10 avril le premier ministre bosniaque, Hasan Muratovic.

*F. L.*



# Les déboires du candidat Gorbatchev

**SAINT-PÉTERSBOURG**
*de notre envoyée spéciale*

Raïssa est contre. Mais Mikhaïl veut y croire. Le dernier secrétaire général de l'Union soviétique aspire à devenir le deuxième président de Russie, du moins à se refaire une santé politique, en dépit des sondages qui le créditent de 1 % des suffrages. Dans une modeste pièce au cinquième étage de la Maison des compositeurs de Saint-Pétersbourg, Oleg Remizov, trente-sept ans, y croit aussi. Il dirige, dans la deuxième ville russe, le groupe de soutien local à la candidature de Mikhaïl Gorbatchev à la présidentielle de juin. Sa tâche est ardue : *« Les gens ont oublié Mikhaïl Sergueevitch. Trop de mythes négatifs lui collent à la peau. Les médias russes le boudent. »* Il faut, explique ce militant, *« rétablir la glasnot »*, afin que la télévision recommence à parler de lui.

Pour dire quoi ? Le militant hésite. *« Dire qu'il est cultivé, qu'il pense à l'échelle de la planète et qu'il pourrait mettre fin à la guerre en Tchétchénie puisqu'il a mis fin à celle d'Afghanistan... N'est-il pas populaire à l'Ouest ? »* A l'Ouest, Mikhaïl Gorbatchev conserve un capital de sympathie. Sa photographie illustre une publicité pour un magasin de meubles. Son image est vendable. En Russie, c'est l'inverse. Plus de quatre ans après sa démission, le père de la perestroïka reste synonyme de *« chaos économique »*, de *« réformes inachevées »* et de *« désintégration de l'Union soviétique »*, à l'heure où d'autres font de la *« restauration de la Grande Russie »* leur cheval de bataille.

En Russie, l'homme qui mit fin à la guerre froide suscite aujourd'hui plus d'irritation que d'intérêt. *« Que veut-il encore ? Il a fait son temps ! »*, disent de nombreux habitants de Saint-Pétersbourg, ville étiquetée *« démocratique et progressive »*.

Lorsque fin mars, Mikhaïl Gorbatchev s'est rendu dans l'ancienne capitale impériale pour y lancer sa campagne électorale, il a trouvé porte close : le maire, Anatoli Sobtchak, partisan déclaré de Boris Eltsine, a refusé de le rencontrer. Plusieurs directeurs d'usines locales ont annulé le même jour les rencontres prévues entre le candidat et *« les travailleurs »*. Plus tard, dans la ville de Ivan-gorod, à la frontière estonienne, c'est une foule en colère qui a accueilli l'ancien président soviétique : depuis l'éclatement de l'URSS, Ivan-gorod est divisée en deux : une moitié en Russie, une moitié en Estonie. *« L'Union pouvait être maintenue »*, titre à ce sujet un livre distribué en Russie par la Fondation Gorbatchev.

L'ex-numéro un soviétique aimerait se disculper aux yeux du public russe de la dislocation de l'URSS et se poser comme *« seule alternative pour ceux qui refusent à la fois le régime actuel et le retour au pouvoir des bolcheviks »*. Ses chances de réussite sont minces. Un journal de Saint-Pétersbourg ironisait récemment : *« Les services rendus par Mikhaïl Gorbatchev à son pays ont déjà été oubliés. Et les erreurs qu'il a commises n'ont pas encore été pardonnées. Reviens dans quatre ans, Mikhaïl Sergueevitch ! »*

*Natalie Nougayrède*

# Le bilan sanitaire de la catastrophe de Tchernobyl se précise

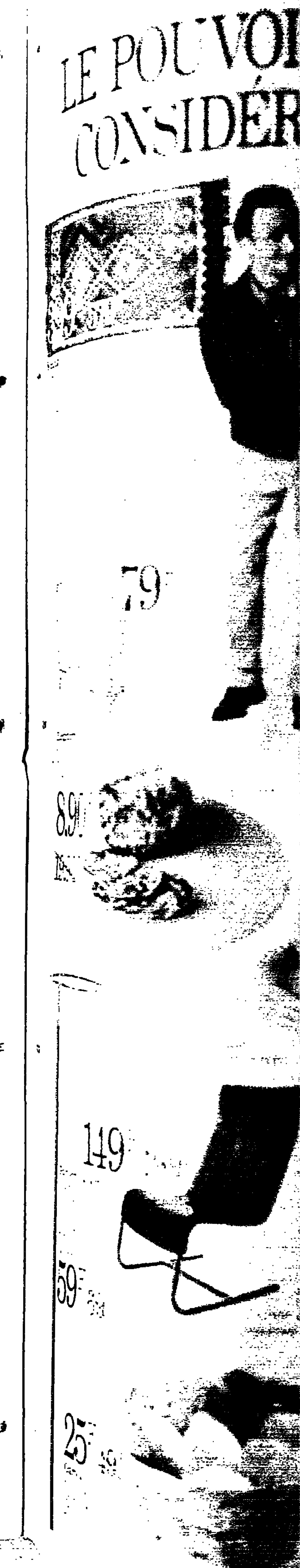
**DIX ANS APRÈS** la catastrophe de Tchernobyl, la conférence de Vienne réunit, jusqu'au 12 avril, près d'un millier d'experts en radiologie médicale, à l'initiative de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIAE) et de l'Organisation mondiale de la santé (*Le Monde* du 10 avril). On sait maintenant que, lors de l'explosion du réacteur numéro 4, deux employés de la centrale nucléaire sont morts sur le coup. La troisième victime retrouvée morte a en réalité succombé à une thrombose coronaire, sans lien direct avec l'accident. Vingt-huit autres employés fortement irradiés sont morts dans les trois mois qui ont suivi le 26 avril 1986. Ils appartenaient au groupe de 499 personnes hospitalisées immédiatement après l'explosion, dont 134 ont ensuite été diagnostiquées comme gravement irradiées. Pour quatorze d'entre eux, morts au cours des dix dernières années, *« il n'est pas certain que leur mort soit attribuable directement aux rayonnements ionisants »*, indique un rapport étudié à la séance du 10 avril.

### CANCERS ET LEUCÉMIES

En ce qui concerne les « liquidateurs » – les personnels, surtout militaires, qui ont participé à la construction du sarcophage et à la décontamination du site en 1986 et 1987 –, leur nombre total est évalué à 600 000. Selon le directeur exécutif de l'OMS, Wilfried Kreisel, *« quelque 200 000 d'entre eux ont reçu des doses allant jusqu'à 1,5 gray, soit cent fois plus que la radiation naturelle »*. L'OMS a passé en revue les dossiers de 119 000 « liquidateurs », âgés en moyenne de trente-trois ans aujourd'hui. Il a ainsi été constaté que les leucémies étaient deux fois plus nombreuses dans ce groupe que dans les tranches de population comparables vivant dans des conditions normales. Une éventuelle augmentation des autres formes de cancer n'est pas encore décelable, en dehors des cancers de la thyroïde.

Mais ce sont surtout les enfants qui ont été affectés par des tumeurs malignes à la glande thyroïde. Selon les chiffres fournis à Vienne, 424 cas ont été détectés en Biélorussie chez les enfants de moins de quinze ans, entre 1990 et 1995. Ce qui représente un taux d'occurrence deux cents fois supérieur à la normale occidentale. En Ukraine, où les retombées radioactives ont été paradoxalement plus limitées – un douzième du territoire contre un quart en Biélorussie –, 121 cas ont été diagnostiqués, ce qui représente un taux vingt fois supérieur à la normale. Aucun chiffre n'a encore été fourni pour les victimes de Russie.

Wilfried Kreisel a précisé que, *« jusqu'à présent, aucune étude scientifique sérieuse n'a permis de relever des cas de malformations attribuables à l'accident nucléaire »*. Les chiffres communiqués pour la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie indiquent que les taux de malformations ne sont pas supérieurs à la normale. En revanche, *« plus de 200 000 personnes souffrent de troubles physiologiques liés à la peur et au stress »*. Les maladies psychosomatiques se sont multipliées et le taux de suicides a quadruplé. – (AFP.)

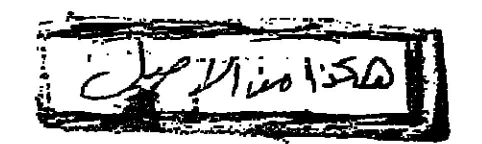


Giulio Andreotti répo
d'un assassinat

L'ancien président du conse
d'avoir commandité le meurtre
Mino Pecorelli, en 1979

idat Gorbatchev

he de Tchernobyl se précise







# Le président brésilien envisage de modifier la Constitution pour briguer un second mandat

## La proposition de Fernando Henrique Cardoso suscite l'opposition d'autres candidats potentiels

**Le président brésilien Fernando Henrique Cardoso vient de déclarer, à l'occasion d'un voyage de trois jours en Argentine, qui s'est terminé mercredi 10 avril, qu'il était favorable au principe de sa réélection, ce qu'interdit actuellement la Constitution brésilienne. L'exemple du président argentin Carlos Menem, qui a fait amender la Loi fondamentale de son pays en 1994 pour se présenter à un second mandat, fait école.**

**RIO DE JANEIRO**
*de notre correspondant*

La règle du jeu était comparable à la maxime des militaires français, avant 1914, à propos de l'Alsace-Lorraine : « *Y penser toujours, n'en parler jamais !* » Le président Fernando Henrique Cardoso avait refusé systématiquement jusqu'ici de s'exprimer sur l'hypothèse d'un *second mandat. Il vient de rompre* ce silence à l'occasion d'un voyage de trois jours en Argentine qui s'est terminé mercredi 10 avril.

Alors que la Constitution brésilienne actuelle interdit à un président sortant d'être candidat à sa propre succession, le président argentin Carlos Menem s'est prononcé, à trois reprises, devant son hôte contre cette limitation, estimant que quatre années n'étaient pas suffisantes pour mener à bien les réformes dont le Brésil a besoin. Au troisième assaut, M. Cardoso s'est résolu à avouer qu'il était, lui aussi, favorable au principe de la réélection. « *Certains, qui aimeraient être candidats, craignent de perdre face à moi. Pourquoi ? La démocratie n'est-elle pas une compétition ? Cette dernière n'est-elle pas toujours une bonne chose ?* », a-t-il déclaré.

Les propos de M. Cardoso visaient certainement José Sarney, ancien président du Brésil de 1985 à 1990 (les mandats étaient alors de cinq ans), qui ne détesterait pas retourner au palais du Planalto. M. Sarney, qui appartient théoriquement à la coalition parlementaire qui soutient M. Cardoso, ne cesse depuis des mois de mettre des bâtons dans les roues de ce dernier, et se proclame résolument hostile à l'idée d'un changement constitutionnel autorisant la réélection immédiate du chef de l'Etat.

C'est également le cas, probablement pour les mêmes raisons, d'un autre ancien président, Itamar Franco (1992-1994), actuellement ambassadeur au Portugal, et qui semble s'y ennuyer mortellement. Itamar Franco, alors vice-président, avait succédé en 1992 à Fernando Collor lorsque ce dernier avait démissionné de sa *charge au moment où il était sur* le point d'être destitué par le Congrès pour cause de corruption.

M. Cardoso ne va pas jusqu'à dire clairement qu'il sera candidat en 1998. Mais il souhaite qu'un débat public soit ouvert rapidement sur la question de la réélection aussi bien du président que des maires et des gouverneurs qui, selon la loi fondamentale, ne peuvent pas non plus briguer leur propre succession à l'expiration de leur mandat de quatre ans. Les élections municipales ont lieu en octobre.

*Il faudrait que le Congrès se saisisse* de cette question avant juin, puisque les candidats aux fonctions de maire doivent se défaire de leurs charges publiques quatre mois avant le scrutin. M. Cardoso réclame un débat « *sérieux* », sur le principe même de la réélection, *hors de toutes considérations de* personne. Sa personnalité, et le fait qu'il continue de bénéficier d'une forte popularité, seront pourtant, à l'évidence, au cœur du débat. Pour être approuvée, la réforme constitutionnelle doit être votée par les trois cinquièmes des députés et des sénateurs. Carlos Menem a promis de donner à son homologue brésilien quelques conseils sur la meilleure manière de procéder.

***Dominique Dhombres***

# Le renforcement des contrôles ne freine pas la ruée des Mexicains vers les Etats-Unis

**MEXICO**
*de notre correspondant*

Le grave incident retransmis en direct sur une chaîne de télévision le 1er avril, au cours duquel trois Mexicains ont été rossés par des policiers californiens, a relancé la polémique sur les abus commis par les autorités américaines à l'égard des illégaux et sur la pertinence de négocier des accords entre les deux pays pour régulariser le flot des immigrants. En 1995, près de 1,4 million d'illégaux ont été refoulés par les Etats-Unis vers le Mexique, soit une augmentation de 43 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse spectaculaire est attribuable au renforcement des contrôles par la Border Patrol, la police des frontières américaine, et à la grave crise économique qui a entraîné la perte de près d'un million d'emplois au Mexique à la suite de la désastreuse dévaluation du peso en décembre 1994.

Si la plupart des *wetbacks* (« dos mouillés ») sont effectivement mexicains, il y a aussi une proportion importante de Centraméricains, suivis de très loin par les Sud-Américains et les Asiatiques. Selon les autorités mexicaines, ces derniers sont pris en charge par des puissants réseaux internationaux qui les font passer par Hongkong, Paris et le Belize, d'où ils joignent le Mexique pour poursuivre leur route par voie terrestre jusqu'aux Etats-Unis.

Les sommes exigées par les « *coyotes* » (trafiquants) pour mener leur « *marchandise* » à bon port varient entre 500 dollars (2 500 francs) pour parcourir les 15 kilomètres qui séparent Tijuana de San Diego et 30 000 dollars, ou plus, pour les voyageurs en provenance de Chine ou du sous-continent indien. Pour les Etats-Unis, qui affirment avoir reçu au cours de la dernière décennie dix millions d'immigrants légaux et quatre millions d'illégaux (40 % de ces derniers sont mexicains), le problème a pris une telle ampleur qu'ils ont réussi à convaincre leurs partenaires latino-américains de participer à la définition d'une politique commune en matière d'immigration.

**SIX RÉSEAUX SPÉCIALISÉS**

Au cours de la première réunion sur le thème, tenue le mois dernier à Puebla (Mexique), le pays hôte, les Etats-Unis, le Canada et les sept pays d'Amérique centrale ont adopté un plan de vingt et un points qui accorde la priorité à la lutte contre les trafiquants. Selon les chiffres fournis par le ministère américain de la justice, il y aurait au moins six réseaux internationaux spécialisés dans cette activité et leur chiffre d'affaires annuel atteindrait 5 milliards de dollars.

Tout à la fois tremplin pour les ressortissants des autres pays et principal fournisseur d'illégaux, le Mexique a réussi jusqu'à présent à tirer son épingle du jeu en adoptant une politique à deux volets.

Il collabore avec Washington en refoulant vers le Guatemala les étrangers qui utilisent son territoire, tout en fermant les yeux sur les sorties illégales de ses propres citoyens qui vont chercher un travail aux Etats-Unis et contribuent à l'économie mexicaine en envoyant chaque année entre 4 et 5 milliards de dollars à leur famille (quatrième source de devises du pays). Les Centraméricains, en revanche, sont régulièrement rançonnés par les divers corps de police et par les agents d'immigration qui les interceptent dès qu'ils ont traversé la frontière en provenance du Guatemala.

Selon une enquête réalisée en juillet 1994 par la commission nationale des droits de l'homme (gouvernementale), « *67 % des illégaux ont été victimes de mauvais traitements, de coups ou de menaces* » provenant des autorités mexicaines.

A la différence des Etats-Unis, où les bavures passent de plus en plus difficilement inaperçues grâce aux caméras indiscrètes, les policiers mexicains et la mafia locale agissent en silence et dans la plus totale impunité. « *Le traitement auquel sont soumis les Centraméricains est beaucoup plus scandaleux que les incidents dont sont victimes les Mexicains aux Etats-Unis* », selon le directeur du centre jésuite des droits de l'homme, David Fernandez. « *De source officielle,* ajoute-t-il, *trente-neuf personnes ont été assassinées en 1995 près du seul poste-frontière de Ciudad-Hidalgo. Dix-neuf d'entre elles ont été retrouvées avec une balle dans la tête dans les eaux du Suchiate, qui marque la frontière entre le Guatemala et le Mexique.* »

***Bertrand de la Grange***

# Des centaines de femmes accusent de harcèlement sexuel une filiale de Mitsubishi aux Etats-Unis

**WASHINGTON**
*de notre correspondante*

C'est sans doute la plus grosse affaire de harcèlement sexuel à venir devant la justice américaine depuis l'adoption de la législation sur les droits civiques en 1964 : si elle aboutit, la plainte déposée mardi 9 avril par un organisme fédéral contre la filiale américaine du constructeur automobile japonais Mitsubishi pourrait se solder par le versement de plusieurs millions de dollars de dommages et intérêts à des centaines de femmes.

Les faits, que dément la direction, remontent au moins à 1990 dans une usine Mitsubishi qui emploie 4 000 personnes dont 20 % de femmes, près de Chicago, à Normal, *dans l'Illinois*, et se sont poursuivis depuis. Travaillant dans un climat « *de peur et de vulnérabilité* », selon un responsable de l'organisme qui a engagé les poursuites, la Commission pour l'égalité des chances dans l'emploi (EEOC, Equal Employment Opportunity Commission), les ouvrières ont affronté quotidiennement toutes sortes de vexations, se faisant traiter de « *putes* » et de « *salopes* », subissant des attouchements déplacés de la part de leurs collègues masculins, découvrant à leur poste de travail des inscriptions pornographiques les concernant ou se voyant privées de promotions si elles refusaient certaines faveurs sexuelles.

Aux Etats-Unis, lorsqu'une femme – ou un homme – estime être victime de harcèlement sexuel dans son entreprise, elle ou il peut soit prendre un avocat et entamer à ses frais une action en justice, soit saisir l'EEOC, qui va enquêter et, le cas échéant, ester en justice gratuitement au nom de la ou des victimes. Signe de la gravité de la situation dans cette usine Mitsubishi, les deux voies ont été utilisées ici : en 1994, vingt-six femmes ont porté plainte contre la direction de l'usine pour harcèlement sexuel ; à la suite de cette action en justice, qui n'a pas encore abouti, l'EEOC a lancé sa propre enquête sur la situation dans l'usine et, après quinze mois de travail et une centaine de témoignages, a estimé que trois cents à cinq cents femmes avaient probablement été victimes de ces pratiques.

La décision a alors été prise d'aller devant les tribunaux pour obtenir la réintégration des employées parties sous la pression, ainsi que des dommages et intérêts. *Selon un responsable de* l'EEOC, jusqu'à cinq cents employées ou ex-employées pourraient prétendre à la somme maximale fixée par la législation fédérale, soit 300 000 dollars (1,5 million de francs), pour les dommages et intérêts dans ce type *d'atteinte aux droits civiques. Total* pour Mitsubishi, dans le pire des cas : 150 millions de dollars. La plus grosse somme à laquelle a été condamnée à verser une entreprise poursuivie par l'EEOC dans ce type d'affaire a été, l'été dernier, 1,2 million de dollars pour quinze employées d'un laboratoire de cosmétiques de l'Etat de New York. La direction de Mitsubishi-USA crie à la manœuvre politique, en pleine année électorale. L'EEOC, laisse-t-elle entendre, chercherait à redorer son blason au moment où sa mission est de plus en plus contestée par la droite républicaine au Congrès, aux yeux de laquelle féminisme, égalitarisme forcené et règne du « politiquement correct » sont aussi nuisibles que l'intervention d'organismes d'Etat dans les mœurs et les affaires sociales.

L'affrontement télévisé, en 1991, entre une jeune universitaire, Anita Hill, et le juge Clarence Thomas, candidat à la Cour suprême, qu'elle accusait de l'avoir harcelée, avait fasciné l'Amérique et suscité une vague de poursuites pour harcèlement sexuel ; en 1993, la Cour suprême des Etats-Unis a facilité les poursuites pour harcèlement sexuel. Mais, depuis, un retour de bâton a commencé à se faire sentir : les accusés se défendent beaucoup plus vigoureusement, des hommes *se mettent à accuser des* femmes et, surtout, les organismes officiels comme les agences de l'EEOC, confrontés aux restrictions budgétaires, ont beaucoup de mal à prouver leur efficacité.

Cependant, le nombre de plaintes ne diminue pas. Un rapport *récent révélait, par exemple,* que, en dépit des multiples séances de « sensibilisation » imposées à la main-d'œuvre, le harcèlement sexuel demeurait un problème notoire dans la fonction publique américaine.

***Sylvie Kauffmann***



# Crise diplomatique entre l'Iran et la Turquie

**ANKARA.** Une dispute diplomatique entre l'Iran et la Turquie menace d'envenimer les relations entre les deux voisins. Ankara a annoncé, mercredi 10 avril, que quatre diplomates turcs en poste à Téhéran, accusés d'espionnage, seraient rappelés pour « *des raisons de sécurité* », mais a rejeté les accusations iraniennes. Celles-ci font suite à la demande des autorités turques à l'Iran de rappeler discrètement de Turquie quatre de ses diplomates. La police d'Istanbul avait annoncé en mars qu'Irfan Cagirici, un islamiste turc arrêté pour sa participation à des meurtres d'intellectuels laïcs et à l'enlèvement de dissidents iraniens en Turquie, avait bénéficié d'une complicité iranienne. Cette crise intervient après la signature d'un accord militaire entre la Turquie et Israël, jugé « *inacceptable* » par les Iraniens. – *(Corresp.)*

# Un attentat manqué contre un chef tchétchène fait dix morts

**TCHÉTCHÉNIE.** Dix personnes ont été tuées, mardi 9 avril à Tsotsin-Iourt (est de la Tchétchénie), lors d'un attentat visant le chef d'état-major indépendantiste Aslan Maskhadov, qui, absent, n'a pas été touché. L'attentat a eu lieu pendant une cérémonie religieuse rituelle au cimetière de Tsotsin-Iourt à laquelle devait participer Aslan Maskhadov, l'un des chefs militaires indépendantistes tchétchènes les plus respectés, y compris par de nombreux responsables russes. Un engin explosif puissant, placé sous le podium où devait monter M. Maskhadov pour s'adresser à la foule, a explosé, faisant dix morts.
Alors que les bombardements des localités du sud de la Tchétchénie se poursuivent, le président russe Boris Eltsine a communiqué mercredi à la commission gouvernementale chargée du conflit avec la Tchétchénie les noms des médiateurs choisis par lui pour négocier avec Djokhar Doudaev mais ne les a pas révélés à la presse. – *(AFP.)*

**PROCHE-ORIENT**

■ **JORDANIE : le royaume a accepté que 34 avions américains** soient basés sur son territoire pour surveiller la zone d'exclusion aérienne décrétée dans le sud de l'Irak depuis la guerre du Golfe. – *(AFP.)*

■ **PALESTINE : le président par intérim du Conseil national palestinien (CNP),** Salim Zaanoun, a annoncé, mercredi 10 avril, que le CNP se réunira le 22 avril pour discuter, conformément aux accords de paix signés avec Israël, de l'abrogation des articles de la Charte palestinienne prônant la destruction de l'Etat juif. – *(AFP.)*

**MAGHREB**

■ **ALGÉRIE : le dernier numéro de l'hebdomadaire en langue arabe** *El Houria* a été saisi à l'imprimerie, dans la nuit de dimanche 7 à lundi 8 avril, a annoncé la direction du journal. *L'édition incriminée* contenait notamment une rétrospective historique « *sur les assassinats politiques* ». *El Houria* appartient au groupe de presse Actuelle, qui édite également *La Nation*, à la ligne éditoriale très critique vis-à-vis du pouvoir et qui a été saisi à trois reprises cette année. – *(AFP.)*

■ **TUNISIE : le premier représentant d'Israël en Tunisie,** M. Shalom Cohen, a été reçu officiellement, mercredi 10 avril, à Tunis, marquant l'ouverture du bureau « *des intérêts* » israélien, dans la capitale tunisienne. La Tunisie et Israël étaient convenu, en octobre 1994, de l'ouverture respectives de « *sections d'intérêts* » dans les ambassades belges à Tunis et Tel-Aviv. – *(AFP.)*

**AMÉRIQUES**

■ **ÉTATS-UNIS : l'archevêque de Chicago,** Mgr Joseph Bernardin, a vivement regretté, mercredi 10 avril, la « *décision incompréhensible* » du président Clinton qui avait mis son veto quelques heures plus tôt à un texte de loi visant à interdire certains avortements tardifs. – *(AFP.)*

■ **Un condamné, Doyle Williams (48 ans),** qui attendait depuis quatorze ans dans le couloir de la mort a été exécuté, mercredi 10 avril, dans le Missouri. Treize condamnés ont été exécutés cette année aux Etats-Unis et cinquante-six, en 1995, selon la Coalition nationale pour l'abolition de la peine de mort. – *(AFP.)*

■ **COLOMBIE : la Chambre des députés a rejeté,** mercredi 10 avril, les accusations portées contre douze des quinze membres de la commission d'enquête parlementaire sur le financement de la campagne électorale du président Ernesto Samper. Celle-ci pourra reprendre ses travaux dès la semaine prochaine. – *(AFP.)*

**AFRIQUE**

■ **BURKINA FASO : l'épidémie de méningite qui frappe l'Afrique de l'Ouest** depuis le début de l'année a fait plus de 2 500 morts au Burkina Faso, où près de 26 000 cas ont été enregistrés, selon le dernier bilan de la direction nationale de la médecine préventive établi, mercredi 10 avril. Le Burkina Faso est également confronté à une épidémie de rougeole. Selon des chiffres officiels publiés mercredi, plusieurs foyers ont été détectés dans l'ouest, où sur 11 000 malades recensés, 180 sont décédés. – *(AFP.)*

■ **SOUDAN : les Etats-Unis ont décidé, mercredi 10 avril, d'expulser** un diplomate soudanais en raison de son « *implication dans des activités terroristes* ». A Khartoum, la dictature islamo-militaire a annoncé un accord avec deux factions minoritaires sudistes, le Mouvement pour l'indépendance du Soudan du Sud (MISS) et le Mouvement de libération du peuple soudanais (MLPS). – *(AFP.)*

**EUROPE**

■ **LITUANIE : les prochaines élections législatives se dérouleront le 20 octobre** d'après un décret signé, mardi 9 avril, par le président Algirdas Brazauskas. Lors des dernières élections locales en 1995, le Parti démocrate du travail (ex-communiste) au pouvoir n'avait recueilli que 19,9 %, loin derrière les partis de l'opposition conservatrice et nationaliste. – *(AFP.)*

■ **ALBANIE : les élections législatives auront lieu le 26 mai** a annoncé, mercredi 10 avril, le président Sali Berisha. Aux termes de la nouvelle loi électorale, les personnes ayant occupé des postes importants sous le régime communiste n'ont pas le droit de poser leur candidature. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : la dissidente soviétique, Valeria Novodvorskaïa, a été inculpée,** mercredi 10 avril, par le parquet de Moscou pour « *incitation à la haine nationale* » pour ses déclarations contre la guerre en Tchétchénie. Cette militante des droits de l'homme, qui a passé plusieurs années en hôpital psychiatrique pour ses critiques du régime communiste, risque entre trois et cinq ans de prison. – *(Corresp.)*

■ **MOLDAVIE : limogé par le président Mircea Snegur, le ministre de la défense,** Pavel Creanga, a retrouvé ses fonctions, mercredi 10 avril, mais avec des pouvoirs réduits. La Cour constitutionnelle avait jugé inconstitutionnel le décret du président Snegur démettant de ses fonctions M. Creanga. – *(AFP.)*

***ÉCONOMIE***

■ **ALLEMAGNE : le taux de chômage** a légèrement diminué, à 10,8 % de la population active en mars après 11,1 % en février, selon des chiffres en données brutes, publiés mercredi 10 avril par l'Office fédéral du travail de Nuremberg. Le nombre de chômeurs s'est établi à 4,14 millions de personnes contre 4,27 millions en février, un niveau pourtant inégalé pour ce mois de l'année depuis la seconde guerre mondiale. – *(AFP.)*

**Crise diplomatique entre l'Iran et la Turquie**

**Un attentat manqué contre un ch... tchétchène fait dix morts**



**OUTRE-MER** *Alain Juppé a commencé, jeudi 11 avril, une visite* de cinq jours dans les « départements français d'Amérique », Guyane, Martinique et Guadeloupe. Le premier ministre entendait insister *sur la nécessaire coopération* entre les trois départements et les inviter à commercer davantage avec leur environnement caraïbe. ● CHEF DE LA MAJORITÉ, en sa qualité de *premier ministre, et président du* RPR, M. Juppé devait aussi s'intéresser à la situation politique de ces départements, où la gauche est en position dominante, dans la perspective des élections législatives de 1998. ● LA JUSTICE s'est intéressée de près aux passations de marchés et à la gestion des collectivités publiques des trois départements caraïbes. *Plusieurs élus ont été* condamnés, ou sont en examen, notamment pour des affaires de corruption.

# M. Juppé invite les « départements français d'Amérique » à s'entraider

## Le premier ministre ne prévoit aucune « annonce fracassante » au cours de son déplacement aux Antilles et en Guyane, *où il va entretenir la flamme des vieilles affinités entre le parti gaulliste et l'outre-mer*

**MOINS D'UN MOIS** après la visite du président de la République à la Réunion, le premier ministre, Alain Juppé, était attendu, jeudi 11 avril, en Guyane, pour un déplacement qui, d'une durée totale de cinq jours, le conduira ensuite à la Martinique et en Guadeloupe. Afin de mieux marquer la présence française dans le monde, les trois départements des Antilles-Guyane ont été rebaptisés, pour l'occasion, « départements français d'Amérique ». Cette dénomination, qui se veut ambitieuse, ne peut faire oublier l'acuité des problèmes sociaux qui se posent outre-mer, notamment dans les domaines de l'emploi et de l'habitat.

En raison d'une croissance démographique encore sensiblement supérieure à celle de la métropole, le chômage, dont le taux moyen est de 30 %, affecte particulièrement les jeunes générations. Les besoins en logement, dans l'ensemble des quatre départements d'outre-mer, sont évalués à 27 500 par an. Or, selon les derniers chiffres connus, ceux de 1994, le rythme annuel s'établit à 11 000 constructions neuves et 3 400 réhabilitations.

Depuis l'élection présidentielle, deux réformes ont été mises en œuvre. La première répond à l'engagement de Jacques Chirac de parachever *« l'égalité sociale »* au plus tard le 1er janvier 1996 : depuis cette date, en effet, le montant du smic d'outre-mer est aligné sur celui de la métropole. La seconde, plus technique, a consisté à rapatrier les crédits de la « ligne budgétaire unique » consacrés au logement sous la responsabilité directe du ministre délégué à l'outre-mer. Le 19 mars, à la Réunion, M. Chirac avait même invité le gouvernement à revenir sur le gel d'un quart de ces crédits, proposé par l'administration de Bercy.

Le chef du gouvernement n'arrive donc pas les mains vides. Lors de cette première visite de « terrain » outre-mer, M. Juppé ira, au pas de course, à la rencontre des communautés amérindiennes d'Amazonie comme des habitants des quartiers déshérités de Cayenne ou de Pointe-à-Pitre, des planteurs de banane de Martinique comme des chefs d'entreprises ou des étudiants guadeloupéens.

Son entourage a prévenu qu'il *ne faut s'attendre à aucune « annonce fracassante »*. M. Juppé veut convaincre ses interlocuteurs guyanais et antillais que l'objectif, pour les prochaines années, est de gommer dans les DOM tout ce qui peut encore rappeler *« une France décalée »*.

**« MARCHÉ UNIQUE »**

Tout en continuant de bénéficier des aides de la métropole et de l'Union européenne, les DOM doivent renforcer leurs relations avec leur environnement régional immédiat et, d'abord, entre eux. Ce qui ne va pas, précisément, sans poser de problème. En raison de son plus faible niveau de développement, la Guyane est réticente à *s'ouvrir à ses partenaires antillais*. La réunion, le 3 avril, à Fort-de-France (Martinique), de la conférence permanente des exécutifs départementaux et régionaux des trois départements a confirmé que *« si le principe du marché unique antillo-guyanais doit être retenu comme objectif, il s'avère aujourd'hui non compatible avec la situation économique particulière de la Guyane »*.

Beaucoup plus riche, en revanche, que ses voisins du Surinam (anciennement hollandais) et du Brésil, avec lesquels il partage plus de 1 100 kilomètres de frontières communes, ce département français d'Amérique constitue un véritable eldorado pour des dizaines de milliers de travailleurs clandestins. En 1995, la seule Guyane a procédé à 11 901 reconduites à la frontière, chiffre supérieur à celui de l'ensemble de la métropole (10 058).

Aux Antilles, le premier ministre sera confronté à un autre aspect de la concurrence internationale, qui menace les filières traditionnelles de la banane, du sucre et du rhum. Depuis la fin de 1995, les milieux agricoles et les élus de Guadeloupe s'inquiètent de la restructuration de la filière de la canne à sucre, qui s'accompagne de la fermeture d'une centrale sucrière dans la Basse-Terre, à l'ouest, au profit d'un seul site, Gardel, dans la partie orientale de l'archipel. De leur côté, les producteurs de banane, particulièrement en Martinique, redoutent de perdre une partie de leurs débouchés sur le marché européen.

Cette filière, qui représente environ 35 000 emplois directs et indirects aux Antilles et 50 % des exportations des deux départements, bénéficie, grâce à la France, d'accords préférentiels.

**SURSALAIRES**

Mais elle doit désormais faire face à une concurrence accrue de la « banane dollar », produite par les multinationales américaines dans les pays d'Amérique latine et qui a la faveur, en raison de son moindre coût, des consommateurs de nombreux pays européens.

Le premier ministre s'attend aussi à être interpellé sur un dossier sensible, celui de la surrémunération des fonctionnaires et personnels assimilés d'outre-mer. A la différence de la Réunion, les élus des Antilles-Guyane ne demandent pas la remise en question de ces avantages salariaux qui, par contrecoup, pénalisent l'emploi. Le gouvernement, très prudent – *« On ne peut plus faire l'économie d'une réflexion sur cette question »*, se borne à indiquer M. Juppé dans un entretien publié vendredi par *France-Antilles* – a décidé de confier une mission d'étude à un haut fonctionnaire, Bernard Pêcheur, longtemps conseiller de Laurent Fabius et ancien directeur général de l'administration et de la fonction publique.

*Jean-Louis Saux*
*avec Eddy Nedeljkovic en Guadeloupe*
*et René Lockhart en Guyane*

## Le président du RPR à la reconquête de trois départements

**L'OUTRE-MER** est volontiers légitimiste, parfois à retardement. Elle était gaulliste, bien sûr, puis fut pompidolienne et giscardienne jusqu'aux lendemains de l'élection présidentielle de 1981, quand la métropole préféra donner ses faveurs au candidat de gauche. Les départements d'outre-mer ne devinrent vraiment mitterrandistes qu'en 1988 et, à l'exception de la Guyane, ils ont donné encore l'avantage, en 1995, au candidat socialiste, Lionel Jospin.

Comment ne pas penser qu'Alain Juppé, premier ministre, mais aussi président du principal parti de la majorité, le RPR, ne songe pas, *dans sa tournée dans les Antilles-Guyane*, à emprunter les bottes de celui – Jacques Chirac – que de nombreux nostalgiques continuent, là-bas, d'appeler « le Grand » ? Il n'y avait nulle urgence, en effet, pour un tel déplacement, si ce n'est, peut-être, de rappeler qu'après le président de la République n'existe qu'un seul chef de la majorité, le premier ministre et chef du RPR, qui tient toutes les clefs.

A la différence de la Réunion, où avait existé, en 1995, un vrai clivage entre chiraquiens et balladuriens, la droite antillaise et guyanaise ne peut guère se permettre de tels états d'âme. Ses cinq représentants à l'Assemblée nationale (1 en Guyane, 1 en Guadeloupe, 3 en Martinique) sont tous RPR. Il n'y a guère de place, ici, pour les composantes de l'UDF, car tous demeurent en concurrence avec une gauche, très éclatée, certes, malade des affaires, bien sûr, mais encore très présente.

Sur les six pouvoirs exécutifs des « départements français d'Amérique » (les trois conseils *régionaux et les trois conseils généraux), un* seul revient aujourd'hui à un élu de droite, Lucette Michaux-Chevry, sénateur (RPR), présidente du conseil régional de Guadeloupe et ancien ministre délégué à l'action humanitaire du gouvernement d'Edouard Balladur.

Le programme de travail du premier ministre est, de ce point de vue, amusant. En Guyane, M. Juppé doit réserver l'essentiel de son temps à la circonscription – la plus vaste de France – et à la commune du député et maire (RPR) de Saint-Laurent-du-Maroni, Léon Bertrand, président de l'intergroupe des parlementaires d'outre-mer, lequel réclame la création d'un second département. En Martinique, après une *« visite à M. Aimé Césaire »* – maire de Fort-de-France, mais aussi poète, dramaturge, président-fondateur du Parti progressiste martiniquais et, plus encore, nègre revendiqué et mauvaise conscience des colons de tous bords et de tous siècles –, M. Juppé se rendra au Morne-Rouge, la commune du député Pierre Petit (RPR). *Il sera, enfin, l'hôte privilégié de* Mme Michaux-Chevry en Guadeloupe.

A l'occasion de ce voyage, qui se veut peu « institutionnel », on ne saurait mieux dire à quel point la tâche de chef de parti peut, à l'occasion, prendre le pas sur la fonction de premier ministre.

*J.-L. S.*

## Les DOM reçoivent 1 % des fonds structurels européens

**SON NOM**, l'octroi de mer, rappelle l'époque des îles-comptoirs. De fait, cette taxe a quelque chose d'archaïque au regard de l'Union européenne et de son marché unique. Elle concerne la totalité des biens pénétrant dans les départements d'outre-mer (DOM) et... une faible partie des productions locales. Elle peut frapper très lourdement : 40 %, voire plus, de la valeur du produit. Elle sert à la fois de rempart protectionniste d'une économie très fragile et de manne pour les collectivités locales, auxquelles elle apporte environ 3 milliards de francs par an.

En 1992, il avait été décidé de ne plus tolérer cet octroi de mer qu'une vingtaine d'années encore, avec une première révision en 2002. La Commission fait rarement acte d'autorité sans contrepartie. Aussi a-t-il été accordé à ces régions lointaines, mais néanmoins européennes, un programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité : Poseidom. Les autres membres du club des « ultrapériphériques » ont eu droit au même traitement, avec Poseican pour les Canaries, Poseima pour Madère et les Açores.

Il s'agit, selon Jean-Jacques Guth, de la direction générale des politiques régionales à Bruxelles, d'*« une véritable déclaration d'intention de la part des institutions européennes »* envers ces zones fragiles : l'Europe s'engage à favoriser leur développement dans tous les domaines moyennant des subventions et des exonérations diverses, afin qu'un jour elles puissent faire front au sein du marché unique. 11,5 milliards de francs doivent leur être consacrés entre 1994 et 1999, soit plus de 1 % de la totalité des subsides destinés aux régions des quinze Etats-membres, les fameux fonds structurels.

*La France espère obtenir l'inscription des particularités des DOM dans le prochain traité européen*, car la distance et l'octroi de mer lui-même n'empêchent pas qu'un produit importé du Vieux Continent coûte encore moins cher que son équivalent fabriqué sur place pour un tout petit marché. Consciente de ces faiblesses, la Commission a donc donné à cette taxe un habillage la rendant un peu plus conforme à l'esprit et à la discipline communautaires.

Les collectivités locales ont été priées de ne plus décider seules, sans l'avis de fonctionnaires de Bruxelles, des taux qu'elles appliquent, actuellement très disparates. Les DOM de l'océan Atlantique sont justement en train d'harmoniser leurs pratiques en la matière. En outre, il leur a été demandé d'imposer de la même façon leurs propres produits, avec une longue liste d'exonérations.

*Martine Valo*

## De nombreux élus impliqués dans des « affaires »

**CAS ISOLÉS** ou reflet d'un clientélisme exacerbé par un contexte économique déprimé, les Antilles et la Guyane n'ont pas été épargnées par les « affaires ».

A la Guadeloupe, deux proches de Lucette Michaux-Chevry, présidente (RPR) du conseil régional et ancien ministre délégué à l'action humanitaire, ont eu maille à partir avec la justice pour leur gestion des affaires municipales. José Moustache, premier vice-président (RPR) du conseil régional, a été mis en examen, en juin 1994, pour ingérence, abus de biens sociaux et abus de confiance dans la gestion d'Anse-Bertrand, la commune dont il est maire.

Cinq mois plus tard, Edouard Chammougon, maire de Baie-Mahault et ancien député (République et Liberté, proche du RPR), était déchu de ses mandats et de ses droits civiques après une condamnation pour corruption. Quelques jours après, convaincu d'avoir détourné 500 000 francs de subventions municipales, il se voyait infliger deux mois de prison ferme par un autre tribunal. M. Chammougon, remplacé à la mairie et au conseil général par son épouse, avait été en affaires avec Michel Pacary, un intermédiaire spécialisé dans le financement des collectivités locales.

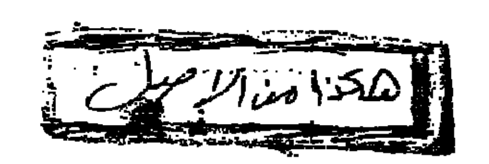
**« CLIENTS » DE M. PACARY**

M. Pacary, incarcéré à Paris et dont les activités font l'objet d'une instruction confiée au juge Edith Boizette, a travaillé pour plusieurs municipalités RPR en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane. Parmi ces dernières : Gourbeyre, dont le maire est Lucette Michaux-Chevry ; les Abymes, Gosier, Fort-de-France, etc. C'est dans ce même dossier que l'ancien député et président du conseil général de Guyane, Elie Castor, maire (divers gauche) de Sinamary, a été mis en examen, le 29 février, pour détournements de fonds publics, faux et usage de faux.

C'est également en Guyane que Gérard Holder, maire et conseiller général (PS) de Cayenne, avait été mis en examen, en 1994, pour délit d'ingérence et complicité d'escroquerie. Tout comme le maire (PS) de Maripasoula et trois conseillers généraux, la même année, pour détournements de fonds publics.

A la Martinique, le président (PCM) du conseil régional, Emile Capgras, et son directeur de cabinet, Karl Paolo, ont été mis en examen, en janvier 1995, dans une affaire de marchés publics. Trois mois plus tard, un autre responsable du Parti communiste martiniquais, Pierre Samot, maire du Lamentin, la deuxième ville de l'île, était mis en examen et placé sous mandat de dépôt pour trafic d'influence et corruption. Il était accusé, lui aussi, d'avoir violé le code des marchés.

*Roland-Pierre Paringaux*





# Charles Millon prévoit de créer un corps de cent mille réservistes

## Des conventions, passées entre certaines grandes entreprises et les armées, vont donner la possibilité à des cadres d'effectuer des périodes sans préjudice pour leur carrière

*LE MINISTRE de la défense*, Charles Millon, et les dirigeants d'une dizaine de grandes entreprises ont signé, mercredi 10 avril, une convention qui permet à tout salarié, cadre de réserve dans les armées ou la gendarmerie, d'effectuer des périodes dans la limite de trente jours par an sans préjudice pour leur carrière civile.

Cette convention fait partie d'un plan Réserves 2015, qui prévoit de pouvoir recruter des officiers, des sous-officiers mais aussi des hommes du rang de réserve – volontaires – à partir d'anciens cadres d'active ou d'anciens conscrits. « *C'est*, a notamment expliqué M. Millon, *une première réserve de cent mille hommes, dont cinquante mille dans la gendarmerie, sélectionnés pour leur compétence et leur disponibilité de façon à leur permettre d'être rapidement opérationnels et d'être complémentaires de l'armée professionnelle* », qui reste l'objectif du gouvernement.

Parmi les tâches attribuées à ces réservistes, deux ont été plus spécialement définies par les inspecteurs des réserves. L'une concerne l'encadrement éventuel de jeunes recrues, qui effectueraient l'un des types de service national (solidarité, coopération internationale et action humanitaire) à l'étude. L'autre vise les actions civilo-militaires qui seraient menées par des détenteurs de qualifications professionnelles rares et disponibles – sur un court préavis – sans une instruction militaire préalable. Pour sa part, M. Millon a ouvert une troisième option avec la possibilité d'encadrer des unités destinées à lutter, le cas échéant, contre l'apparition de « *menaces nouvelles et souvent violentes* » affectant la sécurité générale du pays. Le ministre a cité le terrorisme, la drogue et les trafics de toute nature.

C'est pourquoi il est étudié un projet de « *statut social du réserviste* » qui permette d'assurer la garantie de l'emploi et les protections sociales nécessaires au cadre volontaire pour accomplir ses obligations. Ces dispositions statutaires seront incluses dans le projet de loi de programmation militaire 1997-2002, qui sera soumis à l'approbation du Parlement avant l'été.

### Un projet de « statut social du réserviste » est à l'étude, qui permettrait d'assurer la garantie de l'emploi et les protections sociales nécessaires au cadre volontaire pour accomplir ses obligations

En attendant, des conventions contractuelles instaurent un partenariat entre les armées et les entreprises. Ce sont ces protocoles que M. Millon a signés avec une dizaine de chefs d'entreprise, dont Aerospatiale, Elf Aquitaine, Rank Xerox, la *Financière générale de restauration*, la RATP, l'administration de l'équipement, et jusqu'à des représentants de PME et PMI.

L'objet de ces conventions est de définir l'engagement dans la réserve des personnels de la société et les garanties qu'elle leur apporte pendant leurs périodes, dans la limite de trente jours annuels. D'une manière générale, les armées s'engagent, « *sauf circonstances exceptionnelles* », à tenir compte des contraintes de fonctionnement de l'entreprise. En contrepartie, l'entreprise s'engage à faciliter la mise à la disposition des armées de réservistes convoqués par elles. Cela signifie, en particulier, que la société maintient aux personnels concernés l'intégralité de leur rémunération et des avantages qui y sont liés, « *les périodes de réserve étant considérées comme temps de travail effectif pour le calcul de tous les avantages liés à l'ancienneté et à la présence* ». En échange, le réserviste reversera à son entreprise le montant de la solde qui lui est allouée pendant sa période sous l'uniforme.

Le plan Réserves 2015 aboutit à dégraisser notablement les effectifs des réserves, qui se sont élevés à quelque cinq cent mille hommes durant les années précédentes, et à les sélectionner plus sévèrement que par le passé. Cependant, l'Union nationale des officiers de réserve (UNOR), qui fédère deux cent cinquante associations, a déclaré, lors d'un colloque fin mars à Paris, qu'il est « *de l'intérêt de la nation de compléter au moins à parité les effectifs de métier par ceux des réserves* ».

**Jacques Isnard**




# Antoine Waechter permet à l'UDF de conserver la présidence de l'Alsace

## Adrien Zeller (FD) a été élu au troisième tour de scrutin

**Trois tours de scrutin auront été nécessaires aux quarante-sept conseillers *régionaux pour élire*, mercredi 10 avril, à Strasbourg, le nouveau président de la région Alsace. Adrien Zeller (UDF-FD), ancien ministre, député et maire de Saverne (Bas-Rhin), s'installe dans le fauteuil de Marcel Rudloff (UDF-FD), décédé le 23 mars.**

**STRASBOURG**
*de notre envoyée spéciale*

Dans l'hémicycle de l'hôtel du département, prêté pour l'occasion, la séance débute par un hommage à Marcel Rudloff et par quelques phrases en alsacien. Cinq candidats se présentent à l'élection, un pour chacun des groupes représentés au conseil régional.

Le RPR et l'UDF se présentent en ordre dispersé. Le premier à se faire connaître est Hubert Haenel (RPR), qui argue de sa connaissance de la région. « *Ayant eu le privilège, pendant quatre ans, d'être le principal associé du président Rudloff, je suis en situation de poursuivre et d'amplifier, sans délai, l'action entreprise ensemble* », annonce-t-il avant d'évoquer « *cinq chantiers* » : jeunes et emploi, territorialisation de l'action régionale, préservation et valorisation de l'environnement, régionalisation des transports ferroviaires régionaux, de la culture et de l'identité régionale.

La prestation d'Adrien Zeller (UDF-FD) est encore plus brève. « *Consolider une institution* » et « *renouveler et renforcer notre action* » sont les « *fondements* » de sa candidature. Il se donne pour objectifs « *la finalisation du ou des TGV, la réforme des transports, le développement local, l'urbanisme, l'insertion des jeunes* ».

Pour le Front national (huit *élus*), c'est Yvan Blot, membre du bureau politique, qui évoque l'immigration, la fiscalité, la culture, l'aménagement du territoire. Au nom du Parti socialiste (six élus), Jean-Pierre Baeumler, maire de Thann (Haut-Rhin), estime que, « *à une région papillon butinant sans méthode, il faut substituer une région aiguillon et coordonnatrice* ».

Le dernier à s'exprimer est Jean-Pierre Frick (Verts), qui avance les chevaux de bataille des écologistes : le TGV-Est et le canal de grand gabarit Rhin-Rhône, qualifié de « *non-sens* ». Au cours de ce débat, un des orateurs interpelle les futurs candidats sur un point sensible : le Front national conservera-t-il des vice-présidences ?

### M. Waechter dévoile alors le contenu de son accord avec M. Zeller : un texte en treize points, contresigné par le nouveau président

Les résultats du premier tour créent une réelle surprise : MM. Haenel et Zeller se retrouvent à égalité avec quatorze voix chacun. Après une suspension de séance, trois candidats seulement restent en lice pour le deuxième tour : MM. Haenel, Zeller et Baeumler. Le Front national se retire en stigmatisant « *le débat fratricide et la querelle RPR-UDF qui dure depuis vingt-trois ans* ». Les socialistes, soucieux eux aussi de ne pas être mêlés aux tractations, maintiennent leur candidat. A l'inverse, Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant (MEI), qui tient l'occasion d'un retour sur la scène politique, déclare : « *Nous entendons peser de tout notre poids sur les vingt-quatre mois qui suivent.* » La conséquence est claire : au second tour, M. Zeller arrive avec trois voix d'avance sur M. Haenel.

Il faudra une heure de suspension de séance et de discussions de couloirs avant que les conseillers entrent à nouveau en séance. A l'intérieur du RPR, la discussion est manifestement âpre pour faire accepter la retrait de M. Haenel. « *L'arithmétique de Paris n'est pas toujours la même que celle de l'Alsace* », ironise un conseiller UDF, à propos du prétendu accord national entre le RPR et l'UDF, qui garantissait à l'UDF et, particulièrement, à Force démocrate de conserver la présidence de cette région.




C'est tout de même ce qui se passera. M. Haenel annonce qu'il retire sa candidature et qu'il ne briguera aucun poste dans l'exécutif (il recueillera tout de même les voix de deux de ses partisans, qui refusent de voter pour M. Zeller).

L'élection de la commission permanente, fixée à dix-sept membres, se fait à la proportionnelle des groupes, mais celle des vice-présidents entraîne l'élimination du Front national, dont les représentants auront seulement trois sièges de conseillers.

M. Waechter dévoile alors le contenu de son accord avec M. Zeller. Il montre un texte en treize points, contresigné par le nouveau président, qui s'engage à organiser un débat public au sein du conseil régional sur l'opportunité de réalisation d'un canal à grand gabarit Rhin-Rhône, suivi d'un vote avant fin juin 1996, et à défendre « *l'utilisation de la ligne existante améliorée en Alsace pour le TGV-Est* », c'est-à-dire à refuser la construction d'une nouvelle ligne.

Sur ces deux points, particulièrement sensibles en Alsace, M. Zeller risque d'avoir des difficultés à trouver sa majorité. La Sorelif, société de financement du canal Rhin-Rhône, est en effet présidée par un RPR, Jean-Claude Burckel. Par ailleurs, un éventuel renoncement de la région à la construction d'une ligne TGV ne « passera » pas facilement auprès des élus strasbourgeois.

En réalité, M. Zeller se retrouve dans une situation comparable à celle de Michel Giraud, président (RPR) de la région Ile-de-France, qui ne doit souvent sa majorité qu'à l'apport des voix écologistes. Les débats internes à ce mouvement rendent son soutien de plus en plus aléatoire. En outre, cette élection aura contribué à aggraver les dissensions à l'intérieur de la majorité RPR-UDF d'Alsace. Certains sont un peu amers de voir M. Zeller, qui s'est souvent opposé à Marcel Rudloff, lui succéder, alors que la fonction de M. Haenel, premier vice-président, lui conférait un statut de dauphin.

*Un accord, cependant était* rendu impossible par le fait que, comme les deux protagonistes l'avaient bien compris, le vainqueur du 10 avril serait le mieux placé pour les élections régionales de 1998.

**Françoise Chirot**

### *Les trois tours de scrutin*

Adrien Zeller, député (UDF-FD) du Bas-Rhin et maire de Saverne, a été élu président du conseil régional d'Alsace, mercredi 10 avril, face à Hubert Haenel, sénateur (RPR) du Haut-Rhin, maire de Lapoutroie, au terme de trois tours de scrutin entrecoupés de tractations. Le conseil compte 47 membres.

● **Premier tour** : M. Haenel (RPR), 14 voix ; M. Zeller (UDF-FD), 14 voix ; Yvan Blot (FN), 8 voix ; Jean-Pierre Baeumler (PS), 7 voix ; Jean-Pierre Frick (Verts), 4 voix (ce groupe compte huit élus).
● **Deuxième tour** : M. Zeller, 17 voix ; M. Haenel, 14 voix ; M. Baeumler, 6 voix. Il y a eu 10 bulletins blancs ou nuls.
● **Troisième tour** : M. Zeller, 26 voix ; M. Baeumler, 8 voix ; M. Haenel, 2 voix. Il y a eu 11 bulletins blancs ou nuls.
La commission permanente est composée de 5 RPR et apparentés, 4 UDF, 3 Verts, 3 FN et 2 PS. Les vice-présidents sont 5 RPR, 3 UDF, 2 PS et 3 Verts, dont Antoine Waechter.

…aechter permet à l'UDF
…r la présidence de l'Alsa…

UN GRAND CANAL RPR-UDF
POUR QUOI FAIRE

# Alain Madelin décline l'appel du Front national

**L'ANCIEN MINISTRE** de l'économie, Alain Madelin, membre dans sa jeunesse du mouvement Occident, rejette l'appel du délégué général du Front national, Bruno Mégret qui estime que la droite *« incarnée »* par le candidat malheureux à la présidence de l'UDF *« a naturellement vocation à s'entendre avec la droite nationale »* (*Le Monde* du 11 avril). Invité à réagir à ces propos, M. Madelin nous a fait savoir que les positions qu'il défend *« depuis toujours sur les droits de l'homme, le libéralisme et l'Europe sont des positions combattues par le FN »*.

*« Comme je n'entends pas changer de convictions, il n'y a guère matière à entente »*, a-t-il précisé, tout en dénonçant *« l'entente de fait qui se manifeste dimanche après dimanche dans les élections partielles entre le FN et le Parti socialiste pour faire battre les candidats de la majorité »*.

# La gauche regagne du terrain dans l'opinion

**SI ELLE EST LOIN** d'avoir retrouvé tout son crédit dans l'opinion, la gauche regagne peu à peu du terrain. Selon une enquête de la Sofres, réalisée du 26 au 28 mars, auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, pour un groupe de journaux de province, 51 % des personnes interrogées (et 55 % et 56 % parmi les jeunes et les ouvriers), se sentent encore *« éloignées »* de la gauche, comme en 1993, au lendemain de sa déroute électorale. Ceux qui s'en sentent *« proches »* sont aujourd'hui 43 %, contre 37 % en juin 1993. Cependant, la gauche redevient une force d'alternance : en mai 1995, ils étaient 22 % seulement à croire qu'elle l'emporterait aux législatives de 1998 ; ils sont aujourd'hui 40 %, contre 45 % d'avis contraire.

Trois personnalités incarnent la gauche aux yeux de l'ensemble des Français : Jacques Delors (45 %), Lionel Jospin (44 %) et Martine Aubry (31 %). Mais le premier secrétaire du PS se détache nettement, avec 64 %, parmi les seuls sympathisants de gauche.

## DÉPÊCHES

■ **CONJONCTURE : le moral des PME** ***est en hausse*** selon un sondage réalisé par l'IFOP pour le compte de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, qui fait apparaître que deux patrons sur trois pensent aujourd'hui que la situation va rester stable ou s'améliorer. Ce sondage, réalisé du 18 au 29 mars auprès d'un échantillon de 2 400 entreprises de moins de 500 salariés (dont la moitié en province), confirme que la reprise des investissements est à l'ordre du jour : 49 % des PME parisiennes interrogées prévoient d'investir dans les prochains mois, et 73 % annoncent un maintien des effectifs. Seuls 25 % des chefs d'entreprise disent toutefois enregistrer une progression de leur chiffre d'affaires, contre 34 % qui constatent sa dégradation.

■ **SALAIRES : les syndicats de fonctionnaires,** signataires de l'accord salarial 1994-95 (UNSA, CFDT, CFTC et CFE-CGC) ont demandé, mercredi 10 avril, au ministre de la fonction publique, Dominique Perben, d'ouvrir la négociation salariale promise par son prédécesseur, pour *« le début du printemps 1996 »*. M. Perben a répondu que la négociation aurait lieu, mais qu'il n'était pas en mesure d'en fixer la date. Il a laissé entendre qu'il n'aurait rien à proposer pour 1996, mais seulement pour 1997 et 1998.

■ **COMITÉ D'ENTREPRISE : le conseil des ministres du mercredi 10 avril** a adopté un projet de loi transposant, dans le droit français, une directive communautaire du 22 septembre 1994 qui concerne l'institution d'un comité d'entreprise européen dans les entreprises de dimension communautaire implantées en France (*Le Monde* du 10 avril). Cette disposition s'applique aux groupes employant au moins 1 000 salariés, installés dans au moins deux pays de l'Union européenne et ayant 150 salariés dans chacune de leurs implantations.

■ **ORDONNANCES : le Parti socialiste voit dans la suppression de l'élection** des administrateurs des caisses de sécurité sociale *« une atteinte à la démocratie sociale »*. A l'issue du bureau national du PS, Elisabeth Guigou, secrétaire nationale aux questions sociales, a critiqué, mercredi 10 avril, les trois projets d'ordonnances sur la protection sociale, dénonçant *« une réforme en trompe l'œil »*. M^me^ Guigou a regretté que l'engagement d'instaurer une assurance-maladie universelle n'ait pas été tenu, jugeant *« bien timides »* les mesures de maîtrise des dépenses de santé.

■ **MAJORITÉ : Jean-Antoine Giansily,** président du Centre national des indépendants et paysans, mouvement qui se situe *« résolument dans la majorité présidentielle »*, estime que le gouvernement Juppé *« n'est pas un gouvernement libéral »*. *« Le discours du candidat Jacques Chirac était un discours libéral. Le départ d'Alain Madelin du gouvernement a marqué la fin de l'expérience libérale »*, a-t-il déclaré mardi 9 avril sur Radio-Classique en ajoutant que le *« CNI veillera à ce que la petite flamme de la liberté d'entreprendre ne s'éteigne pas »*.

■ **ENVIRONNEMENT : une dizaine d'organisations et associations professionnelles agricoles** ou impliquées dans l'aménagement rural ont signé, mercredi 10 avril, une déclaration commune pour critiquer la mise en application en France de la directive européenne de mai 1992 et le projet « Natura 2000 ». Les signataires souhaitent que *« les préoccupations légitimes de protection de l'environnement n'aboutissent pas à mettre en péril des activités économiques essentielles, notamment l'élevage ou l'exploitation forestière »*, et ne transforment pas les zones rurales en *« sanctuaires »*. Le plan prévoit de créer en France et dans les autres pays de l'UE un réseau de sites fragiles d'un point de vue écologique au niveau européen. Selon un premier inventaire, soumis au Conseil national de la protection de la nature, 8 millions d'hectares seraient concernés en France, soit 15 % du territoire.

■ **PARLEMENT : Canal Assemblée nationale diffusera en alternance,** à compter du mardi 16 avril, les débats et les auditions publiques des commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat. Présentée comme un préalable au lancement de la future chaîne parlementaire et civique, cette expérience sera menée jusqu'au 30 juin. La diffusion aura lieu en direct du mardi au jeudi, en différé du vendredi au lundi. Cette chaîne, qui émet tous les jours de 9 heures à 19 heures sur le canal 21, est accessible par les téléspectateurs de Paris, de la petite couronne et de Saint-Germain-en-Laye abonnés au Visiopass.

# Le Conseil constitutionnel valide les prêts immobiliers

**LA LOI** portant diverses dispositions d'ordre économique et financier a été acceptée, dans son intégralité, mardi 9 avril, par le Conseil constitutionnel. Il en avait été saisi par les sénateurs socialistes, qui contestaient une disposition validant les prêts immobiliers consentis par certaines banques dans des conditions que la Cour de cassation avait estimé, en mars 1994, contraires à la loi de 1979 protégeant les consommateurs (*Le Monde* du 29 mars).

Les gardiens de la Constitution ont considéré que le législateur avait voulu *« éviter un développement des contentieux d'une ampleur telle qu'il aurait entraîné des risques considérables pour l'équilibre financier du système bancaire dans son ensemble et, partant, pour l'activité économique considérable »*. Ils en ont déduit qu'il y avait bien là un *« but d'intérêt général »*.

# Les parlementaires corses sont satisfaits de leur rencontre avec Jean-Louis Debré

## Le ministre de l'intérieur affirme que l'île ne deviendra pas une « zone off-shore »

**Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, rencontre cette semaine l'ensemble des acteurs politiques et socioprofessionnels de la Corse, dans le cadre de la mise au point d'un ensemble de mesures, notamment économiques et culturelles. A l'échéance d'une trêve de trois mois, annoncée en janvier, le FLNC-canal historique doit faire connaître ses intentions. Selon toute probabilité, il devrait prolonger cette trêve.**

**ALORS QUE** l'annonce par le FLNC-canal historique des conditions dans lesquelles il pourrait reconduire la trêve de trois mois, annoncée dans la nuit du 11 au 12 janvier, semble imminente, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, s'est entretenu, mercredi 10 avril, avec les parlementaires et présidents des assemblées corses, avant de recevoir les socioprofessionnels de l'île, puis les élus régionaux, y compris les nationalistes, vendredi 12. Cette série de rencontres s'inscrit dans le cadre du processus défini lors de la dernière réunion de ministres, sous la présidence d'Alain Juppé, le 27 mars, au cours de laquelle a été notamment arrêté le principe d'une zone franche pour l'île.

Jean Baggioni (RPR), président du conseil exécutif de Corse, a affirmé à la sortie du ministère de l'intérieur que les élus ont parlé *« de tout, rarement aussi longuement et avec sérénité des problèmes majeurs »*. Il s'est félicité de ce que *« le ministre et le gouvernement témoignent un intérêt particulier pour mettre en place la politique nécessaire pour apporter la paix »*. Le président du conseil général de Haute-Corse, Paul Natali (divers droite), a indiqué que la question de la zone franche avait été abordée : celle-ci devait *« comporter des mesures consistantes »*, il s'agirait d'une zone *« de dispositions fiscales, mais en aucun cas de droit particulier ou une zone off-shore »*.

### PAS DE NÉGOCIATIONS SECRÈTES

Pour sa part, le député (UDF-PR) et président du conseil général de Corse-du-Sud, José Rossi, a souligné la *« volonté d'approfondir en commun le principe de cette zone franche et de son contenu face au désastre économique dans lequel se trouve la Corse depuis des années »*

. M. Rossi a rappelé au passage ce qui fut, selon lui, une *« succession d'échecs depuis vingt ans de la part de tous les gouvernements »* précédents. Il voit *« aujourd'hui, pour la première fois, une volonté commune »* et décèle aussi la volonté de *« réinsérer la Corse, pleinement, dans la République »*. *« Le gouvernement*, a-t-il ajouté, *est manifestement réceptif. »*

Au sujet de *« négociations secrètes »* avec certains nationalistes, le président de l'Assemblée de Corse et député RPR de Corse-du-Sud, Jean-Paul de Rocca-Serra, a assuré que *« le dialogue, tout à fait légitime, n'est pas la négociation »* et qu'il se faisait *« avec les élus »*.

A ce propos, dans un entretien publié jeudi par *Le Nouvel Observateur*, le ministre de l'intérieur se défend d'avoir passé un accord avec les nationalistes corses les plus radicaux, comme d'avoir entrepris des négociations secrètes dans l'île. *« Il n'y a aucun accord*, affirme-t-il, *je dialogue avec l'ensemble des élus et des responsables socioprofessionnels de l'île. Je ne vois pas pourquoi je me cacherais, pourquoi je négocierais secrètement. Il n'est pas question pour moi de privilégier qui que ce soit. »*

Dans un entretien publié également par *Le Nouvel Observateur* la semaine dernière, François Santoni, secrétaire national pour la Corse-du-Sud de la Cuncolta naziunalista, vitrine légale du FLNC-canal historique, interrogé sur ses *« contacts secrets avec les émissaires de Matignon »*, répondait : *« Il y a des émissaires qui viennent nous voir de Paris. Des spécialistes qui viennent de différents services. Je peux vous dire qu'ils ne voient pas que nous. Ils rencontrent aussi le MPA* [Mouvement pour l'autodétermination, vitrine légale du FLNC-canal habituel et rival de la Cuncolta] (...). *Ces émissaires approchent aussi l'ANC* [Accolta naziunale corsa, autre mouvement nationaliste] (...) *en la personne de Pierre Poggioli* [fondateur de ce mouvement], *même si ce dernier le nie et se plaint du manque d'égards du gouvernement à son endroit. Tout le monde discute et chacun essaye de tirer la couverture à lui. »*

De son côté, Pierre Poggioli, qui devait réunir une conférence de presse, jeudi, à Paris avant d'être reçu vendredi par M. Debré avec les autres élus de l'Assemblée de Corse, a toujours affirmé avoir été approché par des émissaires du gouvernement mais avoir refusé des contacts secrets.

**ENSEIGNEMENT** Deux mois avant de rendre son rapport au premier ministre, Roger Fauroux, président de la commission de réflexion sur l'école, a soumis à ses membres un document d'étape qui a été discuté lors d'un séminaire, le 30 mars à Paris. Ce texte confidentiel d'une quinzaine de pages est accompagné de seize propositions visant à réformer de fond en comble l'éducation nationale. ● CRÉATION d'une filière professionnelle dès le collège, nouveaux liens entre école et entreprises, autonomie des établissements, premiers cycles universitaires réorganisés... Ces propositions font écho à *plusieurs* déclarations du président de la République sur l'école. ● LES TRAVAUX de la commission devraient s'attirer les critiques des syndicats enseignants et étudiants. Le président de l'UNEF-ID demande la dissolution de la commission Fauroux.

# M. Fauroux propose un vaste chamboulement du système éducatif

## Fin du collège unique, certificat d'études en fin de troisième, autonomie des universités, recrutement des personnels par les chefs d'établissement... Le président de la commission chargée de réfléchir sur l'école propose, dans un prérapport, de bouleverser l'édifice actuel

A DEUX MOIS ET DEMI de la remise de son rapport final, en juin, la commission Fauroux a entamé sa dernière ligne droite. Un rapport d'étape, rédigé par Roger Fauroux, a été soumis à discussion lors d'un séminaire de la commission qui s'est tenu à Paris, le 30 mars. Une bonne partie des analyses qu'il propose ont déjà été soutenues lors des auditions publiques. Mais ce rapport d'une quinzaine de pages, surprend par la nature – parfois provocatrice – des mesures qu'il préconise. Il s'accompagne d'un plan détaillé du futur rapport et de seize propositions qui, si elles étaient appliquées, bouleverseraient en profondeur l'ensemble du système éducatif (*lire ci-dessous*).

Choisis pour des raisons parfois simples, parfois subtiles, les membres de la commission étaient en tout cas réputés ne pas être des « experts » de l'éducation. Il s'agissait de porter un regard neuf sur l'institution de l'éducation nationale. Peut-être est-ce pour cette raison que, dans ce rapport d'étape, la commission juge nécessaire de dévider la liste des travaux et consultations sur lesquels elle s'est appuyée pour justifier ses points de vue : « *quinze réunions plénières, huit auditions publiques retransmises, trente déplacements en France et à l'étranger, plus de cent visites d'établissements, plusieurs centaines d'entretiens avec des experts ou des témoins* » lui ont donc été nécessaires.

### « OBLIGATION DE RÉSULTAT »

Peu soucieuse de faire le partage entre le souhaitable et le politiquement possible, la commission a couché sur le papier les propositions qui lui paraissaient les plus urgentes à mettre en place selon trois critères : « *l'obligation de résultat, le devoir d'équité et l'impératif de modernisation* ». Apparemment, sans tenir compte du fait que des remèdes très violents pourraient tuer le malade.

Roger Fauroux a donc pris la plume. Dans le texte préparatoire, on reconnaît aisément « *l'humaniste d'entreprise* » qu'il a un temps symbolisé dans le patronat français. Ces deux cultures, celle du normalien et celle du capitaine d'industrie, se répondent sans cesse non sans produire parfois des contradictions. L'ancien ministre de Michel Rocard, devenu proche de Jacques Chirac, tente de concilier plusieurs logiques pour tracer à coups de serpe les nouveaux contours de l'éducation nationale. C'est la « *culture qui est l'enjeu primordial* », assure M. Fauroux. Cela ne l'empêche pas de proposer des filières professionnelles courtes dès le collège pour des élèves en échec scolaire, mettant ainsi à bas le système du collège unique vieux de vingt ans. Voulant placer l'orientation au centre de la machine éducative, Roger Fauroux précise qu'elle doit s'entendre comme une « *attention bienveillante et lucide au caractère propre de chaque individu* ». Pourtant, il en néglige les nombreux mécanismes pervers pouvant conduire à une école à plusieurs vitesses.

Le constat général est pessimiste. A l'inverse des responsables du système éducatif, plutôt optimistes sur ses capacités d'amélioration, M. Fauroux pointe les échecs et l'exclusion, de l'école primaire jusqu'à l'université. En clair, la « fracture sociale » commence dès le plus jeune âge. Le président de la commission se garde bien de se laisser enfermer dans un modèle trop marqué. Ses prises de position empruntent tantôt à la droite – l'alternance comme remède universel –, tantôt à la gauche – l'enfant au centre de toutes les préoccupations –, tantôt au centre – place à la diversité des solutions adaptées au terrain pour les rythmes scolaires.

Sans doute est-ce l'ancien chef d'entreprise qui transparaît le plus dans cette réflexion sur l'école, une vision peu faite pour déplaire au chef de l'Etat. « *Aucun engagement financier n'est plus rentable que l'investissement éducatif* », assène M. Fauroux, qui analyse qu'aucune autre institution que l'éducation nationale n'a connu « *en si peu de temps une telle expansion de son marché* ». Ancien patron, Roger Fauroux ne ménage pas ses attaques contre l'administration de l'éducation nationale. Alors que le nombre des élèves s'est considérablement accru et que les formes modernes d'organisation privilégient « *la transversalité, l'évaluation, la circulation permanente de l'information* », l'organisation de l'éducation nationale est restée « *verticale, centralisée, rigide* ».

Les structures en sont « *structurellement conflictuelles et pour partie indéchiffrables* », conclut-il. D'où l'idée de faire gérer le mouvement des certifiés et des chefs d'établissement par les recteurs. Le moindre paradoxe de M. Fauroux n'est pas, après avoir dressé un bilan aussi sombre, d'assurer que « *l'éducation nationale souffre d'un discrédit injuste aux yeux de l'opinion, qui en fait souvent le bouc émissaire de ses propres erreurs ou le miroir de son angoisse face à son avenir incertain* ».

***Michel Delberghe et Béatrice Gurrey***

### *Sept mois de travail*

● **Composition.** La commission que préside Roger Fauroux a été officiellement installée par le premier ministre, Alain Juppé, le 11 septembre 1995. Chargée de « *conduire la consultation sur le système éducatif* », donc de préparer le terrain à un référendum sur l'école promis par Jacques Chirac lors de sa campagne présidentielle, elle compte vingt-deux membres, dont des universitaires, des chefs d'entreprise, un recteur, un inspecteur d'académie et un étudiant.

● **Thèmes.** Son rapport sur la réforme du système éducatif sera remis à la mi-juin. Trois thèmes de travail prioritaires lui avaient été fixés : les formations technologiques, les premiers cycles universitaires et les rythmes scolaires.

● **Auditions.** La commission a procédé à plusieurs dizaines d'entretiens. Huit auditions publiques ont été organisées, qui s'achèveront début mai. Conçues sous la forme d'émissions télévisées, elles sont diffusées sur La Cinquième. Réunie en séminaire, le samedi 30 mars, la commission a examiné le prérapport proposé par M. Fauroux.

# Université : des « aménagements » lourds de conséquences

« *LA COMMISSION Fauroux est un des acteurs du débat. Elle n'engage pas* a priori *les choix du gouvernement.* » Dans l'entretien de présentation des états généraux de l'enseignement supérieur (*Le Monde* du 22 mars), François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, s'était bien gardé d'accorder un statut particulier au rapport que cette instance doit remettre au milieu du mois de juin. Déjà, en décembre 1995, après le mouvement des étudiants, il s'était prestement démarqué de la proposition faite par les « sages » de créer des « *collèges universitaires* » pour les premiers cycles. Le contenu du rapport d'étape présenté par Roger Fauroux (*lire ci-contre*) devrait inciter le ministre à faire preuve d'une plus grande distance encore.

A en croire les rares échos qui transparaissent, le thème de l'Université est un des plus passionnément débattus au sein de la commission. C'est aussi un des plus « sensibles ». Le regard porté sur l'Université dans son ensemble, et les premiers cycles en particulier, ne fait guère preuve de complaisance. Le constat, plutôt sombre, rejoint la plupart des analyses faites dans de précédents documents, comme, par exemple, le rapport de Daniel Laurent. Auteur, au printemps 1995, d'un rapport iconoclaste qui provoqua de nombreuses manifestations, l'administrateur provisoire de l'université nouvelle de Marne-la-Vallée bénéficie d'ailleurs d'une oreille très attentive auprès de Roger Fauroux.

« *Il ne faut pas céder à la tentation de traiter par la sélection un problème qui se règle aujourd'hui par l'échec.* » En une phrase, ce dernier évacue ce « *casus belli* » en précisant que « *l'accès généralisé d'une classe d'âge aux études supérieures est à long terme un atout* ». Cela ne l'empêche pas de s'interroger sur la valeur du baccalauréat, « *un leurre par rapport à ses conditions d'obtention* ». « *C'est son caractère de passeport pour l'échec dans un cas sur trois*, note M. Fauroux, *qui justifie la mise en cause de l'universalité du titre.* »

Avec ses 40 % d'échecs supposés au DEUG (*lire page II*), le premier cycle universitaire est la cible privilégiée des critiques. Surtout si on le compare aux « *performances* » des formations sélectives, classes préparatoires, sections de techniciens supérieurs et IUT, qui « *bénéficient d'un préjugé d'excellence* ». Dotées d'un meilleur taux d'encadrement, elles coûtent aussi beaucoup plus cher. « *4 % des étudiants concentrent 30 % des moyens. Aucune réflexion ne sera possible si on ne part pas de ce chiffre* », a fort opportunément rappelé le philosophe Alain Renaut, auteur d'un ouvrage sur *Les Révolutions de l'Université* (éditions Calman-Lévy), lors de l'audition télévisée de la commission Fauroux qui sera diffusée, vendredi 12 avril, sur La Cinquième. Pour Francis Mer, PDG du groupe Usinor et membre de la commission, il est clair que l'enjeu n'est plus de se consacrer au recrutement de la future élite mais de « *mettre sur les rails les 96 % restants* ».

### UN ÉPOUVANTAIL

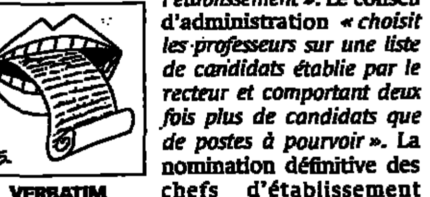
M. Fauroux propose une série d'« *aménagements* » lourds de conséquences, et d'abord de renforcer les procédures d'orientation tant au lycée, à partir de la seconde, qu'à l'université. Pour les premiers cycles, la commission suggère « *un modèle intermédiaire d'études générales entre l'hyperspécialisation des DEUG monodisciplinaires et une propédeutique aménagée* », essentiellement en lettres et sciences humaines. Ce système pourrait, comme en « prépa », faire largement appel à des agrégés assurant « *la mise à niveau d'étudiants* (...) *incapables d'aborder un enseignement de spécialité* ». A l'issue des deux ans, le DEUG validerait alors « *un socle commun de connaissances* », ouvrant sur des filières plus spécialisées ou fortement teintées de professionnalisation. Sans en porter le nom, cette formule, assez proche des collèges universitaires, reste un épouvantail pour un grand nombre d'universitaires et d'organisations syndicales farouchement opposés à toute tentative de « *secondarisation* » du système.

Pour Roger Fauroux, cette proposition s'accompagne inévitablement d'un renforcement de l'autonomie des établissements et de la modification des procédures d'élection des présidents. « *Les universités devraient pouvoir organiser leurs structures d'enseignement en toute liberté* », écrit-il. Liberté de traiter avec les collectivités locales et les entreprises, liberté de « *recruter leurs professeurs, mais aussi... de s'en séparer si leur enseignement et le contenu de leur recherche ne donne pas satisfaction* ». Dans l'état du prérapport, la formule n'est encore qu'une suggestion exprimée sur le mode interrogatif.

***M. D.***

# Les seize propositions du président de la commission

● **ACCORDER** aux établissements scolaires « *la faculté de modifier à leur gré 20 % des programmes et des horaires nationaux* ». La présidence des conseils d'administration est réservée « *à une personnalité extérieure à l'établissement* ». Le conseil d'administration « *choisit les professeurs sur une liste de candidats établie par le recteur et comportant deux fois plus de candidats que de postes à pourvoir* ». La nomination définitive des chefs d'établissement « *n'interviendra qu'au terme d'une période de formation d'un an comportant notamment un stage en entreprise* ».



VERBATIM

● Rythmes scolaires à l'école primaire. « *Les heures de la matinée et celles de la fin de l'après-midi* » sont consacrées « *aux disciplines intellectuelles, le reste du temps scolaire étant dévolu au sport et aux disciplines faisant appel à la sensibilité* ». Une « *consultation nationale déterminera la fréquence et la durée des vacances* ».

● Limiter à « *quatre le nombre de professeurs par classe dans les deux premières années du collège et réorganiser en conséquence les épreuves du Capes* ».

● « *Instituer plusieurs filières, dont une filière technologique, à partir de la troisième année du collège.* »

● « *Abonder à hauteur de 50 % par des subventions d'Etat les sommes que les collectivités territoriales consacrent à la formation périscolaire.* »

● Augmenter le nombre des conseillers d'orientation dans les lycées, « *sur la base d'un conseiller pour deux cents élèves* ».

● Instituer « *un certificat d'études* » à la fin de la troisième.

● Conférer aux universités « *un statut d'autonomie inspiré de celui des collectivités territoriales* ». Modifier « *le mode de nomination et les pouvoirs des présidents d'université, qui incluent l'évaluation des professeurs* ». Retrouver « *en cinq ans le niveau de crédits par étudiant atteint en 1980* ».

● Mettre en place dans les universités « *un dispositif de préinscription qui s'adresse aux élèves de première et de terminale* ». Cette préinscription « *comporte la rédaction d'un dossier comprenant une lettre de motivation, à l'appui d'un livret scolaire et d'un cahier individuel de formation établi à partir de la quatrième* ». Le précandidat « *est reçu par le représentant de l'université au cours de chacune des deux années qui précèdent l'entrée à l'université* ». Des conseillers d'orientation sont responsables de cette procédure.

● Les universités assurent « *la mise à niveau des étudiants débutants* ». Pour cela, la première année du diplôme d'études universitaires générales (DEUG) est réorganisée et regroupe « *plusieurs séries de disciplines proches* ».

● Réorganiser « *les conditions d'admission dans les écoles d'ingénieurs ou de commerce* », afin qu'un tiers des admis « *soient choisis parmi les titulaires d'un DUT ou d'un BTS* ».

● Réorganiser le cursus des élèves des grandes écoles et des universités selon « *le principe de l'alternance entre études universitaires et l'apprentissage en entreprise* ».

● Création d'un « *office permanent d'évaluation de l'éducation nationale* », qui remettra tous les ans un rapport au président de la République ainsi qu'aux présidents des Assemblées.

● Délégation aux recteurs « *de la totalité des compétences relatives au recrutement, à la formation initiale et permanente et à la gestion de tous les personnels* » de l'éducation nationale dans l'académie, à l'exception des universités.

● Réorganisation de l'administration de l'éducation nationale, qui compterait désormais « *cinq directions* » : ressources humaines et formation continue ; évaluation et innovation ; programmes, examens et rythmes scolaires ; insertion professionnelle ; affaires générales et internationales.

● Une dernière proposition vise à fixer un seuil limite du nombre d'heures total d'enseignement dans l'année, selon les différentes étapes du cursus scolaire.

# Programmes : le contenu du « kit de survie » à seize ans

BRANDISSANT, après bien d'autres, l'étendard de la lutte contre l'encyclopédisme, Roger Fauroux « *s'insurge contre l'enflure des programmes... que nul mécanisme ne paraît en mesure d'endiguer* ». Sans les nommer, il prend pour cible l'inspection générale et les associations de spécialistes, en dénonçant leurs « *intérêts corporatistes* ».

M. Fauroux s'inspire des travaux du philosophe Luc Ferry, président du Conseil national des programmes, créé en 1989 par Lionel Jospin. Ce serait une erreur de « *concevoir les programmes du primaire comme si l'école marquait encore la fin de la scolarité obligatoire* », écrivait celui-ci dans la revue *Le Débat* (automne 1995). « *C'est bien au collège que s'impose l'idée d'un socle fondamental dont on devrait s'assurer qu'il est transmis à tous : car il peut marquer la fin de la scolarité obligatoire, à tout le moins celle du parcours unique* », poursuivait Luc Ferry.

A partir de cette idée, Roger Fauroux a précisé le contenu d'un « *kit de survie* », plus élégamment rebaptisé « *les six savoirs primordiaux* » que tout adolescent devrait posséder à la fin de la scolarité obligatoire à seize ans. Les voici : maîtrise de la langue française, écriture manuscrite et sur clavier ; maîtrise des quatre opérations, de la règle de trois et des principes fondamentaux de la géométrie ; analyse de systèmes simples et capacité d'organiser l'information ; apprentissage des valeurs de la République ; apprivoisement du corps et des ressources de la sensibilisation artistique ; capacité de se situer dans son environnement temporel, spatial, social et économique.

### SAVOIR « MINIMAL »

Ce savoir « *minimal* » à la fin de la scolarité obligatoire laisse à l'école le rôle de « *premier échelon* » d'une scolarité qui donnera à l'élève « *le temps d'apprendre, d'oublier, de réapprendre encore* ». Mais M. Fauroux néglige le risque de « tirer vers le bas » les programmes du collège, ce plancher pouvant à terme devenir un plafond. Pousse-t-il à la tentation d'une école à deux vitesses, dans un système où les établissements sont d'ores et déjà de plus en plus différenciés ? Cette proposition a déjà suscité de vives critiques de la part des syndicats.

***B. G.***

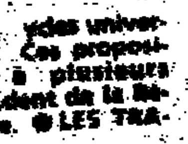
# Collège : le retour des filières et l'alternance école-entreprise

« *TOUTE CONFIGURATION scolaire uniforme, dans laquelle sont pour ainsi dire « cylindrées » des générations d'élèves sans échappatoire, devrait être remise en question* », estime Roger Fauroux. Bref, il faut en finir avec le collège unique et « *mettre en place dès la première adolescence un petit nombre de filières diversifiées* ». Reprenant une thématique déjà développée par le chef de l'Etat lors de son voyage dans le Doubs, lorsque celui-ci avait déclaré que l'« *on a fait une grande erreur avec le collège unique car tous les enfants ne sont pas égaux* », M. Fauroux écrit plus pudiquement que le collège unique « *ne convient pas à la diversité des intelligences* ».

A certaines intelligences, donc, les savoirs traditionnels, aux autres, les savoir-faire concrets. M. Fauroux élude le fait que l'échec se concentre sur les parties les plus défavorisées de la population et se livre à une apologie du travail manuel. « *Après tout, le montage et le démontage de machines simples constituent, autant que le maniement des équations, un bel exercice d'analyse logique* », écrit-il. Quant à l'alternance école-entreprise, « *moyen efficace d'aider à mûrir une génération qui a parfois tendance à s'attarder dans le confort de l'enfance* », la commission en préconise la généralisation « *sous deux réserves* » : elle devra concerner tous les domaines et se développer dans l'enseignement supérieur.

De surcroît, les rôles respectifs de l'école et de l'entreprise devraient être mieux définis. La première devrait cesser de multiplier des BEP, baccalauréats professionnels ou BTS vite périmés, et se limiter à un nombre restreint de « *grands référentiels* ». L'entreprise dispenserait « *une vraie formation professionnelle ajustée aux réalités du moment* ». Cette idée est largement empruntée à la réflexion engagée au sein du CNPF sur les rôles respectifs du système éducatif et des entreprises. L'orientation, telle que la propose Roger Fauroux, se veut une « *attention bienveillante et lucide au caractère propre de chaque individu* ». Son objectif n'est pas de « *classer, hiérarchiser ou même de distinguer entre les bons élèves et ceux qui ne le seraient pas* », ce qui apparaît contradictoire avec le rétablissement de filières précoces au collège.

***B. G.***

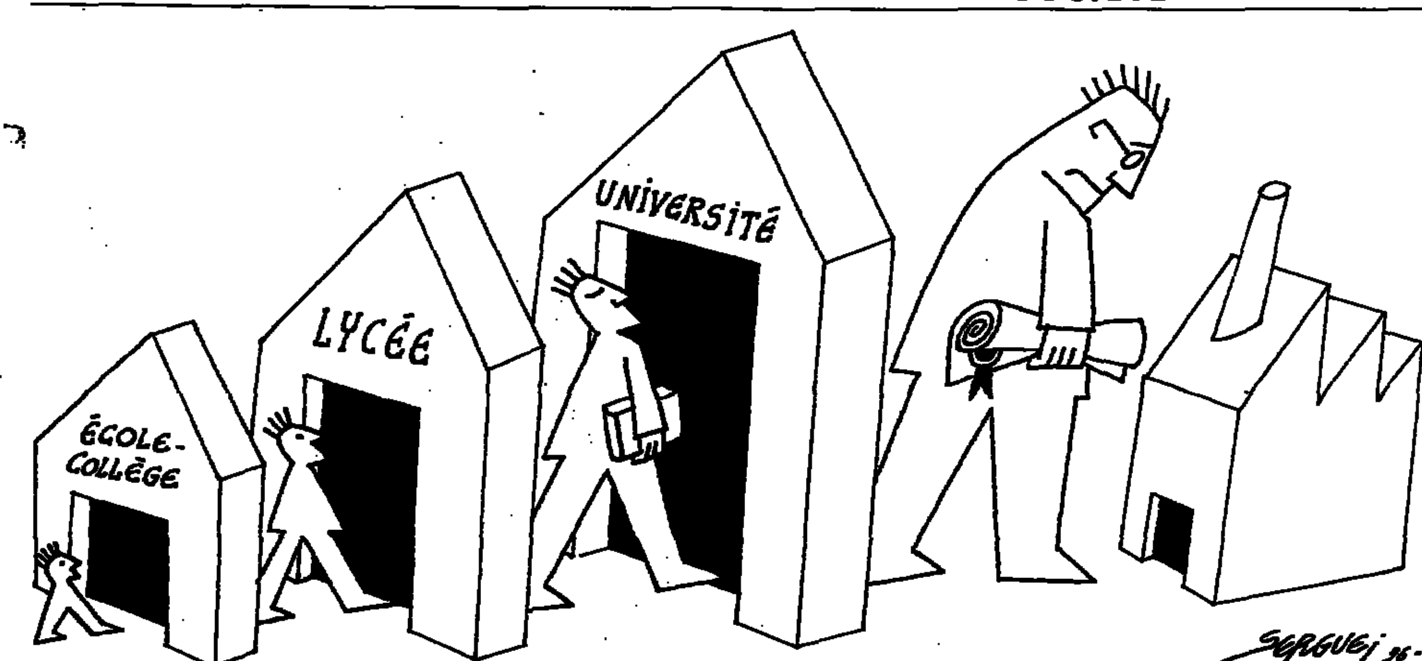


nt du système éducatif

président de la commission

Collège : le retour des fil

et l'alternance école-entr




Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID

# « Relever le défi du nombre et de l'égalité des chances »

**PROCHE** de la gauche non communiste, l'UNEF-ID est le premier syndicat étudiant. Avec 27,6 % des voix, il est arrivé en tête des élections aux Crous qui se sont déroulées du 26 au 28 mars.

**« Pourquoi demandez-vous, depuis sa création, la dissolution de la commission Fauroux ?**

– Parce que cette obscure commission dite Fauroux, composée de membres autoproclamés experts du système éducatif, se fait le chantre d'un discours qui mélange allègrement discussions de café du commerce et débats de fond. Chaque « expert » se sent obligé d'enfoncer la même porte ouverte : l'université de masse ne peut plus être régie par les mêmes mécanismes qu'il y a vingt ans... La belle affaire ! Et l'on nous ressert le classique triptyque, sélection-professionnalisation- régionalisation.

» Prenant appui sur le chômage massif des jeunes et le taux d'échec en DEUG, cette commission a construit un syllogisme vicié : si les objectifs du système éducatif *ne sont pas remplis*, c'est qu'ils n'étaient pas bons... Faire porter la responsabilité du chômage massif sur le système éducatif relève de la falsification pure et simple. Il suffit de regarder les chiffres pour constater que le diplôme reste le meilleur rempart contre le chômage.

» Je suis par ailleurs choqué par les méthodes de travail de cette commission, qui a refusé de nous recevoir malgré trois demandes successives. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle j'ai décidé d'inviter M. Fauroux lors du prochain bureau national de l'UNEF-ID, afin qu'il y exprime ses positions.

**– Tout va donc pour le mieux dans l'enseignement supérieur ?**

– Non, bien sûr. L'université doit relever le défi du nombre et satisfaire à deux impératifs républicains : l'égalité des droits et l'égalité des chances. Mais, à écouter ces experts, la sélection serait la pierre angulaire de toute réforme. Ils revisitent le concept d'« orientation », soi-disant dans l'intérêt des jeunes. Sous prétexte de les aider à construire un projet professionnel – élaboré dès le collège ! –, on se doit de les « guider » en les intégrant après le lycée dans un collège universitaire à l'issue duquel il seront affectés dans telle ou telle voie après examen ! On place ainsi une barrière nouvelle à la poursuite des études.

**– M. Bayrou a récemment affirmé son hostilité à toute sélection à l'entrée de l'université, estimant que *« la vraie question est celle de l'orientation »*. Cela vous rassure-t-il ?**

– Nous verrons ce qui se cache derrière les mots de M. Bayrou. Mais je constate que, dans la perspective d'une orientation forcée, la commission Fauroux préconise une professionnalisation des études. Orientons les incapables vers des études courtes professionnalisées ! Comme toujours, les cycles professionnels se voient relégués au rang de pis-aller...

> « Certains veulent faire table rase du modèle universitaire français »

» Le dernier étage de la fusée est la régionalisation des structures d'enseignement supérieur au nom de leur nécessaire adéquation avec le tissu économique local. C'est une vision à court terme. Cette logique renforce d'abord les inégalités entre régions pauvres et régions riches. Ensuite, que sont devenus les étudiants qui ont bénéficié de cette « proximité » avec l'entreprise lorsque celle-ci à dû supprimer les postes de travail pour lesquels ils avaient été formés ?

**– Quelles pistes tracez-vous alors pour une réforme de l'Université ?**

– Je crois que les problèmes de l'enseignement supérieur sont ailleurs. Jusque-là, l'Université a tenu parole ; l'Etat, lui, de moins en moins. Toutes les études sérieuses montrent que le niveau, loin de pâtir de la « massification », n'a jamais été aussi élevé. De même, la nature des formations dispensées correspond de plus en plus aux attentes des entreprises. La crise de l'enseignement supérieur est une crise de croissance. Les solutions ne sont pas dans les vieux démons de la sélection mais dans la possibilité offerte au plus grand nombre d'accéder au savoir.

» Reprenons la question de l'orientation. Il faut passer d'une orientation subie, qui repose souvent sur des choix extérieurs à l'étudiant, à une orientation choisie. Cela limiterait les cas où l'année universitaire, dans les premiers cycles, constitue une solution d'attente en vue d'une réorientation. Tout cela passe par un renforcement des structures d'accueil et d'encadrement.

**– Envisagez-vous de participer aux états généraux de l'Université lancés par M. Bayrou ?**

– Certains veulent faire table rase du modèle universitaire français.Le ministre doit maintenant prendre ses responsabilités. Selon nous, seule une loi de programmation permettra de répondre aux besoins sur le long terme. Même si la période n'est pas la plus favorable pour associer l'ensemble des étudiants au débat, le rôle de l'UNEF-ID n'est pas de pratiquer la politique de la chaise vide. »

*Propos recueillis par Michel Delberghe*

## *Le SNE-Sup pour un report des états généraux*

**Au moment où François Bayrou présentait au conseil des ministres du 10 avril les modalités d'organisation des états généraux de l'Université (*Le Monde* du 11 avril), Claude Lecaille, secrétaire général du SNE-Sup, affilié à la Fédération syndicale unitaire (FSU), a demandé la prolongation de la discussion dans les établissements jusqu'à l'automne. Selon lui, le délai fixé par le ministre, jusqu'au 25 mai, risque, compte tenu des vacances et de la préparation des examens, d'aboutir à un débat *« étriqué »*.**

***« Si l'on veut un vrai débat, si l'on veut l'élaboration d'une loi de programmation sérieuse, il n'y a pas lieu de mégoter sur quelques jours, voire sur quelques mois »*, a indiqué M. Lecaille. Critique à l'égard d'un questionnaire qu'il accuse d'être trop *« orienté »*, le SNE-Sup a également manifesté son opposition aux premières orientations de la commission Fauroux, relevant, selon lui, *« du retour au passé au nom de l'innovation »*.**

# Echec scolaire : la classique querelle des statistiques

**EN INSISTANT** sur les échecs du système éducatif, la commission Fauroux prend appui sur des statistiques que la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) critique pour certaines.

● *« Un enfant sur sept souffre d'illettrisme à l'entrée en sixième »*, selon la commission. La DEP précise que 14,4 % des nouveaux collégiens ne maîtrisent pas les compétences de base en lecture ; 34 % maîtrisent les compétences de base ; 30 % maîtrisent des compétences approfondies et 21,4 % des compétences remarquables.

● *« Un enfant sur quatre est faible en arithmétique à l'entrée en sixième »*, selon la commission. 23 % des nouveaux collégiens ne maîtrisent pas les compétences de base en calcul, 48,4 % maîtrisent uniquement ces compétences de base, 20 % des compétences approfondies, 8,2 % des compétences remarquables, précise la DEP.

● *« 65 000 jeunes sur 725 000 de leur classe d'âge sortent chaque année du système éducatif sans diplôme % »*, selon la commission. Selon la DEP, 79 100 jeunes sur 827 400 d'une classe d'âge sortent chaque année sans diplôme, soit un pourcentage voisin, dans les deux cas, de 9 %.

● *« 43 % des étudiants de premier cycle n'obtiendront pas leur DEUG au bout de trois ans »*, selon la commission. Les bacheliers issus des séries générales – scientifique, littéraire et économique – ont 65 % de chances d'entrer en second cycle universitaire. Ce taux dépasse à peine 27 % pour les séries technologiques et 14 % pour les rares bacheliers professionnels. En moyenne, 28 % des étudiants réussissent à l'issue de la première année et 32 % au bout de deux et trois ans. Les meilleurs taux de succès sont enregistrés en sciences, lettres, économie, langues et droit. En médecine, le numerus clausus ne retient que 10 % des inscrits. Les STS et les IUT ne sont pas peuplés essentiellement des meilleurs candidats des séries générales : on en compte 9 % en IUT et 10 % en STS.

● *« 240 000 jeunes sortiront chaque année du système éducatif en l'an 2000 avec au minimum un diplôme de niveau bac+4 »*, selon la commission. Les sorties à bac+3 s'établiront à 173 00 étudiants et celles à bac+5 à 121 000, soit à peu près ce que peut absorber l'économie française, selon la DEP.

***B. G.***

# Mme Casetta attaque le juge Halphen

**LA DIRECTRICE** administrative du RPR, Louise-Yvonne Casetta, qui a déposé plainte contre X pour *« violation du secret de l'instruction »*, a mis en cause le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen. Mme Casetta avait décidé de saisir la justice après la parution, dans *Le Parisien* du 3 avril, d'un article affirmant qu'elle avait perçu, de 1990 à 1994, des salaires versés par deux entreprises du bâtiment alors qu'elle exerçait ses fonctions au siège du parti gaulliste, et que sa mise en examen semblait *« inéluctable »*. Entendue le 9 avril par le juge Serge Portelli, chargé d'instruire sa plainte, Mme Casetta aurait nommément mis en cause M. Halphen. Son avocat, Me Jacques Vergès, a demandé la production des relevés d'appels téléphoniques du magistrat, y compris à son domicile, espérant démontrer ainsi que des contacts existent entre le juge et des journalistes.

# Deux architectes et leurs enfants ont été découverts morts à Sceaux

**UN COUPLE** d'architectes d'origine polonaise et leurs deux enfants de douze et seize ans ont été découverts morts, mardi 9 avril, dans leur pavillon, dans un quartier cossu de Sceaux (Hauts-de-Seine). Selon les premiers éléments de l'enquête, confiée à la brigade criminelle, le père de famille, Piotr Zakrzewski, quarante-huit ans, et son fils aîné, Adam, ont été tués à l'arme blanche. Leurs corps gisaient dans la chambre du couple. La mère, Malgonzata, quarante-six ans, était pendue à la rampe de l'escalier du pavillon. Le cadet a été retrouvé par terre, portant sur le cou des traces de sillons ou de strangulation. Les corps ont été découverts par deux camarades de classe d'Adam et Arthur, scolarisés au collège et au lycée Lakanal. Ces quatre morts violentes, dans une famille sans histoire, semblent sans mobile apparent. Les parents, installés à Sceaux depuis de nombreuses années, travaillaient tous deux dans un cabinet d'architectes parisien.

■ **POLICE : une famille de Roubaix dont plusieurs membres avaient été interpellés** le 29 mars, le jour de l'assaut du RAID au cours duquel quatre malfaiteurs avaient été tués, a décidé de porter plainte pour *« voie de fait, dégradation de mobilier et injures racistes »*. Portes arrachées, armoires fracturées, balle tirée dans la serrure : l'avocat de la famille, Me Patrick Tillie, a dénoncé le *« vrai saccage »* effectué par les policiers dans l'appartement des Belhachem, dont un fils avait été aperçu à proximité du lieu où les malfaiteurs garaient leur voiture. Il s'est révélé que *« cette présomption était fausse »*, a souligné le parquet de Lille.

■ **JUSTICE : Mohamed Zrioul et Maurice Lattanzio, qui comparaissaient depuis le 2 avril** devant la cour d'assises de la Moselle pour le meurtre d'une auto-stoppeuse, ont été respectivement condamnés, mercredi 10 avril, à trente et quinze ans de réclusion criminelle. Nadia Jacob, âgée de vingt-quatre ans et passagère du véhicule, a été reconnue coupable de non-dénonciation de crime et condamnée à trois ans de prison, dont trente mois avec sursis. La victime, Bahria Maameri, avait été tuée dans la nuit du 1er au 2 octobre 1992 à Algrange (Moselle). Son corps avait été retrouvé entièrement dénudé, quasiment décapité et le sexe scalpé.

■ **IMMIGRATION : les familles africaines sans papiers qui avaient été expulsées de l'église Saint-Ambroise** et du gymnase Japy ont quitté, mercredi 10 avril, la Cartoucherie de Vincennes, où elles étaient hébergées depuis le 29 mars, pour un entrepôt de la SNCF, rue Pajol, dans le 18e arrondissement. Le même jour, cinq personnalités du collège de médiateurs ont été reçues à l'hôtel Matignon, où elles ont obtenu l'assurance que les cas seraient *« traités avec le maximum d'humanité »*. Leur médiation n'a cependant pas été acceptée par le gouvernement.

■ **AGRESSION : un journaliste reporter d'images (JRI) de France 3-Centre a été blessé par des éleveurs**, mercredi 10 avril, au marché aux bestiaux de Sancoins, près de Bourges (Cher), selon la direction de la chaîne, qui a porté plainte pour *« coups et blessures volontaires et dégradation de matériel »*. Alors qu'il était accompagné du président du marché aux bestiaux, Gilles Eggloff, quarante-trois ans, a été pris à partie par une cinquantaine d'éleveurs, qui *« ont arraché sa caméra, piétiné sa cassette, et lui ont donné des coups de genoux dans le dos »* et des coups de bâton, a indiqué Laurence Giroult, rédactrice en chef de la station d'Orléans.

**DISPARITIONS**

# James Rouse

## Un « urbaniste visionnaire »

**GRAND PROMOTEUR** immobilier américain doublé, pour certains, d'un *« urbaniste visionnaire »*, James Wilson Rouse est mort mardi 9 avril à Columbia (Maryland), à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Créateur, à la fin des années 50, de quelques-uns des premiers *shopping malls* – ces « zones commerciales » fermées à la circulation automobile –, James Wilson Rouse était notamment connu pour son combat contre la « *décomposition* » de la ville et contre les banlieues tentaculaires. Face à ces deux « maux » de l'urbanisme contemporain, il prônait une revitalisation forte des centres-villes.

Né le 26 avril 1914 à Easton (Maryland), Rouse a d'abord suivi des études de droit, avant de fonder dès 1939 la Moss-Rouse Company, un établissement bancaire spécialisé dans les créances immobilières. Dans les années 50, il élargit ses affaires à l'assurance-habitation, l'assurance-vie, les fonds de pension et autres prêts. Membre d'une commission fédérale du logement, il milite en faveur d'un « *renouveau urbain* » mais ne s'en tient pas qu'à la théorie, et met ses idées urbanistiques en pratique dès les années 60. Il construit ainsi, sur un terrain vierge entre Baltimore et Washington, une ville pour 76 000 habitants : son grand œuvre a pour nom Columbia.

**« OASIS D'ABONDANCE »**

En 1976, avec l'ouverture du Faneuil Hall Marketplace, à Boston, James Rouse inaugure un nouveau concept urbain : le *festival marketplace*, un lieu qui mêle magasins, cafés, kiosques, restaurants, échoppes et animations d'artistes en tous genres, musiciens ou jongleurs... Une expérience qu'il renouvelle en 1980 à Baltimore, avec le Baltimore's Harborplace. Le succès est encore au rendez-vous : dans sa première année d'existence, le complexe drainera plus de visiteurs (18 millions) que... Disney World. Suivront alors plusieurs projets à travers les Etats-Unis, à New York, Saint Louis, San Francisco, ou encore, Philadelphie.

Le 31 décembre 1979, le magazine américain *Fortune* avait distingué James Rouse, dans sa rubrique « Triomphes américains des années 70 », pour sa création d'une *« nouvelle forme urbaine : la transformation des centres-villes « morts » ou délaissés, en lieux de commerce vivants et en oasis d'abondance »*.

***Christian Simenc***

■ **JOHN BULKELEY**, vétéran de la seconde guerre mondiale, est décédé, samedi 6 avril, à Silver Spring (Maryland), aux Etats-Unis, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Il était né à New York, le 19 août 1911. A la tête d'une unité de patrouilleurs rapides lance-torpilles en 1942, en Extrême-Orient, il a permis au général américain Douglas McArthur de tenir, face aux Japonais, sur la ligne de résistance de Bataan et Corregidor. Pour cette action d'éclat, il a reçu la Medal of Honor, la plus haute distinction miltaire américaine. En 1944, il a commandé un groupe de patrouilleurs du même type lors du débarquement à Utah Beach, en Normandie. Le président John Kennedy, qui servit sur l'un de ses bateaux comme jeune officier de marine dans le Pacifique, en fit, en 1961, le commandant de la base navale américaine de Guantanamo, à Cuba, lorsque Fidel Castro tenta de récupérer le site. En 1974, John Bulkeley prit officiellement sa retraite avec le grade de vice-amiral, mais, en réalité, il continua, jusqu'en 1988, à conseiller la marine américaine.

**NOMINATIONS**

### Mouvement préfectoral

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 10 avril a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Roger Gros**, préfet de la Basse-Normandie, est placé hors cadre. Sur proposition du ministre de l'économie et des finances, il est nommé conseiller-maître en service extraordinaire (pour quatre ans) à la Cour des comptes. **Rémy Pautrat**, préfet hors cadre, secrétaire général adjoint de la défense nationale et ancien directeur de la surveillance du territoire, est nommé préfet de la Basse-Normandie. **Colette Horel**, préfet de la Nièvre, est placée hors cadre. **Michel Lavenseau**, secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, est nommé préfet de la Nièvre, en remplacement de Colette Horel. **Monique Barreteau**, sous-préfet de Saint-Quentin (Aisne), est nommée préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement.

[Né le 13 février 1940 à Nevers, Rémy Pautrat commence sa carrière au ministère de l'économie et des finances, avant d'entrer à l'ENA, par la voie du concours interne. Devenu administrateur civil, il entre au ministère de l'industrie et de la recherche (1974), avant d'occuper les fonctions de directeur du cabinet du préfet de la Manche (1978) et de secrétaire général de la préfecture de l'Yonne (1979). Il est nommé chef du cabinet du ministre des relations extérieures, Claude Cheysson, en juin 1981. Il retrouve un poste de préfet en 1984, dans les Hautes-Alpes. En août 1985, il devient directeur de la surveillance du territoire (DST). L'année suivante, il est secrétaire général de la préfecture de l'Ile-de-France (1986-1988). Il devient conseiller technique, puis conseiller pour la sécurité au cabinet du premier ministre, Michel Rocard (1989-1991). Il occupe ensuite le poste de préfet de l'Essonne (1991-94). Depuis 1994, il était secrétaire général adjoint de la défense nationale.]

[Né le 17 juin 1948 à Pau, Michel Lavenseau commence sa carrière comme attaché d'administration centrale au ministère des finances, avant d'entrer à l'ENA. Devenu administrateur civil, il est affecté au ministère de l'intérieur. Il est directeur du cabinet du préfet du Cher (1978), sous-préfet de Gex (1979) et secrétaire général de la préfecture de l'Indre (1982-1984). Après avoir effectué sa mobilité au Conseil d'Etat et au tribunal administratif de Bordeaux, il devient chargé de mission, puis secrétaire général pour les affaires régionales auprès du préfet de la Haute-Normandie (1987-1990). Depuis 1990, il était secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais.]

### Commission consultative des droits de l'homme

**Jean Kahn**, président du Consistoire central israélite de France, a été nommé président de la commission nationale consultative des droits de l'homme placée auprès du premier ministre, par arrêté paru au *Journal officiel* du 11 avril. Il remplace Paul Bouchet, dont le mandat venait à expiration.

[Né le 17 mai 1929 à Strasbourg, Jean Kahn est docteur en droit. Il est devenu président de la communauté juive de Strasbourg en 1972, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) en 1989 et du consistoire du Bas-Rhin en 1990. Président du Congrès juif européen depuis 1991, il préside depuis 1994 le comité européen chargé de la lutte contre le racisme et la xénophobie qui siège à Bruxelles. En janvier 1995, Jean Kahn avait été élu président du Consistoire central israélite de France. Il avait quitté ses fonctions au CRIF quelques mois plus tard. Membre du Conseil économique et social depuis 1994, il était vice-président de la commission consultative des droits de l'homme depuis septembre 1995.]

### Coopération

**Serge Arnaud** a été nommé directeur du développement au ministère délégué à la coopération par le conseil des ministres du mercredi 10 avril. Il remplace à ce poste Jean-Michel Severino.

[Né en février 1958, Serge Arnaud est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des ponts et chaussées. Il a été en fonctions au ministère de la justice (1985-1989), au ministère de la défense (1989-1993), avant d'être conseiller technique au cabinet de Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie (1993-1994), puis délégué au développement et aux formations à ce même ministère (1994-1995). Depuis février, Serge Arnaud était conseiller technique au cabinet de Corinne Lepage, ministre de l'environnement.]

### Défense

Au conseil des ministres du mercredi 10 avril :

Ont été nommés : inspecteur général du service de santé des armées, le médecin général inspecteur **Jean Droniou** ; inspecteur du service de santé pour l'armée de l'air, le médecin général inspecteur **Joël Besnard**.

Est promu commissaire général de brigade aérienne, le commissaire colonel **Francis Bioux**.

**AU CARNET DU « MONDE »**

## Anniversaires de naissance

– Luc, Claire, Pierre, Isabelle, Hélène, Élie et Fleur
souhaitent de tout cœur un bon anniversaire au plus gentil de tous les

**Papys,**

qui aura soixante-dix printemps le 12 avril.

La Rivière-de-Corps, Moulins, Saint-Germain-en-Laye, Reims.

## Décès

– Sa famille,
Ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

**Mme Chana BAYAN,**
née **PERELMAN,**
résistante, déportée à Ravensbrück
et à Bergen-Belsen,
médaille militaire,
croix de guerre,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 avril 1996.

L'inhumation aura lieu le samedi 13 avril, à 11 h 30, au cimetière parisien d'Ivry, 44, avenue de Verdun (Ivry).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– La famille de

**Godfrey BLUNDEN**

a la douleur de faire part de son décès, *survenu à Paris, le mardi 26 mars 1996.*

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

1 *ter*, rue de Navarre,
75005 Paris.

– M. et Mme Cantiant Raymond,
ses parents,
Mme Cantiant Chantal, née Mary,
son épouse,
M. Jean-François Cantiant,
son fils,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Claude CANTIANT,**

survenu le 2 avril 1996, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Ses funérailles se sont déroulées dans l'intimité familiale.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le samedi 13 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Séverin, 3, rue Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.

Y sont chaleureusement conviés tous ceux qui l'ont connu et aimé.

– Le mouvement Emmaüs France et Emmaüs international,
La société anonyme d'HLM Emmaüs,

ont la tristesse d'informer du décès brutal de

***Georges DUNAND,***
directeur général
de la SA HLM Emmaüs.

Les obsèques auront lieu le vendredi 12 avril 1996, à 10 h 45, en l'église de Saint-Leu-Saint-Gilles, rue de Paris, à Saint-Leu-La-Forêt (Oise).

SA HLM Emmaüs,
71, rue Marx-Dormoy,
75018 Paris.

– Mme André Bourguignon,
David, Elsa et Hélène,
ses enfants,
Toute la famille,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. André BOURGUIGNON,**
professeur honoraire de psychiatrie
à la faculté de médecine
de Créteil,

survenu à Paris, le 9 avril 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *lundi 15 avril, à 9 heures*, en l'église Saint-François-Xavier, 12, place du Président-Mithouard, à Paris-7e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse.

18, rue Saint-Romain,
75006 Paris.

– Geneviève Bourguignon,
sa sœur,
Anne, Claude, Cécile et Jean,
ses enfants d'un premier lit,
Jacob, Emmanuel, Hortense, Lily, Ondine et Virgile,
ses petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du passage de

**André BOURGUIGNON**

vers d'autres mondes, le mardi 9 avril, avant l'aube.

– Le directeur de l'hôpital Albert-Chenevier (Assistance publique-Hôpitaux de Paris),
*Le président du comité consultatif* médical,
L'ensemble du personnel des services de psychiatrie de l'hôpital Albert-Chenevier et de l'hôpital Henri-Mondor,
ainsi que des secteurs psychiatriques 6, 7 et 8 du Val-de-Marne,
ont la grande tristesse de faire part du décès du

**professeur**
**André BOURGUIGNON,**
ancien président de la Commission
des maladies mentales,
professeur honoraire de psychiatrie
à la faculté de médecine Paris-XII,

survenu le 9 avril 1996, à Paris.

Il a su faire partager sans réserve pendant plus de trente ans à ses nombreux élèves et collaborateurs sa curiosité encyclopédique, son enthousiasme, au service d'une psychiatrie humaine.

40, rue de Mesly,
94000 Créteil.

– Les obsèques de

**Albert EBLAGON,**
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite national,
membre de la présidence de la FNDIRP,
ancien déporté,
président d'honneur de l'Amicale
des anciens déportés
*de l'île anglo-normande*
d'Aurigny (Alderney),
président d'honneur de l'Association
des amis de la maison
de retraite médicalisée Marcel-Paul,

décédé le 4 avril 1996,

auront lieu le lundi 15 avril, à 11 h 30, au cimetière nouveau de Vincennes, 296, avenue Victor-Hugo, à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

FNDIRP,
10, rue Leroux,
75116 Paris.

– Les présidents,
Les membres du directoire,
Et l'ensemble du personnel du groupe Auguste-Thouard,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. François HUON,**

survenu à Paris, le 8 avril 1996.

– *Patricia Hutin,*
son épouse,
Florent et Graziane,
ses enfants,
*M. et Mme Henri Hutin,*
ses parents,
Mme Claude Tyack,
sa belle-mère,
*Et toute sa famille,*
ont la douleur de faire part du décès de

**Jean-Pierre HUTIN,**

survenu le 9 avril 1996.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 13 avril, à 10 h 45, à l'église Notre-Dame-de-la-Croix, à Maisons-Laffitte.

28, avenue de Montebello,
78600 Maisons-Laffitte.

– Nous apprenons le décès, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de

**Raymond PUEYO,**
ancien linotypiste au *Monde*,

survenu le mardi 2 avril 1996.

Ses obsèques ont eu lieu, dans la plus *stricte intimité, le 9* avril, en *l'église* de Lieusaint (Seine-et-Marne).

[Né le 3 mars 1914 au Bouscat *(Gironde)*, Raymond Pueyo a, *comme* beaucoup de typographes-linotypistes, commencé son apprentissage à l'âge de quatorze ans. Après avoir travaillé pendant une dizaine d'années dans une imprimerie bordelaise, il est embauché au journal *Sud-Ouest* le 1er juin 1938. Il en part fin 1958 et « monte » à Paris. Il entre au *Monde*, en tant qu'opérateur-linotypiste, *en janvier 1959. Il quitte le journal* fin avril 1978 pour jouir de sa retraite.

Passionné par tout ce qui touche à son métier, il crée en 1970, au sein du comité d'entreprise du *Monde*, une commission d'information sur l'évolution des techniques et du matériel moderne regroupant toutes les catégories de personnels concernées par les transformations des processus de fabrication de la presse écrite, qu'il anime pendant plusieurs années. Il participe ainsi activement à la *préparation psychologique des ouvriers*, cadres et journalistes à la révolution technique intervenue depuis les années 80.

Tous ceux qui l'ont connu se souviennent encore de son accent chantant, de ses grosses colères, mais aussi et surtout de son dévouement et de sa générosité.]

– Toute la famille Djemni,
Parents, petits-enfants et amis,
*ont la douleur de faire part du décès de*

**Salah DJEMNI,**

*survenu brutalement le 9 avril 1996.*

Les obsèques seront célébrées selon le rite musulman, le vendredi 12 avril, à Tunis, Tunisie.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Famille Djemni,
133, rue des Oliviers,
1005 Tunis.

– Anne Valette,
Geneviève Husson,
Pierre Lethielleux,
prêtre de la Mission de France,
Denis et Jacqueline Lethielleux,
Catherine Teissier,
Martin et Roseline Lethielleux,
Maurice et Claire Lethielleux,
Jeanne Lethielleux,
ses enfants,
Ses vingt-six petits-enfants et ses neuf arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 8 avril 1996, de

**Mme Etienne LETHIELLEUX,**
**née Jacqueline LETURCQ.**

La cérémonie religieuse sera célébrée *en l'église Saint-Sulpice*, à Paris-6e, le vendredi 12 avril, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes, mais des prières.

– Le 30 mars 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année,

**Renée POUSSIÈRE,**
**née RICBOURG,**
ancien professeur de la Mission laïque
*française à Beyrouth et Damas*
et du lycée Victor-Hugo à Poitiers,

a rejoint son mari,

**André POUSSIÈRE,**
1910-1985,

et leurs fils,

**Bernard,**
1933-1987,

**François,**
1945-1984,

dans le caveau de famille, à Ferrière-la-*Petite (Nord).*

L'incinération a eu lieu à Niort le 1er avril.

De la part de
Philippe Poussière et Sybil Latham, à Genève,
Frédérique et Marc Rouard-Poussière, à Poitiers,
Suzanne Poussière-Cassel, à Metz,
ses enfants, gendres et belles-filles,
Ses quatorze petits-enfants,
*Ses huit arrière-petits-enfants,*
Ses deux frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,
Ses amis anciens collègues et élèves.

Frédérique Rouard,
3, rue de Provence,
86000 Poitiers.
Philippe Poussière,
28, rue de la Gabelle,
1227 Carouge (Suisse).

– Anne-Marie Teilhac-Smirnov,
Marie-Brigitte Teilhac
et Yves Bauby-Tellier,
Jean-René Teilhac,
*Pierre et Marie-Françoise Teilhac*
et Caroline,
Dimitri Smirnov,
Françoise Bros et Viktor,
François Teilhac et Chantal Olharan,
ont la grande tristesse d'annoncer à ceux qui l'aimaient le décès de

**Yves TEILHAC,**

survenu à Paris, le 9 avril 1996.

Il sera incinéré au Père-Lachaise, le 17 avril à 9 h 15, dans l'intimité familiale, ses cendres dispersées plus tard, comme il l'avait souhaité, dans le jardin de Villevieille.

Ermitage Saint-Joseph,
217, chemin de Belleau,
30250 Villevieille.

– Courthézon, Vaucluse.

Mme Pierre Seguin,
Florence et Jean-Michel Neyret
et leurs enfants,
Olivier et Annie Seguin
et leurs enfants,
*Jérôme et Jacqueline Seguin*
et leurs enfants,
Sœur Yvonne Seguin,

font part du décès de

**M. Pierre SEGUIN,**

le 9 avril 1996, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu le 12 avril, à 11 heures, en l'église de Courthezon, et seront suivies de l'inhumation au cimetière de Courthezon.

– Mme Paul Vintrou,
sa mère,
M. Paul-Hervé Vintrou,
son fils,
et Mme, née Françoise Peaudevigne,
*Mlle Cécile Vintrou,*
sa fille,
M. Michel Vintrou,
son frère,
et Mme et leurs enfants,
Charles, Pierre-Edouard et Laure Vintrou,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

**Jean VINTROU,**

survenu le 9 avril 1996, à l'âge de soixante-neuf ans.

Pensées et prières pour ceux que la maladie d'Alzheimer éloigne du monde.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 12 avril, à 10 heures, en la basilique Saint-Sernin de Toulouse.

3, rue du Périgord,
31000 Toulouse.
9, rue Guénégaud,
75006 Paris.
28, rue Duvivier,
75007 Paris.

– Le président de l'université de Paris-IV-Sorbonne,
Et l'ensemble de la communauté *universitaire*,
ont la tristesse de faire part du décès de leur éminent collègue, le

**professeur Michel DARBORD,**

survenu le 5 avril 1996.

## Remerciements

– M. Al Gharabally Gharabally,
et son épouse Chantal,
Mme Zaphiriadis,
très touchés des marques de sympathie, envois de fleurs et messages d'amitié que vous leur avez témoignés lors du décès de

**M. Omar AL GHARABALLY,**

leur fils et petit-fils,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

– Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes celles et à tous ceux, amis, collègues et étudiants, qui leur ont témoigné leur sympathie lors de la disparition de

**Bernard LEPETIT**

Jacqueline,
son épouse,
Ses enfants,
Ses parents,
Son frère,
Et toute la famille,
leur présentent leurs remerciements émus.

## Anniversaires de décès

*« De paix et de silence*
*ton sourire a fleuré*
*loin des secrets du soir. »*
Pierre Gibert
*(Temps brûlé)*

– Il y a un an,

**Jean-Roger COULONJOU**

nous quittait.

Il n'aura pas eu la joie de connaître son petit-fils, **Jean**, venu au monde il y a trois mois.

Son souvenir est vivant en nos cœurs.

Son épouse Louise,
Ses filles, Hélène, Isabelle, Cécile et Marie,
Ses amis.

– Il y a cinq ans, disparaissait

**Marcel NOBLINS.**

A tous ceux qui l'ont connu, apprécié et *aimé, une pensée est demandée.*

– Il y a eu un an, le 10 avril 1995,

**Claude TOURIGNY**

nous quittait subitement à l'âge de quarante-cinq ans.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Maud Tourigny-Gravat,
Florence Gravat.

– Il y a dix ans, le 13 avril 1986, à *Mururoa, disparaissait le*

**colonel Jacques VUILLEMIN,**
commandant du site
des expérimentations nucléaires.

Que ses amis et tous ceux qui ont pu l'apprécier aient pour lui une prière ou une pensée en ce jour.

## Conférences

– **Conférences de l'Etoile. « Dieu en débat ».**

Débat contradictoire entre **André Comte-Sponville**, philosophe athée, et **Alain Houziaux**, théologien.

Au Temple de l'Etoile 54, av. de la Grande-Armée Paris-17e, les lundis 6 (la foi), 13 (l'espérance) et 20 mai (l'amour) à 20 h 30.

Entrée libre, libre participation aux frais.

**« Les Etats-Unis défenseurs de l'Europe »**, par ***M. André KASPI***, professeur à l'université Paris-I, le lundi 15 avril 1996, à 18 heures.

Palais abbatial, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.

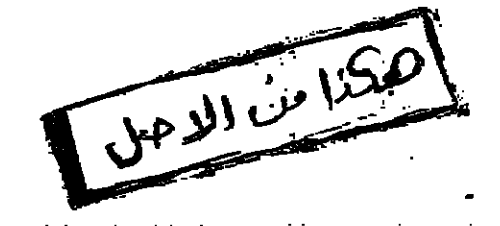
Conférence publique organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense, dans le cadre du cycle de conférences **« La défense de l'Europe : une perspective historique ».**

## Soutenances de thèse

**Yves Ternon** soutiendra une thèse de doctorat en histoire sur l'ensemble de ses travaux vendredi 12 avril à 14 heures, salle des actes, université Paris-Sorbonne.

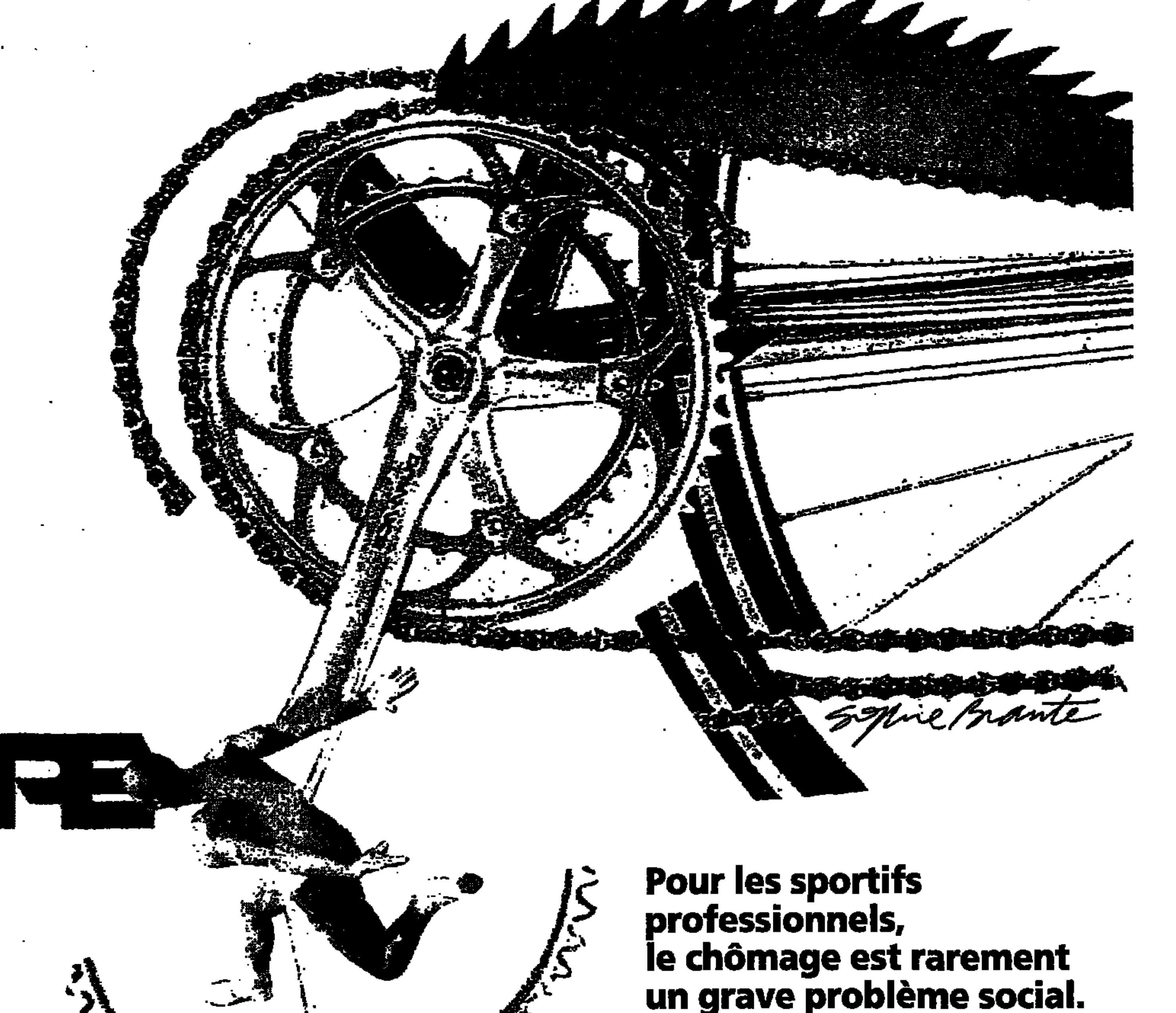
**PUBLICATION JUDICIAIRE**

« Par arrêt prononcé le 14 septembre 1994 par la 11e chambre de la cour d'appel de Paris, M. LESOURNE, directeur de la publication du journal *LE MONDE*, a été déclaré coupable du délit de refus d'insertion d'un droit de réponse pour avoir publié la réponse de M. VAN TEMSCHE, maire de Cabourg, avec trois jours de retard. »





# La vie après le sport




**Pour les sportifs professionnels, le chômage est rarement un grave problème social. La majorité d'entre eux parviennent à se reconvertir. C'est plutôt de ce retour vers une vie plus ordinaire qu'ils souffrent le plus**

IL a simplement poussé la porte. Parce qu'il n'y avait rien d'autre à faire. Et, ce jour-là, une fois franchi le seuil de l'ANPE de Rouen, Philippe Bouvatier, coureur cycliste professionnel, est devenu un chômeur ordinaire. Il a rangé le vélo, mis au rancart l'instrument de dix ans de travail. Sans remords ni regrets. Il était trop tard. Il était fatigué. Il n'avait plus envie. Le naufrage de son équipe, Le Groupement, contrainte au dépôt de bilan, l'avait découragé. Pourquoi continuer ? A trente et un ans, il vaut mieux assurer sa reconversion. Se pencher sur l'après-carrière, cet avenir qui dure plus longtemps que le passé de la course. « *J'ai une famille, deux enfants, je ne veux pas courir de risques* », dit-il d'une voix claire. Cette décision, il l'a prise tout seul. « *Ma femme n'a rien dit. Elle m'a laissé le libre choix. Elle aurait eu trop de peine, si, dans quelques années, je le lui avais reproché.* »

Dans sa tête, les souvenirs se bousculent encore. Il y a d'abord le Tour de France. L'étape de Guzet-Neige, en 1988. Le « *grand moment* » de sa carrière. « *Je n'en ai pas eu cinquante, alors celui-là...* » Il s'était échappé dans le vent des Pyrénées, sur l'une de ces pentes raides à rompre les jambes. Et puis, à cent cinquante mètres de l'arrivée, euphorie de la victoire annoncée ou moment d'égarement, il s'est laissé dévier sur un parking, manière incongrue d'entrer dans la légende. Qu'importe. Dieu que la course était belle ! Il se souvient de l'ambiance, l'incroyable osmose avec la foule. « *les gens qui courent à vos côtés, quand vous êtes au paroxysme de l'effort* ». Aujourd'hui, il n'y a plus rien. C'est de ce manque-là qu'il souffre le plus, de ce retour à l'anonymat. « *Vous savez*, dit-il, *il y a un côté narcissique dans le vélo. Cela fait tellement de bien de se sentir ovationné.* »

Chez lui, dans la campagne rouennaise, Philippe Bouvatier conserve des caisses d'articles, de photos, le résumé de sa carrière. Il s'est dit qu'il allait falloir les classer. Même s'il n'a pas tout à fait l'impression d'être un coureur fini. Il se serait bien vu, une ou deux saisons encore, jouer des coudes au milieu du peloton. Il a essayé. Cherché. Téléphoné. En vain. L'été dernier, il s'est même déplacé jusqu'aux Etats-Unis. Il voulait demander des explications à son ex-patron, le sulfureux PDG du Groupement. A l'automne, il a bien eu quelques contacts.

Mais, très vite, s'est posé le problème de l'argent. Son dernier contrat lui assurait un salaire de 20 000 francs mensuels. Philippe Bouvatier était prêt à faire des efforts. Il s'est heurté à la crise qui frappe le cyclisme professionnel en France. Panne de sponsors, resserrement des budgets. On lui a proposé moitié moins, dissipant ses dernières illusions. « *J'aurais continué dans des conditions misérables*, avoue-t-il, *je gagne plus d'argent avec l'allocation-chômage.* » Alors il a définitivement choisi une autre vie. Un stage de formation-reclassement payé par l'Assedic de Rouen, au cœur de sa Normandie. Et l'adieu au cyclisme.

Frank Jarno n'a pas encore vingt-six ans. Il reconnaît avoir eu quelques frayeurs cet hiver. Trop jeune pour raccrocher, et déjà trop vieux pour penser à autre chose, il n'avait plus d'équipe, rien qu'un terrible tête-à-tête avec le chômage et son cortège de malheurs quotidiens. L'angoisse de l'appartement récemment acheté, dont il faut payer les traites. Celle d'un enfant en bas âge, d'une épouse à nouveau enceinte, de leurs besoins auxquels il faut subvenir. Frank Jarno n'a écarté aucune hypothèse. Redevenir l'un de ces coureurs amateurs du dimanche clandestinement rémunérés, après tout, c'était une solution. Celle de la résignation, peut-être. « *J'ai vu de superbes épreuves amateurs*, raconte Jarno, *avec dix spectateurs à l'arrivée.* »

Il s'est plié au « *chantage* » de l'employeur miracle qui l'a repêché. Pour courir avec la formation *Petit Casino, c'est votre équipe*, Frank Jarno ne gagne presque rien, à peine un peu plus que le SMIC. Il peut de nouveau rêver.

**« Pour mener à bien un parcours de reconversion, il faut compter de trois à cinq ans. Au début, ils manquent souvent d'ambition et acceptent n'importe quoi. Ils deviennent moniteurs de sport pour rassurer leur famille »**

« *Ce sont les plus belles années de notre vie*, lâche-t-il d'un ton ferme, sans trémolos. *C'est un milieu où tu rencontres des stars, des journalistes. Pédaler à côté de Jalabert, de Bugno, c'est magnifique. Sinon, je serais allé à l'usine. Je n'avais pas envie.* »

DANS certains pays, il y a plus d'argent, plus de public. Les équipes italiennes passionnent les supporteurs toute l'année. La télévision retransmet régulièrement les épreuves, y compris les plus modestes. L'Espagne bénéficie de l'effet Miguel Indurain, quintuple vainqueur du Tour. En France, hormis Paris-Roubaix et le Tour de France, point de salut. Seulement voilà : les petites équipes y ont très rarement accès. Elles constituent la deuxième division du cyclisme professionnel. Elles doivent se contenter de courses de deuxième division.

« *Les Français, c'est le foot* », se désole René Foucachon, avant d'ajouter que les sponsors nationaux cherchent la rentabilité immédiate. Ils ignorent que « *le vélo, c'est d'abord une belle histoire* ». A trente ans, il a fait la découverte du chômage. Il a passé l'hiver sur des skis pour se changer les idées, oublier que la roue ne tournait plus que dans le mauvais sens.

Il avait pourtant pris ses précautions en signant pour une équipe italienne. A la fin de la saison dernière, Aki-Gipiemme n'a plus voulu de lui. Il a dû se débrouiller seul. Comme un coureur d'aujourd'hui.

« *Chacun essaie de s'en sortir comme il peut*, témoigne Foucachon. *Celui qui a de la chance peut retrouver un engagement ; celui qui n'en a pas reste le nez sur le carreau.* » Il souligne aussi l'indifférence du milieu. On lui a raconté qu'autrefois les coureurs s'entraidaient. La solidarité était un ciment du peloton. Désormais, « *c'est chacun pour soi, comme partout sur le marché du travail* ».

Le football se penche depuis longtemps sur les affres du chômage et des reconversions difficiles. L'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP), le syndicat des joueurs, en a fait l'une de ses principales activités depuis plus de quinze ans, à travers un secteur spécifique intitulé Eurosport reconversion. Au début de la saison, il organise en région parisienne un stage ouvert à tous les exclus du foot. Les sans-grade en panne d'équipe, les espoirs qui n'ont plus d'espoirs et ceux qui glissent lentement vers une retraite qu'ils auraient rêvée plus dorée.

Pendant trois semaines, tous peuvent suivre un entraînement rigoureux. Disputer des matches contre des équipes professionnelles, en profiter pour se faire remarquer, et, parfois, embaucher. Chaque année, sur environ 850 professionnels, près de 80 quittent le milieu : un tiers d'entre a atteint la limite d'âge. Un second tiers requiert un reclassement dans les rangs des amateurs. Le dernier concerne ceux qui ne retrouvent pas de club. Ce sont souvent des joueurs de division 2 auxquels les dirigeants préfèrent de jeunes stagiaires qui « coûtent » moitié moins cher, au minimum.

L'UNFP maîtrise plutôt bien le problème du chômage des footballeurs. Elle ne recense plus de cas sociaux, comme il y a encore dix ou quinze ans, où les couloirs des vestiaires bruissaient d'histoires de joueurs ruinés. La nouvelle génération se montre plus attentive aux perspectives de l'après-carrière. L'aspect psychologique du chômage reste plus difficile à appréhender. « *80 % d'entre eux sont réalistes*, reconnaît Joël Delpierre, le responsable d'Eurosport reconversion. *Mais, pour mener à bien un parcours de reconversion, il faut compter de trois à cinq ans. Au début, ils manquent souvent d'ambition et acceptent n'importe quoi. Ils deviennent moniteur de sport pour rassurer leur famille.* »

Il parle en connaisseur des galères du foot. Joël Delpierre a terminé sa carrière en 1981, sur le dépôt de bilan du club d'Angers. Et, en guise d'encouragement, il ressert toujours aux joueurs la même anecdote. Il débutait dans son nouveau métier : les ressources humaines. Son patron l'avait accueilli par cette phrase : « *C'est formidable de trouver un homme neuf à trente ans !* »

Lui, c'était un garçon doué. Manu Leurat a parcouru la France, ballon au pied. Châteauroux, Lens, le Red Star, Orléans, Reims, Le Mans, autant de villes témoins de la géographie mouvementée d'une carrière ordinaire. Il s'est promené sur le front des attaques de première et deuxième divisions. Et puis l'accident, la vilaine blessure qui l'a frappé comme un mauvais coup du sort à vingt-sept ans. A cet âge, on a encore un avenir. Un geste brutal lui a emporté la jambe. Victime d'une double fracture, il a subi trois opérations. A vécu quelques mois ballotté entre l'espoir de reprendre et la souffrance d'un corps diminué.

« *Quand on a commencé très jeune, on s'imagine qu'on va jouer au foot toute sa vie* », dit-il. « *Il y a aussi ce désir de retrouver l'odeur. L'odeur de la pelouse. Celle des vestiaires, du public qui nous entoure.* » Lors de son premier match en deuxième division, il avait quinze ans et demi. Il a fini par s'inscrire au chômage. Neuf mois. Il y gagnait plus d'argent que dans n'importe quel métier qui lui aurait été accessible. Cela lui a donné le temps de réfléchir. De se réhabituer au train-train de la vie quotidienne. De « *redevenir un M. Tout-le-Monde* », malgré le frisson qu'il ressentait à la vue d'un match.

IL s'est mis en tête de devenir banquier. Joël Delpierre lui a répondu : pourquoi pas ? L'ANPE s'est montrée plus réticente. « *Quand je leur ai dit ce que je voulais faire*, sourit-il aujourd'hui, *ils m'ont ri au nez.* » Alors Manu Leurat a repris l'école, la vraie, avec cartable et encrier, devoirs à la maison et examen. Un petit coup de pouce supplémentaire du club de Blois, et il occupe maintenant un poste de guichetier dans une succursale sarthoise de la Banque régionale de l'Ouest (BRO).

Il gagne cinq fois moins d'argent que dans le football. Et dit vivre « *une nouvelle passion* » grâce à ce métier. Il a réussi à s'inventer une autre carrière. Il rêve de promotion, d'aventure. « *Je n'ai plus le temps de penser au foot* », confesse-t-il d'abord, presque étonné de cet oubli, puis rassuré.

L'histoire de Thomas Kokkinis n'a, pour l'instant, pas la même fin heureuse. A vingt-quatre ans, il ne s'attendait pas à ça. Etre un chômeur du foot. Ne plus figurer dans les rangs d'une équipe professionnelle depuis juillet 1995. Depuis qu'il s'est « *fait virer* » du FC Metz, il erre comme une âme en peine, comme un gardien de but dépourvu de but à garder. Il ne supporte plus de regarder les matches à la télévision, évite de fréquenter les journalistes. Ça l'empêche de dormir.

Entré à seize ans au centre de formation du Paris-Saint-Germain, il se croyait promis à un parcours sans histoires. Au fil des ans, il s'est forgé « *une mauvaise réputation* ». A cause de sa grande gueule ? De sa propension à sans cesse élever la voix sur le terrain et en dehors ? Il n'en sait rien. Tel est, en tout cas, l'écho que lui a répercuté son agent, au bout de plusieurs mois de contacts sans issue et de sourires embarrassés lorsqu'on prononçait son nom.

Et pourtant. Thomas Kokkinis enrage de reprendre. De montrer qu'il a encore sa place. Il se refuse à « *envisager la reconversion* ». Se dit prêt à tous les sacrifices. Il a repris l'entraînement avec Poissy, le club de la région parisienne où il avait fait ses débuts, pour préserver les sensations uniques du gardien de but. « *Qu'on me prenne à l'essai, gratuitement, le temps nécessaire. Il faut que les entraîneurs me voient.* »

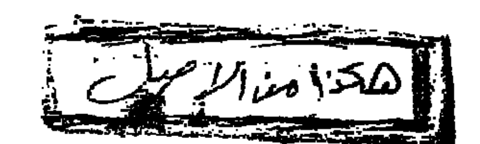
Comment ne pas céder au découragement ? Il a failli quitter la France, après un contact avec un club de Marrakech. Au dernier moment, l'affaire a capoté. Il ne verra pas le Maroc. Encore un échec. « *Que faire ? Est-ce qu'il faut que j'aille à Bastia ou dans un autre club faire du porte-à-porte avec mon sac à dos et ma tente ?* » Aujourd'hui, il ne parle plus de gloire, de première division, d'arrêts réflexes réussis sous l'œil des caméras, devant des milliers de supporteurs. Il en a fini avec l'adolescence.

Thomas Kokkinis vit avec le rêve de tous les chômeurs. Retrouver du travail.

***Pascal Ceaux***

*Illustration : Sophie Brante*

*Photo : Agence VLOO*





# Euro, J moins 1 000

*par Jean Boissonnat*

DANS un peu moins de mille jours, le 1er janvier 1999, la monnaie unique sera une réalité en Europe, sauf récession généralisée d'ici là, hypothèse qu'on ne peut totalement exclure mais qui paraît aujourd'hui peu probable.

Certes, au début de 1999, il n'y aura encore ni billets ni pièces libellées en euros. Ce sera pour trois ans plus tard. Mais la monnaie unique n'en sera pas moins une réalité : les taux de change entre les monnaies nationales qui la composeront seront fixés irrévocablement ; une banque centrale européenne, indépendante des Etats nationaux et de l'exécutif européen, gérera la politique monétaire (et notamment fixera les taux d'intérêt directeurs) ; les emprunts de tous les Etats membres, et à leur suite beaucoup d'autres opérations financières, seront libellés en euros, etc.

Ce sera une véritable révolution. Probablement, la plus importante qu'aura connue le Vieux Continent – avec la réunification de l'Allemagne – depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ses conséquences politiques, sociologiques et culturelles ne seront pas moins grandes que ses suites économiques et financières, tant il est vrai que l'institution d'une monnaie unique représente véritablement la dernière étape de l'unification économique de l'Europe et la première étape de son unification politique.

Pour la première fois, l'Union européenne deviendra sensible à tous les citoyens européens qui sauront, avec certitude, qu'ils auront bientôt, tous, dans leur poche, le même billet de banque et la même pièce de monnaie. Ils auront ainsi, sur eux, le symbole familier de leur appartenance au même espace. Ils apprendront à vivre, à aimer, à protester ensemble. C'est même pour franchir ce seuil qualitatif qu'il ne faut pas craindre de bouleverser les habitudes les mieux enracinées ; par exemple, pour un Français, ne plus parler du franc, et pour un Allemand, du mark. Choix difficile qui tire toute son importance et ses vertus pédagogiques précisément de cette difficulté même. Personne n'a su nager sans, un jour, s'être jeté à l'eau.

Mais on aurait tort de croire que tout sera joué le 1er janvier 1999. Le but de l'opération n'est pas d'honorer cette échéance. Il est d'établir une nouvelle façon de vivre et de gérer nos affaires, pour cent ans et davantage. Il ne faudrait pas que la réalisation des critères sans lesquels l'échéance ne serait pas tenue, nous fascine au point de nous cacher l'importance des problèmes posés par le fonctionnement durable du nouveau système. Or, on commence à peine à en mesurer l'ampleur. Sans parler des innombrables questions techniques – que l'on commence à déblayer aujourd'hui – quelques problèmes majeurs devront être traités : relations avec le dollar et avec les monnaies européennes qui ne pourront pas être du premier groupe unifié, lutte pour l'emploi, gestion de la politique économique d'ensemble... L'ancien premier ministre Edouard Balladur ne manque pas une occasion de dire que, si la monnaie unique devait aboutir à une sous-évaluation durable du dollar, elle présenterait encore plus d'inconvénients que les monnaies nationales actuelles.

Chacun s'accorde à reconnaître que le ralentissement des économies européennes – très tôt après la reprise de 1994 – s'explique au moins en partie par la faiblesse non justifiée du dollar par rapport aux monnaies les plus fortes du Vieux Continent.

> L'institution de la monnaie unique représente la dernière étape de l'unification économique de l'Europe et la première étape de son unification politique

Si l'euro était encore plus « fort » que le mark ou le franc par rapport au dollar, les Etats-Unis renforceraient – artificiellement – leur compétitivité par rapport à nous. Ce n'est pas absolument sûr, car l'existence d'un marché européen de capitaux, d'une dimension comparable au marché américain, créerait pour la première fois une autre solution pour le placement des capitaux migrants dans le monde. Aujourd'hui, ils ne trouvent nulle part ailleurs qu'aux Etats-Unis, un volume, une expertise et une liquidité qui compensent et au-delà, les risques de perte sur le change. Si bien qu'aujourd'hui les Américains sont les seuls à pouvoir bénéficier en même temps d'une dévaluation compétitive et de taux d'intérêt relativement bas.

Partout ailleurs, une chute de la monnaie conduit les opérateurs à surtaxer les taux d'intérêt dans le pays considéré, avec une prime de risque, destinée précisément à compenser une éventuelle perte sur le change. Mais ce mécanisme ne jouera son rôle que si le marché européen de capitaux présente les mêmes avantages techniques que le marché américain. Il faut le vouloir et l'organiser.

Les relations avec les monnaies des pays d'Europe non membres du premier cercle unifié, elles, sont plus souvent évoquées aujourd'hui. Il y aura les pays désireux de rejoindre le plus vite possible l'espace unifié qui devront accepter les disciplines – notamment un système de change concerté – sans lesquelles leur objectif n'aurait pas de sens.

Mais il y aura aussi ceux qui écartent cette hypothèse et qui, par exemple, continueraient de laisser flotter leur monnaie. On ne voit pas comment cela serait indéfiniment tolérable à l'intérieur d'un marché unifié par ailleurs, c'est-à-dire théoriquement débarrassé des obstacles aux échanges, y compris celui, redoutable, des parités aléatoires, voire agressives.

Plus important encore sera le problème de la politique économique d'ensemble des pays de l'Union économique et monétaire. Une telle politique est nécessairement un mélange de politique monétaire, de politique budgétaire et de politique structurelle. Il est si peu imaginable d'avoir une politique monétaire complètement ignorante des deux autres que les Allemands ont été les premiers à demander un pacte de stabilité qui garantirait une gestion saine – sous peine de sanctions – des finances publiques.

Cette gestion restera du ressort des gouvernements nationaux et de l'exécutif européen. Qui fixera les objectifs, avec quels mécanismes d'aide ou de sanction ? La gestion autonome de la politique monétaire a sa justification propre dans des marchés financiers mondialisés et dans une entité politique qui se rapproche d'une structure fédérale. Mais elle trouverait rapidement ses limites si les gouvernements s'autorisaient à faire n'importe quoi par ailleurs. En outre, le fait de ne plus utiliser les variations de change pour résorber les déséquilibres économiques et sociaux, imposeront nécessairement de recourir à d'autres mécanismes correcteurs, parmi lesquels les transferts de capitaux publics. Or, le budget de l'Union européenne ne représente aujourd'hui que 1,2 % du produit intérieur brut de l'Union. Une misère.

L'Europe ne peut pas se comporter comme si la réalisation de la monnaie unique se faisait à l'écart des principales préoccupations des Européens, au premier rang desquelles l'emploi. Il est vrai que, contrairement à ce que l'on entend parfois ici ou là, la monnaie unique n'est pas l'ennemi de l'emploi. En consolidant la stabilité monétaire et le marché unique, en offrant des taux d'intérêt plus avantageux, en rééquilibrant le poids du dollar, en ouvrant un nouvel avenir aux Européens, en nous retenant de faire des politiques aventureuses, l'euro sera, au contraire, un support à l'emploi. Mais la monnaie unique ne saurait, à elle seule, réorganiser le travail et garantir la croissance optimale qui se situe plus près de 2,5 % à 3 % l'an qu'entre 1,5 % et 2 %, comme c'est le cas depuis le début de la décennie 90. Gagner un point de croissance, à ce niveau, en France, c'est réduire le chômage d'un million de personnes, au moins, en cinq ans.

Les partisans de l'Union européenne ne gagnent rien à masquer ces réalités. Ils doivent les affronter, seule façon de convaincre les peuples que l'Europe n'est pas un refuge, mais un aiguillon.

***Jean Boissonnat** est membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

# France Télécom : les enjeux

*par René Dupuy*

LE monde des télécommunications est aujourd'hui marqué par deux événements majeurs : le projet de loi sur la réglementation et l'annonce par le premier ministre de l'évolution de la forme juridique de l'entreprise dans la perspective de la concurrence totale en 1998.

Les cadres supérieurs opérationnels de France Télécom, en première ligne pour tous les changements, se sont jusqu'à présent peu exprimés. S'ils ressentent aujourd'hui le besoin de le faire, c'est afin de souligner leur confiance dans l'avenir de France Télécom, leur attachement inébranlable au service public et leur constant souci du maintien de l'emploi. Ils pensent que le projet de loi de réglementation des télécommunications, sous réserve de certaines clarifications, et la modification de statut de France Télécom permettent de satisfaire ces trois exigences.

France Télécom a été dans un contexte de monopole un extraordinaire outil qui, après avoir rattrapé le retard en équipement accumulé par la France, a su développer une qualité de service remarquable, des services innovants, une écoute toujours plus attentive de sa clientèle et a joué un rôle déterminant en matière de politique industrielle et d'aménagement du territoire.

Ses principales richesses, outre son savoir-faire technologique réputé et la modernité de son réseau, sont la qualité de son personnel et, pour ce personnel, sa fierté d'appartenance à l'entreprise.

L'introduction de la concurrence au 1er janvier 1998 risque de bouleverser le paysage de façon plus violente que cela a pu être le cas il y a une douzaine d'années aux Etats-Unis ou en Grande-Bretagne. Face à France Télécom se préparent déjà des concurrents français alliés à de grands opérateurs étrangers rompus aux pratiques commerciales dans un environnement concurrentiel. Rude menace, qu'il importe de prendre d'autant plus au sérieux que cela concerne un marché où 1 % pèse 2 milliards de francs.

France Télécom est la seule entreprise dans le domaine des télécommunications à pouvoir jouer un rôle significatif et durable sur la scène internationale. Il importe donc que l'Etat contribue à la sauvegarde de sa compétitivité au travers de la résolution des handicaps concurrentiels que sont les retraites et la dette. Une reprise partielle de la dette est nécessaire dans la mesure où l'Etat a imposé à France Télécom des investissements pour soutenir l'activité industrielle.

Il importe que les nouvelles règles de jeu imposées par l'introduction de la concurrence n'entravent pas le dynamisme prouvé dans d'autres circonstances. En ce sens le projet de loi sur la réglementation des télécommunications comporte plusieurs éléments positifs :

– il évite l'écueil qui consiste, par un corset de règles asymétriques défavorables à l'opérateur historique, à susciter des concurrents artificiellement protégés et inefficaces ;

– il met en place les mécanismes de financement du service universel.

> Les engagements de l'Etat répondent aux conditions posées par les cadres dirigeants d'établissement quand ils se sont prononcés pour une ouverture du capital

Par contre, il manque de précisions sur les critères d'attribution des licences pour des nouveaux opérateurs. Lorsque France Télécom obtient une licence à l'étranger, celle-ci est toujours associée à des conditions de couverture du territoire, d'investissement minimum et de temps de déploiement du réseau. Le phénomène d'écrémage qui pourrait résulter d'une attribution trop laxiste des licences serait nuisible à France Télécom et à tous les opérateurs qui pensent investir à long terme en France.

Les tarifs et les règles d'interconnexion restent aussi un sujet préoccupant car trop mal défini. L'interconnexion doit, par principe, être réservée aux opérateurs investissant dans des réseaux ouverts au public. Quant aux règles, à ce jour inconnues, qui définiront les tarifs d'interconnexion, elles mettront en jeu des transferts financiers qui se chiffreront en milliards de francs.

L'idée d'envisager, mais de façon tout à fait floue, la possibilité de forcer France Télécom à partager ses conduits de desserte ne résiste pas à de simples questions pratiques d'exploitation, de sécurité et d'analyse prévisionnelle. Aucun des pays qui depuis des années ont autorisé la concurrence ne l'a d'ailleurs mise en pratique.

La notion de service universel qui apparaît dans le projet de loi, peut être interprétée comme une volonté française d'harmonisation d'un service public européen avec le service public à la française. France Télécom se veut entreprise citoyenne ; la notion de service public est un ciment interne très fort.

Le projet de loi reconnaît en France Télécom, l'« opérateur public de service universel », compétent pour opérer sur l'ensemble du territoire. Il faut néanmoins que celui-ci reste global sur l'ensemble du territoire. L'idée de permettre à certains autres opérateurs d'offrir sur une zone déterminée des morceaux de service universel est une idée de laboratoire qui peut avoir de nombreux effets pervers.

Le texte précise les mécanismes de financement mais une définition plus claire de la portée du service universel serait nécessaire. Il semble par ailleurs dommage que ne soient pas définis les critères de mesure de la qualité du service public.

Les annonces faites à l'étranger de licenciements massifs ou continus alimentent toutes les craintes. On oublie que la productivité actuelle de France Télécom est meilleure que celle de British Telecom après plus de 100 000 suppressions d'emplois, meilleure que celle de Deutsche Telekom une fois qu'auront été réalisées les réductions de personnel annoncées. On ne sait sans doute pas assez que l'actuelle pyramide des âges de l'entreprise va amener des départs en retraite en nombre plus important dans les années à venir. L'embauche de jeunes sera donc une réalité dont il importe de définir dès à présent les conditions.

Les cadres dirigeants d'établissement se sont prononcés depuis plus de deux ans pour une ouverture rapide du capital de France Télécom sous réserve de conditions concernant notamment le statut du personnel. Ils considèrent que les engagements solennels de l'Etat répondent globalement aux conditions alors avancées.

***René Dupuy** est président de l'Amicale des cadres dirigeants d'établissement de France Télécom.*

# De l'eau neuve dans de vieux puits

*par Avishay Braverman*

UN des aspects géopolitiques et économiques cruciaux auxquels le monde actuel se doit de faire face se rapporte au droit des peuples à un approvisionnement en eau approprié à leurs besoins. La population de notre planète, qui compte aujourd'hui quelque six milliards d'habitants, va augmenter et atteindre le chiffre de dix milliards en l'an 2050. D'immenses ressources supplémentaires en eau seront alors nécessaires aux grands centres urbains de Chine, de l'Inde, de l'Amérique latine et, peut-être, du sud-ouest des Etats-Unis.

En conséquence, il est de l'intérêt de tous que les négociations en cours dans cette région surpeuplée et instable qu'est le Moyen-Orient, désertique sur 90 % de sa superficie, sur laquelle règne un soleil de plomb et où l'eau est valeur rare, puissent aussi mener à un modèle viable et enviable pour la communauté internationale.

Toutefois, même si les bienfaits socio-économiques des traités de paix entre l'Etat d'Israël et ses voisins arabes devaient se réaliser, un obstacle majeur resterait encore à franchir : la pénurie en eau. C'est là un problème qui, pour certains, pourrait être la cause – bien plus que le pétrole – d'une prochaine guerre au Moyen-Orient.

Par le passé, la question de l'eau était plutôt considérée comme un problème de répartition : on pensait qu'une répartition adéquate et équitable serait en mesure de tout résoudre. Le résultat d'une étude récente que j'ai dirigée (sous les auspices de la Banque mondiale) dans la région ouest du Jourdain indique que cette optique est bel et bien erronée car la demande devance, de loin, l'offre. (Une étude séparée concernant la région est du Jourdain parvient à la même conclusion.)

Compte tenu de l'accroissement de la population et de l'essor économique, la demande prévue pour les prochaines cinquante années en Israël, en Jordanie et dans les territoires autonomes dépassera de façon très substantielle les ressources disponibles. Les besoins devraient être de l'ordre de 6,5 milliards de mètres cubes d'eau par an en 2040, alors que les ressources conventionnelles de cette époque ne seraient en mesure de fournir que 3 milliards de mètres cubes.

Si l'on veut maintenir un niveau de vie décent dans cette région du monde, une gestion améliorée des ressources aquifères s'impose. L'aquifère existant se trouve détérioré du fait de l'accroissement massif de la pollution des eaux causée par une population urbaine sans cesse grandissante. Un meilleur traitement des effluents urbains procurerait jusqu'en 2040 un ajout annuel d'un milliard de mètres cubes d'eau utilisables en agriculture.

Pour l'usage urbain et industriel nécessitant un degré de pureté plus élevé que celui proposé par le traitement des effluents, il manquera environ un milliard de mètres cubes d'eau. Il faut donc créer de nouvelles ressources en eau. Deux solutions sont envisageables : l'importation d'eau potable ou le dessalement de l'eau de mer.

Maintes fois, par le passé, la possibilité d'un transfert de l'eau du Nil à Gaza – par canaux ou par conduits – a été soulevée. Mais l'Egypte aussi connaît un accroissement de population des plus accélérés. De plus, la plupart des terres de ce pays sont arides ou semi-arides – et les eaux du Nil sont partagées, entre autres, avec le Soudan, l'Ethiopie, l'Ouganda et le Kenya. Cette option est donc hors de question.

> Il faut aider les pays du Moyen-Orient en voie de développement à trouver les capitaux qu'exigent les moyens haut de gamme de dessalement

Une autre solution serait l'importation d'eau potable des rivières de Turquie, par voie terrestre ou maritime. La faisabilité technique de cette option reste encore à prouver et, vu la complexité de l'actuel processus de paix, elle pourrait se révéler bien hasardeuse. De plus, le coût de cette solution risque d'être plus élevé que celui des procédés de dessalement.

L'option du dessalement : le coût moyen est actuellement de 1,10 dollar par mètre cube d'eau. D'après une étude menée par la Banque mondiale, des améliorations opérationnelles réduiraient ce coût à environ 0,70 dollar par mètre cube en l'an 2000. Un effort de recherche et de développement plus poussé pourrait réduire encore les coûts et faire de la technique de dessalement la solution la plus rentable.

Les investissements exigés pour la régénération des effluents urbains pourraient s'élever à quelque 3 milliards de dollars durant les cinquante prochaines années, soit moins que les sommes dépensées annuellement par les pays de la région pour l'armement. Pourquoi ne pas exploiter la bonne volonté engendrée par le processus de paix et réunir les moyens nécessaires pour mettre fin à la pénurie en eau dont souffrent les peuples de cette partie du monde ?

Question primordiale : par dessalement, entend-on uniquement l'édification d'entreprises le long du littoral ou cette solution doit-elle comprendre aussi la construction de canaux ou de conduits qui relieraient la mer Méditerranée à la mer Morte, la mer Rouge à la mer Morte ou la Méditerranée à la partie nord du Jourdain ? La raison d'être de cette solution réside dans la différence des hauteurs (la mer Morte se trouvant à 400 mètres au-dessous du niveau de la Méditerranée).

Une telle décision comporte, assurément, de nombreux risques financiers et, surtout, de graves conséquences au niveau de l'écologie et de la protection de l'environnement car elle concerne la fissure syrio-africaine. La construction échelonnée d'entreprises de tailles diverses créerait la flexibilité indispensable à l'apprentissage des conséquences et permettrait ainsi d'ajourner certaines activités qui se révéleraient inopportunes.

Il n'en reste pas moins qu'au cours du XXIe siècle, le dessalement demeurera un investissement coûteux. Certains pays suffisamment développés ou riches en ressources pétrolières pourront néanmoins se le permettre, de même qu'Israël. Par contre, les pays du Moyen-Orient en voie de développement ne possèdent en aucune façon les moyens de s'offrir cette solution. Un plan d'action au niveau mondial est donc indispensable afin d'aider ces derniers à trouver les capitaux qu'exigent les moyens haut de gamme de dessalement.

***Avishay Braverman**, ancien économiste à la Banque mondiale, est président de l'université Ben-Gourion du Neguev (Israël).*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

# La droite espagnole face aux nationalismes

*Suite de la première page*

Les négociations achoppent, pour l'essentiel, sur les concessions que le futur gouvernement Aznar est prêt, ou non, à faire aux différents nationalismes qui se juxtaposent en Espagne et dont les revendications ne datent pas d'aujourd'hui.

Jordi Pujol se contentera-t-il de la proclamation par José Maria Aznar de la reconnaissance de la nation catalane et de la pluralité de l'Espagne, ce qui, comparé aux positions du PP il y a quelques mois, serait déjà un très grand pas ? Sans doute pas ! D'autres garanties, notamment sur le mode de financement des communautés autonomes et le transfert de certaines compétences étatiques, devront être accordées, du moins dans le principe. Restera ensuite à en établir les modalités.

**Zélé, José Maria Aznar n'a pas hésité à juger la langue catalane comme « une des expressions les plus parfaites du langage » et à affirmer qu'il la parlait « dans des cercles réduits »**

Les Basques exigent que le statut d'autonomie, dit de Guernica, adopté en 1980, soit achevé par l'attribution de quarante-trois nouvelles compétences, dont certaines empiètent directement sur les prérogatives de l'Etat, comme la gestion de la Sécurité sociale, des ports et des aéroports ou de l'INEM, équivalent de l'ANPE. *« Il n'est pas possible de payer plus que les autres alors que nous touchons moins »*, s'indigne Jordi Pujol. Conscient de son rôle clef dans le dénouement de la crise, le président catalan, qui a tiré des avantages de sa collaboration avec les socialistes, entend bien être payé de retour pour sa contribution à la stabilité politique du pays.

Depuis son alliance avec Felipe Gonzalez au cours de la dernière législature, Jordi Pujol est passé maître dans l'art de ce jeu subtil qui consiste à faire deux pas en avant et un pas en arrière pour exploiter toutes les possibilités qui lui sont offertes, tout en ménageant son électorat. Actuellement, celui-ci est plus que réticent à un accord, en dépit du virage à 180 degrés du PP et du zèle de José Maria Aznar, qui n'a pas hésité à juger la langue catalane comme *« une des expressions les plus parfaites du langage »* et à affirmer qu'il la parlait *« dans des cercles réduits »*. Affirmation qui ne manque pas de piquant quand on sait que les points de vue de MM. Pujol et Aznar sur la question linguistique sont fort éloignés l'un de l'autre.

Ces travaux d'approche ont contribué à cicatriser en partie les blessures ouvertes par la virulente opposition du PP à l'encontre des Catalans ces dernières années. Il convient désormais d'établir une sorte de *modus vivendi*, dont les contours n'en sont pas encore définis mais qui pourrait prendre la forme d'une déclaration de principes. Celle-ci permettrait à José Maria Aznar d'obtenir l'investiture et de former un gouvernement s'appuyant sur une majorité solide, quitte par la suite à entrer dans le détail afin que chacune des parties puisse concrétiser ses options. Une telle formule aurait l'avantage d'éviter une longue période d'incertitude que Jordi Pujol ne souhaite pas car, dit-il, *« les marchés financiers attendent un gouvernement »*.

Il s'agit donc dans l'immédiat de mettre en place le cadre qui servira de base aux négociations qui se dérouleront au cours des prochains mois entre les futurs associés. Car une collaboration va s'instaurer. Personne n'en doute, même si les futurs partenaires agitent la menace de nouvelles élections, à commencer par Jordi Pujol qui sait qu'il ne peut pas prendre un tel risque. C'est à José Maria Aznar de jouer pour satisfaire les Catalans sans mécontenter sa base électorale. La partie ne sera pas facile.

En cette période de flottement, le gouvernement de Felipe Gonzalez, resté provisoirement en fonction, se fait discret. Officiellement, les socialistes souhaitent, malgré leur désir de revanche, considéré pour le moment comme prématuré, que la législature aille à son terme. Ils estiment la stabilité nécessaire pour permettre au pays de remplir les critères de convergence avant la naissance de l'Union économique et monétaire. Forts de leurs bons résultats, les socialistes se préparent à une opposition qu'ils veulent *« responsable et constructive »*.

En attendant, le débat se limite aux questions soulevées par la future alliance entre José Maria Aznar et Jordi Pujol. Les problèmes économiques passent au second plan, et notamment celui du chômage, qui fut l'enjeu majeur des élections législatives. Mais à travers les premiers échanges entre le PP et les divers nationalismes, qui devront être suivis de discussions plus précises dans les mois à venir, c'est aussi le futur modèle institutionnel de l'Espagne qui s'esquisse, un modèle en permanente évolution et qui, redessiné par les socialistes au cours de la dernière décennie, pourrait être encore transformé par la droite au cours des prochaines années.

*Michel Bôle-Richard*

## RECTIFICATIFS

### PÉDOPHILIE

A la suite de la publication d'un article consacré à une affaire de pédophilie embarrassant la justice niçoise (*Le Monde* du 9 avril), la famille de Florian Maffei, l'un des enfants ayant dénoncé des abus sexuels, nous demande de préciser que la mère du petit garçon n'a pas été condamnée à un an d'emprisonnement pour *« enlèvement »*, comme nous l'avions indiqué par erreur, mais pour *« non-représentation d'enfant »*.

### INCENDIE

L'atelier de confection situé dans le 10e arrondissement de Paris qui a déclenché un incendie tuant cinq personnes samedi 6 avril n'était pas clandestin. Contrairement à ce nous avons écrit dans notre édition du 11 avril, il était inscrit au registre du commerce de Bobigny. La SARL propriétaire de cet atelier est, en effet, domiciliée à Pantin, en Seine-Saint-Denis.

**Le Monde**

ÉDITORIAL

# L'indispensable « incident chinois »

DES LECTURES bien différentes seront faites de la première journée à Paris, mercredi 10 avril, du premier ministre chinois, et des rencontres, manifestations et incidents qui l'ont marquée. Ce qui est avéré, c'est que, grossier mais tenace, Li Peng aura manœuvré jusqu'à la dernière minute – ou plutôt une heure et demie au-delà du moment fixé pour le début de son entretien avec son homologue français – afin d'obtenir la suppression, dans le toast prononcé par Alain Juppé au dîner officiel, de toute référence à la situation des droits de l'homme au « pays du Milieu ».

De fait, nul propos désagréable à une oreille d'autocrate pékinois n'aura été prononcé lors des agapes du quai d'Orsay. Mais il n'y a pas eu non plus de ces mots plaisants que l'on sert rituellement avant de lever son verre pour flatter l'invité, puisque les toasts ont été purement et simplement supprimés. C'est là un incident diplomatique, et le genre n'est pas si courant. Au plus peut-on rappeler celui qu'avait créé, en 1984, au Kremlin, François Mitterrand en ajoutant à son toast une référence à la situation du dissident Andreï Sakharov.

Or ce sérieux couac n'a pas empêché que, le même jour, la Chine commande une trentaine d'Airbus et que quelques autres contrats, très appréciables sinon mirobolants, aient été signés. C'est là une première leçon à retirer de ce début de visite – à défaut, déjà, d'un premier bilan, puisque l'imprévisible pratique « diplomatique » chinoise peut encore réserver bien des surprises. Les hiérarques post-communistes peuvent bien tempêter et trépigner, ils savent aussi ne pouvoir peser, dans le concert international, du poids d'un vieil empire que par une intégration résolue au courant économique mondial. Et cela suppose de passer contrat, à un moment ou à un autre, avec des gens que l'on aime peu.

Ethique de conviction ou éthique de responsabilité ? Le dilemme mis en mots, en son temps, par Max Weber est de tous les temps. Les manifestants, notamment asiatiques, du 11 avril ne semblaient pas tous le percevoir comme insoluble. Il est clair, aussi, que l'attitude de l'exécutif français n'a pu être ce qu'elle a été – les Anglo-Saxons parleraient sans doute, à propos de l'incident du Quai d'Orsay, de « politique au bord du vide » – que parce qu'il savait pouvoir s'appuyer sur une opinion publique.

Certes, 2 500 manifestants – chiffre de ceux qui ont défilé à Paris, mercredi en fin de journée – ne font pas une foule, surtout selon les critères asiatiques ; mais ils étaient tout de même dix fois plus nombreux que lors de la venue du président Jiang Zemin, en 1994. Et aussi, surtout, la prise de position très forte, la veille, de deux cent neuf parlementaires français – près d'un sur quatre, de tous azimuts politiques et géographiques –, à propos de l'intolérable situation « coloniale » du Tibet, révèle bien le sentiment dans l'Hexagone sur la question des droits de l'homme en Chine. Serrer les dents n'est pas nécessairement se taire.

## Pouvoir *par Ronald Searle*



# La République et ses territoires

LA RÉPUBLIQUE est fille du jacobinisme. Forts de l'appui apporté par les délégués de toutes les provinces du royaume, lors de la Fête de la fédération du 14 juillet 1790, aux grands principes codifiés dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, ses fondateurs ont considéré que les lois et l'organisation administrative devaient être les mêmes de Dunkerque à Marseille. Cette volonté a perduré tout au long des régimes qui se sont succédé, au point qu'en 1946 la création de départements d'outre-mer, sur le modèle de la métropole, a semblé l'idéal de la décolonisation. Cette tradition imprègne encore la Constitution gaulliste de 1958.

Cette négation des diversités se heurte aujourd'hui à une soif de plus en plus pressante de reconnaissance des spécificités culturelles et régionales. La doctrine juridique française est mal armée pour y faire face. Il lui faut trouver un chemin entre un principe fondateur, encore repris dans la Loi fondamentale – la République est *« indivisible »*, elle récuse toute *« distinction »* fondée sur l'*« origine »*, la *« race »*, la *« religion »* –, et la défense des droits de l'homme, qui doit permettre de régler au mieux les situations particulières. L'intégration à la communauté française de certaines personnes d'origine étrangère en est une illustration, comme l'a démontré l'affaire du foulard islamique. L'évolution du statut de certains territoires en est une autre.

Longtemps, le Conseil constitutionnel, chargé de veiller au respect de la Loi fondamentale et des grands principes de la République, a récusé toute reconnaissance des spécificités territoriales. Ainsi, en 1982, il a refusé que les départements d'outre-mer soient gérés par des assemblées élues autrement que leurs homologues métropolitaines. Il a ensuite admis que sa jurisprudence, selon laquelle le principe de l'égalité de tous devant la loi n'interdisait pas de régler différemment des situations différentes, devait aussi s'appliquer en la matière. Le pas décisif fut franchi, en 1991, à propos de la Corse.

Sa décision fut à la fois une ouverture capitale et un ferme rappel à l'ordre. Le Conseil n'accepta pas la reconnaissance du *« peuple corse, composante du peuple français »* – il y vit une atteinte à l'indivisibilité de la République et, surtout, le risque d'une dérive communautariste ouvrant la porte à un « différentialisme » raciste – mais il mit à mal le jacobinisme en validant un statut pour l'île fortement dérogatoire au droit commun. Ce qui était vrai en métropole ne pouvait que l'être encore plus nettement pour les territoires d'outre-mer auxquels la Constitution reconnaît le droit à *« une organisation particulière tenant compte de leurs intérêts propres dans l'ensemble des intérêts de la République »*.

### PARADOXE

L'acceptation de cette spécificité a pourtant des limites. C'est l'intérêt de la décision du Conseil constitutionnel sur le nouveau statut de la Polynésie française, rendue publique mercredi 10 avril, de les poser avec netteté (*Le Monde* du 11 avril). Le Conseil n'a rien trouvé à redire à un ensemble de règles conférant à ce territoire une quasi-autonomie qui permet au gouvernement local, issu d'élections démocratiques, de mener la politique économique et sociale qu'il juge la plus adaptée. Mais les gardiens de la Constitution n'acceptent pas que l'exercice des libertés fondamentales dépende du bon vouloir d'autorités locales : les droits d'association et de propriété, la possibilité de contester devant les tribunaux une décision administrative, les règles de nature pénale ne sauraient dépendre des spécificités locales. La raison en est exprimée clairement : *« Ni le principe de libre administration des collectivités territoriales ni la prise en compte de l'organisation particulière des territoires d'outre-mer ne sauraient conduire à ce que les conditions essentielles de mise en œuvre des libertés publiques et par suite l'ensemble des garanties que celles-ci comportent dépendent des décisions de collectivités territoriales et, ainsi, puissent ne pas être les mêmes sur l'ensemble du territoire de la République. »*

Le paradoxe est évident. Le Conseil constitutionnel, dont les prérogatives sont en complète rupture avec la tradition jacobine qui accorde aux représentants du peuple souverain un pouvoir sans limites, sont les gardiens d'une idéologie jacobine : les libertés fondamentales ne peuvent être mise en œuvre et garanties que par les organes de l'Etat central. Ainsi le veut l'histoire : la France n'est pas une fédération. Les peuples qui, par un acte volontaire, notamment le référendum qui, en 1958, a approuvé la Constitution, ont adhéré à la République se sont fondus dans le peuple français. Ils ont fait leurs les principes fondamentaux autour desquels la nation s'est peu à peu rassemblée depuis 1789. Le gouvernement doit le savoir en préparant l'avenir de la Corse, de la Nouvelle-Calédonie ou de la Polynésie. Sauf à faire inscrire dans la Constitution la reconnaissance du droit à la différence. Mais ce serait une vraie révolution.

*Thierry Bréhier*

## DANS LA PRESSE

**LIBÉRATION**
*Jacques Amalric*

■ Il est dangereux de se vouloir la patrie des droits de l'homme. On risque de vous prendre au sérieux, avec tous les risques de contradictions que cela implique. Voilà pourquoi la visite en France de Li Peng nous pose problème : elle nous renvoie à un miroir que nous devons voiler pour garder nos illusions universalistes. Heureux Allemands qui se jouent mieux de ces problèmes de mauvaise conscience ! Comment oublier que le chancelier Kohl a pu partir pour la Chine éternelle, au milieu d'un aréopage d'hommes d'affaires, engranger une moisson de commandes auprès de laquelle la nôtre fait figure de vache maigre, sans pour autant perdre sa liberté de critique. Nos voisins italiens, espagnols et portugais ont eux aussi accueilli le normalisateur de Tiananmen bien avant nous dans une indifférence quasi générale.

**FRANCE-INTER**
*Phillipe Bardonneau*

■ La grève d'aujourd'hui est tellement importante pour les organisations de France Télécom qu'elles ont un moment laissé planer la menace de coupures sur le réseau, ce qui ne s'est pas vu depuis la séparation avec La Poste, il y a six ans (...) Le gouvernement, avant de présenter au Parlement son projet de loi sur la réglementation des Télécoms a pourtant tenté de les rassurer. Alain Juppé a fait savoir que l'Etat restera majoritaire après l'ouverture du capital. Quant aux agents de l'Etat, ils resteront fonctionnaires. Cette prudence dans la progression de la réforme s'explique par l'expérience. Le gouvernement n'oublie pas que le conflit de l'hiver dernier, parti des seuls cheminots, a gagné l'ensemble de la fonction publique. Ensuite, la capacité de mobilisation à France Télécom reste notoirement importante.

**LCI**
*Pierre-Luc Séguillon*

■ Officiellement, les organisations syndicales de France Télécom, unies pour l'occasion, récusent toute modification du statut de l'entreprise. Nul besoin, à leurs yeux, d'aller plus loin que la réforme de 1990, qui a inauguré la séparation de La Poste et des Télécoms, pour relever le défi de la concurrence. Officiellement toujours, la grève à laquelle ils appellent aujourd'hui exprime leur volonté de défendre le service public. Au-delà de ces positions officielles, il y a maintenant les arrière-pensées. A la vérité, les salariés ne se font guère d'illusions sur le caractère inéluctable de cette évolution. Et c'est bien pour cette raison qu'ils nourrissent les plus fortes craintes pour leur avenir. Et ils ne sont guère enclins à se satisfaire des assurances du premier ministre (...) Si la grève n'est que peu suivie, les syndicats auront perdu la dernière bataille d'une guerre perdue d'avance. Si elle est massive, ce gouvernement fragile ne pouvant se payer le luxe d'un conflit dur, voire d'une nouvelle contagion sociale, la transformation de l'entreprise sera différée dans le temps et les syndicats auront gagné une bataille dans une guerre de toute façon à terme déjà perdue.

**COMMERCE** Après les profits records enregistrés en 1995, la grande distribution voit son développement menacé par les initiatives gouvernementales. Le gel des implantations commerciales vient d'être voté par le Parlement et la réforme en cours de l'ordonnance de 1986 sur les prix va changer le rapport de forces entre distributeurs et industriels, au profit de ces derniers. ● LES ACTIONS de Carrefour, Casino et Docks de France ont progressé pourtant de plus de 25 % depuis le début de l'année. Le leader Carrefour, qui a atteint une taille critique sur le territoire national, bénéficie d'une véritable rente de situation. ● LES ENSEIGNES plus petites, au départ plus fragiles, deviennent des cibles convoitées grâce à la nouvelle réglementation. ● LES MARGES de la grande distribution devraient également progresser, sous l'effet du renforcement de l'interdiction de la revente à perte.

# La grande distribution tire parti des entraves gouvernementales

## Les analystes financiers estiment que le gel des installations renforce la valeur et les profits des enseignes existantes. Les titres en Bourse des sociétés du secteur ont progressé nettement depuis le début de l'année

**LA GRANDE DISTRIBUTION** française vient-elle de vivre sa dernière année faste ? Les profits records enregistrés en 1995 sont confortables, mais vont-ils fondre cette année sous les attaques en règle du gouvernement ? Le gel provisoire des implantations commerciales de plus de 300 m² et le projet de loi sur la réforme de l'ordonnance de 1986 sur les prix, en voie d'être adopté par le Parlement, vont modifier en profondeur le potentiel de développement des grandes surfaces en France et le rapport de forces qu'elles entretiennent avec leurs fournisseurs (*Le Monde* du 27 février et du 28 mars). Vont-elles en pâtir ? La future loi destinée à remplacer la loi Royer sur les implantations commerciales – dont le gouvernement n'a toujours pas présenté le projet – sonnera-t-elle l'heure de leur déclin ?

Toutes ces décisions ne semblent pas inquiéter outre mesure les marchés financiers, pourtant particulièrement prompts à anticiper les évolutions futures. Au contraire. Les actions des valeurs cotées du secteur ont enregistré une progression spectaculaire depuis le début de l'année : pas moins de 25 % pour Carrefour, 15 % pour Promodes (Continent, Champion, Dia), 27 % pour Casino, 19 % pour Comptoirs Modernes (Stoc, Comod) ou encore 26 % pour Docks de France (Mammouth, Atac).

Cette bonne santé financière et boursière serait même plutôt gênante pour ces groupes, qui, dans un contexte de franche hostilité des pouvoirs publics, ont des difficultés à plaider leur cause.

*« Le gel des créations de grandes surfaces entérine une situation de fait et entraîne, ipso facto, un phénomène de rareté qui, pour les enseignes déjà fortement implantées ou ayant terminé leur maillage commercial, va constituer l'équivalent d'une rente »*, explique Alexandre Casas, analyste à la société de Bourse Wargny.

D'autant que le gel frappe de plein fouet les *hard discounters*, en pleine phase de développement, qui constituaient une menace pour la grande distribution traditionnelle. Outre l'augmentation de leur valeur patrimoniale, les enseignes de la grande distribution devraient également enregistrer une hausse de leurs résultats. La réforme de la réglementation sur les prix (clarification de la définition de la revente à perte, durcissement des sanctions) se traduira *« inévitablement par la hausse des prix de vente et la montée de la marge des grandes surfaces »*, soutient Alexandre Casas.

### CHAÎNES EN CASCADE

Logiquement, Carrefour, qui, avec 117 hypermarchés en France, totalise 19 % de la surface installée totale, est le moins touché par le gel gouvernemental. Le rachat de la chaîne de magasins Euromarché en 1991 apparaît, rétroactivement, comme un excellent investissement, puisqu'il a permis à Carrefour d'atteindre la taille critique avant le durcissement de la législation.

A l'inverse, Promodes, à qui il manque une vingtaine d'hypermarchés, principalement en région parisienne, devra probablement procéder à des rachats. Mais le numéro deux de la distribution française pourrait davantage profiter du nouveau contexte réglementaire sur les prix : la puissance d'achat et l'atout logistique du groupe devraient lui permettre de négocier de bonnes conditions d'achat auprès des fournisseurs. Ce qui n'est pas le cas des chaînes organisées en cascade (comme les centres Leclerc) où chaque échelon de négociation (national, régional et magasin par magasin) multiplie les risques d'infraction à l'interdiction de revente à perte et réduit les remises, autorisées, sur les volumes.

Autre enseigne non cotée, Auchan, avec ses 52 hypermarchés, apparaît comme l'enseigne la plus pénalisée par le gel des implantations commerciales. *« Nous avons privilégié la croissance régulière du nombre de nos magasins alors que, dans le même temps, d'autres, comme Leclerc et Intermarché, ont mené une politique d'implantation accélérée à partir des années 80 »*, estime Francis Cordelette, directeur général du groupe, contrôlé par les trois cents membres de la famille Mulliez. *« Nous en payons aujourd'hui les conséquences, alors que le marché n'est absolument pas saturé : nous avons recencé 40 implantations possibles »*, poursuit-il.

Enfin, les enseignes plus petites, comme Casino ou Docks de France, plus fragiles, sont paradoxalement renforcées par la législation : elles bénéficient de l'effet rente de situation et deviennent des cibles encore plus intéressantes pour les enseignes, nationales ou étrangères, qui souhaitent se développer en France par croissance externe. Les boursiers ne s'y sont pas trompés : avec le leader, Carrefour, ces deux valeurs ont enregistré une hausse supérieure à 20 % depuis le début de l'année.

### INTERNATIONALISATION

La grande distribution dispose en outre d'une parade de poids pour résister à l'hostilité gouvernementale : l'internationalisation. Elle n'a pas attendu le changement de climat pour prendre le virage. Carrefour dispose d'une longueur d'avance : pour la première fois l'an dernier, le nombre de ses magasins implantés à l'étranger (128) a dépassé celui des magasins en France (117). Leur contribution au résultat du groupe (54,4 %) est également supérieure à la part française. En 1996, conséquence du gel français, la quasi-totalité des investissements sera réalisée à l'étranger.

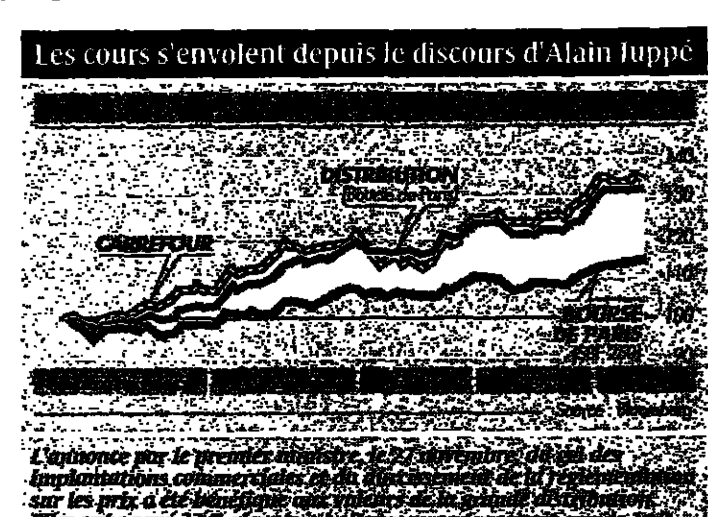
Promodes, qui réalise 35 % de son activité à l'étranger, envisage d'accélérer son rythme de développement en Europe soit par rachat (le groupe dispose de liquidités et de capacités d'emprunt), soit par alliances (comme en Grèce, au Portugal et en Turquie), soit par croissance interne.

Seul bémol aux perspectives radieuses de la grande distribution française, ses investissements à l'étranger devraient peser deux ou trois ans sur les comptes avant de dégager une rentabilité suffisante.

*Christophe Jakubyszyn*

### Chiffre d'affaires et résultats 1995

● **Carrefour** : 144,6 milliards de francs de chiffre d'affaires (+6,1 %) et 2,69 milliards de francs de résultat net (+24,7 %, hors éléments exceptionnels).
● **Leclerc** : 124,9 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1994 (1995 non communiqués).
● **Intermarché** : 111,2 milliards de francs de chiffre d'affaires
● **Promodes** : 100,5 milliards de francs de chiffre d'affaires (+6,6 %) et 1,02 milliard de francs de résultat net (+13,6 %).
● **Casino** : 64,1 milliards de francs de chiffre d'affaires (+2,6 %) et 633 millions de francs de résultat net (+29,4 %).
● **Auchan** : 56 milliards de francs de chiffre d'affaires (+6,3 %).
● **Docks de France** : 46,7 milliards de francs de chiffre d'affaires (+7,2 %) et 563 millions de francs de résultat net (+9 %).
● ***Comptoirs modernes*** : 27 milliards de francs de chiffre d'affaires (+5 %) et 450 millions de francs de résultat net (+11 %).




### La concurrence s'intensifie à l'étranger

**L'Europe du Sud, de l'Est, l'Asie (Chine et Taïwan) et l'Amérique du Sud constituent les cibles privilégiées de la grande distribution française. Au total, une dizaine de pays sur lesquels se focalise leur attention. *« L'international apparaît plus que jamais comme un substitut à notre développement national. Nous recherchons donc des marchés avec un potentiel de croissance à court terme. Ils ne sont pas nombreux, et nous allons donc tous investir les mêmes marchés »*, reconnaît Michel Pecqueraux, directeur du développement commercial d'Auchan.**

**L'Allemagne, la Grande-Bretagne ou les Etats-Unis exigent un ticket d'entrée élevé. Investir au Vietnam ou en Inde implique de prendre des paris sur le long terme. La compétition internationale va donc s'intensifier sur les *« cibles »* plus faciles. Déjà, les prix des terrains à usage commercial flambent en Pologne, et les groupes se disputent âprement chaque appel d'offre.**

# Jean-Pierre Juin, petit entrepreneur du BTP, écrasé par les géants

## En désespoir de cause, ce PDG d'une société d'Eure-et-Loir a entamé une grève de la faim

**LES ENTENTES** entre géants du BTP ne se chiffrent pas seulement en milliards détournés, comme l'a montré récemment le conseil de la concurrence (*Le Monde* du 15 février). Pour bien des PME, elles sont synonymes de dépôt de bilan, de rachat ou d'arrêt de mort. Le cas de Jean-Pierre Juin, un entrepreneur d'Eure-et-Loir qui en est réduit, depuis le jeudi 4 avril, à une grève de la faim pour attirer l'attention des pouvoirs publics illustre cet état de choses désastreux.

Il y a dix ans, à 42 ans, ce fils d'ouvriers sorti du rang était numéro un du BTP dans son département. PDG de Toussaint (200 employés, 100 millions de francs de chiffre d'affaires) et de trois autres sociétés, il était aussi coprésident du conseil des prud'hommes et vice-président du syndicat départemental du BTP. Une décennie et trois dépôts de bilan plus tard, M. Juin et le dernier carré de ses employés se battent le dos au mur.

S'il en est là, c'est que la fin du béton triomphant a poussé les grands du BTP à attaquer partout de nouveaux marchés avec des méthodes discutables et de nombreuses complicités. L'entrepreneur va jusqu'à s'interroger sur l'existence d'*« une stratégie mise en place par la Fédération nationale des travaux publics, la Fédération nationale du bâtiment et les pouvoirs publics pour éliminer les PME de ce secteur d'activité »*. Il soupçonne le conseil général d'Eure-et-Loir d'avoir *« joué un rôle-clé dans cette mort programmée »*. D'abord, en écartant les PME de marchés qui leur étaient traditionnellement réservés, comme l'entretien des routes départementales. Ensuite, en tolérant pour certains produits des prix inférieurs au prix coûtant.

Tout cela s'était combiné pour placer les PME dans une tenaille mortelle. En 1986, M. Juin et cinq entrepreneurs locaux avaient claqué la porte du Syndicat des travaux publics pour protester contre *« la mainmise de certaines entreprises nationales (...), leur volonté de monopole »* et *« les abus caractérisés en matière de marchés publics et de prix d'achat des matériaux »*. Mais rien n'avait changé.

### TRAHIS PAR LES ÉLUS

En 1990, après une mise en redressement judiciaire, Toussaint était reprise par la Sogea, filiale de la Générale des eaux, avec le PDG et 140 salariés. Un an plus tard, les malheurs de Jean-Pierre Juin n'étaient pas finis. Victimes de litiges et de non-paiements, ses autres sociétés : STPB 28, Juin-Gabrielli et Juin-Vergnaud s'enfonçaient bientôt dans les démêlés judiciaires et financiers.

En 1994, la situation était encore aggravée par les effets pervers de deux textes destinés à aider les PME : la circulaire Alphandéry-Bosson, visant à favoriser les entreprises les mieux-disantes, et l'arrêté du 4 mai limitant l'accès de certaines entreprises en redressement judiciaire aux appels d'offres. Pris dans cet engrenage mortel, l'entrepreneur, qui voit les marchés lui passer sous le nez les uns après les autres, porte plainte pour entente sur les prix et entrave à la concurrence ; il accuse la direction de l'équipement (DDE) de *« cautionner la politique de la terre brûlée pratiquée par les filiales des majors du BTP »* – ce que l'Administration dément ; il demande des explications au préfet. En novembre 1995, l'Assemblée nationale finira par corriger le tir en matière de redressement judiciaire. Mais il est bien tard. Dernière survivante, STPB 28 a le choix entre une cession et une liquidation. Reprise, en janvier 1996, par ses salariés, elle obtient un répit. Mais l'évolution du secteur n'incite guère à l'optimisme.

En dix ans, le BTP a connu en Eure-et-Loir une concentration comparable à celle de l'agriculture, dominée par les grands céréaliers. C'est ainsi que le groupe de la Générale des eaux détient Toussaint, Via-France, Cochery-Bourdin-Chaussée et aussi, au travers d'Eiffage, SCR, Mattei, Blanchard, May et Gotteland-Guery. Le groupe Bouygues contrôle Dalla Vera, Screg, Maisières, Colas, la Saur et d'autres encore.

Sauvé *in extremis* par ses employés, Jean-Pierre Juin se sent trahi par les élus locaux *« qui prétendent défendre les petits, mais favorisent les gros »*. Il n'ignore pourtant pas que ces mêmes élus sont les grands bénéficiaires, lors des élections, des largesses financières des sociétés de BTP. Maigre consolation, plusieurs d'entre eux, soupçonnés d'avoir pris des libertés avec le code des marchés, se sont fait épingler, récemment, par la chambre régionale des comptes. C'est le cas du maire de Châteaudun, Alain Venot (RPR), de celui de Vernouillet, Maurice Legendre (PS), et de l'ancien maire de Dreux, Jean Hieaux (RPR). Quant à Gérard Hamel, ancien président du BTP d'Eure-et-Loir et député (RPR), son élection à la mairie de Dreux a été récemment annulée.

Reste que l'ultime tentative de sauvetage a fait long feu. Malgré les efforts des salariés, du tribunal de commerce et de l'administrateur judiciaire, les marchés n'ont pas suivi. Coup de grâce, un chantier qui devrait démarrer ce mois-ci à Vernouillet et qui aurait assuré au moins six mois de travail à STPB 28 a été attribué à une entreprise de Neuilly-sur-Seine... qui n'avait pas répondu à l'appel d'offres initial ! *« Malgré le caractère illégal de cette attribution, le préfet, saisi depuis décembre 1995 dans le cadre du contrôle de légalité, n'a jamais répondu »*, constate M. Juin. En mars, il a perdu un énième marché *« sous un faux prétexte »*. En désespoir de cause, après avoir épuisé tous les recours, il a entamé, jeudi 4 avril, une grève de la faim sur son lieu de travail, à Sandarville.

*Roland-Pierre Paringaux*

### Une conjoncture très dégradée

**Les secteurs du bâtiment et des travaux publics, en crise depuis cinq ans, pourraient connaître une nouvelle année noire. Selon les prévisions du ministère de l'équipement et du logement, publiées mercredi 10 avril, l'activité des deux branches pourrait régresser à nouveau de 0,4 % à 1,6 % en 1996 à prix constants. L'ampleur du recul dépendra *« de l'importance des mesures de régulation budgétaire qui seront adoptées par l'Etat »*, précise la direction des affaires économiques et internationales (DAEI) du ministère.**

**Dans le bâtiment, le repli devrait se situer entre 0,5 % et 1,8 %. La construction neuve non aidée, particulièrement affectée, pourrait baisser de 9 % à 10 %. Les travaux publics, eux, devraient connaître une nouvelle baisse d'activité (entre 0,1 % et 1,1 %), à la suite d'une diminution des crédits des collectivités locales évaluée autour de 3,5 %. Ces baisses devraient se traduire par de nouvelles réductions d'effectifs, que le ministère de l'équipement ne chiffre toutefois pas.**

# Renault VI veut privilégier les salaires plutôt que l'emploi

**ENTRE LA PRÉSENTATION** de ses très bons résultats pour 1995 le 26 mars (*Le Monde* du 28 mars) et la sortie d'une nouvelle gamme de camions dans les semaines à venir, Yves Lacroix, directeur des ressources humaines de Renault Véhicules industriels, a présenté, le mercredi 10 avril, la politique sociale du groupe.

Etait-ce pour éviter de passer devant le campement que vingtet un anciens salariés qui refusent leur licenciement ont installé avec l'aide de la CGT devant la porte de l'usine de Vénissieux ? La présentation de cette politique sociale s'est faite dans des bureaux lyonnais et non sur le site de production, pourtant voisin.

*A priori*, Renault VI n'a pas à rougir de sa politique à l'égard de l'emploi. En 1995, 1 247 personnes ont été recrutées en France, ce qui a permis de faire passer les effectifs de 14 976 salariés fin 1994 à 15 597 un an plus tard. Malgré tout, la gestion de l'emploi est au centre d'un réel contentieux avec les syndicats, qui n'hésitent pas à le porter devant les tribunaux. Motif : le nombre élevé d'emplois précaires. Il est vrai que l'on comptait 797 contrats à durée déterminée fin 1995 contre 546 un an plus tôt.

### INTÉRIMAIRES

Il y a surtout eu, l'an dernier, une moyenne de 1 400 intérimaires employés par Renault VI. *« De 1991 à 1994, nous avons eu un plan social par an. Pour éviter de remettre en œuvre ces procédures traumatisantes en cas de baisse de charge, nous devons avoir un flux contrôlé d'embauches, recourir aux contrats à durée déterminée et à l'intérim, avoir une plus grande flexibilité dans l'organisation du travail et mettre en place des préretraites progressives »*, plaide Yves Lacroix. Les syndicats, CGT en tête, ne l'entendent pas ainsi et contestent l'ensemble de cette politique devant le tribunal de Lyon. Celui-ci rendra son jugement début juin.

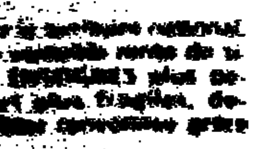
Dans ce climat tendu, la direction, qui refuse de s'engager sur l'évolution des effectifs en 1996, a lâché du lest sur les salaires, visiblement soucieuse d'éviter les conflits en cette période de lancement de nouveaux camions. Les augmentations générales se monteront à 2,5 %, les augmentations individuelles à 1,4 % et la plupart des primes seront revalorisées, en dehors même de l'intéressement, qui représente entre 3 400 et 5 300 francs, selon les catégories. Le pouvoir d'achat sera donc amélioré. Malgré tout, *« conformément à la tradition »*, selon la direction, aucun syndicat n'a paraphé l'accord salarial.

### DURÉE DU TRAVAIL

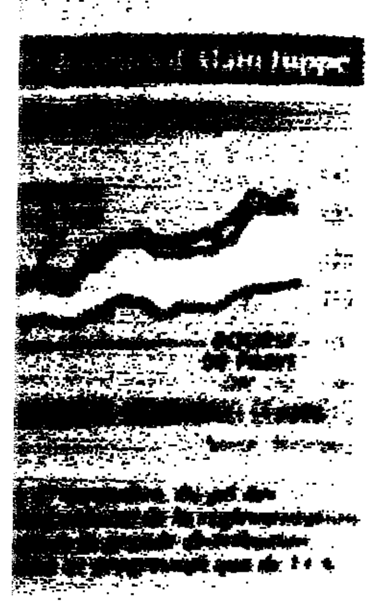
C'est l'organisation du travail qui sera au centre du dialogue social cette année. Anticipant désormais un échec ou un accord sans réelle portée au niveau de la branche de la métallurgie sur le temps de travail, la direction reprendra en mai les négociations sur ce thème, interrompues à l'automne dernier lors de l'ouverture des négociations de branche. Il devrait être question d'annualisation du temps de travail, mais surtout de la *« durée de vie au travail »*.

Par le biais d'un compte d'épargne-temps et de la préretraite progressive, l'entreprise entend réduire la durée du travail sur l'ensemble de la vie active. Une initiative qui n'a de chance de satisfaire les syndicats que si Renault VI s'engage à diminuer l'emploi précaire. Mais, pour le moment, la direction refuse d'abattre ses cartes.

*Frédéric Lemaître*



gouvernementales



Renault

les salaires

# Le raffinage européen s'engage dans une année de restructuration

## Les surcapacités atteignent 10 %

*« NOUS SOMMMES entrés dans une année clé pour le raffinage. Les déclarations des pétroliers comme BP, Shell ou Total ou les mises en garde de la Commission européenne montrent qu'on ne peut plus attendre indéfiniment. Dans cette restructuration qui s'annonce, on peut imaginer la fermeture prochaine d'une raffinerie en France. »* Pour Bernard Calvet, président de l'UFIP, Union française des industries pétrolières, les signaux annonçant une réorganisation européenne se multiplient. Les surcapacités sont estimées à 10 %, soit l'équivalent d'une dizaine de raffineries de taille moyenne, le marché est en stagnation, ouvert à la concurrence mondiale, l'offre est mal adaptée à la demande et les marges sont insuffisantes. Dans ces conditions, il n'existe *« aucune raison pour que le raffinage français soit épargné »*, ayant plus de handicap que ses voisins .

C'est ce bilan particulièrement sombre qu'a dressé M. Calvet, jeudi 11 avril. Les sept raffineurs-distributeurs (Elf, Total, Esso, Shell, BP, Mobil, Fina) ont perdu 888 millions de francs en 1995, enregistrant leur plus mauvaise performance depuis huit ans. En amont, les marges de raffinage sont tombées à 69 francs par tonne (contre 94 francs en 1994), un niveau inquiétant, car le seuil d'équilibre est évalué à 100 francs. Ainsi, depuis 1992, cette industrie travaille à perte. De plus, si la production des treize raffineries françaises correspond sensiblement aux besoins du marché (84 millions de tonnes), l'offre n'est pas adaptée à la demande. En 1995, la France a dû importer 9 millions de tonnes de gasoil, correspondant à 25 % de la consommation totale et exporter à bas prix, pour ne pas dire brader, un million de tonnes d'essence. *« Si rien n'est fait d'ici à l'an 2000, on importera 12 millions de tonnes de gasoil et on exportera 2 millions de tonnes d'essence »*, rappelle le président de l'UFIP.

A cela s'ajoutent les disparités fiscales, qui frappent plus lourdement l'essence sans plomb que le gasoil. *« Pour rééquilibrer le marché, on pourrait réduire la ficalité sur le super »*, avance M. Calvet avant d'évoquer une nécessaire harmonisation européenne. *« Il faudrait également se retrouver à parité avec les pays limitrophes comme la Belgique ou l'Espagne »*, car le manque à gagner pour l'Etat des pleins faits par les automobilistes à l'étranger est estimé à 5 milliards de francs.

**LE POIDS DES CHARGES**

A ces distorsions s'ajoutent pour les raffineurs des charges plus élevées que dans d'autres pays : coûts salariaux, taxe professionnelle, obligation de pavillon, frais portuaires. Ce surcroît de frais est estimé par l'UFIP à 1 milliard de francs par an. Pour cet organisme, ses adhérents sont aussi pénalisés au niveau de la vente, par la concurrence avec la grande distribution pour qui le carburant est considéré comme un produit d'appel attractif et bas. Le projet de loi sur la concurrence en cours de discussion devrait néanmoins permettre de sanctionner les pratiques abusives de revente.

Ces restructurations qu'étudient tous les pétroliers viennent également de pousser la Commission européenne à rappeler aux gouvernements l'importance stratégique de ce secteur. Son déclin aurait pour conséquence de réduire l'approvisionnement énergétique et de nuire à la compétitivité des industries équipementières. Si Bruxelles exclut une intervention directe, la Commission veut encourager un climat propice aux investissements notamment en abolissant les inégalités fiscales entre Etat.

La nécessité d'une réorganisation est d'autant plus indispensable que les raffineurs doivent procéder à de très lourds investissements destinés à mieux protéger l'environnement dont le montant global est estimé à 60 milliards d'écus (380 milliards de francs). Dans les conditions actuelles du marché, si rien n'est fait, ces coûts supplémentaires ne feront qu'alourdir un peu plus leurs comptes.

*Dominique Gallois*

# La Lyonnaise des eaux mise sur le développement de ses activités de services

## Le groupe affiche pour l'exercice 1995 un résultat en baisse de 14,6 %

**La Lyonnaise des eaux a annoncé, jeudi 11 avril, un résultat net de 906 millions de francs, en baisse de 14,6 % par rapport à 1994. Le groupe a dû faire face à de nouveaux accidents qui se traduisent par des provisions de plus de 700 millions de francs. Il pense, cependant, en avoir fini avec la lourde restructuration menée depuis la fusion avec Dumez. Il entend tout miser sur le développement des services.**

JÉRÔME MONOD n'a pas pu tenir ses prévisions. Le président de la Lyonnaise des eaux espérait une hausse des résultats en 1995. Le groupe a annoncé mercredi 11 avril un bénéfice net de 906 millions de francs, contre 1,061 milliard en 1994.

L'activité pourtant a été relativement bonne. Le chiffre d'affaires du groupe, de 98,6 milliards de francs, enregistre une baisse de 1,4 % en raison des effets de change. Les services (eau, assainissement, propreté, énergie, communication), qui représentent 46,5 % du chiffre d'affaires total, ont crû de 7,1 %. Malgré la conjoncture très morose, le pôle construction (GTM, Dumez) a réussi à se maintenir, grâce à ses diversifications (concessions autoroutières, travaux électriques, offshore).

*Mais une nouvelle fois, la Lyonnaise* des eaux s'est heurtée à des difficultés imprévues. Le groupe a dû provisionner 432 millions de francs au titre de sa participation dans la firme allemande Brochier (canalisations), frappée de plein fouet par l'effondrement du bâtiment outre-Rhin et en proie à des querelles familiales. Il a été forcé d'enregistrer une perte exceptionnelle de 371 millions dans ses comptes, suite aux déboires de sa filiale énergie (Elyo), victime de mauvaises conditions climatiques et de diversifications hasardeuses.

*« Ce sont des accidents. Il n'y aura pas de nouvelles mauvaises surprises »*, insiste Guy de Panafieu, directeur général de la Lyonnaise. Le groupe a décidé de trancher dans le vif. Il a abaissé sa participation dans le groupe allemand de 38 % à 9 % et espère se désengager rapidement. Elyo est en train d'être reprise en main. Les autres dossiers délicats sont en voie de règlement. L'immobilier, qui aura coûté près de 2 milliards depuis 1992, est désormais provisionné à hauteur de 50 %. Le pôle construction a été réorganisé sous l'égide de GTM-Entrepose et s'oriente vers des activités plus sûres comme les concessions, au détriment du bâtiment.

**LOURD ENDETTEMENT**

La Lyonnaise des eaux a le sentiment d'avoir achevé la douloureuse gestion des difficultés héritées de sa fusion avec Dumez et n'entend ne plus penser qu'à son développement international. Depuis l'OPA réussie, en novembre 1995, sur la compagnie britannique Northumbrian Water, l'eau est plus que jamais le secteur de prédilection. Mais l'assainissement, les déchets, l'énergie et même la communication ( M 6, câble) en France ne sont pas délaissés.

La Lyonnaise va avoir besoin d'importants moyens financiers pour soutenir son développement. L'an dernier, un tiers des investissements (9,6 milliards de francs) a été financé grâce à des désinvestissements, dont la vente des Pompes funèbres. Depuis le début de l'année, il a cédé une partie de sa participation dans le groupe canadien Westburne (installation électrique), peut se dégengager d'Havas (1 % environ), voire se séparer de son activité santé. Mais le reste est stratégique.

L'endettement n'est pas une solution. Les dettes, qui représentaient 54 % de ses fonds propres (26,6 milliards de francs) à la fin de 1995, *vont s'élever cette année* à 80 % à la suite du rachat de Northumbrian Water. Le groupe pense recourir à des partenariats plus nombreux mais il lui faudra peut-être se montrer plus sélectif dans ses métiers, s'il veut atteindre l'objectif d'une rentabilité des fonds propres de 10 % dans les trois prochaines années, contre 8 % actuellement.

*Martine Orange*

### *Le Crédit agricole entre dans le capital*

**La négociation s'est faite sans bruit. Mercredi 10 avril, la Lyonnaise a annoncé à son conseil d'administration que la participation *du Crédit lyonnais dans le groupe (3,3 %), gérée par le Consortium* de réalisation (CDR), avait été vendue au Crédit agricole. Aucune précision sur le montant de la vente n'a été donnée.**

**L'entrée de la « banque verte » ne va pas modifier – au moins pour l'instant – le rapport de forces au sein du conseil du groupe. Avec 16,4 % des actions et 21,5 % des droits de vote, Suez reste l'actionnaire dominant, suivi par l'UAP (5,7 % des droits de vote). Au total, le groupe estime que son actionnariat stable détient 38,8 % des actions et 49 % des droits de vote, ce qui le met à l'abri d'une OPA. L'entrée d'investisseurs étrangers, qui représentent 24 % du capital, l'oblige cependant à adopter certaines mesures du *« gouvernement d'entreprise »*. Pour la première fois, la Lyonnaise va présenter des rapports de ses comités d'audit, d'éthique et de rémunération.**

# Accor confirme son intérêt pour la chaîne hôtelière Méridien

L'HISTOIRE va-t-elle se repéter ? Dix-huit mois après le rachat de la chaîne Méridien par le groupe hôtelier britannique Forte, trois mois après la prise de contrôle de ce dernier par son compatriote, le groupe de loisirs Granada, en janvier 1996, Rocco Forte et Accor vont-ils se retrouver *une nouvelle fois face à face pour* la prise de contrôle de l'ex-fleuron de l'hôtellerie de chaîne française ?

Ce qui pouvait être, il y a peu de temps encore, une hypothèse d'école est sur le point de prendre une certaine consistance. Depuis le rachat de Forte par Granada, Accor n'a jamais caché son intérêt pour un éventuel rachat de la chaîne Méridien, que Rocco Forte lui avait soufflé à l'issue d'une bataille épique.

Les coprésidents d'Accor ont à plusieurs reprises, au cours de ces dernières semaines, répété que, *« bien évidemment »*, si Méridien était à vendre, il ne manquerait pas de regarder le dossier de près. Cet intérêt a été confirmé, mercredi 10 avril, par Benjamin Cohen, vice-président d'Accor en charge des finances et des participations. Dans un entretien à l'agence Reuter, ce dernier a déclaré : *« Nous sommes intéressés et nous étudions aujourd'hui (...) la création d'un joint-venture avec des partenaires financiers qui nous permettra de faire une proposition à Granada. »*

Pour faire une proposition, Accor devra attendre la publication du document de vente (actuellement en cours de finalisation par la banque Lazard à Londres), qui devrait intervenir entre le 15 et le 20 avril.

Mais un éventuel rachat restait pour Accor suspendu à une condition : celui-ci ne devrait pas accroître l'endettement du groupe, en réduction ces dernières années, mais qui est actuellement au niveau d'environ 17 milliards de francs.

**LE PRINCE AL WALEED**

On sait d'ores et déjà que pour *éviter toute incidence sur cet en*dettement le groupe français apporterait ses Sofitel lors de l'opération. *Les partenaires apporteraient* le cash. Selon un familier du secteur de l'hôtellerie, le prince saoudien Al Waleed, financier actionnaire notamment d'Eurodisney, pourrait faire partie du tour de table auprès de fonds américains, très actifs ces derniers temps sur le Vieux Continent. Des spécialistes estiment que pour ces fonds l'hôtellerie n'est rien d'autre que de l'immobilier, et que de l'immobilier en bas de cycle est une bonne affaire...

De son côté, Rocco Forte ne s'avoue pas encore vaincu. Fort de la participation de 8 % qu'il détient encore dans son ex-chaîne, le groupe britannique ne désespère pas de pouvoir jouer un rôle dans l'éventuelle reprise de la chaîne Méridien, se retrouvant face à Accor comme en 1994.

Les cartes ont toutefois singulièrement changé de main : Accor est un groupe hôtelier qui peut faire valoir un véritable projet industriel et des synergies, Forte est un actionnaire encore puissant mais dont les qualités de gestionnaire peuvent être remises en doute si l'on en croit le verdict apporté par la Bourse lors de l'OPA de Granada sur Forte.

*François Bostnavaron*

*AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS*




**1995 : SECOND SEMESTRE À L'ÉQUILIBRE ; MAINTIEN DU DIVIDENDE**

**1996 : RETOUR AUX BÉNÉFICES**

Réuni le 9 avril sous la Présidence de Gérard Mestrallet, le Conseil d'Administration de la Compagnie de Suez a arrêté les comptes de l'exercice 1995 :

| Part Suez (MF) | 1994 | 1995 |
|---|---|---|
| *Résultat courant* | 3 391 | 1 622 |
| Effet de la crise immobilière | (7 561) | (5 003) |
| Résultat exceptionnel | (614) | (578) |
| Total | (4 784) | (3 959) |

Pour le second semestre de 1995, le résultat net consolidé a été equilibré, conformément aux prévisions, les résultats courant et exceptionnel bénéficiaires ayant compensé l'effet de la crise immobilière.
Pour l'ensemble de l'année, la perte nette ressort à 3 959 MF. A l'effet encore très lourd de la crise immobilière -5 003 MF de perte en 1995 contre 7 561 MF en 1994- s'est ajoutée une réduction du résultat courant, essentiellement imputable à la Banque Indosuez.

**I• COMPTES CONSOLIDÉS**

**1) Résultat courant : 1 622 MF**

La Société Générale de Belgique (+ 24%) et les Etablissements Financiers Spécialisés (+ 37%) enregistrent des progressions très sensibles de leurs contributions au résultat courant de la Compagnie. Les principales progressions concernent Tractebel, Générale de Banque, Fortis AG, Union Minière et Sagem pour la Société Générale de Belgique et Sofinco, Factofrance Heller et SEV Afer pour les Etablissements Financiers Spécialisés.
A l'inverse, le résultat courant a été affecté par les baisses de contribution de Recticel du fait de la hausse des matières premières, et surtout de la Banque Indosuez dont les baisses du produit net bancaire (- 9,6%) et du résultat brut d'exploitation (- 24%) ont traduit l'atonie de nombreux marchés financiers ainsi qu'une conjoncture européenne peu porteuse.

**2) Effet de la crise immobilière : (5 003) MF**

Désormais Crédisuez, filiale à 100% de la Compagnie de Suez, regroupe sous une même autorité avec un suivi centralisé les risques immobiliers issus de la Compagnie elle-même, de la Compagnie Hypothécaire et de la Banque Indosuez.
Crédisuez poursuit la politique de traitement de ces risques, fondée sur l'évaluation des créances et des actifs aux prix de marché (provisions spécifiques et générales) et la prise en compte des coûts futurs dans l'optique d'un programme de sortie s'achevant en 2001 (provisions pour coûts de portage et de gestion).
En 1995, les engagements nets ont été réduits de 19,7 Mds à 14,1 Mds F, le produit des cessions et remboursements a atteint 2,3 Mds F et, après 4,9 Mds F de provisions nouvelles, le taux de provisionnement a été porté de 43 à 53%. La majeure partie (4 Mds F) de ce nouvel ajustement avait été faite au premier semestre.

**3) Résultat exceptionnel : (578) MF**

*Les éléments positifs (1 184 MF) correspondent aux plus*-values réalisées sur près de 5 Mds de cession (Financière Sfac, Fimagest, Abeille Réassurances, Commercial Union, mine d'Ammemberg, etc...)
Les éléments négatifs (1 762 MF) proviennent de provisions pour restructuration, principalement chez Union Minière où un programme majeur d'adaptation a été lancé, de provisions sur titres de participation et de dépréciation d'un actif incorporel.

**II• COMPTES SOCIAUX**

*Le résultat net de gestion ressort à 1 513 MF*. Après moins-values et résultat net des opérations sur valeurs immobilisées, la perte nette sociale s'élève à 3 558 MF.

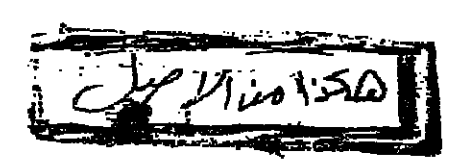
**III• PERSPECTIVES 1996**

Les premiers mois de l'année ont été marqués par la cession de Gartmore (1,3 Mds F de plus-value en 1996) ainsi que l'annonce et la mise en oeuvre d'une stratégie de redressement de la rentabilité de la Banque Indosuez "Banque d'affaires internationale intégrée, spécialisée sur l'axe Europe Orient".
*En 1996, la Compagnie de Suez devrait renouer avec un* résultat net bénéficiaire.

**IV• DIVIDENDE**

Dans cette perspective, le Conseil a décidé de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires qui se tiendra le 12 juin prochain, la distribution d'un dividende d'un montant par action de FRF 8,20 égal à celui distribué au titre des exercices 1993 et 1994. Le détachement du coupon serait effectué le 26 juin. Il sera proposé aux actionnaires la possibilité d'opter pour un paiement du dividende en actions.

*Pour tout complément d'information,*
*Suez Actionnaires, Direction de la Communication*
*1, rue d'Astorg, 75008 PARIS - Tél (1) 40.06.64.00. MINITEL 3615 SUEZ*





# La Coface affiche pour la première fois depuis quinze ans des comptes publics en excédent

## Le résultat consolidé de l'exercice 1995 atteint 207 millions de francs

***La nouveauté qui ressort de la présentation des comptes de la Coface, jeudi 11 avril, est le retour à l'équilibre de l'activité de garanties des crédits à l'exportation exercée pour le compte de l'Etat. Les comptes publics affichent un bénéfice de 109 millions de francs. Sur l'assurance-crédit de marché, que la Coface exerce pour son propre compte, son résultat s'est amélioré de 10 % à 180,1 millions de francs.***

**L'ANNÉE 1995** aura été *« satisfaisante »* pour François David, président de la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur). L'assureur-crédit, qui fête cette année son cinquantième anniversaire, a vu son bénéfice consolidé atteindre 207 millions de francs, soit une rentabilité de 10 % de ses fonds propres. C'est, souligne-t-il, *« l'objectif 2000 de mon actionnaire principal, les AGF »*. Son chiffre d'affaires, en progression de 8,4 %, s'est élevé à 2,46 milliards de francs. La grande nouveauté qui ressort de la présentation des comptes de la Coface, jeudi 11 avril, est le retour à l'équilibre de l'activité de garantie des crédits export moyen terme, qu'elle exerce pour le compte de l'Etat. Après un déficit de 3,2 milliards de francs en 1994, son résultat s'établit à 109,5 millions de francs. Ce retournement de tendance est le fruit d'un double phénomène : une politique de crédit plus sélective, amorcée dès le milieu des années 80, et des remboursements d'arriérés de pays d'Amérique latine et d'Afrique.

Aujourd'hui, le niveau de la garantie Coface a été rehaussée pour trente-sept pays. Trois – le Sri Lanka, le Venezuela et l'Iran – ont vu leur plafond de garantie abaissé, pour des raisons différentes : le Venezuela traverse une crise de trésorerie importante et a accumulé des arriérés à l'égard du FMI ; les garanties sur l'Iran sont proportionnelles aux remboursements qu'effectue Téhéran. Quant aux garanties des crédits export vers l'Algérie, pays qui a obtenu en 1994 une ligne de crédit de 6 milliards de francs, elles ont été réduites pour 1996, mais pas pour autant suspendues. *« Il est nécessaire de continuer à vendre des produits agroalimentaires, des produits pharmaceutiques et des équipements permettant de continuer les exploitations gazières, source de devises pour Alger »*, affirme François David. Seules la France et l'Espagne continuent à travailler sur ce pays, les autres assureurs crédit s'étant retirés.

Le deuxième phénomène qui a permis aux comptes publics de se redresser provient des remboursements d'arriérés des pays d'Amérique latine et d'Afrique, qui s'est accéléré depuis la fin des années 80. Le déficit cumulé depuis vingt ans sur l'assurance-crédit avait atteint 100 milliards de francs. La Coface a récupéré une cinquantaine de milliards, qui ont produit 4 000 milliards de francs de grands contrats. *« Cela aboutit à un taux de subvention aux exportations de seulement 1 % »*, calcule François David.

### HAUSSE DES CONTRÔLES

Sur l'assurance-crédit de marché, que la Coface exerce pour son propre compte et qui représente 58 % de son chiffre d'affaires consolidé, son résultat s'est amélioré de 10 % comparé à 1994 à 180,1 millions de francs. Les garanties de change y apportent une contribution positive. Le résultat consolidé atteint 207 millions de francs. L'amélioration de la rentabilité est essentiellement imputable à l'activité d'assurance-crédit. La hausse des exportations au premier trimestre a accru le volume des primes perçues : le rétablissement de la situation des entreprises françaises dans les pays européens a réduit les sinistres.

Le troisième métier de la Coface, qu'elle exerce au travers de la SCRL, celui de l'information commerciale et de la gestion de créances, a connu, lui, une année difficile. Son résultat s'est élevé à 14,8 millions de francs en 1995 (contre 27 millions en 1994) pour un chiffre d'affaires de 467 millions de francs. Il n'est pourtant pas question, pour François David, d'abandonner ce secteur, qui représente 20 % du chiffre d'affaires de l'assureur.

La prochaine privatisation des AGF ne devrait modifier ni le tour de table ni la politique commerciale de la Coface. L'assureur public en détient 31 % en direct et en contrôle 49,6 % au travers de ses diverses participations dans la Scor, la BFCE, la SAFR et la Sfac.

***Babette Stern***

# L'Association française des banques condamnée en appel dans le dossier BCP

## Pour la cour, « les motifs invoqués par l'AFB s'apparentent à des considérations corporatistes »

**LA COUR D'APPEL** de Paris vient de condamner l'Association française des banques (AFB) à verser 600 000 francs à l'Association pour l'indemnisation des déposants de la Banque commerciale privée (AID-BCP). L'arrêt, rendu le 5 avril, est le dernier épisode d'un drame qui se joue depuis le 8 décembre 1994, date à laquelle la BCP a été mise en redressement judiciaire. Le jugement de la cour d'appel met en lumière le rôle ambigu de l'AFB, qui, théoriquement chargée de protéger les épargnants et de représenter la place financière française, semble s'être laissée aller à défendre des intérêts corporatistes, comme le souligne l'arrêt.

L'histoire remonte au 18 novembre 1994. Ce jour-là, c'est la stupeur pour les 1 700 clients de la Banque commerciale privée. Par décision de la Commission bancaire, organisme de contrôle des établissements bancaires, la petite banque, qui ne possède qu'un seul guichet, situé rue Saint-Honoré à Paris, est placée sous administration provisoire pour un trou de trésorerie d'une quarantaine de millions. Ses portes se ferment, les comptes sont bloqués. Des dizaines de petites et moyennes entreprises se trouvent dans l'incapacité de régler leurs salaires ; des marchands d'art ou des agences de photo laissent des ardoises chez leurs fournisseurs ; les particuliers sont privés de tout moyen de paiement.

Rapidement, l'Association française des banques met en place son dispositif d'indemnisation, plafonné à 400 000 francs. Quelque 520 déposants en sont bénéficiaires, pour un total de 50 millions de francs, ce qui ne représente pour nombre d'entre eux qu'un faible pourcentage de leurs dépôts.

Leur malheur est que personne ne se considère comme responsable de la situation de la banque. Les actionnaires se livrent à une bataille judiciaire sans fin : l'UNI, le holding du groupe Vuillème qui contrôle à hauteur de 83 % la BCP, a assigné en justice l'UIC-Sofal, une filiale du GAN actionnaire à 14 % de l'UNI, et lui réclame 243 millions d'indemnités pour lui avoir retiré brutalement ses lignes de crédit. L'UIC, qui depuis des années fait les fins de mois de la BCP, estime, par la voix du président du GAN, qu'elle n'est pas un interlocuteur privilégié de la banque, celle-ci ne totalisant qu'un septième des lignes de crédit qui étaient accordéees à la BCP. La Macif, qui détient 14 % de la BCP, fait la sourde oreille. La Commission bancaire se retranche derrière la procédure de redressement judiciaire en cours.

### UN PLAN DE POURSUITE D'ACTIVITÉ

Le 24 février 1995, la plupart des déposants se constituent en association, l'AID. Le dossier traine pendant près d'un an. Le 28 décembre, enfin, le tribunal choisit le plan de continuation d'activité présenté par l'association et garanti par la compagnie d'assurances MAAF, rejetant quatre plans de cessions. Dans le cadre de ce plan, les déposants doivent être remboursés au moyen de titres subordonnés remboursables souscrits par la BCP et émis par la société Mutavie, filiale de la Macif. Pour être indemnisés intégralement, les déposants ont également la possibilité d'adhérer à un fonds d'indemnisation mis à leur disposition par la MAAF. La MAAF tire ainsi une épine du pied de la Macif. *« Il est normal que les mutuelles s'entraident »*, affirme Jean-Claude Seys, patron de la MAAF.

La solution approuvée par le tribunal de commerce, qui prévoit la reprise de douze salariés, est vivement combattue par les initiateurs des autres plans, par la BNP et par l'AFB. La BNP se retire rapidement de la scène. Cinq appels de la décision du tribunal sont interjetés. Quatre d'entre eux sont successivement retirés. Seule l'AFB maintient son recours, estimant que l'égalité de traitement des créanciers n'est pas respectée. Pourtant, le 13 février 1996, le Comité des établissements de crédit avait autorisé MAAF Assurances à acquérir le contrôle de BCP, sous condition de reprendre en totalité la participation détenue par la Macif. Le comité a également maintenu l'agrément de la BCP, avec la nouvelle dénomination Intermedia, sous réserve que celle-ci limite ses activités à la gestion des crédits en cours et à la collecte des dépôts auprès de la clientèle du groupe MAAF Assurances.

La justice vient de donner tort à l'AFB en lui refusant, vendredi 5 avril, le droit de se porter partie civile. La cour considère *« que les divers appels ont retardé la mise en œuvre du plan de continuation arrêté par le jugement, qu'ils ont eu pour effet de geler, depuis la date du jugement, une situation qui n'avait connu un dénouement qu'à l'issue d'une période déjà longue et délicate (...), que l'AFB a été seule appelante à maintenir son recours alors que la décision du comité des établissements de crédit, connue depuis le 13 février 1996, privait ce recours de tout intérêt pratique »*. Elle considère enfin que *« les motifs invoqués par l'AFB s'apparentent (...) à des considérations corporatistes (...) »*.

*« Nous ne comprenons pas l'attitude de l'AFB »*, avait déclaré Jean-Claude Seys, président de la MAAF, lors du dépôt des recours.

***Babette Stern***

# Les marchés financiers américains continuent de baisser

**APRÈS LES CHOCS** de la fin de la semaine dernière et de lundi, les marchés américains ont à nouveau fortement reflué mercredi 10 avril. Les taux obligataires ont continué à se tendre pour se retrouver très proches du seuil des 7 % et, pour la quatrième séance consécutive, Wall Street était en baisse. L'indice Dow Jones a encore perdu 74,4 points, soit 1,34 %. Depuis son dernier record, le 3 avril, cet indice des valeurs vedettes de Wall Street a abandonné 3,6 %.

C'est le marché obligataire qui a encore donné le ton. Le rendement de l'emprunt d'Etat de référence à trente ans – les taux remontent quand le cours des titres baisse – s'est tendu jusqu'à 6,97 %, son plus haut niveau depuis le mois d'août 1995. Le marché des titres américains a été affecté par les résultats médiocres des adjudications de bons du Trésor à deux ans et à cinq ans, qui ont révélé une très faible demande des investisseurs institutionnels.

C'est à un véritable krach obligataire que l'on assiste aux Etats-Unis. Depuis le 1er janvier, les rendements à trente ans sont passés de 5,90 % à 7 %, ce qui correspond à une dépréciation de 16 % du cours des emprunts. Au total, ce sont environ 300 milliards de dollars (1 500 milliards de francs) de la valeur de la dette de l'Etat américain qui sont partis en fumée, le double si l'on prend en compte les pertes subies par le marché obligataire américain dans son ensemble.

Les investisseurs se montrent de plus en plus préoccupés par les risques d'un retour de l'inflation aux Etats-Unis. Le dynamisme de l'économie se traduit par un taux de chômage très faible (5,6 %), de nature à alimenter des tensions sur les salaires. De surcroît, les cours des matières premières ne cessent de progresser. Le prix du pétrole s'est envolé, mercredi, sur le marché à terme de New York, en raison des inquiétudes sur le niveau des stocks. Le cours du baril de brut de référence aux Etats-Unis (*light sweet crude*), échéance mai, a gagné 1,15 dollar pour s'établir en clôture à 24,21 dollars. L'indice CRB, qui mesure l'évolution de l'ensemble des prix des matières premières, a atteint son plus haut niveau depuis huit ans (258,87 points).

Le marché des actions est directement victime de la hausse des taux, qui signifie aux yeux des analystes que la croissance des profits des entreprises va, au mieux, se ralentir. Les obligations, dont le rendement s'accroît, deviennent également des investissements plus attrayants que les actions. Enfin, la hausse sensible du dollar, depuis plusieurs jours, a elle aussi pesé sur les groupes qui réalisent la majeure partie de leur chiffre d'affaires hors des Etats-Unis.

Les investisseurs attendent maintenant la publication des chiffres de l'inflation aux Etats-Unis. L'indice des prix à la production pour mars doit être annoncé jeudi, et celui des prix à la consommation vendredi. S'ils sont supérieurs aux prévisions, de l'ordre de 0,4 % et 0,3 %, la secousse pourrait être à nouveau violente.

**Le franc euphorique**



***Le franc est passé, mercredi 10 avril, sous la barre des 3,40 F pour un DM, son cours le plus élevé depuis janvier 1994 face à la monnaie allemande. La devise française tire profit de la vigueur du dollar, de l'optimisme des investisseurs concernant le processus d'union monétaire européenne, et surtout de leur défiance à l'égard de l'Allemagne. Les difficultés de l'économie allemande, reflétées par une nouvelle progression du nombre de chômeurs en mars, risquent-elles de faire perdre au DM son statut d'ancre du système monétaire européen (SME)?***

Source : Bloomberg

# Les exportations agroalimentaires ont battu des records en 1995

**LE SOLDE** de la balance du commerce extérieur agroalimentaire français, hors produits agricoles non transformés, a progressé de 12,5 % en 1995 pour atteindre 50 milliards de francs. Ce nouveau record est dû à une hausse de 6 % des exportations (155 milliards de francs), qui ont progressé plus vite que les importations (en hausse de 3 % à 106 milliards de francs), selon les chiffres publiés par l'association nationale des industries agroalimentaires (ANIA).

Le premier solde concerne les alcools (30,2 milliards de francs), suivi des laits et des produits laitiers (12,7 milliards de francs), puis du sucre (7,4 milliards de francs). Viennent ensuite les produits alimentaires divers (6,5 milliards) et les volailles (5,7 milliards). Les plus gros déficits concernent le poisson (déficit de 8,4 milliards de francs), les corps gras (6,6 milliards), l'industrie des fruits et légumes (5,3 milliards) et la viande de boucherie (3,7 milliards).

### DÉPÊCHES

■ **NETSCAPE : le fabricant américain de logiciels** a annoncé la création d'une société paritaire commune avec General Electric Information Services, afin de produire et commercialiser des logiciels pour les échanges entre entreprises *via* le réseau Internet.

■ **GRAND METROPOLITAN : Brossard, filiale française du groupe** agroalimentaire britannique, se recentre sur la pâtisserie et a cédé sa biscuiterie, Gringoire, à Phydor, ancienne société du groupe Jacquet reprise par ses cadres en 1995.

■ **STRAFOR-FACOM :** le groupe Strafor-Facom (outillage, mobilier de bureau) a enregistré en 1995 un résultat net (part du groupe) en progression de 123 % à 143 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 8,5 milliards de francs (+12,5 %).

■ **ERAMET : le groupe Eramet (nickel, aciers rapides)** a dégagé en 1995 un résultat net de 430 millions de francs en hausse de 76 % pour un chiffre d'affaires de 4 milliards de francs.

■ **RHÔNE-POULENC RORER :** le président du groupe pharmaceutique franco-américain Rhône-Poulenc Rorer, Robert Cawthorn, quittera ses fonctions le 3 mai et sera remplacé par l'actuel directeur-général, Michel de Rosen.

■ **PLASTIC OMNIUM : le groupe de transformation des plastiques,** qui a acheté l'an dernier l'équipementier automobile Reydel, a enregistré en 1995 une perte nette de 119 millions de francs contre un bénéfice net de 106 millions de francs en 1994.

■ **SCHNEIDER : le groupe présidé par Didier Pineau-Valencienne** a enregistré en 1995 un résultat net de 817 millions de francs (contre 679 millions en 1994) pour un chiffre d'affaires de 59,4 milliards de francs.

■ **CIMENTS : la commission européenne a ouvert une procédure d'infraction** contre la France, qui a refusé à une société grecque d'ouvrir un centre de distribution et de stockage de ciment dans la zone portuaire de Grand Couronne, près de Rouen.

■ **FILIÈRE VIANDE : Jean-Pierre Raffarin, ministre du commerce, des PME et de l'artisanat,** a annoncé la mise en place d'un *« service d'urgence »* afin de permettre à certaines PME de la filière viande de reporter leurs échéances du 15 avril concernant l'Urssaf, le fisc et les cotisations sociales.

■ **TECHNOLOGIE : le ministre de l'industrie, Franck Borotra,** a annoncé mercredi 10 avril une série de mesures destinées à améliorer les positions des PME françaises sur certaines technologies clé. L'agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) sera le bras armé du ministère.

■ **EDF : trois agents d'EDF sont morts** les 9 et 10 avril dans deux accidents de travail. Mardi 9, un agent a été électrocuté lors d'une intervention sur un câble électrique souterrain près d'Epernay (Marne), tandis que deux agents sont décédés mercredi 10 dans un accident d'hélicoptère loué par EDF en Corse du Sud.

■ **SNCF : le projet de budget pour 1996,** qui sera présenté au conseil d'administration du 24 avril, prévoit 4 500 suppressions d'emplois et une baisse des investissements de 1,6 milliard, selon le quotidien *L'Humanité* du 11 avril. La CGT appelle à une journée d'action pour le 23 avril.

■ **AIR INTER EUROPE : les syndicats autonomes ont perdu du terrain** à Air Inter Europe (ex-Air Inter) lors des élections des délégués du personnel, au profit notamment de la CGT qui progresse chez les hôtesses et stewards et devient majoritaire parmi le personnel au sol. Une relative stabilité prévaut dans le collège des pilotes.

■ **ROYAL MONCEAU : le groupe hôtelier de luxe,** en négociation difficile avec ses banques sur un rééchelonnement à plus long terme de ses dettes (1,2 milliards de francs), a été placé en redressement judiciaire le 5 avril.

■ **PARIBAS : la banque française** a commencé, mercredi 10 avril, à vendre des actions de la société de services informatiques Axime. L'opération doit ramener la part de Paribas de 51,6 % à 25,6 % du capital.

■ **LA POSTE : attaquée en justice par l'Association française des banques (AFB) pour publicité trompeuse,** parce que la promotion de certains crédits immobiliers ne précisait pas que ceux-ci étaient liés à la détention d'un plan d'épargne logement ou d'un compte d'épargne logement, La Poste avait perdu en première instance (*Le Monde* du 29 mars). La décision rendue mercredi 10 avril par la cour d'appel fait l'objet d'interprétations divergentes : la cour interdisant à La Poste de faire état *« d'une possibilité d'octroi de crédits immobiliers »*, l'AFB estime que le premier jugement est confirmé. La Poste, qui estime que ce jugement est réformé, ne parlera plus de *« crédits »* mais de *« prêts »* immobiliers.

Les exportations agroalimentaires ont battu des records en 1995

*Le Monde diplomatique*



■ **LA BOURSE DE TOKYO** a fini la séance en baisse *jeudi* après trois séances de hausse. L'indice Nikkei a perdu 97,27 points, à 21 694,43 points, soit un repli de 0,45 %.

■ **LE DOLLAR** a poursuivi sa hausse jeudi *sur* le marché des changes de Tokyo, mais sur un rythme plus lent que la veille, avant de terminer à 108,63 yens contre 108,57 yens mercredi.

■ **L'OR** a ouvert en hausse jeudi sur le marché international de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 395,20-395,50 dollars, contre 394,50-394,80 dollars la veille en clôture.

■ **WALL STREET** continue sa correction à la baisse. L'indice Dow Jones a plongé mercredi de 74,43 points, soit 1,3 %, à 5 485,98 points, après un recul de 33,96 points la veille.

■ **LE TAUX SUR LES OBLIGATIONS** du Trésor américain à 30 ans s'est envolé mercredi à 6,92 %, soit le plus haut niveau depuis le 14 août, contre 6,83 % mardi en clôture.

## LES PLACES BOURSIÈRES

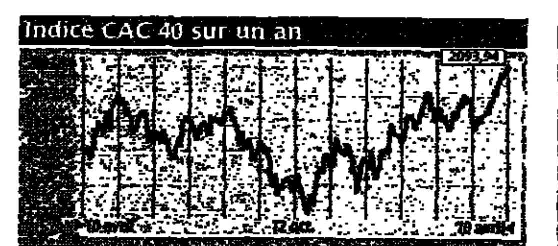
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

### Prises de bénéfice à la Bourse de Paris

**LA BOURSE DE PARIS** a renoué avec la baisse, jeudi 11 avril, après trois *séances consécutives* de hausse. En repli de 0,63 % lors des premiers échanges, les valeurs françaises abandonnaient 1 % un quart d'heure plus tard. Aux alentours de 12 h 30, l'indice CAC 40 s'inscrivait en recul de 0,84 % à 2 076,27 points. Les transactions étaient étoffées, portant sur environ 2,3 milliards de francs dont 1,9 milliard de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

Selon les opérateurs, la tendance était affectée par le marché de taux d'intérêt, également en repli après le net recul du marché obligataire mercredi soir aux Etats-Unis. Les intervenants américains craignent le retour de l'inflation dans leur pays alors que l'indice des matières premières a *nettement progressé. La clôture* en baisse de Wall Street pèse également sur la tendance. Par ailleurs, après pratiquement sept séances consécutives de hausse, l'indice CAC 40 a besoin d'une pause. La tendance fondamentale de la Bourse de Paris demeure cependant haussière, avec *comme objectif à court terme* une clôture au-dessus des 2 100 points, puis le niveau des 2 125 points. L'indice a touché hier en séance un des plus hauts de l'année en clôturant à 2 100,97 points.

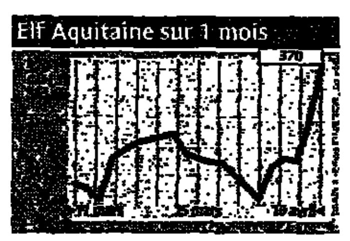

Indice CAC 40 sur un an

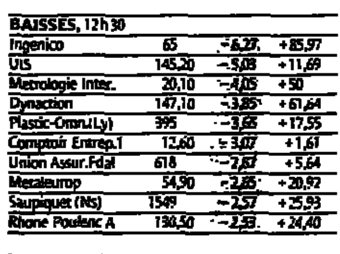
CAC 40 5 jours

### Elf Aquitaine, valeur du jour

**ELF AQUITAINE** a progressé, *mercredi 10 avril, à la Bourse de* Paris, l'annonce d'une découverte d'un troisième gisement pétrolier dans le golfe de Guinée ayant dopé les achats. L'action a terminé sur un gain de 3,90 % à 370 francs avec des échanges portant sur *916 756 titres.*

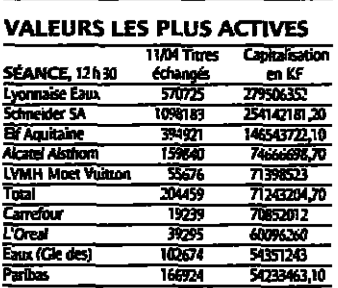
Les opérateurs relèvent que le titre a également bénéficié d'une recommandation effectuée par les analystes de Paribas Capital Markets. Paribas souligne notamment que le ratio marge brute d'autofinancement sur action est de 3,3 contre 6,4 pour Total pour une moyenne sectorielle de 5.


Elf Aquitaine sur 1 mois



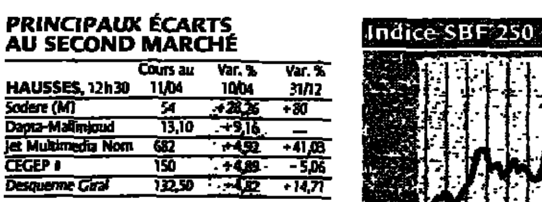
**PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL**

| HAUSSES, 12h30 | Cours au 11/04 | Var. % 10/04 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| *CCMX(ex.CCMC) Ly* | 57,75 | +5 | +25,54 |
| Lyonnaise Eaux | 496 | +3,98 | +5,19 |
| Eurotunnel | 5,50 | +3,77 | −17,29 |
| Usinor Sacilor | 85,30 | +2,77 | +31,73 |
| *Zodiac ex.dt divid* | 1157 | +2,58 | +51,43 |
| Worms & Cie | 278 | +2,20 | +20,08 |
| Cap Gemini Sogeti | 177 | +2,13 | +28,26 |
| Remy Cointreau | 147,50 | +1,72 | −5,44 |
| Guyenne Gascogne | 1684 | +1,69 | +26,14 |
| Schneider SA | 231,50 | +1,62 | +38,29 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Ingenico | 65 | −6,27 | +85,97 |
| UIS | 145,20 | −5,08 | +11,69 |
| Metrologie Inter. | 20,10 | −4,05 | +50 |
| Dynaction | 147,10 | −3,85 | +61,64 |
| Plastic-Omni.(Ly) | 395 | −3,66 | +17,55 |
| Comptoir Entrep.1 | 12,60 | −3,07 | +1,61 |
| Union Assur.Fdal | 618 | −2,67 | +5,64 |
| Metaleurop | 54,90 | −2,65 | +20,92 |
| Saupiquet (Ns) | 1549 | −2,57 | +25,93 |
| Rhone Poulenc A | 130,50 | −2,53 | +24,40 |



**VALEURS LES PLUS ACTIVES**

| SÉANCE, 12h30 | 11/04 Titres échangés | Capitalisation en KF |
|---|---|---|
| Lyonnaise Eaux | 570725 | 279506352 |
| Schneider SA | 1098183 | 254142181,20 |
| Elf Aquitaine | 394921 | 146543722,10 |
| *Alcatel Alsthom* | 159840 | 74666698,70 |
| LVMH Moet Vuitton | 55676 | 71398523 |
| Total | 204459 | 71243204,70 |
| Carrefour | 19239 | 70852012 |
| *L'Oreal* | 39295 | 60096260 |
| Eaux (Gle des) | 102674 | 54351243 |
| Paribas | 166924 | 54233463,10 |

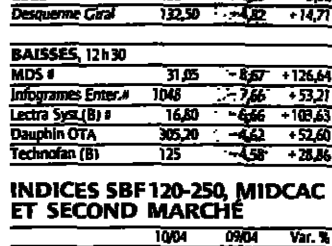


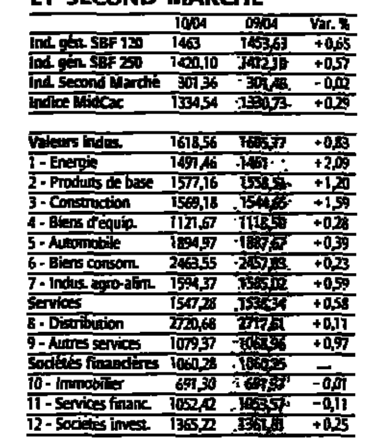
**PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ**

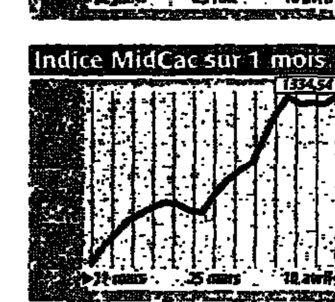
| HAUSSES, 12h30 | Cours au 11/04 | Var. % 10/04 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Sodere (M) | 54 | +28,36 | +80 |
| Dapta-Mallinjoud | 13,10 | +9,16 | — |
| Jet Multimedia Nom | 682 | +4,92 | +41,03 |
| CEGEP # | 150 | +4,89 | −5,06 |
| *Desquenne Giral* | 132,50 | +4,82 | +14,71 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| MDS # | 31,05 | −8,67 | +126,64 |
| *Infogrames Enter.#* | 1048 | −7,66 | +53,21 |
| Lectra Syst.(B) # | 16,80 | −6,66 | +103,63 |
| Dauphin OTA | 305,20 | −4,62 | +52,60 |
| Technofan (B) | 125 | −4,58 | +28,86 |

**INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ**

| | 10/04 | 09/04 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1463 | 1453,63 | +0,65 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1420,10 | 1412,18 | +0,57 |
| Ind. Second Marché | 301,36 | 301,48 | −0,02 |
| Indice MidCac | 1334,54 | 1330,73 | +0,29 |
| Valeurs indus. | 1618,56 | 1605,37 | +0,83 |
| 1 - Energie | 1491,46 | 1461 | +2,09 |
| 2 - Produits de base | 1577,16 | 1558,56 | +1,20 |
| 3 - Construction | 1569,18 | 1544,66 | +1,59 |
| 4 - Biens d'equip. | 1121,67 | 1118,58 | +0,28 |
| 5 - Automobile | 1894,97 | 1887,67 | +0,39 |
| 6 - Biens consom. | 2463,55 | 2457,88 | +0,23 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1594,37 | 1585,02 | +0,59 |
| Services | 1547,28 | 1538,34 | +0,58 |
| 8 - Distribution | 2720,68 | 2717,61 | +0,11 |
| 9 - Autres services | 1079,37 | 1068,96 | +0,97 |
| Sociétés financières | 1060,28 | 1060,25 | — |
| *10 - Immobilier* | 691,30 | 691,37 | −0,01 |
| 11 - Services financ. | 1052,42 | 1053,57 | −0,11 |
| 12 - Societes invest. | 1365,22 | 1361,81 | +0,25 |


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 1 mois

### Nouveau record à Francfort

**LES VALEURS** japonaises ont fait preuve d'une relative résistance, jeudi 11 avril, en dépit de la vive baisse enregistrée la veille sur *le marché de* New York. *Tirée à la* baisse par des prises de bénéfice, la cote nippone a pu limiter ses pertes grâce à une importante demande des investisseurs étrangers. L'indice Nikkei a finalement cédé 97,27 points, soit 0,45 %, à 21 694,43 points.

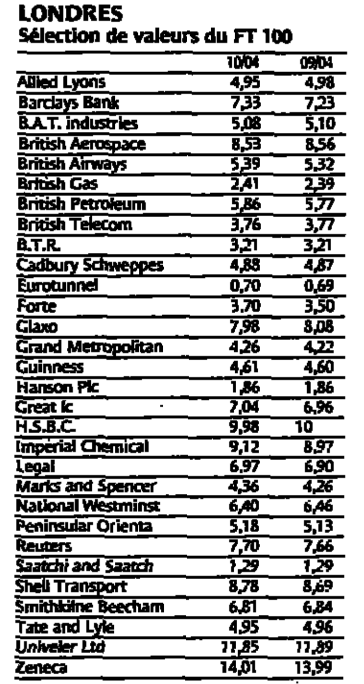
La veille, aux Etats-Unis, Wall Street a en effet fini la séance en forte chute, après l'envolée des taux sur le marché obligataire qui a suivi la publication d'un indice de prix des matières premières en nette hausse, ravivant les craintes d'inflation.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a plongé de 74,43 points, soit 1,3 %, à 5 485,98 points. Il avait perdu plus de 80 points dans la demi-heure précédant la clôture.

En Europe, la tendance était à la hausse : la Bourse de Londres a légèrement progressé dans un marché toujours calme, l'indice Footsie gagnant 0,2 % (8,8 points) à 3 767,4 points, soit 0,2 % et l'indice DAX de la Bourse de Francfort a inscrit un *nouveau record de clôture,* s'appréciant de 1,07 % à 2 530,02 points.

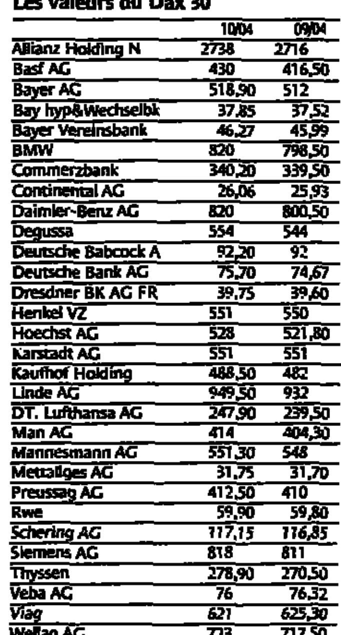
***INDICES MONDIAUX***

| | Cours au 10/04 | Cours au 09/04 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2093,94 | 2081,73 | +0,58 |
| New-York/DJ indus. | 5561,85 | 5560,41 | +0,03 |
| Tokyo/Nikkei | 21791,70 | 21744,20 | +0,22 |
| Londres/FT100 | 3767,40 | 3758,60 | +0,23 |
| Francfort/Dax 30 | 2530,02 | 2503,36 | +1,06 |
| Frankfort/Commer. | 897,54 | 887,12 | +1,16 |
| Bruxelles/Bel 20 | 1969,06 | 1957,88 | +0,57 |
| Bruxelles/Général | 1696,52 | 1686,85 | +0,57 |
| Milan/MIB 30 | 970 | [illegible] | — |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 364,50 | 359,82 | +1,34 |
| Madrid/Ibex 35 | 346,64 | 344,59 | +0,59 |
| Stockholm/Affarsal | 1461,47 | [illegible] | .... |
| Londres FT30 | 2800,10 | 2795,38 | +0,17 |
| *Hong Kong/Hang S.* | 11077,60 | 11107,40 | −0,27 |
| Singapour/Strait t | 2389,98 | 2382,13 | +0,33 |



**NEW YORK**
**Les valeurs du Dow-Jones**

| | 10/04 | 09/04 |
|---|---|---|
| Alcoa | 65,25 | 64,37 |
| American Express | 45,87 | 47,25 |
| Allied Signal | 56,25 | 57 |
| AT & T | 61,37 | 60,50 |
| Bethlehem | 13,62 | 13,87 |
| Boeing Co | 80,62 | 82,12 |
| Caterpillar Inc. | 66,62 | 66,75 |
| Chevron Corp. | 55,75 | 56,37 |
| Coca-Cola Co | 78,87 | 81,87 |
| Disney Corp. | 60,87 | 63,62 |
| Du Pont Nemours&Co | 82,75 | 82,75 |
| Eastman Kodak Co | 69 | 69,37 |
| Exxon Corp. | 82,25 | 83,50 |
| Gén. Motors Corp.H | 53,75 | 54,50 |
| Gén. Electric Co | 76,75 | 78,37 |
| Goodyear T & Rubbe | 51,25 | 51,50 |
| IBM | 116,37 | 118,12 |
| Intl Paper | 39,75 | 39,25 |
| J.P. Morgan Co | 79,12 | 79,87 |
| Mc Don Dougl | 88,50 | 90,37 |
| Merck & Co.Inc. | 58,75 | 61,12 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 64 | 64,12 |
| Philip Moris | 87,37 | 89,37 |
| Procter & Gamble C | 81 | 83 |
| *Sears Roebuck & Co* | 46,25 | 48,12 |
| Texaco | 86,12 | 87,12 |
| Union Carb. | 46,50 | 47,75 |
| Utd Technol | 109 | 110,37 |
| *Westingh. Electric* | 18,75 | 18,75 |
| Woolworth | 15,62 | 15,75 |

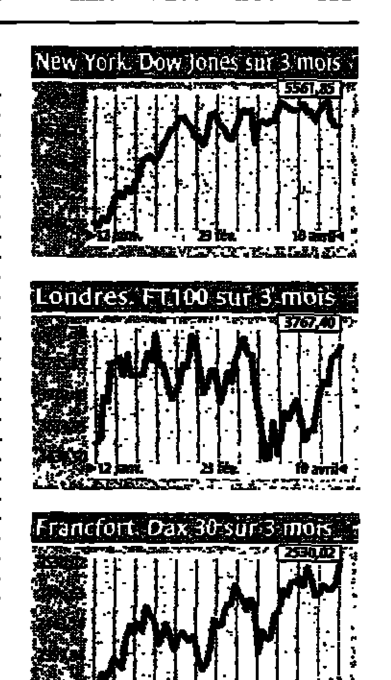


**LONDRES**
**Sélection de valeurs du FT 100**

| | 10/04 | 09/04 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 4,95 | 4,98 |
| Barclays Bank | 7,33 | 7,23 |
| B.A.T. industries | 5,08 | 5,10 |
| British Aerospace | 8,53 | 8,56 |
| British Airways | 5,39 | 5,32 |
| British Gas | 2,41 | 2,39 |
| British Petroleum | 5,86 | 5,77 |
| British Telecom | 3,76 | 3,77 |
| B.T.R. | 3,21 | 3,21 |
| Cadbury Schweppes | 4,88 | 4,87 |
| Eurotunnel | 0,70 | 0,69 |
| Forte | 3,70 | 3,50 |
| Glaxo | 7,98 | 8,08 |
| Grand Metropolitan | 4,26 | 4,22 |
| Guinness | 4,61 | 4,60 |
| Hanson Plc | 1,86 | 1,86 |
| Great Ic | 7,04 | 6,96 |
| H.S.B.C. | 9,98 | 10 |
| Imperial Chemical | 9,12 | 8,97 |
| Legal | 6,97 | 6,90 |
| Marks and Spencer | 4,36 | 4,26 |
| National Westminst | 6,40 | 6,46 |
| Peninsular Orienta | 5,18 | 5,13 |
| Reuters | 7,70 | 7,66 |
| *Saatchi and Saatch* | 1,29 | 1,29 |
| Shell Transport | 8,78 | 8,69 |
| Smithkline Beecham | 6,81 | 6,84 |
| Tate and Lyle | 4,95 | 4,96 |
| *Univeler Ltd* | 11,85 | 11,89 |
| Zeneca | 14,01 | 13,99 |

**FRANCFORT**
**Les valeurs du Dax 30**

| | 10/04 | 09/04 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 2738 | 2716 |
| Basf AG | 430 | 416,50 |
| Bayer AG | 518,90 | 512 |
| Bay hyp&Wechselbk | 37,85 | 37,52 |
| Bayer Vereinsbank | 46,27 | 45,99 |
| BMW | 820 | 798,50 |
| Commerzbank | 340,20 | 339,50 |
| Continental AG | 26,06 | 25,93 |
| Daimler-Benz AG | 820 | 800,50 |
| Degussa | 554 | 544 |
| Deutsche Babcock A | 92,20 | 92 |
| Deutsche Bank AG | 75,70 | 74,67 |
| Dresdner BK AG FR | 39,75 | 39,60 |
| Henkel VZ | 551 | 550 |
| Hoechst AG | 528 | 521,80 |
| Karstadt AG | 551 | 551 |
| Kaufhof Holding | 488,50 | 482 |
| Linde AG | 949,50 | 932 |
| DT. Lufthansa AG | 247,90 | 239,50 |
| Man AG | 414 | 404,30 |
| Mannesmann AG | 551,30 | 548 |
| Metallges AG | 31,75 | 31,70 |
| Preussag AG | 412,50 | 410 |
| Rwe | 59,90 | 59,80 |
| *Schering AG* | 117,15 | 116,85 |
| Siemens AG | 818 | 811 |
| Thyssen | 278,90 | 270,50 |
| Veba AG | 76 | 76,32 |
| *Viag* | 621 | 625,30 |
| Wellag AG | 723 | 717,50 |


New York Dow Jones sur 3 mois

Londres FT100 sur 3 mois

Francfort Dax 30 sur 3 mois

## LES TAUX

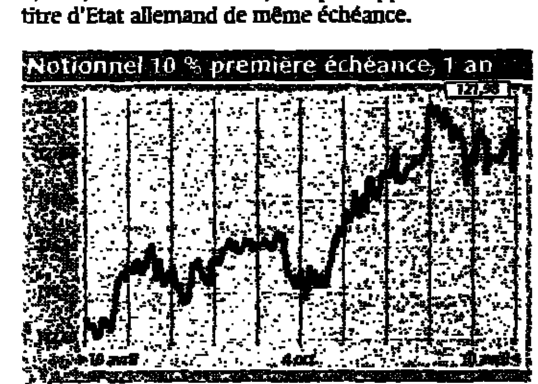
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

### Progression du Matif

**LE CONTRAT NOTIONNEL** du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse jeudi 11 avril. Après quelques minutes de transactions, *l'échéance juin* gagnait *20* centièmes, pour s'établir à 121,90 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,58 %, soit un écart de 0,12 % par rapport à celui du titre d'Etat allemand de même échéance.

Les marchés obligataires européens résistaient à la forte baisse, la veille, des emprunts d'Etat américains, à leur plus bas niveau depuis le mois d'août 1995.

*Les opérateurs espéraient un geste de la* Banque de France sur ses taux directeurs à l'issue de la réunion de son conseil qui se tenait jeudi matin. Ils attendaient une baisse de 0,10 % des deux taux directeurs de l'institut d'émission.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

**LES TAUX DE RÉFÉRENCE**

| TAUX 10/04 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 3,85 | 6,56 | 7,38 | [illegible] |
| Allemagne | 3,31 | 6,42 | 7,16 | 1,59 |
| Grande-Bretagne | 5,88 | 8,21 | 7,72 | 3,90 |
| Italie | 9,84 | 10,90 | 11,14 | 5,80 |
| Japon | 0,50 | 3,32 | 4,75 | −0,40 |
| Etats-Unis | 5,37 | 6,62 | 6,88 | 2,70 |

**MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS**

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 10/04 | Taux au 09/04 | Indice (base 100 fin 95) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 5,48 | 5,44 | 100,32 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 6,06 | 6 | 100,43 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 6,43 | 6,38 | 100,55 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 6,67 | 6,61 | 100,13 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 7,32 | 7,25 | 99,68 |
| Obligations françaises | 6,92 | 6,88 | 99,93 |
| Fonds d'État à TME | −1,79 | −1,68 | 101,09 |
| Fonds d'État à TRE | −1,38 | −1,38 | 100,86 |
| *Obligat. franç. à TME* | −1,12 | −1,09 | 100,02 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,20 | +0,20 | 100,10 |

**LE MARCHÉ MONÉTAIRE** (taux de base bancaire 7,00 %)

| | Achat 10/04 | Vente 10/04 | Achat 09/04 | Vente 09/04 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 3,9375 | — | 3,9375 | — |
| 1 mois | 3,90 | 4,05 | 3,92 | 4,07 |
| *3 mois* | 3,95 | 4,07 | 4,03 | 4,15 |
| 6 mois | 4,07 | 4,22 | 4,12 | 4,25 |
| 1 an | 4,21 | 4,33 | 4,25 | 4,37 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | 4,0195 | — | 4,0508 | — |
| Pibor Francs 3 mois | 4,0781 | — | 4,1289 | — |
| Pibor Francs 6 mois | 4,1836 | — | 4,2227 | — |
| Pibor Francs 9 mois | 4,2500 | — | 4,3125 | — |
| Pibor Francs 12 mois | 4,3242 | — | 4,3750 | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Écu 3 mois | 4,5625 | — | 4,6146 | — |
| Pibor Écu 6 mois | 4,5625 | — | 4,6146 | — |
| Pibor Écu 12 mois | 4,6354 | — | 4,6875 | — |

**MATIF**

| Échéances 10/04 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Juin 96 | 97118 | 121,98 | 122,18 | 121,92 | 122,10 |
| Sept. 96 | 985 | 120,66 | 120,84 | 120,66 | 120,78 |
| Déc. 96 | 2 | 119,40 | 119,40 | 119,40 | 119,52 |
| *Mars 97* | — | [illegible] | — | [illegible] | 120,28 |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Juin 96 | 36405 | 95,88 | 95,89 | 95,79 | 95,87 |
| Sept. 96 | 9712 | [illegible] | 95,81 | 95,75 | 95,78 |
| Déc. 96 | 7882 | 95,58 | 95,64 | 95,57 | 95,59 |
| Mars 97 | 3640 | [illegible] | 95,40 | 95,34 | 95,36 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Juin 96 | 1340 | 90 | 90,16 | 89,94 | 90,02 |
| Sept. 96 | — | [illegible] | — | [illegible] | 89,50 |

**CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40**

| Échéances 10/04 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Avril 96 | 16962 | [illegible] | 2103 | 2080 | 2093 |
| Mai 96 | 437 | [illegible] | 2088,50 | 2073 | 2082,50 |
| Juin 96 | 652 | [illegible] | 2073 | 2049 | 2062,50 |
| Sept. 96 | 225 | [illegible] | 2082,50 | 2071,50 | 2074,50 |

## LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0970 | US/DM ↗ 1,5020 | US/Y ↗ 108,5500 | DM/F ↘ 3,3996 | £/F ↗ 7,7435

### Fermeté du dollar

**LE DOLLAR RESTAIT** très ferme, jeudi matin 11 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à *1,5011 mark, 108,70 yens et 5,10 francs. La baisse des* actions et des obligations américaines observée la veille n'a pas pénalisé le billet vert. Le dollar reste soutenu par les écarts de taux d'intérêt à court terme entre les grands pays industrialisés (5,30 % aux Etats-Unis, 0,40 % au Japon et 3,20 % en Allemagne). Ces différences rendent très coûteuses l'opération consistant à emprunter des dollars pour les vendre ensuite contre des yens ou des deutschemarks.

Le franc, pour sa part, continuait à s'apprécier face à la monnaie allemande. Il s'inscrivait à 3,3980 francs pour un deutschemark, son cours le plus élevé depuis le mois de janvier 1994.

**MARCHÉ DES CHANGES À PARIS**

| DEVISES | cours BDF 10/04 | % 09/04 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 339,9600 | −0,22 | 329 | 353 |
| Écu | 6,3515 | −0,04 | .... | [illegible] |
| Etats-Unis (1 usd) | 5,0970 | +0,38 | 4,7300 | 5,3380 |
| *Belgique (100 F)* | 16,5500 | +0,20 | 16,0300 | 17,1300 |
| Pays-Bas (100 fl) | 304,3400 | −0,24 | .... | .... |
| Italie (1000 lir.) | 3,2415 | +0,11 | 2,9700 | 3,4700 |
| Danemark (100 krd) | 88,0900 | −0,18 | 82,7000 | 92,7000 |
| *Irlande (1 iep)* | 7,9870 | +0,01 | 7,5600 | 8,3100 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 7,7435 | +0,09 | 7,2800 | 8,1380 |
| Grèce (100 drach.) | 2,1060 | +0,02 | 1,8500 | 2,3500 |
| Suède (100 krs) | 76,0100 | +0,34 | 68,5000 | 78,5000 |
| Suisse (100 F) | 419,5100 | −0,53 | 409 | 433 |
| Norvège (100 k) | 78,6700 | −0,05 | 72,7000 | 81,7000 |
| Autriche (100 sch) | 48,3490 | −0,22 | 47 | 50,1000 |
| Espagne (100 pes.) | 4,0650 | −0,38 | 3,7700 | 4,3700 |
| Portugal (100 esc. | 3,3050 | −0,15 | 2,9500 | 3,6500 |
| Canada 1 dollar ca | 3,7520 | +0,13 | 3,4100 | 4,0180 |
| Japon (100 yens) | 4,7029 | +0,27 | 4,5100 | 4,8600 |
| Finlande (mark) | 108,9600 | +0,02 | 101,5000 | 112,5000 |

| PARITES DU DOLLAR | 11/04 | 10/04 | Var. % |
|---|---|---|---|
| *FRANCFORT : USD/DM* | 1,5020 | 1,4915 | +0,70 |
| TOKYO : USD/Yens | 108,5500 | 108,1600 | +0,36 |

**MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES**

| *DEVISES comptant :* demande | | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,1086 | 5,1077 | 5,0485 | 5,0435 |
| Yen (100) | 4,7062 | 4,7032 | 4,7139 | 4,7103 |
| Deutschemark | 3,4088 | 3,4026 | 3,4065 | 3,4062 |
| Franc Suisse | 4,2049 | 4,2007 | 4,2170 | 4,2129 |
| Lire ital. (1000) | 3,2454 | 3,2438 | 3,2261 | 3,2221 |
| Livre sterling | 7,7708 | 7,3669 | 7,6926 | 7,6878 |
| Peseta (100) | 4,0659 | 4,0693 | 4,0676 | 4,0651 |
| Franc Belge | 16,564 | 16,556 | 16,580 | 16,569 |

**TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES**

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 3,96 | 4,06 | 4,15 |
| Eurodollar | 5,37 | 5,37 | 5,37 |
| Eurolivre | 6 | 6,06 | 6,12 |
| Eurodeutschemark | 3,31 | 3,31 | 3,28 |

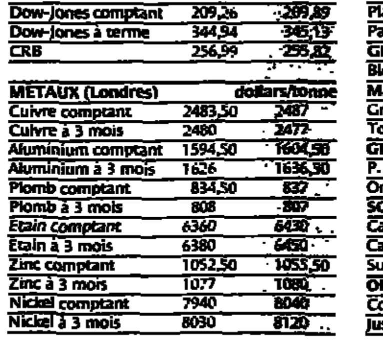
## L'OR

| | cours 10/04 | cours 09/04 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 64500 | 64600 |
| Or fin (en lingot) | 64900 | 64850 |
| Once d'Or Londres | 396,30 | 394,55 |
| *Pièce française(20f)* | 370 | 372 |
| Pièce suisse (20f) | 371 | 371 |
| Pièce Union lat(20f) | 372 | 373 |
| Pièce 20 dollars us | 2580 | 2565 |
| *Pièce 10 dollars us* | 1270 | 1380 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2460 | 2415 |

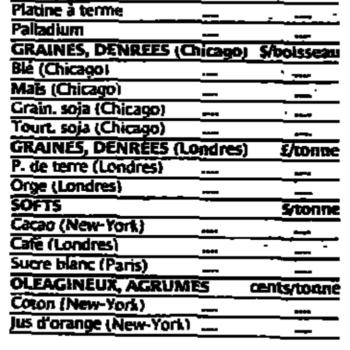
## LE PÉTROLE

| En dollars | cours 10/04 | cours 09/04 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 17,95 | 17,95 |
| WTI (New York) | — | — |
| Crude Oil (New York) | 16,91 | 16,91 |

## LES MATIÈRES PREMIÈRES



| INDICES | 10/04 | 09/04 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 209,26 | 209,89 |
| Dow-Jones à terme | 344,94 | 345,13 |
| CRB | 256,99 | 255,82 |
| **METAUX (Londres)** | | dollars/tonne |
| Cuivre comptant | 2483,50 | 2487 |
| Cuivre à 3 mois | 2480 | 2472 |
| Aluminium comptant | 1594,50 | 1604,50 |
| Aluminium à 3 mois | 1626 | 1636,50 |
| Plomb comptant | 834,50 | 837 |
| Plomb à 3 mois | 808 | 807 |
| *Etain comptant* | 6360 | 6430 |
| Etain à 3 mois | 6380 | 6450 |
| Zinc comptant | 1052,50 | 1055,50 |
| Zinc à 3 mois | 1077 | 1080 |
| Nickel comptant | 7940 | 8040 |
| Nickel à 3 mois | 8030 | 8120 |



| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | — | — |
| Platine à terme | — | — |
| Palladium | — | — |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | $/boisseau |
| Blé (Chicago) | — | — |
| Maïs (Chicago) | — | — |
| Grain. soja (Chicago) | — | — |
| Tourt. soja (Chicago) | — | — |
| **GRAINES, DENRÉES (Londres)** | | £/tonne |
| P. de terre (Londres) | — | — |
| Orge (Londres) | — | — |
| **SOFTS** | | $/tonne |
| Cacao (New-York) | — | — |
| Café (Londres) | — | — |
| Sucre blanc (Paris) | — | — |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | cents/tonne |
| Coton (New-York) | — | — |
| Jus d'orange (New-York) | — | — |

# RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 11 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 4,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS −0,87 %
CAC 40 : 2075,77

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| EDF-GDF 3% | 7763 | 7735 | −0,36 | 7788 |
| B.N.P. (T.P) | 935 | 935 | — | 955 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 844 | 830 | −1,65 | 845 |
| Renault (T.P.) | 1820 | 1825 | +0,27 | 1834 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2060 | 2058 | −0,09 | 2050 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1260 | 1260 | — | 1255 |
| Thomson S.A (T.P) | 1070 | 1070 | — | 1068 |
| Accor | 780 | 779 | −0,12 | 725 |
| Air Liquide | 916 | 900 | −1,74 | 880 |
| Alcatel Alsthom | 471,30 | 467 | −0,91 | 428 |
| Alcatel Cable | 464,50 | 460,40 | −0,88 | 390 |
| Alspi | 460 | 458 | −0,43 | 480 |
| AGF-Ass.Gen.France | 144,80 | 142,80 | −1,38 | 138 |
| Axa | 309,20 | 307,40 | −0,58 | 310 |
| Axime | 618 | 617 | −0,16 | 585 |
| Bail Investis | 860 | 861 | +0,11 | 860 |
| Bancaire (Cie) | 544 | 537 | −1,28 | 500 |
| Bazar Hot. Ville | 467 | 466 | −0,27 | 460 |
| Bertrand Faure | 165,50 | 163,80 | −1,02 | 161 |
| BIC | 575 | 576 | +0,17 | 540 |
| BIS | 542 | 531 | −2,02 | 465 |
| B.N.P. | 208 | 205,30 | −1,29 | 199 |
| Bollore Techno. | 579 | 579 | — | 550 |
| Bongrain | 2804 | 2798 | −0,21 | 2610 |
| Bouygues | 518 | 512 | −1,15 | 475 |
| Canal + | 1210 | 1189 | −1,73 | 1170 |
| Cap Gemini Sogeti | 173,30 | 177 | +2,13 | 168 |
| Carbone Lorraine | 683 | 680 | −0,43 | [illegible] |
| Carrefour | 3719 | 3676 | −1,15 | 3480 |
| Casino Guichard | 181,90 | 180 | −1,04 | 172 |
| Casino Guich.ADP | 128,70 | 129 | +0,23 | 125 |
| Castorama Dl (Li) | 917 | 906 | −1,19 | 875 |
| C.C.F. | 243,40 | 240,20 | −1,31 | 240 |
| CCMX(ex.CCMC) Ly. | 55 | 57,75 | +5 | 57 |
| Cegid (Ly) | 478 | 473 | −1,04 | 470 |
| CEP Communication | 477 | 473 | −0,83 | 470 |
| Cerus Europ.Reun. | 90,75 | 90,10 | −0,71 | 84 |
| Cetelem | 1064 | 1041 | −2,16 | 985 |
| CGIP | 1183 | 1169 | −1,18 | 1190 |
| Chargeurs | 1370 | 1361 | −0,65 | 1280 |
| Christian Dior | 697 | 697 | — | 630 |
| Ciments Fr.Priv.B | 250 | 249 | −0,40 | 250 |
| Clarins | 597 | 590 | −1,17 | 590 |
| Club Mediterranee | 482 | 475 | −1,45 | 455 |
| Coflexip | 216 | 214,50 | −0,69 | 210 |
| Colas | 939 | 928 | −1,17 | 900 |
| Comptoir Entrep.1 | 13 | 12,60 | −3,07 | 14,50 |
| Comptoir Moder. | 1886 | 1890 | +0,21 | 1790 |
| CPR | 444,70 | 439 | −1,28 | 425 |
| Cred.Fon.France | 63,95 | 63,30 | −1,01 | 72 |
| Credit Local Fce | 397 | 393,40 | −0,90 | 405 |
| Credit Lyonnais CI | 211 | 208,20 | −1,32 | 215 |
| Credit National | 393 | 392 | −1,50 | 380 |
| CS Signaux(CSEE) | 229 | 231 | +0,87 | 230 |
| Damart | 4200 | 4199 | −0,02 | 4250 |
| Danone | 789 | 778 | −1,39 | 765 |
| Dassault-Aviation | 475 | 473 | −0,42 | 460 |
| Dassault Electro | 283,50 | 283 | −0,17 | 275 |
| De Dietrich | 264 | 263,90 | −0,03 | 255 |
| Degremont | 481 | 482 | +0,20 | 460 |
| Dev.R.N-P.Cal #Li | 50,60 | 50,50 | −0,19 | 52 |
| DMC (Dollfus Mi) | 270,20 | 269 | −0,44 | 250 |
| Docks France | 935 | 931 | −0,42 | 840 |
| Dynaction | 153 | 147,10 | −3,85 | 139 |
| Eaux (Cie des) | 537 | 528 | −1,67 | 495 |
| Ecco | 1145 | 1140 | −0,43 | 1050 |
| Eiffage | 812 | 810 | −0,24 | 755 |
| Elf Aquitaine | 370 | 370,30 | +0,08 | 350 |
| Eramet | 370,70 | 373,80 | +0,83 | 360 |
| Eridania Beghin | 850 | 842 | −0,94 | 845 |
| Essilor Intl | 1342 | 1326 | −1,19 | 1310 |
| Essilor Intl ADP | 950 | 950 | — | 890 |
| Esso | 669 | 660 | −1,34 | 605 |
| Eurafrance | 1970 | 1970 | — | 1850 |
| Euro Disney | 14 | 13,95 | −0,35 | 14 |
| Europe 1 | 1220 | 1231 | +0,90 | 1230 |
| Eurotunnel | 5,30 | 5,50 | +3,77 | 6 |
| Filipacchi Medias | 934 | 940 | +0,64 | 885 |
| Finextel | 75,70 | 75 | −0,92 | 73 |
| Fives-Lille | 570 | 559 | −1,92 | 465 |
| Fromageries Bel | 5090 | 5000 | −1,76 | 5230 |
| Galeries Lafayette | 1630 | 1640 | +0,61 | 1680 |
| GAN | 152,50 | 154,90 | +1,57 | 142 |
| Gascogne (B) | 500 | 498 | −0,40 | 475 |
| Gaz et Eaux | 2210 | 2208 | −0,09 | 2080 |
| Geophysique | 338 | 338,40 | +0,11 | 295 |
| G.F.C. | 417 | 415,30 | −0,40 | 408 |
| Groupe Andre S.A. | 442,50 | 445 | +0,56 | 498 |
| Gr.Zannier #(Ly) | 99,50 | 99,85 | +0,35 | 98 |
| GTM-Entrepose | 336 | 332 | −1,19 | 345 |
| Guilbert | 790 | 787 | −0,37 | 680 |
| Guyenne Gascogne | 1656 | 1684 | +1,69 | 1670 |
| Havas | 450 | 446,70 | −0,73 | 428 |
| Havas Ad.Euro RSCG | 562 | 566 | +0,71 | 555 |
| Imetal | 747 | 744 | −0,40 | 705 |
| Immeubl.France | 334,80 | 334 | −0,23 | 340 |
| Ingenico | 69,35 | 65 | −6,27 | 58 |
| Interbail | 265 | 268 | +1,13 | 250 |
| Intertechnique 1 | 555 | 550 | −0,90 | 558 |
| Jean Lefebvre | 333 | 329 | −1,20 | 315 |
| Klepierre | 622 | 622 | — | 640 |
| Labinal | 710 | 700 | −1,40 | 740 |
| Lafarge | 340,60 | 342,10 | +0,44 | 335 |
| Lagardere (MMB) | 132,90 | 132,40 | −0,37 | 123 |
| Lapeyre | 287 | 286 | −0,34 | 275 |
| Lebon | 237 | 235 | −0,84 | 225 |
| Legrand | 963 | 963 | — | 885 |
| Legrand ADP | 643 | 646 | +0,46 | 635 |
| Legris indust. | 250 | 246 | −1,60 | 245 |
| Locindus | 890 | 892 | +0,22 | 855 |
| L'Oreal | 1549 | 1529 | −1,29 | 1410 |
| LVMH Moet Vuitton | 1293 | 1281 | −0,92 | 1190 |
| Lyonnaise Eaux | 477 | 496 | +3,98 | 455 |
| Marine Wendel | 416 | 415 | −0,24 | 430 |
| Matra-Hachette | 129 | 129,90 | +0,69 | 120 |
| Metaleurop | 56,40 | 54,90 | −2,65 | 54 |
| Metrologie Inter. | 20,95 | 20,10 | −4,05 | 22 |
| Michelin | 249,80 | 246,40 | −1,36 | 230 |
| Moulinex | 88 | 88 | — | 90 |
| Navigation Mixte | 745 | 754 | +1,20 | 808 |
| Nord-Est | 138,10 | 136,90 | −0,86 | 143 |
| Nordon (Ny) | 482,90 | 479 | −0,80 | 480 |
| NRJ # | 622 | 624 | +0,32 | 590 |
| OLIPAR | 125 | 125 | — | 123 |
| Paribas | 329,90 | 325,20 | −1,42 | 285 |
| Pechiney | 222,80 | 222,50 | −0,13 | 215 |
| Pechiney CIP | 242 | 244 | +0,82 | 240 |
| Pechiney Intl | 114,50 | 111,70 | −2,44 | 106 |
| Pernod-Ricard | 314,40 | 312,90 | −0,47 | 305 |
| Peugeot | 753 | 748 | −0,66 | 755 |
| Pinault-Prin.Red. | 1404 | 1400 | −0,28 | 1150 |
| Plastic-Omn.(Ly) | 410 | 395 | −3,65 | 420 |
| Polier | 545 | 540 | −0,91 | 515 |
| Primagaz | 613 | 600 | −2,12 | 590 |
| Promodes | 1324 | 1304 | −1,51 | 1260 |
| Publicis | 414 | 417 | +0,72 | 368 |
| Remy Cointreau | 145 | 147,50 | +1,72 | 145 |
| Renault | 145 | 142,90 | −1,44 | 142 |
| Rexel | 1127 | 1129 | +0,17 | 1100 |
| Rhone Poulenc A | 133,90 | 130,50 | −2,53 | 130 |
| Rochette (La) | 33,50 | 34 | +1,49 | 34 |
| Roussel Uclaf | 1131 | 1115 | −1,41 | 1080 |
| Rue Imperiale(Ly) | 4220 | 4200 | −0,47 | 4200 |
| Sade (Ny) | 195 | 196 | +0,51 | 180 |
| Sagem SA | 3220 | 3219 | −0,03 | 3190 |
| Saint-Gobain | 631 | 626 | −0,79 | 640 |
| Saint-Louis | 1455 | 1440 | −1,03 | 1430 |
| Salomon (Ly) | 3316 | 3320 | +0,12 | 3200 |
| Salvepar (Ny) | 420,80 | 420,20 | −0,14 | 425 |
| Sanofi | 394,80 | 387 | −1,97 | 380 |
| Sat | 2058 | 2035 | −1,11 | 2100 |
| Saupiquet (Ns) | 1590 | 1549 | −2,57 | 1370 |
| Schneider SA | 227,80 | 231,50 | +1,62 | 215 |
| SCOR SA | 186 | 185 | −0,53 | 189 |
| S.E.B. | 796 | 800 | +0,50 | 735 |
| Sefimeg | 338,50 | 341 | +0,73 | 358 |
| SEITA | 208,50 | 205,70 | −1,34 | 199 |
| Selectibanque | 107 | 107,20 | +0,18 | 106 |
| SFIM | 1086 | 1086 | — | 985 |
| SGE | 129 | 128,20 | −0,62 | 126 |
| Sidel | 1167 | 1142 | −2,14 | 1040 |
| Simco | 467 | 470 | +0,64 | 465 |
| S.I.T.A | 1109 | 1085 | −2,16 | 1010 |
| Skis Rossignol | 1770 | 1770 | — | 1730 |
| Sligos | 490,30 | 498 | +1,57 | 460 |
| Societe Gale A | 589 | 583 | −1,01 | 550 |
| Sodexho | 2039 | 2014 | −1,22 | 1870 |
| Sommer-Allibert | 1470 | 1476 | +0,40 | 1580 |
| Sophia | 221 | 224 | +1,35 | 220 |
| Spir Communication | 594 | 585 | −1,51 | 568 |
| Strafor Facom | 373 | 376 | +0,80 | 335 |
| Suez | 214,40 | 211 | −1,58 | 187 |
| Synthelabo | 409,30 | 404,90 | −1,07 | 380 |
| Technip | 476 | 472 | −0,84 | 480 |
| Thomson-CSF | 130 | 128,80 | −0,92 | 118 |
| Total | 351 | 349,50 | −0,42 | 340 |
| UAP | 111,60 | 110,40 | −1,07 | 106 |
| UFB Locabail | 473 | 470 | −0,63 | 482 |
| UGC DA (M) | 288 | 283 | −1,73 | 290 |
| UIC | 93 | 92,55 | −0,48 | [illegible] |
| UIF | 459,50 | 458 | −0,32 | 440 |
| UIS | 152,90 | 145,20 | −5,03 | 159 |
| Unibail | 524 | 524 | — | 515 |
| Union Assur.Fdal | 635 | 618 | −2,67 | 600 |
| Usinor Sacilor | 83 | 85,30 | +2,77 | 82 |
| Valeo | 268 | 266 | −0,74 | 260 |
| Vallourec | 253,50 | 252 | −0,59 | 240 |
| Via Banque | 195 | 193 | −1,02 | 205 |
| Worms & Cie | 272 | 278 | +2,20 | 270 |
| Zodiac ex.dt divid | 1130 | 1157 | +2,38 | 1060 |
| Elf Gabon | 877 | 890 | +1,48 | 860 |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | Compensation (1) |
|---|---|---|---|---|
| ABN Amro Hol.# | 256,80 | 254,10 | −1,05 | [illegible] |
| Adidas AG # | 359,20 | 357,50 | −0,47 | [illegible] |
| American Express | 238 | 234 | −1,68 | [illegible] |
| Anglo American # | 318 | 316 | −0,62 | 315 |
| Amgold # | 505 | [illegible] | — | 535 |
| Arjo Wiggins App. | 15,60 | 15,50 | −0,64 | 15,50 |
| A.T.T. # | 312,10 | 313 | +0,28 | 310 |
| Banco Santander # | 243,50 | 242 | −0,61 | [illegible] |
| Barrick Gold # | 157,20 | 160,80 | +2,29 | 146 |
| B.A.S.F. # | 1458 | 1450 | −0,54 | 1330 |
| Bayer # | 1757 | 1760 | +0,17 | 1750 |
| Blenheim Group | 22 | 21,70 | −1,36 | 22 |
| Buffelsfontein # | 16,65 | 17,50 | +5,10 | 22 |
| Cordiant PLC | 9,85 | 9,70 | −1,52 | [illegible] |
| Crown Cork ord. | 237 | 225,20 | −4,97 | 245 |
| Crown Cork PF CV | 229 | 221,20 | −3,40 | 240 |
| Daimler Benz # | 2799 | 2751 | −1,71 | 2880 |
| De Beers # | 158 | 156,10 | −1,20 | 157 |
| Deutsche Bank # | 256,60 | 256 | −0,23 | 255 |
| Dresdner Bank # | 135,70 | 134,70 | −0,73 | 132 |
| Driefontein # | 77,70 | 79,60 | +2,44 | 78 |
| Du Pont Nemours # | 421 | 424,10 | +0,73 | 425 |
| Eastman Kodak # | 355 | 352,90 | −0,59 | 320 |
| East Rand # | 3,89 | 3,94 | +1,28 | 4,05 |
| Echo Bay Mines # | 70 | 71,40 | +2 | 66 |
| Electrolux # | 250 | 252 | +0,80 | 255 |
| Ericsson # | 100,50 | 101,70 | +1,19 | [illegible] |
| Exxon Corp. # | 424,50 | 420 | −1,06 | [illegible] |
| Ford Motor # | 180,20 | 175,10 | −2,83 | [illegible] |
| Freegold # | 48 | 49,85 | +3,85 | 48 |
| Gencor Limited # | 19,35 | 19,50 | +0,77 | 18,50 |
| General Elect. # | 401,50 | 390,10 | −2,83 | [illegible] |
| General Motors # | 278 | 280 | +0,71 | 270 |
| Gle Belgique # | 402 | 400 | −0,49 | 405 |
| Grd Metropolitan | 33 | 32,30 | −2,12 | 34 |
| Guinness Plc # | 36,80 | 36,75 | −0,13 | 36 |
| Hanson Plc | 14,35 | 14,35 | — | 14,50 |
| Harmony Gold # | 61,15 | 62,15 | +1,63 | [illegible] |
| Hitachi # | 50,95 | 51,35 | +0,78 | [illegible] |
| Hoechst # | 1797 | 1780 | −0,94 | 1780 |
| I.B.M # | 615 | 594 | −3,41 | 580 |
| I.C.I # | 70,20 | 70,20 | — | 73 |
| Ito Yokado # | 300,80 | 300,40 | −0,13 | 290 |
| Matsushita # | 83,50 | 83,75 | +0,29 | [illegible] |
| Mc Donald's # | 246 | 241,90 | −1,66 | 255 |
| Merck and Co # | 309,10 | 300 | −2,94 | [illegible] |
| Mitsubishi Corp.# | 67,50 | 67,30 | −0,29 | [illegible] |
| Mobil Corporat.# | 595 | 590 | −0,50 | [illegible] |
| Morgan J.P. # | 406,50 | 401,50 | −1,23 | 425 |
| Nestle SA Nom. # | 5690 | 5640 | −0,87 | 5750 |
| Nipp. MeatPacker # | 73,80 | [illegible] | — | [illegible] |
| Norsk Hydro # | 228 | 228,20 | +0,17 | [illegible] |
| Petrofina # | 1448 | 1448 | — | 1420 |
| Philip Morris # | 451 | 446 | −1,10 | [illegible] |
| Philips N.V # | 177 | 179 | +1,12 | [illegible] |
| Placer Dome Inc # | 147 | 150,90 | +2,65 | 147 |
| Procter Gamble # | 426,50 | 415,10 | −2,67 | [illegible] |
| Quilmes | 225 | 224,90 | −0,04 | [illegible] |
| Randfontein # | 39,50 | 40,50 | +2,53 | 43 |
| Rhone Poul.Rorer # | 317,50 | 315,80 | −0,53 | 330 |
| Royal Dutch # | 747 | 745 | −0,26 | 785 |
| R T Z # | 74,10 | 75,20 | +1,48 | [illegible] |
| Sega Enterprises | 223 | 231,90 | +3,99 | 220 |
| Saint-Helena # | 37,80 | 37,30 | −1,32 | [illegible] |
| Schlumberger # | 435,80 | 436 | +0,04 | 390 |
| SGS Thomson Micro. | 187,80 | 191 | +1,70 | [illegible] |
| Shell Transport # | 68,80 | 68,50 | −0,43 | [illegible] |
| Siemens # | 2785 | 2768 | −0,61 | 2830 |
| Sony Corp. # | 305,50 | 304,70 | −0,26 | [illegible] |
| Sumitomo Bank # | 100,70 | 101,10 | +0,39 | 102 |
| T.D.K # | 273 | 275 | +0,73 | 258 |
| Telefonica # | 80,65 | 80,25 | −0,49 | 80 |
| Toshiba # | 39 | 38,60 | −1,02 | [illegible] |
| Unilever # | 689 | 683 | −0,87 | [illegible] |
| United Technol. # | 562 | 558 | −0,71 | 585 |
| Vaal Reefs # | 485 | 491 | +1,23 | 500 |
| Volkswagen A.G # | 1815 | 1820 | +0,27 | 1860 |
| Volvo (act.B) # | 117 | 115,40 | −1,36 | [illegible] |
| Western Deep # | 223,80 | 233 | +4,11 | 255 |
| Yamanouchi # | 113,30 | 114,50 | +1,05 | 110 |
| Zambia Copper | 3,24 | 3,25 | +0,30 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
*Vendredi daté samedi : nominal*

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 11 AVRIL

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| BFCE 9% 91-02 | 114,65 | 4,033 |
| CEPME 8,5% 88-97CA | 104,55 | 6,735 |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 110,85 | 5,926 |
| CEPME 9% 92-06 TSR | — | 7,328 |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 118,07 | 1,882 d |
| CFD 8,6% 92-05 CB | 111,78 | 3,551 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 108,20 | 4,836 |
| CFF 9% 88-97 CA# | 104,10 | 4,820 |
| CFF 10,25%90-01CB# | 106,65 | 0,899 |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 111,35 | 7,879 |
| CLF 9%88-93/98 CA# | 106,92 | 1,846 |
| CNA 9% 4/92-07 | 116,41 | 8,357 |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 111,61 | 6,360 |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 108,60 | 0,888 |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 110,37 | 1,483 |
| EDF 8,6% 92-04 # | 113,06 | 0,165 |
| Emp.Etat 6%93-97 # | 101,84 | 4,508 |
| Finansder 9%91-06# | 117,11 | 5,402 d |
| Finansd.8,6%92-02# | 111,95 | 1,880 |
| Florai9,75% 90-99# | 112,55 | 7,133 o |
| OAT 8,5% 87-97CA# | 104,65 | 6,034 |
| OAT 9,90%85-97 CA# | 108,30 | 3,381 |
| OAT 88-98 TME CA | — | 7,383 o |
| OAT 9/85-98 TRA | 101,30 | 3,585 |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 109,52 | 7,688 o |
| OAT TMB 87/99 CA | 99,72 | 0,986 |
| OAT 8,125% 89-99 # | 108,56 | 7,259 |
| OAT 8,50%90/00 CA# | 110,67 | 2,442 d |
| OAT 85/00 TRA CA | — | 4,423 o |
| OAT 10%5/85-00 CA# | 116,01 | 8,880 |
| OAT 89-01 TME CA | 103 | 1,315 o |
| OAT 8,5% 87-02 CA# | 112,67 | 2,321 |
| OAT 8,50% 89-19 # | 113,24 | 4,081 |
| OAT 8,50%92-23 CA# | 113,63 | 3,291 |
| SNCF 8,8% 87-94CA | 108,47 | 1,778 |
| Lyon.Eaux 6,5%90CV | 898 | |

| ACTIONS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Arbel | 230 | 235 |
| Bains C.Monaco | 562 | 562 |
| B.N.P.Intercont. ◆ | 345 | 345 |
| Bidermann Intl ◆ | 110 | 110 |
| B T P (la cie) ◆ | 7,60 | 7,80 |
| Cambodge | 851 | 870 |
| CBC ◆ | 106,50 | 106,50 |
| Centenaire Blanzy | 417 | 419 |
| Ceragen Holding ◆ | 20,75 | 20,95 |
| Champex (Ny) ◆ | 15,50 | 15,50 |
| CIC Un.Euro.CIP | 353 | 350 |
| C.I.T.R.A.M. (B) ◆ | 2300 | 2300 |
| Cpt Lyon Alem | 409 | 397 |
| Concorde-Ass Risq | 728 | 729 |
| Gpe Valfond ex.CMP ◆ | 13 | 13 |
| Credit Gen.Ind. ◆ | 23,70 | 23,70 |
| Darblay ◆ | 459,50 | 459,50 |
| Didot Bottin ■ | 670 | 625 |
| Eaux Bassin Vichy ◆ | 4748 | 4748 |
| Ecia | 749 | 749 |
| Ent.Mag. Paris ◆ | 1549 | 1549 |
| Eridania Beghin CI ◆ | 861 | 861 |
| Fidei | 47 | 48,90 |
| Finalens ◆ | 397 | 397 |
| F.I.P.P. ◆ | 100 | 100 |
| Fonciere (Cie) | 525 | [illegible] |
| Fonciere Euris | 221 | 220 |
| Foncina # | 430 | [illegible] |
| France I.A.R.D ◆ | 1006 | 1006 |
| France S.A. | 1120 | 1120 |
| From. Paul-Renard ◆ | 2050 | 2050 |
| Gaumont # | 396 | 396 |
| Genefim | 147 | 148 |
| Gevelot ◆ | 1551 | 1551 |
| G.T.I (Transport) | 340 | [illegible] |
| Immobail ◆ | 129,90 | 129,90 |
| Immobanque | 732 | [illegible] |
| Im.Marseillaise | 6350 | 6350 |
| Invest.(Ste Cie.) | 1300 | 1280 |
| Lille Bonnieres | 2501 | 2501 |
| Locafinanciere ◆ | 410 | 410 |
| Louvre # | 170 | 180 |
| Lucia | 50 | [illegible] |
| Monoprix | 174 | [illegible] |
| Metal Deploye ◆ | 424,10 | 424,10 |
| Mors # | 14,80 | 14,80 |
| Navigation (Nle) | 63,50 | [illegible] |
| Paluel-Marmont ◆ | 319 | 319 |
| Exa.Clairefont(Ny) | 1430 | [illegible] |
| Parfinance | 212 | 210,10 |
| Paris Orleans | 279 | [illegible] |
| Piper Heidsieck ◆ | 1449 | 1449 |
| Porcher | 275 | 275 |
| Promodes (CI) | 826 | 830 |
| PSB Industries Ly | 344 | 348 |
| Rochefortaise Com. | 206 | 206 |
| Rosario | 223 | 225 |
| Rougier # | 491,50 | 489 |
| S.A.F.I.C Alcan | 295,20 | [illegible] |
| Saga | 220 | [illegible] |
| Salins du Midi | 488,90 | [illegible] |
| Savoisienne (M) ◆ | 130,10 | 130,10 |
| Silic | 750 | 750 |
| S.I.P.H. | 176 | 176 |
| Sofal ◆ | 96,90 | 96,90 |
| Soffo ◆ | 261,30 | 261,30 |
| Sofitam act.a reg. ◆ | 77,50 | 77,50 |
| Sofragi | 3761 | 3760 |
| Soudure Autogene | 1038 | 1038 |
| Sovabail | 332,10 | 340 |
| Taittinger | 1738 | 1720 |
| Tour Eiffel ◆ | 280 | 280 |
| Elyo | 229 | 227,80 |
| Vicat | 506 | [illegible] |
| Virax ◆ | 116,50 | 116,50 |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 150 | [illegible] |
| Commerzbank AG | 1160 | [illegible] |
| Fiat Ord | 17,50 | [illegible] |
| Gevaert | 296,10 | [illegible] |
| Gold Fields South | 160,10 | [illegible] |
| Kubota Corp. | 31,40 | [illegible] |
| Montedison act.ep. | 10,05 | [illegible] |
| Olympus Optical | 48,50 | [illegible] |
| Ottomane(cie Fin.) | 246 | [illegible] |
| Robeco | 378,30 | [illegible] |
| Rodamco N.V. | 141,50 | [illegible] |
| Rolinco | 410 | [illegible] |
| Solvay SA | 2951 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 11 AVRIL

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Acial (Ns) # ◆ | 60 | 60 |
| AFE # | 460 | 460 |
| Aigle # | 192,50 | 192 |
| Albert S.A (Ns) ◆ | 129,50 | 129,50 |
| Altran Techno. # | 1229 | 1215 |
| Montaignes P.Gest. | 640 | 648 |
| Assystem # | 655 | 660 |
| Bque Picardie (Li) | 601 | 611 |
| Bque Sofirec (M) ◆ | 570 | 570 |
| Bque Tarneaud(B)# | 248,10 | 248 |
| Bque Vernes | 590 | 585 |
| Beneteau # | 565 | 563 |
| B I M P ◆ | 75,20 | 75,20 |
| Boiron (Ly) # | 570 | 574 |
| Boisset (Ly)# | 223 | 223,10 |
| But S.A. | 340 | 331,10 |
| Cardif SA | 855 | 843 |
| C.E.E # | 312 | 312 |
| CEGEP # | 143 | 150 |
| Cermex # (Ly) | 351,70 | 354 |
| CFPI # | 289 | 285 |
| Change Bourse (M) | 316 | 313 |
| Christ.Dalloz # | 1740 | 1735 |
| Cipe France Ly # | 410 | [illegible] |
| CNIM CA# | 195 | 198 |
| Codetour | 310 | 310 |
| Comp.Euro.Tele-CET | 325 | 320 |
| Conflandey S.A. | 295 | 295 |
| C.A. de la Brie | 347,80 | 347,80 |
| C.A.Gironde (B) | 444,50 | 445 |
| C.A.Haute Normand | 335,60 | 335,80 |
| C.A.Ile & Vilaine | 344 | 343,90 |
| C.A. Paris IDF | 889 | 899 |
| C.A.de l'Isere Ly# | 389 | 390 |
| C.A.Loire Atl.Ns # | 309 | 318 |
| C.A.Loire/H.Loire# | 224 | 225 |
| C.A.Morbihan (Ns) | 335 | 339 |
| C.A.du Nord (Li) | 483 | 483,80 |
| C.A. Oise CCI | 254 | 254 |
| C.A.Pas de Calais | 426 | 426 |
| C.A. Somme CCI | 240 | 242,30 |
| C.A.Toulouse (B) | 405 | 403 |
| Creeks | 60 | 60 |
| Devanlay | 520 | 518 |
| Devernois (Ly) | 530 | 532 |
| Ducros Serv.Rapide | 78,50 | 78 |
| Ecco Trav.Tempo Ly | 449,90 | 449,20 |
| Emin-Leydier# (Ly) | 509 | 505 |
| Europ.Extinc.(Ly) | 262 | 262 |
| Europ Propulsion | 600 | 600 |
| Expand s.a ◆ | 245 | 245 |
| Factorem | 670 | 665 |
| Faiveley # | 300 | 301 |
| Finacor | 127 | 129,80 |
| Fininfo | 539 | 546 |
| Fructivie | 673 | 668 |
| Gautier France # | 298 | 298 |
| Gel 2000 | 80 | 80 |
| GFI Industries # | 691 | 696 |
| Girodet # (Ly) | 46,55 | 46,55 |
| GLM S.A. | 358,50 | 357,90 |
| Grandoptic.Photo # | 575 | 567 |
| Gpe Guillin # Ly | 217 | 212 |
| Kindy # | 188 | 188 |
| Guerbet | 360 | 363 |
| Hermes internat.1# | 1285 | 1268 |
| Hurel Dubois | 530 | 530 |
| ICBT Groupe # | 240 | 237 |
| I.C.C. | 177 | 177 |
| Idianova | 67,90 | 67,50 |
| Int. Computer # | 95 | 95 |
| IPBM | 68,95 | 67,30 |
| M6-Metropole TV | 466,90 | 472 |
| Manitou # | 652 | 655 |
| Manutan ◆ | 935 | 935 |
| Marie Brizard | 1289 | 1330 |
| Maxi-Livres/Profr. | 278 | 271 |
| Mecadyne ◆ | 233,40 | 233,40 |
| Mecelec (Ly) | 86 | 87 |
| MGI Coutier | 259,90 | 250 |
| Michel Thierry# | 745 | 745 |
| Monneret Jouet Ly# ◆ | 72 | 72 |
| Naf-Naf # | 62,90 | 61,10 |
| Norbert Dentres.# | 725 | 725 |
| N.S.C Schlum. Ny | 720 | [illegible] |
| OGF Omn Gest.Fin. ◆ | 900 | 900 |
| Onet # | 900 | [illegible] |
| Paul Predault # | 194,50 | [illegible] |
| P.C.W. ◆ | 19 | 19 |
| Petit Boy # ◆ | 127,10 | 127,10 |
| Pochet | 1038 | 1010 |
| Poujoulat Ets (Ns) | 235 | 238 |
| Radiall # | 670 | 652 |
| Rallye(Cathiard)Ly | 207 | 210 |
| Reydel Indust.Li ◆ | 966 | 966 |
| Robertet # | 1350 | 1350 |
| Rouleau-Guichard | 485 | 480 |
| Securidev # | 78 | 72 |
| Smoby (Ly)# | 668 | 667 |
| Sofco (Ly) | 121 | 120,40 |
| Soflbus ◆ | 409,90 | 409,90 |
| Sogepag # ◆ | 135 | 135 |
| Sogeparc (Fin) | 699 | 692 |
| Sopra | 363 | 360,50 |
| Steph.Kelian # | 100 | 99,95 |
| Sylea | 470 | 467 |
| Teisseire-France ◆ | 210 | 210 |
| TF1-1 | 529 | 531 |
| Thermador Hold(Ly) | 415 | 408 |
| Trouvay Cauvin # | 100 | 96 |
| Unilog | 560 | 580 |
| Union Fin.France | 525 | 520 |
| Via Credit(Banque) ◆ | 121,60 | 121,60 |
| Viel et Cie # | 136,80 | 135 |
| Vilmorin et Cie # | 476 | 474 |
| Virbac | 677 | 665 |

# NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 11 AVRIL

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Infonie | 601 | 601 |

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 11 AVRIL

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| B.A.C. ◆ | 0,03 | [illegible] |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 150 | [illegible] |
| Nobel ◆ | 182 | [illegible] |
| Mumm ◆ | 1250 | [illegible] |
| Générale Occidentale ◆ | 45,75 | [illegible] |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 10 avril

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| **AXA GIE** | | |
| Agipi Ambition (Axa) | 119,16 | 113,49 |
| **BANQUE POPULAIRE** | | |
| Valorg | 2389,72 | 2354,40 |
| **BANQUE TRANSATLANTIQUE** | | |
| Arbitr. Court Terme | 9386 | 9386 |
| Arbitr. Première | 8917,40 | 8829,11 |
| Arbitr. Sécurité | 17189,04 | 17103,52 |
| **BNP** | | |
| Antigone Trésorerie | 849845 | 849845 |
| Natio Court Terme | 13655 | 13655 |
| Natio Court Terme2 | 370907 | 370907 |
| Natio Epargne | 22694,57 | 22469,87 |
| Natio Ep. Capital C/D | 15298,32 | 15146,85 |
| Natio Ep. Croissance | 2294,39 | 2249,48 |
| Natio Ep. Obligations | 209,44 | 205,33 |
| Natio Epargne Retraite | 139,27 | 136,54 |
| Natio Epargne Trésor | 10486,98 | [illegible] |
| Natio Epargne Valeur | [illegible] | [illegible] |
| Natio France Index | [illegible] | [illegible] |
| Natio Immobilier | 1219,95 | 1196,03 |
| Natio Inter | 1831,83 | 1795,91 |
| Natio Monétaire C/D | 5314,83 | 5314,83 |
| Natio Opportunités | 163,01 | 159,81 |
| Natio Patrimoine | 1508,66 | 1479,08 |
| Natio Perspectives | 1243,99 | 1219,54 |
| Natio Placements C/D | 76085,60 | 76085,60 |
| Natio Revenus | 1084,11 | 1073,38 |
| Natio Sécurité | 11520,93 | 11520,93 |
| Natio Valeurs | 1028,71 | 1008,54 |
| **BRED INTERÉPARGNE** | | |
| Moneden ◆ | 88836,30 | 88836,30 |
| Oblig. ttes caté. ◆ | 230,13 | 226,73 |
| **CDC GESTION** | | |
| Nord Sud Dévelop. | 2122,62 | 2118,38 |
| Livret Portefeuil. | 860,21 | 835,16 |
| Patrimoine Retraite | 295,88 | 290,08 |
| Sicav Associations | 2351,26 | 2351,26 |
| Valreal | 34317,49 | 34300,34 |
| **CDC TRÉSOR GROUPE CDC** | | |
| Comptavalor | 2270,21 | 2266,81 |
| Fonsicav | 18919,50 | 18881,74 |
| France Obligations ◆ | 491,58 | 486,71 |
| HLM Monétaire | 18138,75 | 18138,75 |
| Oblisécurité Sicav | 5606,74 | 5606,74 |
| Mutualité dépôts | 18091,67 | 18055,56 |
| Première Oblig. C | 12901,71 | 12901,71 |
| Première Oblig. D | 11223,79 | 11218,18 |
| Sensivalor | 35055,60 | [illegible] |
| Trésor Plus | [illegible] | [illegible] |
| Trésor Trimestriel | [illegible] | [illegible] |
| **CAISSE D'EPARGNE** | | |
| Ecur. Actions futur | 212,82 | 206,62 |
| Ecur. Distrimonétaire ◆ | 10772,70 | 10772,70 |
| Ecur. Expansion | 79496,66 | 79179,94 |
| Ecur. Géovaleurs | 2907,45 | 2822,77 |
| Ecur. Investissement | 173,93 | 168,86 |
| Eparcourt-Sicav | 139,91 | 189,44 |
| Livret Bourse Inv. | 637,78 | 619,20 |
| **CRÉDIT AGRICOLE — CNCA** | | |
| Amplia ○ | 115252,50 | 115252,50 |
| Atout Amérique | 138,86 | 135,47 |
| Atout Asie | 103,68 | 101,15 |
| Atout Futur C | 600,06 | 585,42 |
| Atout Futur D | 572,40 | 558,44 |
| Coexis | 1792,78 | 1759,35 |
| Dieze | 1832,55 | 1798,38 |
| Elicash ○ | 913954,15 | 913954,15 |
| Epargne-Unie | 167,02 | 162,95 |
| Eurodyn | 1735,81 | 1693,47 |
| Indicia ◆ | 1251,20 | 1220,46 |
| Moné.JC ○ | 11524,69 | 11524,69 |
| Moné.JD ○ | 11524,69 | 11524,69 |
| Oblifutur | 3890,48 | 3817,94 |
| Oraction | 1784,65 | 1741,12 |
| Proficius | 1007,34 | 980,56 |
| Revenu-Vert | 1199,25 | 1176,89 |
| Sévéa ◆ | 107 | 104,39 |
| Synthésis | 15700,12 | 15392,27 |
| Uni Foncier | 1298,49 | 1266,82 |
| Uni France | 657,54 | 641,58 |
| Uni Garantie C | [illegible] | [illegible] |
| Uni Garantie D | [illegible] | [illegible] |
| Uni-Régions | 1602 | 1562,99 |
| Univar C ○ | 298,74 | 298,74 |
| Univar D ○ | 298,74 | 298,74 |
| Univers Actions | 185,36 | 180,84 |
| Univers-Obligations | 2158,43 | 2118,18 |
| **CIC BANQUES** | | |
| Francic | 556,91 | 548,68 |
| Francic Pierre | 118,55 | 115,10 |
| Francic Régions | 1647,46 | 1623,11 |
| **CIC PARIS** | | |
| Cicamonde | 1303,46 | 1284,20 |
| Converticic | 352,49 | 347,28 |
| Ecocic | 1358,23 | 1314,67 |
| Oblicic Mondial | 3313,38 | 3264,41 |
| Oblicic Régions | 1161,25 | 1152,61 |
| Rentacic | 165,24 | 164,01 |
| **CREDIT LYONNAIS** | | |
| Eurco Solidarité | 1288,44 | 1275,68 |
| Lion 20000 | 16630,54 | 16630,54 |
| Lion Association | 11050,26 | 11050,26 |
| Lion Plus | 1377,48 | 1350,87 |
| Lion Trésor | 2422,33 | [illegible] |
| Oblilion | 1782,68 | 1765,03 |
| Sicav 5000 | 561,72 | 550,71 |
| Slivafrance | 931,32 | 913,06 |
| Slivam | 480,88 | 471,45 |
| Slivarente | 234,61 | [illegible] |
| Slivinter | [illegible] | [illegible] |
| Trilion | [illegible] | [illegible] |
| **CRÉDIT MUTUEL** | | |
| Avenir Alizes | 2019,44 | 1979,84 |
| Crédit Mutuel Capital | 1694,17 | 1660,95 |
| Créd.Mut.Ep.Cour.T. | 856,66 | 856,66 |
| Créd.Mut.Ep.Ind.Cap | 102,53 | 99,79 |
| Créd.Mut.Ep.J | 22245,07 | 22245,07 |
| Créd.Mut.Ep.long.T. | 227,37 | 221,28 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1208,62 | 1176,27 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | 1098,93 | 1077,38 |
| **LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE** | | |
| Asie 2000 ◆ | 734,77 | 705,13 |
| Saint-Honoré Capital ◆ | 17518,58 | 17008,33 |
| St-Honoré March. Emer. ◆ | 606,13 | 580,03 |
| St-Honoré Pacifique ◆ | 777,48 | 744 |
| **LEGAL & GENERAL BANK** | | |
| Sécuritaux | 1779,44 | 1779,44 |
| Stratégie Actions | 956,03 | 939,28 |
| Stratégie Rendement | 1763,34 | 1707,84 |
| **LA POSTE** | | |
| Amplitude Monde D | 768,45 | 749,71 |
| Elanciel D | 132,77 | 129,53 |
| Emergence Poste D | 109,20 | 106,54 |
| Géobilys C | 607,99 | 599 |
| Géobilys D | 592,83 | 584,87 |
| Intensys D | 112,64 | [illegible] |
| Latitude C/D | 143,80 | [illegible] |
| Oblitys D | 570,52 | [illegible] |
| Plénitude D | [illegible] | [illegible] |
| Poste Gestion C | [illegible] | [illegible] |
| **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** | | |
| Solstice D | 2334,65 | 2328,83 |
| Thésora C | 905,74 | 896,77 |
| Thésora D | 860,89 | 852,37 |
| Revenus Trimestr. | 5331,95 | 5279,16 |
| Cadence 1 | 1079,57 | 1068,28 |
| Cadence 2 | 1064,58 | 1054,04 |
| Cadence 3 | 1055,12 | 1044,67 |
| Capioblig | 8391,59 | 8308,50 |
| Interoblig | 6292,28 | 6229,98 |
| Intersélection Fce | 582,63 | 571,31 |
| S.G. France opport. C | 1685,70 | 1652,66 |
| S.G. France opport. D | 1625,58 | 1593,71 |
| S.G. Monde opport. C | 1211,85 | 1188,09 |
| S.G. Monde opport. D | 1211,85 | 1188,09 |
| Sogenfrance C | 1480,10 | 1451,08 |
| Sogenfrance D | 1365,96 | 1339,18 |
| Sogépargne | 310,72 | 303,64 |
| Sogevar | 1273,14 | 1248,18 |
| Soginter | 1758,71 | 1724,23 |

**SYMBOLES**
○ cours du jour; ◆ cours précédent.




# AUJOURD'HUI

SCIENCES

**ÉPIDÉMIOLOGIE** Les prions, impliqués dans l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et dans la maladie humaine de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), peuvent-ils franchir par voie alimentaire la « barrière » inter-espèces ? ● SI TEL EST LE CAS, ces agents transmissibles non conventionnels, à mi-chemin de l'infectieux et du génétique, devront être replacés dans le contexte plus général de la pathologie infectieuse humaine et vétérinaire. ● DU VIRUS DE LA RAGE à celui du sida, de multiples agents infectieux peuvent en effet franchir la barrière génétique qu'ont dressée entre elles les différentes espèces vivantes. ● SELON DES ÉVOLUTIONNISTES, la reproduction sexuée, à l'origine de la différenciation des espèces, serait apparue pour mieux armer l'organisme contre les maladies. La notion d'espèce elle-même, bien que biologiquement définie, continue de poser des problèmes d'interprétation.

# L'agent de la « vache folle » a-t-il franchi la « barrière d'espèce » ?

## Les scientifiques s'interrogent sur l'hypothèse d'une transmission à l'homme du prion responsable de l'encéphalopathie spongiforme bovine. L'exemple de certains virus et des expériences de laboratoire très particulières montrent que cette éventualité ne peut être totalement écartée

**LES MALADIES** à prions sont-elles contagieuses ? Peuvent-elles se transmettre de l'animal à l'homme ? L'épizootie de la « vache folle » ne provoquerait pas l'angoisse que l'on observe aujourd'hui à l'échelle internationale si cette maladie était restée confinée à l'espèce bovine. Depuis 1986, plus de 160 000 bovins atteints par cette nouvelle maladie ont été abattus en Grande-Bretagne sans que l'affaire soulève une émotion particulière. En revanche l'hypothèse, officiellement avancée par le gouvernement britannique, d'une transmission par voie alimentaire de l'agent infectieux bovin à l'homme a brutalement ouvert de sombres et redoutables perspectives.




De nombreux arguments expérimentaux laissaient jusqu'à présent penser que les prions, ces agents transmissibles non conventionnels impliqués dans diverses affections neuro-dégénératives observées dans l'espèce humaine et diverses espèces animales, étaient spécifiques de leur hôte. Ainsi l'agent de la « tremblante du mouton » n'a jamais contaminé les êtres humains qui vivent au contact des animaux malades et celui de la maladie de Creutzfeldt-Jakob n'est observé que chez l'homme. On savait pour autant que cette « barrière » entre les espèces n'était nullement infranchissable et que, comme de nombreux autres agents infectieux, le prion pouvait, dans certaines conditions, « sauter » d'une espèce à une autre.

**ENTRE INFECTIEUX ET GÉNÉTIQUE**

Pour observer un tel saut, il fallait cependant avoir recours à des procédures expérimentales très particulières (injections intra-cérébrales de tissus contaminés) et l'on pouvait raisonnablement supposer que ces conditions n'étaient jamais réunies dans le milieu naturel. Dans un ouvrage récent consacré aux « maladies à prions » (Editions Flammarion), les docteurs Pierre Beauvais et Thierry Billette de Villemeur rappellent que le premier franchissement de la « barrière inter-espèces » fut obtenu dès 1938 lorsque des vétérinaires français réussirent à transmettre la maladie de la tremblante du mouton à la chèvre. Dans les années 60, des modèles expérimentaux établis à partir de la souris et du hamster ont ensuite permis de mieux étudier la transmissibilité. Enfin, en 1968, on est parvenu à transmettre une maladie neurodégénérative humaine (le kuru) à l'animal. Depuis, on n'a cessé de progresser dans la connaissance structurelle de ces agents infectieux et de leurs modalités de transmission au sein d'une même espèce ou entre espèces différentes.

*« La transmission expérimentale est beaucoup plus facile lorsque l'animal malade et l'animal inoculé sont de la même espèce : ce concept de « barrière d'espèce » est un des premiers éléments qui a permis de soupçonner le rôle probable de facteurs génétiques »*, écrivent les docteurs Beauvais et Billette de Villemeur.

Ainsi les maladies à prions, à mi-chemin de l'infectieux et du génétique, ne répondent-elles pas au schéma, souvent beaucoup trop réducteur, qui voudrait qu'à un germe corresponde une maladie.

*« Il n'y a aucun cas connu à ce jour de transmission « naturelle » entre espèces en dehors de certains actes médicaux ou de la consommation massive de tissus nerveux infectés »*, souligne le professeur Dominique Dormont (service de santé des armées). *On connaît d'autre part le facteur génétique majeur qui gouverne la barrière d'espèce. Il s'agit du gène codant pour la protéine PrP situé, chez l'homme, sur le chromosome numéro 20. Ce gène conditionne la barrière d'espèce et la durée de la période d'incubation lorsque la barrière d'espèce est franchie. »*

Toutes ces données doivent être replacées dans le contexte plus général de la pathologie infectieuse humaine et vétérinaire, où le franchissement de la barrière d'espèce répond à des mécanismes bien connus, sinon toujours maîtrisés. *« Il existe plusieurs niveaux de spécificité des germes pathogènes,* explique le professeur Alain Goudeau (CHU de Tours), spécialiste de virologie et de bactériologie. *Si l'on s'intéresse aux virus, on découvre qu'il y a une spécificité d'espèce, une autre d'organes et une troisième enfin de cellules au sein de ces organes. Pour autant, les exemples de virus qui sont ubiquitaires sont légions ; le plus connu étant sans doute celui de la rage, qui peut infecter le renard, le blaireau, le chien, le bovin, le cheval ou l'homme. On observe néanmoins une relative barrière d'espèce dans la mesure où les virus s'adaptent à l'espèce hôte. Ainsi, pour la rage, un virus de renard est beaucoup plus efficace dans sa virulence de renard à renard que lorsqu'il quitte le renard pour aller vers une autre espèce. »*

Assiste-t-on dans le cas de la « vache folle » à une adaptation du prion « ovin » chez le bovin ? Ou faut-il conclure que cette nouvelle maladie qui émerge chez les bovins est spécifique de cette espèce, mais qu'elle a d'ores et déjà réussi à se transmettre, par voie orale, au chat ? Les nouveaux cas atypiques de maladie de Creutzfeldt-Jakob doivent-ils être considérés comme une nouvelle entité pathologique spécifique à l'espèce humaine ou la traduction, dans l'espèce humaine, de la maladie bovine et d'un nouveau franchissement de la barrière ?

**UNE HYPOTHÈSE « TERRIFIANTE »**

*« Plus que le franchissement de la barrière d'espèce, c'est l'hypothèse d'une transmission de l'agent infectieux par voie orale qui est intriguante et, peut-être, terrifiante,* estime le professeur Goudeau. *Autant il est aisé de comprendre comment un virus peut se propager par voie aérienne, autant il est très problématique d'imaginer qu'un prion puisse aussi aisément s'introduire dans un organisme par voie alimentaire. Si ce phénomène était confirmé, il remettrait en cause bon nombre de nos conceptions et de nos certitudes acquises lors de notre longue cohabitation avec la tremblante. »*

***Jean-Yves Nau***

### *Zoonoses et anthropozoonoses*

**Médecins et vétérinaires ont pris l'habitude de distinguer les zoonoses (maladies spécifiques aux animaux) des anthropozoonoses (maladies communes à l'homme et à l'animal). *« Ces maladies constituent une grave menace pour la santé et le bien-être de la population mondiale »*, rappelait Carlyle Guerra de Macedo, directeur de l'Organisation panaméricaine de la santé, dans le prologue de la dernière édition de l'ouvrage de référence sur ce sujet. Elles *« fournissent une illustration, la meilleure qui soit sans doute, des liens étroits unissant la santé publique, l'environnement et le bien-être économique »*. Cet ouvrage recense 176 maladies dues à des bactéries, des parasites, des virus et des champignons. Sur ces 176 affections, 28 sont apparues dans les années 1980.**

**★ *Zoonoses et maladies transmissibles communes à l'homme et aux animaux*, de Pedro N. Acha et Boris Szyfres. Cet ouvrage de 1 063 pages (épuisé) a été édité par l'Office international des épizooties, 12, rue de Prony, 75017 Paris. Tel : (33-1) 44-15-18-88 ; fax : (33-1) 42-67-09-87.**

# Hybrides, sexe et maladie

**COMMENT** deux espèces naissent-elles à partir d'une seule ? Cette question, essentielle si l'on veut comprendre l'évolution, continue de résister à l'explication. On sait en tout cas que ce phénomène implique que les mâles et les femelles des sous-populations naissantes soient incapables d'engendrer des descendants fertiles. Cette stérilité des hybrides interdira la transmission des gènes aux générations à venir, et empêchera leur tendance à s'accoupler.

La grande question est de savoir comment le processus se met en action. Du point de vue de l'évolution, il est aisé de comprendre que les hybrides doivent être stériles : supprimer l'accouplement entre eux favorise la spéciation. Il est cependant plus difficile de donner à cette stérilité une explication mécaniste. Si l'on pouvait connaître ses causes génétiques, on aurait la clé de la spéciation.

Un fait continue notamment d'entretenir la perplexité, qui fut observé par le biologiste britannique J. B. S. Haldane. Dans l'espèce humaine, les chromosomes du sexe féminin comportent deux X (XX), alors que ceux du sexe masculin n'en possèdent qu'un, associé à un Y (XY). Ce système XY se retrouve chez tous les mammifères et chez d'autres animaux, comme la mouche du vinaigre. Lorsqu'elle existe, la fertilité des hybrides est alors limitée à la femelle, le mâle étant toujours stérile. On sait aujourd'hui que cette règle est générale : pour les hybrides d'espèces particulièrement proches, chez lesquels certains des descendants sont fertiles et d'autres stériles, la stérilité reste limitée au sexe défini par des chromosomes sexuels dissemblables.

Si la règle d'Haldane reste inexpliquée, elle eut le mérite de conduire à une autre question. Comment est déclenché cet isolement reproductif ? Ce phénomène provient-il de nombreuses et infimes différences situées dans de nombreux gènes, ou bien de différences minimes condensées dans quelques gènes peu nombreux ? Aujourd'hui, on pense que le processus de spéciation provient de gènes peu nombreux, relatifs au sexe et aux comportements qui l'accompagnent (séduction et fertilité).

Mais pourquoi la spéciation ? Pourquoi animaux et plantes ne se mêlent-ils pas les uns aux autres ? Une fois encore, la cause en est le sexe. Les organismes comme les bactéries, qui procréent sans y avoir recours, sont tous semblables, et certaines de celles que nous connaissons aujourd'hui sont identiques aux premières bactéries fossiles, qui datent de 3,5 milliards d'années. Ce qui ne veut toutefois pas dire que les organismes asexués n'évoluent pas, ainsi que le prouve l'aptitude d'une bactérie à produire des résistances aux pesticides et aux antibiotiques.

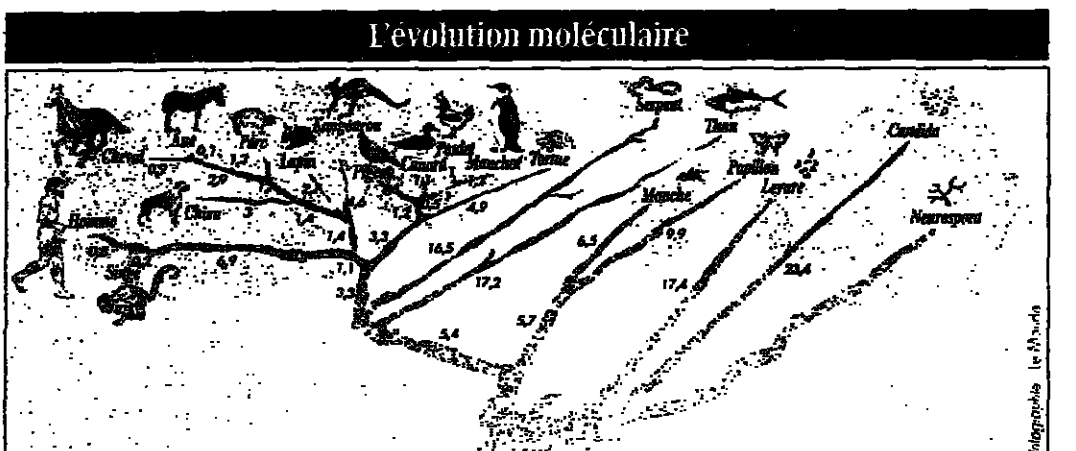
***SYSTÈME IMMUNOLOGIQUE***

Mais alors, si le sexe – et avec lui la spéciation – n'est pas nécessaire à la diversité biologique, pourquoi est-il apparu ? Une réponse peut être apportée par ces mêmes bactéries, qui foisonnent dans les êtres multicellulaires complexes que sont les mouches ou les hommes. Nos intestins et notre peau grouillent de microbes, la plupart du temps en parfaite harmonie. Car notre système immunitaire, produit de l'évolution, est théoriquement capable de détecter et de détruire presque instantanément tout microorganisme porteur de maladie. Cette capacité requiert un énorme potentiel de variation génétique. Et il est devenu évident, depuis deux à trois ans, que le mécanisme qui permet et entretient cette variation du système immunologique est, précisément, la reproduction sexuelle.

Des expériences menées sur la souris montrent que celle-ci, lorsqu'elle choisit son partenaire, exprime une préférence pour celui dont l'odeur est différente de celle de ses proches parents. Or l'odeur est un corrélat-clé de la variation du système immunitaire. On peut donc penser que l'accouplement des souris est gouverné par la nécessité de conserver cette souplesse immunologique.

*Si la lutte contre la maladie est* ainsi à l'origine du sexe, et le sexe à l'origine de l'espèce, reste une question : les maladies peuvent-elles franchir la barrière de l'espèce ? De multiples exemples montrent que oui. Quand l'agent du typhus ou celui de la peste bubonique s'échappe de son réservoir animal et gagne une autre espèce, l'épidémie peut se produire. De même, le virus du sida aurait, pense-t-on, longtemps existé de façon pacifique chez les singes d'Afrique avant de gagner la population humaine. En quelque sorte, la boucle est ainsi bouclée.

***Henry Gee***




*La variabilité génétique d'une espèce à une autre peut désormais être estimée grâce aux outils de la biologie moléculaire. L'arbre phylogénique que l'on voit ici se fonde sur l'analyse comparative, chez vingt espèces différentes, d'une protéine universelle chargée de transporter les électrons dans l'organisme : le cytochrome c. Les chiffres indiqués sur les branches correspondent au nombre de variations génétiques nécessaire pour donner naissance aux différences observées dans les séquences d'acides aminés de la protéine. L'arbre obtenu s'accorde, dans ses grandes lignes, avec celui que permet d'établir l'étude des fossiles.*

# L'inaccessible généalogie du vivant

**DU TEMPS** de Linné, tout était simple. Dresser l'inventaire du vivant revenait à dresser l'inventaire des formes présentes lors de la Création. Selon la conception fixiste du monde qui prévalait alors, les espèces vivantes ne pouvaient évoluer. Les individus se ressemblant le plus appartenaient à la même espèce, les espèces voisines (chat et lion) se regroupaient en genre (félins), les genres en classe (mammifères) et les classes en embranchement (vertébrés). L'espèce pouvait ainsi être définie comme un ensemble d'individus se ressemblant morphologiquement et se reproduisant à l'identique. Les botanistes notaient bien, ici ou là, l'apparition de nouvelles variétés agricoles. Mais celles-ci étaient considérées comme des infractions à l'ordre de la nature, comme des exceptions qui confirment la règle.

Tout change avec Lamarck et Darwin. Chacun à sa manière, ces deux visionnaires prônent l'idée d'une transformation des espèces au fil des générations. Au début du XXe siècle, la révolution transformiste est achevée. Bon gré mal gré, les biologistes ont admis la notion d'évolution, selon laquelle tous les organismes connus dans la nature sont apparentés les uns aux autres.

Comme le résume l'un des meilleurs spécialistes français de la spéciation, Jean Génermont (université Paris-Sud), on considère désormais que *« tous les êtres vivants présents et passés appartiennent à un gigantesque et unique arbre généalogique, constituant à lui seul une classification "naturelle" du monde vivant »*.

Pour les systématiciens, la tâche consiste depuis lors à s'approcher au plus près de cette classification naturelle. A dessiner, au plus juste, les rameaux de l'arbre. Et c'est là, bien sûr, que les difficultés commencent.

***« UNE VUE DE L'ESPRIT »***

La première d'entre elles tient en une question. Dans cette nouvelle conception du vivant, qu'est-ce qu'une espèce ? *« Une vue de l'esprit »*, affirme catégoriquement Simon Tillier, systématicien au Muséum national d'histoire naturelle, pour qui *« la définition de l'espèce repose sur une nécessité de nomenclature, et non sur une réalité biologique »*.

Dans les années 1940, l'Américain d'origine allemande Ernst Mayer, l'un des principaux fondateurs de la théorie moderne de l'évolution, établit pourtant une définition *« biologique »* de l'espèce, que la science énonce ainsi : *« Un ensemble d'individus contemporains potentiellement interféconds séparé d'ensembles similaires par des barrières d'isolement reproductif. »*

Autrement dit : deux organismes appartiennent à des espèces différentes quand ils n'ont pas de descendance fertile (exemple classique : le mulet, hybride stérile du cheval et de l'âne, n'est pas considéré comme une espèce). Une définition qui reste toujours actuelle, mais qui, dans les faits, pose de redoutables problèmes d'application.

Première difficulté : comment s'assurer de la stérilité d'un accouplement ? L'oie bleue et l'oie des neiges, qui cohabitent dans le nord-est du Canada sans formes intermédiaires, furent longtemps considérées, selon ce critère, comme appartenant à deux espèces différentes. Jusqu'au jour où l'on découvrit que les croisements entre les deux catégories étaient fréquents, et que nombre de nichées renfermaient à la fois des oisons bleus et des oisons blancs – la coloration ayant, dans cette unique espèce, un caractère de tout ou rien.

**PAS DE BRASSAGE GÉNÉTIQUE**

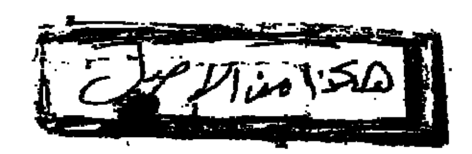
Plus déroutant encore : des formes de vie apparemment identiques peuvent se révéler inaptes à la reproduction. Ainsi la souris des villes (vivant près des habitations humaines) et la souris des champs, qui partagent en partie le même territoire, se fuient spontanément et ne s'hybrident jamais entre elles. Qu'on les y oblige en laboratoire, et leur descendance sera stérile. Les différences comportementales recouvrent ici une barrière génétique : au sein d'une population morphologiquement homogène cohabitent deux espèces différentes, placées sur deux rameaux distincts de l'arbre évolutif.

De la paramécie aux mammifères, en passant par les végétaux ou les insectes, de multiples exemples illustrent les difficultés inhérentes à la définition biologique de l'espèce. Il en existe d'autres, plus embarrassantes encore. Ainsi, celles que posent les grands groupes à reproduction strictement uniparentale.

*« Chez certains protozoaires, le seul mode de reproduction semble être la multiplication asexuée,* rappelle Jean Génermont. *Dans de tels groupes, il n'y a pas de brassage génétique : tout individu est reproductivement isolé de tous les autres ! Il faut bien pourtant effectuer une classification dans ces groupes, et on appelle "espèce" l'unité de base de cette classification. »* Ces espèces étant définies de façon empirique, il n'est pas rare que les spécialistes d'un même groupe soient en désaccord. Sans que la science, cette fois, puisse les départager.

***Catherine Vincent***

**★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.**





# A Augusta, le parcours de golf ne s'ouvre qu'à l'élite

## Première épreuve du Grand Chelem, le Masters doit son prestige aux traditions du lieu qui l'accueille depuis 1934. Seuls quelques privilégiés peuvent assister aux quatre jours de compétition

**Le 60e Masters de golf a lieu, du jeudi 11 au dimanche 14 avril, sur le parcours d'Augusta (Géorgie). Ce tournoi est traditionnellement la première des quatre épreuves du Grand Chelem, qui comporte également *l'US Open*, du 13 au 16 juin, le British Open, du 18 au 21 juillet, et l'USPGA, du 8 au 11 août. Le Masters est sans doute le plus prestigieux tournoi du monde, grâce à la renommée de son parcours, à ses traditions et au nombre très restreint de privilégiés qui ont droit d'y jouer en dehors des compétitions. Cette année, le numéro un mondial, Greg Norman, est une nouvelle fois favori pour enlever la veste verte *qui récompense le vainqueur*. L'Australien, qui n'a jamais gagné un tournoi majeur aux Etats-Unis, devra vaincre les golfeurs américains, qui ont longtemps dominé l'épreuve, et son dauphin dans la hiérarchie mondiale, l'Ecossais Colin Montgomerie.**

AUGUSTA
*de notre envoyé spécial*

Il se raconte de bien curieuses histoires sur le Masters de golf et, plus encore, sur les dix-huit trous de son parcours d'Augusta. On dit que le club ne compte pas la moindre présence féminine parmi ses quelque trois cents membres. Et que le premier Noir, un riche propriétaire d'une chaîne de télévision à Washington, n'a été admis qu'en 1990. On dit aussi que la compétition, diffusée dans vingt pays et suivie par près de trente millions de téléspectateurs, refuse depuis toujours de laisser entrer le moindre signe publicitaire.

A Augusta, les partenaires du Masters payent cher le droit de se glisser dans la place, mais ils le font avec une discrétion proche de l'effacement. Enfin, il se dit que les commentateurs de télévision surveillent de près leur langage, un seul mot de travers prononcé contre le parcours, l'organisation ou la qualité du vin servi à table étant suffisant pour leur interdire à jamais l'accès au club.

Fantaisies de plaisantins, calomnies proférées par des concurrents jaloux ou histoires du passé transformées et amplifiées par le temps et la rumeur ? Même pas. Tout cela est vrai. Rigoureusement exact. A Augusta, le National Golf Club et son unique tournoi annuel, le Masters, n'ont jamais eu besoin d'exagérer leurs traits de caractère pour se faire remarquer. *« Le Masters ? Mais c'est le Vatican. Ou La Mecque »*, aurait assuré Michael Murphy, un historien du golf. L'image est osée, mais elle décrit parfaitement l'endroit.

Son histoire se lit d'un trait rapide. Dessiné en 1931 par Bobby Jones, un golfeur américain lui-même légendaire, le parcours d'Augusta a creusé ses dix-huit trous dans la terre grasse d'une ancienne plantation de Géorgie située à environ 200 kilomètres d'Atlanta. Trois années après sa naissance, il accueille son premier tournoi, mais hésite à le nommer Masters. L'appellation aurait semblé un tantinet présomptueuse à Bobby Jones, alors fondateur et président du club. Cette pointe d'humilité sera rapidement abandonnée. En 1934, l'Augusta National Tournament devient simplement le Masters.

GRILLES DE PÉNITENCIER

En soixante-cinq ans, le parcours d'Augusta n'a pas pris une ride. Il est tel qu'aux premiers jours, quotidiennement entretenu par une armée d'horticulteurs et protégé des attaques du temps par une commission de dix-huit membres, tous amoureusement dévoués au respect de la tradition. A ce jour, le club n'a été administré que par quatre dirigeants successifs. Mais il ne se connaîtra jamais qu'un seul véritable père, Bobby Jones, nommé président à perpétuité au lendemain de sa mort, en 1971.

Percer le secret qui enveloppe la liste de ses membres confine à l'impossible. *« Nous sommes une institution privée »*, répond d'une voix hautaine le personnel du club. Seule certitude : le parcours d'Augusta compte plus de PDG et d'administrateurs de multinationales que la Maison Blanche un jour d'investiture présidentielle. Il en coûte 125 000 francs pour entrer dans la place, plus une cotisation annuelle de 15 000 francs. Une misère, comparée au plaisir presque charnel que semble procurer la fréquentation des lieux.

*« L'impression que l'on ressent en poussant pour la première fois les portes du* club-house *est tout simplement incroyable*, s'extasie Michael Franz, un riche dirigeant *d'entreprise récemment intronisé. J'ai connu des parcours par dizaines, mais celui-là est le seul où les gens se surprennent à soupirer de dépit en comptant les trous qu'il leur reste à jouer avant la fin de la partie. On voudrait que cela ne se termine jamais. Et s'il me restait une seule journée de golf à vivre avant ma mort je voudrais que ce soit à Augusta. »*

Fermées à double tour comme *les grilles d'un pénitencier*, les portes du National Golf Club d'Augusta ne s'ouvrent au public qu'une seule fois l'an, au printemps, pour la semaine du Masters. Mais la solennité des lieux ne se laisse pas troubler par le premier venu. Obtenir un billet pour assister au tournoi le plus convoité de la planète exige moins de bonne fortune que d'infinie patience. Les précieux sésames sont propriété éternelle de leurs heureux possesseurs.

La liste d'attente a été fermée en 1978. Elle compterait, à en croire la rumeur, à peine moins de 5000 noms. Chaque année, une petite centaine d'entre eux héritent de billets, remis en jeu par le décès ou le forfait de quelques poignées de spectateurs. Pour les derniers de la liste, il faudra donc attendre un demi-siècle avant de recevoir d'Augusta un courrier les informant que leur tour est venu de communier à la grand-messe du golf.

Dimanche 14 avril, le vainqueur du 60e Masters d'Augusta recevra une réplique du trophée en argent remis depuis les origines au « maître » de l'année. Puis il enfilera la veste verte, symbole légendaire de l'appartenance au club. Enfin, il sera convié à passer sa soirée à la table présidée par Jackson Stephens, l'actuel directeur du tournoi. Et malheur à lui si, emporté par l'euphorie de l'instant, il se mettait à parler trop fort, oser une mauvaise blague ou la plus timide critique de la qualité du parcours.

*Alain Mercier*

**Une domination américaine**

Nombre de victoires

États-Unis 47 — Afrique du Sud 3 — Espagne 3 — Allemagne 2 — Angleterre 2 — Pays de Galles 1 — Écosse 1

Infographie : Le Monde

*Les Américains ont remporté les vingt-quatre premières éditions du Masters. Le Sud-Africain Gary Player a remis le premier en cause ce monopole par trois victoires en 1961, 1974 et 1978. Depuis 1980, le rapport est devenu favorable aux Européens, qui se sont imposés à neuf reprises (deux fois chacun pour l'Espagnol Ballesteros, l'Allemand Langer et l'Anglais Faldo). Mais le recordman demeure l'Américain Jack Nicklaus, couronné six fois entre 1963 et 1986.*

### *Greg Norman veut compléter son palmarès*

**Le numéro un mondial, Greg Norman, ne déplore qu'un accroc dans son palmarès : le double vainqueur du British Open n'a jamais réussi à *s'imposer dans l'un des trois tournois du Grand Chelem* qui ont lieu sur le sol américain. L'Australien se présente donc au départ de son seizième Masters avec l'espoir de combler ce vide. D'autant plus qu'il éprouve une affection particulière pour cette épreuve qu'il tient pour *« le plus grand tournoi du monde »*. *« Le seul qui respecte la tradition*, dit-il. *Chaque année, on croise les mêmes personnes et on sait où elles vont s'asseoir. »* Le parcours d'Augusta ne s'est pas montré très empressé de récompenser cet intérêt. Il lui a simplement fait miroiter la première place en 1995, en le classant troisième derrière les Américains Ben Crenshaw et Davis Love III. Cette année, Greg Norman réunit à nouveau sur son nom la majorité des pronostics devant l'Ecossais Colin Montgomerie, numéro deux mondial, l'Américain Fred Couples et l'Anglais Nick Faldo, double vainqueur du Masters.**

# Match à trois pour le titre de champion de France de football

LE TITRE de champion de football de première division sera bien attribué au vainqueur d'un match à trois. Mercredi 11 avril, le FC Metz s'est rapproché des deux équipes de tête, à trois points de l'AJ Auxerre et à deux points du Paris-SG, grâce à sa victoire sur Bastia (2-0) en match en retard de la 34e journée. Le doublé de son attaquant Cyrille Pouget permet même aux Lorrains de conserver la possibilité de rejoindre Auxerre à la première place du classement. Metz, qui vient de gagner la Coupe de la Ligue, compte en effet une rencontre en retard sur ses deux rivaux, que le club rattrapera, dimanche 14 avril, en accueillant l'AS Monaco. Mercredi soir, Lyon a également fait match nul avec Guingamp (1-1). Cela permet aux Bretons de reprendre leur huitième place au classement, tandis que les Lyonnais et les Bastiais sont respectivement onzièmes et douzièmes avec 43 points.

A quatre journées de la fin du championnat, la tension de la lutte pour le titre a également arraché quelques propos amers à Guy Roux. L'entraîneur d'Auxerre a jugé *« anormal »* que la rencontre Paris-SG - Martigues, comptant pour la 35e journée de division 1, prévue le 20 avril, ait été repoussée au 23 avril par la Ligue. Pour Guy Roux la raison invoquée est un *« mauvais prétexte »* : la préfecture de police de Paris a fait valoir qu'elle ne pouvait disposer, le jour du match, de forces de l'ordre en nombre suffisant du fait de la tenue du Marathon de Paris. L'AJ Auxerre doit également disputer, samedi 13 avril, une demi-finale de Coupe de France, à Marseille, face à l'OM. La vente des places pour ce match a donné lieu, mercredi, à une bousculade devant les guichets du stade vélodrome. Plusieurs personnes ont été légèrement blessées.

■ **CYCLISME : la course Gand-Wevelgem a été gagnée, mercredi *10 avril*, par le Belge *Tom Steels*.** Son compatriote, le champion de Belgique Wilfried Nelissen, victime de fractures multiples à la jambe droite à la suite d'une grave chute au neuvième kilomètre, sera indisponible plusieurs mois. Il s'était déjà sérieusement blessé lors d'une chute à l'arrivée de la première étape du Tour de France à Armentières, en 1994 avec Laurent Jalabert, et s'était fracturé une clavicule en 1995.

# Bozidar Maljkovic répand la science yougoslave du basket en Europe

## L'entraîneur a mené le Panathinaïkos à sa première finale du championnat d'Europe


BASKET

**BOZIDAR MALJKOVIC** se sépare rarement de son interprète. S'il parle un espagnol courant et un français très convenable, le Serbe n'a pas encore eu le temps de saisir les délicatesses du grec. Après avoir entraîné Split, Barcelone et Limoges, il entraîne, depuis une petite année, le Panathinaïkos d'Athènes qui l'a recruté à prix d'or. Maljkovic était encore à Limoges lorsqu'il a lorgné sur ce club au palmarès incongru. La formation qui possède le plus gros budget d'Europe n'a jamais pu obtenir le titre suprême du continent. A Athènes, les salaires ont enflé pour trouver les meilleurs, mais rien à faire. Les crises de nerfs et les entraîneurs se sont succédé, en vain.

Il manquait un stratège. Bozidar Maljkovic a été séduit par le défi. Limoges l'a regardé partir avec regret mais sans surprise. A Beaublanc, on le savait saute-frontière et cosmopolite. Il était venu pour faire gagner l'équipe, il lui a inculqué une discipline et l'a rendue heureuse. Puis, il est reparti plus au sud : *« Quand je suis dans un pays, dans un petit club*, expliquait-il alors, *je me dis qu'il est bien petit par rapport au monde entier. Alors, une fois mon travail accompli, j'ai envie d'aller voir ailleurs. »*

Car sa vie est faite de paris. Comme entraîneur, il emmena Split vers deux victoires en championnat d'Europe des clubs, en 1989 et 1990 et, en 1993, offrit à Limoges la première victoire d'un club français dans l'épreuve. Mardi 9 avril au Palais omnisports de Paris-Bercy, il a permis au Panathinaïkos d'atteindre pour la première fois de son histoire la finale du championnat d'Europe des clubs qui devait opposer le club grec au FC Barcelone, jeudi soir.

Une nouvelle fois finaliste de l'épreuve suprême, Bozidar Maljkovic apparaît comme le chef de file d'une école particulièrement talentueuse. Depuis toujours, les entraîneurs yougoslaves font le bonheur des clubs européens. En huit ans, Maljkovic est ainsi parvenu six fois en finale de la Coupe des champions, devenue le championnat d'Europe des clubs en 1992. Avant le match de jeudi soir, il avait déjà remporté trois titres. Neuf autres entraîneurs de l'ex-Yougoslavie travaillent dans des clubs européens, de la Grèce ou l'Italie à la Croatie ou à l'Espagne : le Serbe Zeljko Obradovic, par exemple, était aussi à Paris avec le Real Madrid. Mardi, il a manqué l'occasion de remporter avec elle une quatrième victoire européenne en cinq ans.

En dix ans, les entraîneurs de l'ex-Yougoslavie ont trusté les finales et les titres (*lire ci-dessous*). *Ils ont aussi découvert les plus* grands joueurs comme Kukoc ou déniché les seconds rôles de la NBA susceptibles d'accepter le voyage en Europe. Ils ont tous conscience de ce talent : leur nombre et leur capacité à transformer une équipe en championne ne sont pas dus au hasard. Ils se disent philosophes ou amoureux du basket-ball, ils pensent pouvoir s'adapter à toutes les situations. Ils savent aussi que leurs préceptes sont les meilleurs. Ils se font les chantres de la défense verrouillée et des contre-attaques éclairs. Aux Espagnols offensifs, Bozidar a appris la patience, aux Français brouillons, il a appris la rigueur : *« Je me contente de faire accepter ma philosophie aux joueurs*, se plaît-il à dire. *S'ils l'acceptent, je suis heureux. »* Au Panathinaïkos, il a eu du mal à dompter l'agressivité des joueurs grecs et la partialité des supporters du « Pao ». Mais il y est parvenu.

> Ils ont tous conscience de ce talent : leur nombre et leur capacité à transformer une équipe en championne ne sont pas dus au hasard. Ils pensent pouvoir s'adapter à toutes les situations. Ils savent aussi que leurs préceptes sont les meilleurs.

L'aventure européenne de ces entraîneurs expatriés trouve son origine dans l'enseignement du maître Aza Nikolic, vrai fondateur de l'école du basket yougoslave. Dans les années 60, dans la Yougoslavie de Tito, les murs sont hérissés d'arceaux. On joue comme on peut au basket, mais on joue. Aza Nikolic rêve de cette énergie. Les gamins sont vifs, s'adaptent à toutes les situations, qu'ils soient grands ou petits.

Dans son école passent Obradovic, Pesic – aujourd'hui entraîneur à Berlin – et Bozidar Maljkovic. Ce dernier est l'exemple de la souplesse yougoslave. D'abord joueur, il se rend vite compte qu'il n'est pas à la hauteur. Qu'à cela ne tienne, ses camarades l'invitent à les diriger, ce qu'il fait tout de suite avec un sérieux qu'il conserve vingt ans après.

Après ? La routine des voyages. Dans les années 70, le basket-ball yougoslave est le meilleur de la planète. Championne du monde en 1970 et 1978, championne d'Europe trois fois consécutivement en 1973, 1975 et 1977, l'équipe nationale *masculine yougoslave devient* championne olympique en 1980. Le Bosna Sarajevo remporte la Coupe des champions en 1979. Toutes les équipes européennes lorgnent vers ce pays où les joueurs s'amusent à la défense, brillant dans les contre-attaques, semant la panique dans les défenses adverses. Avec un tel palmarès, les joueurs et les entraîneurs s'exportent volontiers, pour des salaires élevés.

La guerre leur a coupé la route du retour, même si tous n'ont pas envisagé cette possibilité. Mais ils ne se veulent pas apatrides, et traînent toujours cette angoisse que n'atténuent pas les victoires. Aujourd'hui, Bozidar Maljkovic pense que sa génération d'entraîneurs est la dernière. Avec la guerre, les équipes ont disparu ou se sont effondrées. En 1995, la Yougoslavie est redevenue championne d'Europe grâce à de vieux briscards. Dans le pays en paix, les jeunes joueurs ont du mal à éclore. *« Les grands coaches ont besoin de grands joueurs »*, constatait récemment Bozidar Maljkovic dans *L'Equipe*. Selon lui, la suprématie yougoslave ne devrait plus durer bien longtemps. En attendant, Bozidar Maljkovic poursuit sa route. En cas de victoire du Panathinaïkos, son départ est déjà annoncé par certains : *« Je peux travailler partout*, dit-il, *même dans les équipes plus faibles que celles que j'ai entraînées ces dernières années. »*

*Bénédicte Mathieu*

### *Une diaspora active*

Avec treize victoires de leurs clubs d'adoption sur vingt-neuf titres distribués dans les trois coupes européennes depuis la saison 1986-1987, les entraîneurs yougoslaves possèdent le plus beau palmarès du continent.

● **Championnat d'Europe des clubs (Coupe des champions jusqu'en 1992)** : En 1989, 1990 et 1991, Split s'impose deux fois avec Bozidar Maljkovic, puis la troisième avec Zeljko Pavlicevic. 1992 : Le Partizan Belgrade triomphe avec Zeljko Obradovic. Celui-ci va également mener les clubs espagnols de Badalone et du Real Madrid à la victoire en 1994 et 1995. 1993 : Limoges devient le premier club français champion d'Europe de basket-ball avec Bozidar Maljkovic.

● **Coupes des coupes (Coupe d'Europe depuis 1992)** : En 1987, le Cibona Zagreb s'impose avec Janez Drvaric. En 1991, Dagan Sakota mène le PAOK Salonique à la victoire, comme Zmago Sagadin avec l'Olympiakos Ljublanaen 1994.

● **Coupe Korac** : En 1989 le Partisan Belgrade gagne avec Vujosevic. En 1994, le PAOK Salonique accomplit tout son parcours européen avec Dusan Ivkovic, qui ne sera remplacé par le Grec Markopoulos que pour la finale. En 1995 L'Alba Berlin s'impose avec Svetislav Pesic.

# RÉSULTATS

## CYCLISME

**GAND-WEVELGEM**

1. T. Steels (Bel.), 4 h 53 min ; 2. G. Lombardi (Ita.) ; 3. F. Baldato (Ita.) ; 4. L. Michaelsen (Dan.) ; 5. L. Van Bon (P-B), tous dans le même temps.

**TOUR DU PAYS BASQUE**

*Troisième étape (193 km)*

1. S. Zanini (Ita.), 4 h 48 min 56 s ; 2. R. Virenque (Fra.) ; 3. B. Hamburger (Dan.) ; 4. C. Chiappucci (Ita.) ; D. Rebellin (Ita.), tous dans le même temps.

Classement général : F. Casagrande (Ita.), en 13 h 13 min 56 s ; 2. A. Olano (Esp.), à 2 s ; 3. Gianetti (Sui.), à 4 s.

## FOOTBALL

**CHAMPIONNAT DE FRANCE D1**

*Trente-quatrième journée (matches en retard)*

| | |
|---|---|
| Metz-Bastia | 2-0 |
| Lyon-Guingamp | 1-1 |

**COUPE D'ESPAGNE**

Finale

| | |
|---|---|
| Atletico Madrid-Barcelone | 1-0 (a. p.) |

**CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE**

*Vingt-septième journée*

| | |
|---|---|
| FC Cologne-Bor. Dortmund | 0-0 |
| Schalke 04-Bayer Leverkusen | 1-1 |
| Eintr. Francfort-VfB Stuttgart | 2-2 |
| Karlsruhe SC-Munich 1860 | 1-1 |
| H. Rostock-Bayer Uerdingen | 1-0 |
| Werder Brême-B. M'Gladbach | 2-0 |
| Fort. Düsseldorf-FC Kaisersl. | 2-1 |
| Bayern Munich-St. Pauli | 1-1 |
| Hambourg SV-SC Fribourg | 0-0 |

Classement : 1. Bayern Munich, 54 pts ; 2. Borussia Dortmund, 53 ; 3. Borussia Moenchengladbach, 44 ; 4. VfB Stuttgart, 39 ; 5. Schalke 04, 36 ; 6. Hambourg SV et Fribourg, 35 ; 8. Hansa Rostock, Munich 1860, Karlsruhe et Werdar Brême, 34 ; 12. Saint-Pauli, 33 ; 13. Bayer Leverkusen, 32 ; 14. Fortuna Düsseldorf, 30 ; 15. FC Cologne, 28 ; 16. Eintracht Francfort, 27 ; 17. Kaiserslautern, 25 ; 18. KFC Uerdingen, 17.

**CHAMPIONNAT D'ITALIE**

*Vingt-sixième journée*

| | |
|---|---|
| Atalanta Bergame-Bari | 1-2 |
| Parme-Cremonese | 2-0 |
| Naples-Torino | 1-0 |
| Inter Milan-Sampdoria Gênes | 0-2 |
| Juventus Turin-Udinese | 2-1 |
| Lazio Rome-Fiorentina | 4-0 |
| Piacenza-Vicence | 0-1 |
| Padoue-AS Rome | 1-2 |
| Cagliari-Milan AC | 1-2 |

Classement : 1. Milan AC, 56 pts ; 2. Juventus Turin, 48 ; 3. Fiorentina, 47 ; 4. Parme, 46 ; 5. Lazio Rome, 42 ; 6. Inter Milan, 41 ; 7. AS Rome, 39 ; 8. Sampdoria Gênes et Vicence, 38 ; 10. Udinese et Naples, 34 ; 12. Cagliari, 31 ; 13. Piacenza, 28 ; 14. Atalanta Bergame, 27 ; 15. Torino, 24 ; 16. Bari, 22 ; 17. Padoue, 21 ; 18. Cremonese, 19.

# Paris à petits pas

## Quelques idées de parcours pédestres pour amoureux de la capitale

**PARCOURIR** Paris avec un sac à dos et de bonnes chaussures : telle est un peu l'envie que veut donner aux Parisiens et aux touristes le topoguide *Paris à pied* que viennent de publier ensemble la Fédération française de randonnée pédestre (FFRP), la Mairie de Paris et l'Agence des espaces verts de la région parisienne.

Outre le plaisir d'échapper aux bruits des voitures, si ce n'est aux odeurs de gaz d'échappement, les promenades proposées donnent aussi l'occasion de découvrir les charmes cachés de Paris et de s'amuser des anecdotes sur l'histoire de la capitale. Ce guide propose quatre grands circuits : la traversée de Paris d'ouest en est relie le bois de Boulogne au bois de Vincennes (19 km) ; la traversée nord-sud, qui sera bientôt balisée de petites marques jaune et rouge, va de la porte de La Villette au parc Montsouris (20 km). Les deux autres itinéraires sont des balades, sur 45 km de sentiers balisés, dans le bois de Boulogne et le bois de Vincennes. On y apprend, notamment, que le château de Bagatelle fut édifié à la suite d'un pari entre Marie-Antoinette et le comte d'Artois, frère de Louis XVI !

S'appuyant sur la mode de la randonnée pédestre, cet ouvrage n'est pas le premier à proposer des promenades à pied dans la capitale. Il y a longtemps que les éditeurs ont compris que cette ville est riche d'histoires et que les touristes ne sont pas les seuls à en être friands. Les Parisiens eux-mêmes et les habitants de la région apprécient de mieux connaître cette cité dans laquelle ils habitent ou travaillent.

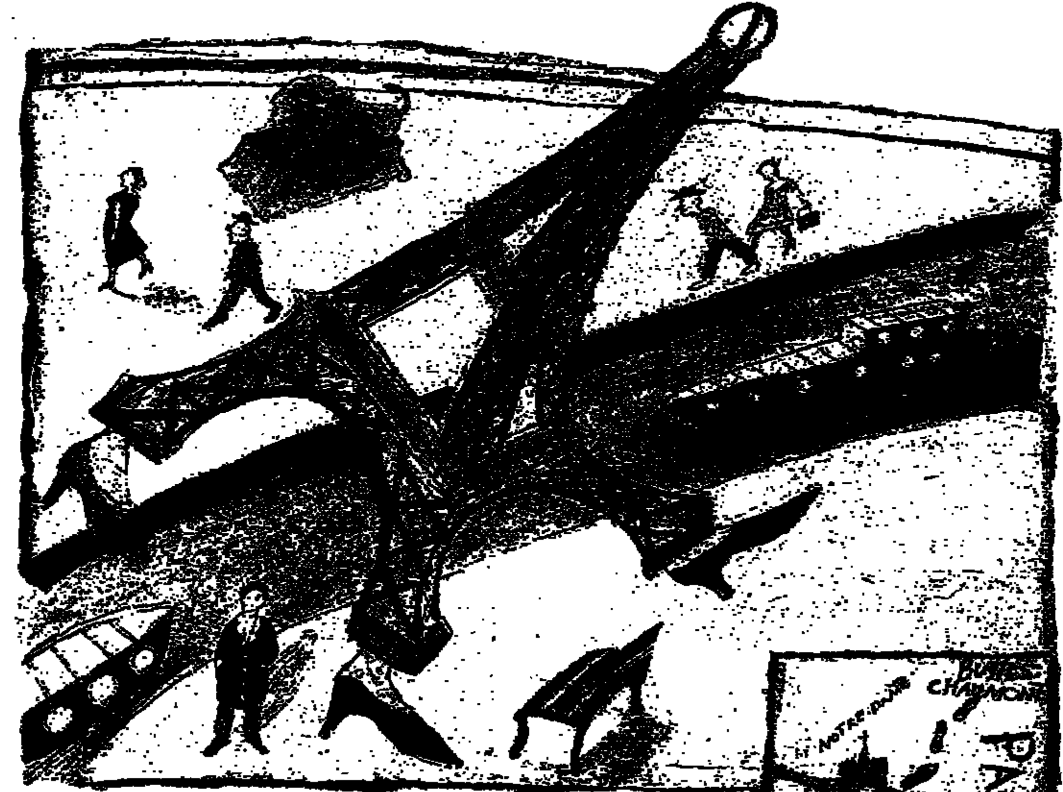
Le contenu des publications est un bon indicateur de l'évolution de l'intérêt que portent les visiteurs à cette ville. D'abord, la préoccupation fut historique et architecturale : *il s'agissait de révéler l'événement qui, derrière tel porche ou dans telle ruelle, s'était peu ou prou inscrit dans l'histoire de France.*

Avant de se lancer dans le *Dictionnaire des rues de Paris*, qui, sur 1 700 pages, décrit chaque immeuble de Paris, Jacques Hillairet publie son *Evocation du vieux Paris*. Dans ce livre en trois parties – le cœur, les faubourgs, les villages –, il se fait le chantre du Paris ancien. A cette époque où l'architecture contemporaine est à son apogée, *il est à contre-courant* de toutes les modes.

Une dizaine d'années plus tard, après la création par André Malraux des secteurs sauvegardés, les vieilles pierres prennent leur revanche et des quartiers entiers sont restaurés. Les éditions Denoël-Gonthier décident, alors, de transformer le livre de Hillairet en trois livres de poche. C'est la naissance du premier guide sur Paris.

Ensuite, on se mit à s'intéresser au présent et à ceux qui vivent et travaillent dans la capitale et contribuent à l'animation de ses quartiers. « *Tout le monde s'est rendu compte que la ville intéresse par tous les éléments qui la constituent, elle est un mélange de l'histoire et de la fiction. C'est un lieu où on essaie de retrouver des repères* », explique Pascal Payen-Appenzeller, professeur et auteur de *Promenons-nous dans Paris*, ouvrage aujourd'hui épuisé.

Les guides se sont aussi *imprégnés de l'air du temps. Dans ce* domaine, le plus révélateur est *Le Guide du routard*. Au-delà des renseignements pratiques, il apporte sa propre vision de l'évolution de la capitale, avec un style bien particulier, moins ampoulé que celui des guides classiques. C'est ainsi qu'y est, par exemple, décrite l'histoire du quartier Montparnasse : « *Son aura intellectuelle aurait pu continuer à se diluer lentement dans l'alcool de ses bistrots sans dommage, mais les rois du béton en décidèrent autrement. Exit, la vieille gare Montparnasse d'où, une fois, une locomotive décida toute seule d'aller boire un verre en face.* »



DESSINS NATALI FORTIER

Proposant des visites par quartiers ou par arrondissements, les guides se multiplient. De mieux en mieux illustrés, ils sont riches en cartes et en photos. C'est le cas des deux derniers-nés, *Le Guide du promeneur par arrondissements* et *Village*, qui n'ont pas, ni l'un ni l'autre, tout à fait achevé leur tour de Paris.

« *Notre objectif était de donner envie de se promener dans un quartier* », explique Serge Marchesi, responsable de Village communication, qui revendique un tirage de 15 000 à 20 000 exemplaires par brochure. L'idée est de traiter les 80 quartiers de Paris en leur accordant une place proportionnelle à leur intérêt historique, architectural, etc. L'autre objectif des promoteurs de cette formule est de fabriquer un produit que les commerçants peuvent utiliser comme moyen de promotion en les offrant à leurs clients.

La Mairie de Paris s'efforce de faire connaître la ville et de la promouvoir. Cette année, elle a décidé de valoriser les jardins. Pour les journées de printemps et d'été, elle propose *Un autre regard sur les jardins de Paris*, un programme de visites guidées des endroits où l'on trouve arbres et fleurs.

*Françoise Chirot*

### Guides de balade

- *Connaissance du Vieux Paris*, par Jacques Hillairet, édition Rivages, 944 p., 120 F. Un grand classique qui permet de visiter la capitale, immeuble par immeuble.
- *Guide Arthaud*, par Dominique Camus, 662 p., 195 F. Les grands itinéraires, les promenades classiques et les musées.
- *Le Guide du routard*, Hachette, 340 p., 76 F. Fidèle à la tradition de cette collection pratique et économique. Réactualisé chaque année.
- *Guide du promeneur par arrondissements*, Parigramme, 200 p. à 250 p., 95 F. Quatorze sont déjà parus, les six autres sont en préparation.
- *Village*, Edition Village, autour de 100 p., de 30 F à 39 F. Quatorze volumes sont déjà parus, les six autres sont en préparation.
- *Paris à pied*, Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP), 224 p., entre 75 F et 99 F.
- La Ville de Paris et l'office du tourisme ont publié plusieurs brochures sur les visites des jardins de Paris ou les *Promenades parisiennes* dans certains quartiers. Diffusion gratuite à l'Hôtel de Ville, l'office du tourisme et dans les mairies.



### Plein-air

**Il y a longtemps, à l'époque des cours le mercredi, les lycéens avaient une fâcheuse tendance à « sécher » les heures de plein-air. Les rangs serrés qui quittaient les établissements scolaires perdaient les élèves au fil du parcours. Les enfants d'alors préféraient souvent les salles obscures aux mouvements de gym ou au 60 mètres sur pistes cendrées.**

**Evolution des mentalités, changement des pratiques corporelles, recherche de nouvelles activités, la situation est bien différente aujourd'hui. Le sport est devenu une préoccupation des jeunes et des adultes. Une enquête du Credoc assure que *« l'activité sportive s'est déplacée d'un objectif de compétition vers des fonctions de convivialité et d'hygiène de vie »*. Les Français, à l'image des Américains mais avec un léger décalage, se jettent dans les délices du plein-air. Ils adorent la nature et aiment fuir la ville pour aller pratiquer la randonnée pédestre, le cyclo-tourisme, le VTT, l'alpinisme, l'équitation...**

**Pour répondre à leurs demandes et leur fournir des renseignements pratiques, le Salon de la randonnée et des sports nature ouvre ses portes. Jusqu'au dimanche 14 avril, des comités régionaux et départementaux du tourisme, des fédérations sportives, des associations de loisirs, des professionnels de l'aventure et des agents de voyage ont installé leur stand au Parc des expositions de Paris. Au total, 450 exposants seront là pour parler de leur pays, de leur matériel ou de leurs activités. Loin du bruit des moteurs – aucun sport mécanique n'est accepté par les organisateurs –, chacun va pouvoir s'initier ou se perfectionner à la varappe en grimpant un mur d'escalade, au VTT sur une piste parsemée d'obstacles, à la balade à cheval, à la pratique de la randonnée en échasses. Pendant le Salon, des conférences, animées par des professionnels du tourisme vert et des sports nature, doivent encourager les citadins à s'évader, à « aller en plein-air ».**

*S. B.*

★ **Salon de la randonnée et des sports nature. Parc des expositions, porte de Versailles, Paris. Jusqu'au 14 avril, de 10 h 30 à 19 h 30, vendredi 12 jusqu'à 22 heures.**

**VENTES**

# Montres de tous les temps

**UNE VENTE D'HORLOGERIE,** qui aura lieu à Genève samedi 20 et dimanche 21 avril, évoque l'histoire de plusieurs siècles de recherche. De la pendule au chronomètre, plus de 650 lots seront dispersés, avec des estimations allant de 800 à 400 000 francs suisses (de 3 200 à 1,6 million de francs français). Les premières montres datent du XVIe siècle. A l'époque, elles s'apparentent plus au gadget de luxe qu'à un objet utilitaire. L'imprécision est telle qu'elles sont munies d'un petit cadran solaire permettant de les remettre à l'heure. La précision remonte à 1675 quand Christiaan Huygens, mathématicien hollandais, invente le spiral réglant, un petit enroulé en spirale et monté sur le balancier.

Désormais à l'heure, les montres se démocratisent, comme le prouve l'apparition des « oignons » (ainsi nommés à cause de leur forme ronde), des modèles fonctionnels, le plus souvent en argent ou en métal doré. A la fin du XVIIe siècle, l'Anglais Daniel Quare met au point les sonneries à répétition qui indiquent l'heure, la demi-heure, parfois les quarts, très pratiques dans l'obscurité.

Un « oignon » à répétition au quart d'Etienne Baillon, à Paris vers 1710, est proposé à 20 000-24 000 francs français. A partir du XVIIIe siècle, la production s'intensifie et certains modèles sont des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, admirablement ciselés. Leur prix varie de 20 000 à 120 000 francs français, suivant la matière, la beauté du décor, les complications techniques et la signature de l'horloger.

A la fin du siècle est inventée une nouvelle technique de décor, l'émail translucide sur fond guilloché, c'est-à-dire orné d'un motif en léger relief. On l'applique sur l'or ou l'argent dans toutes les nuances de la polychromie, et son usage donne naissance à des ornements : portraits et paysages miniatures, fleurs et oiseaux, motifs géométriques. Les plus belles créations sont de Pierre et Julien Le Roy, Ferdinand Berthoud, Louis Breguet. Une montre en or de Louis Breguet (1800), ornée d'émail bleu et de diamants, est estimée 192 000-220 000 francs français.

Au début du XIXe siècle, émerge une maîtrise conjuguant à leur plus haut niveau les aspects mécaniques et esthétiques. Ainsi peut-on voir un modèle à automates en or et en émail de Louis Duchêne et fils (Genève, vers 1800), dont on attend 1 à 1,2 million de francs français. Sur un fond de paysage de montagnes se trouve au premier plan une scène de théâtre surmontée d'un dôme où évoluent deux couples dansant sur un air joué par des musiciens.

Un modèle fabriqué à Genève par Piguet-Meylan non signé, vers 1820, se présente comme une rose charnue et nuancée, sertie de perles, et se vendra probablement autour de 1,2-1,6 million de francs français.

*Catherine Bedel*

★ **Genève, Hôtel des Bergues. Exposition mercredi 17 avril de 10 heures à 18 heures. Antiquorum, 2, rue du Mont-Blanc, 1201 Genève. Tél. : 41-22-909-28-50. Expert : Jean-Claude Sabrier.**

# ESCAPADES

### FAMILIALES

■ **FESTIVAL DU COUTEAU D'ART.** Thiers, capitale de la coutellerie, accueille chaque année, à la salle polyvalente de la ZI du Breuil, une rencontre entre créateurs, collectionneurs ou amateurs de couteaux. La sixième édition a lieu samedi 13 et dimanche 14 avril avec 70 exposants qui y présenteront couteaux de chasse, de pêche, de loisirs, droits ou fermants, en corne, en ivoire ou en bois précieux au manche gravé. Certains, comme les customs, sont des oeuvres d'art spécialement conçues et fabriquées pour des collectionneurs. Egalement au programme, une démonstration de forge et d'affûtage. L'office du tourisme organise une journée au départ de Paris : 550 francs par personne, aller et retour en train (1re classe) jusqu'à Vichy (petit-déjeuner à bord), transfert à Thiers en autocar, déjeuner gastronomique et entrée au Festival.
★ **Renseignements au 73-51-66-50. Office du tourisme, place du Pirou, 63300 Thiers, tél. : 73-80-10-74.**

■ **SUR LES TRACES DE GIONO.** C'est à la découverte du patrimoine de la haute Provence, à travers l'oeuvre du romancier, qu'invite le Centre Jean-Giono à l'occasion de deux séjours de cinq jours (1 500 francs par personne en pension complète avec hébergement en ferme-auberge ou en refuge, visites, déplacements en car) ponctués de pauses lecture et de randonnées, du 15 au 19 avril et du 26 au 30 août. Au menu, le plateau de Ganagobie, en bordure de la Durance, la montagne de Lure, en suivant l'itinéraire de *Regain* et du *Hussard sur le toit* (de Manosque à Banon, puis à Redortiers), et le Contadour. Egalement proposés, de fin avril à octobre, des séjours de un, deux et quatre jours (respectivement 250, 750 et 1 750 francs), ainsi que des séjours thématiques : « Giono et la peinture » (trois jours, 1 700 francs), « Transhumance avec les bergers » (sept jours en juillet, 2 300 francs) et « Chevauchée au pays du Hussard » (quatre jours, environ 2 000 francs).
★ **Centre Jean-Giono, 1, boulevard Elemir-Bourges, 04100 Manosque, tél. : 92-72-76-10.**

■ **LES CHÂTEAUX DE SAINT-ÉMILION.** Les châteaux de Saint-Emilion ouvrent les portes de leurs chais aux visiteurs, les samedi 4 et dimanche 5 mai. L'occasion de découvrir, en compagnie des viticulteurs locaux, de nombreux crus, de déguster de grands vins et d'avoir un aperçu du millésime 1995.
★ **Syndicat viticole de Saint-Emilion, tél. : 57-55-50-50.**

■ ***UN PASSEPORT POUR LA BATAILLE DE NORMANDIE.*** Musée à ciel ouvert, l'Espace historique de la bataille de Normandie s'étend sur les trois départements bas-normands. Il présente, au travers de ses sites, lieux de mémoire, musées et cimetières militaires, le débarquement allié de 1944 et la bataille de Normandie. Pour comprendre l'enjeu de cette bataille, huit parcours thématiques en font revivre les étapes. Les vingt-cinq musées qui jalonnent ces parcours sont accessibles à un tarif privilégié grâce à un passeport vendu 30 francs (non nominatif, donc cessible), dans les musées et les offices du tourisme locaux. A compléter par le Guide Gallimard *La Bataille de Normandie* et un coffret de deux CD-Rom, disponibles en français et en anglais.
★ **Calvados Tourisme, place du Canada, 14000 Caen, tél. : 31-86-53-30.**

■ **ÉTONNANTS VOYAGEURS.** Pour sa 7e édition, le festival international du livre Etonnants voyageurs reste fidèle à Saint-Malo. A l'affiche, du 25 au 27 mai, la littérature d'Amérique latine (de l'Argentine aux chicanos mexicains en passant par le Brésil), l'Irlande (à la littérature encore mal connue), Malraux, ainsi qu'un hommage à la collection Terre humaine de Jean Malaurie et à Per Jakez Helias ; sans oublier le roman noir, exceptionnel « raconteur du monde ». Avec des écrivains, des éditeurs, des libraires, mais aussi des voyageurs (Alain Bombard, Nicolas Bouvier, Jean-Louis Etienne, Michel Le Bris, Jacques Meunier, Redmond O'Hanlon), des peintres, des dessinateurs, des photographes, des auteurs de bande dessinée et de documentaires...
★ **Renseignements auprès de Mégaliths, 4 bis, rue de la Motte-Picquet, 35000 Rennes, tél. : 99-30-07-47.**

### ANTIQUITÉS

- **Paris**, hôtel Georges-V, Salon du dessin de collection, 21 exposants, entrée 50 F (catalogue compris), jusqu'au mardi 16 avril, de 12 heures à 20 h 30, nocturne le lundi jusqu'à 22 h 30 ; Palais omnisports de Bercy, Numicarte (Salon de la carte postale ancienne), 100 exposants, entrée 35 F, le vendredi 12 et le samedi 13 avril, de 10 heures à 18 heures.
- **Antibes** (Alpes-Maritimes), Port Vauban, 200 exposants, entrée 35 F, jusqu'au dimanche 21 avril.
- **Villefranche-sur-Saône** (Rhône), parc des expositions, 100 exposants, entrée 40 F, du vendredi 12 au dimanche 14 avril, de 9 heures à 20 heures.
- **Thouars** (Deux-Sèvres), orangerie du château, 80 exposants, entrée 20 F, du vendredi 12 au dimanche 14 avril, de 10 heures à 19 heures le vendredi, puis de 9 heures à 20 heures.

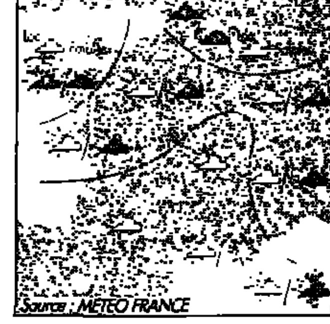
### BROCANTES

- **Paris**, square des Batignolles, 130 exposants, du vendredi 12 au dimanche 14 avril
- **Bellenaves** (Allier), 80 exposants, samedi 13 et dimanche 14 avril.
- **Château-Gontier** (Mayenne), 70 exposants, samedi 13 et dimanche 14 avril.
- **Nevers** (Nièvre), 40 exposants, samedi 13 et dimanche 14 avril.
- ***Sauxillanges*** *(Puy-de-Dôme), 100 exposants, samedi 13 et dimanche* 14 avril.
- **Oullins** (Rhône), 38 exposants, samedi 13 et dimanche 14 avril.
- **Malaunay** (Seine-Maritime), 80 exposants, samedi 13 et dimanche 14 avril.
- **Saint-Etienne-du-Rouvray** (Seine-Maritime), 120 exposants, samedi 13 et dimanche 14 avril.
- **Montgeron** (Essonne), 100 exposants, samedi 13 et dimanche 14 avril.

# Nuages frontaliers

**LA PERTURBATION** de faible activité qui a traversé la France mercredi et jeudi affectera encore vendredi l'extrême nord et l'est du pays. L'extrême ouest verra l'arrivée d'une nouvelle perturbation atlantique. Le reste du pays bénéficiera de conditions clémentes.

En Bretagne et dans le Cotentin, on se réveillera sous un ciel bien voilé ; ces nuages ne feront que s'épaissir au cours de la journée pour donner un peu de bruine à partir de la mi-journée, puis une vraie pluie en fin d'après-midi.




Prévisions pour le 12 avril vers 12h00

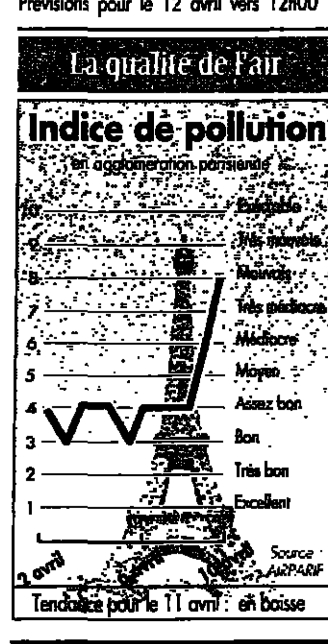
Dans les Pays de Loire et la Normandie, la matinée sera ensoleillée, après dissipation de quelques brouillards matinaux ; puis le ciel se voilera par l'ouest, pour finir par se couvrir entièrement en fin de journée, avec localement un peu de bruine.

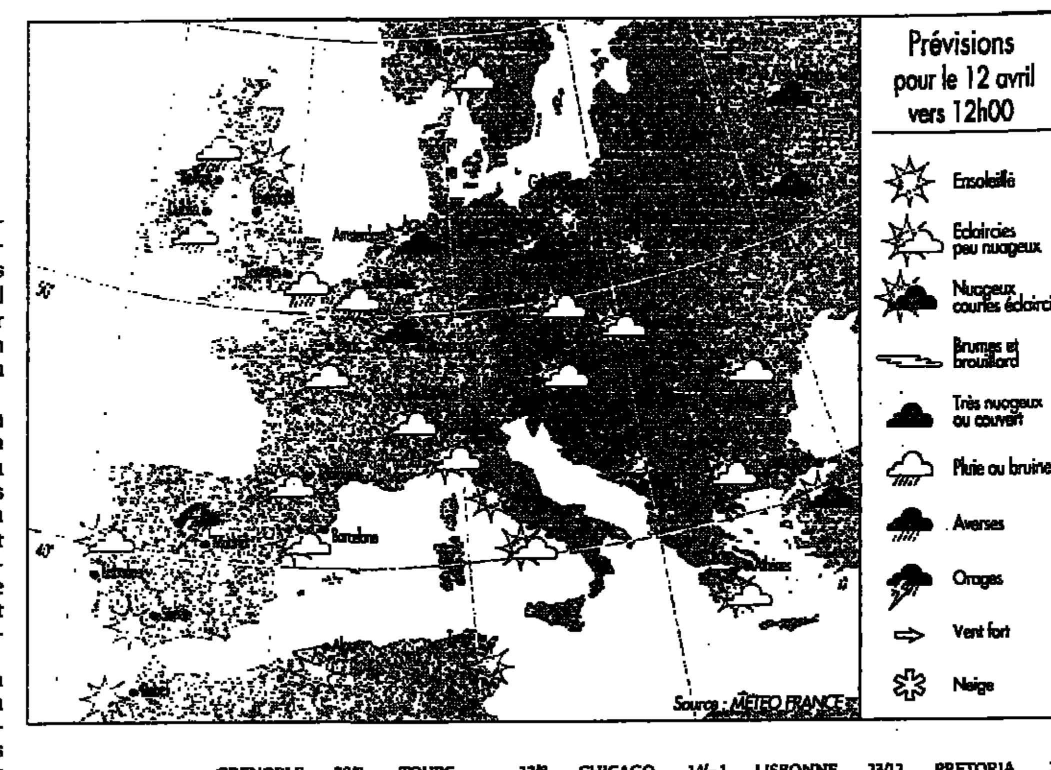
Dans le Nord-Pas-de-Calais, un temps gris, avec par moments un peu de pluie, persistera tout au long de la journée. Des Ardennes à l'Alsace, le début de journée sera maussade, avec un ciel couvert, et un peu de pluie ; une lente amélioration se produira ensuite : le risque de pluie s'estompera, et quelques éclaircies se développeront l'après-midi.

Dans le Jura, le massif alpin, la Côte d'Azur et la Corse, le ciel sera également bien encombré le matin, avec quelques ondées éparses (neige au-dessus de 1 800 m), puis de belles éclaircies se développeront l'après-midi. Sur le reste de la moitié nord jusqu'à l'Auvergne et la région lyonnaise, nuages et soleil se partageront équitablement le ciel la journée durant. On se méfiera toutefois des bancs de brouillards en début de matinée. Dans le Sud-Ouest, les brouillards matinaux seront également nombreux, puis le soleil s'imposera facilement. Le ciel sera un peu plus nuageux, dans les Pyrénées, surtout l'après-midi sur l'est de la chaîne. Dans le Roussillon, le Languedoc et la Provence, ce sera une belle journée de printemps.

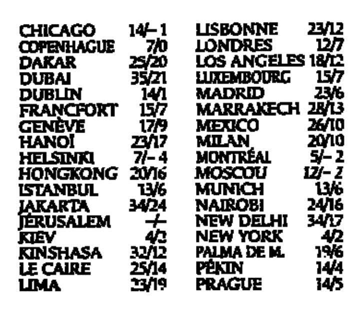
Les températures seront en légère baisse près des frontières du Nord et du Nord-Est, stationnaires ailleurs : les minimales se-

## La qualité de l'air

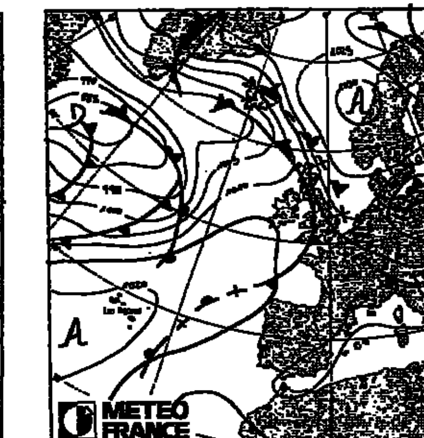





| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TEMPÉRATURES | | GRENOBLE | 20/8 | TOURS | 17/8 | CHICAGO | 14/–1 | LISBONNE | 23/12 | PRETORIA | 24/11 |
| | | LILLE | 16/9 | ÉTRANGER | | COPENHAGUE | 7/0 | LONDRES | 12/7 | RABAT | 22/11 |
| du 10 avril | | LIMOGES | 19/9 | ALGER | 23/6 | DAKAR | 25/20 | LOS ANGELES | 18/12 | RIO DE JAN. | 29/22 |
| maxima/minima | | LYON | 18/9 | AMSTERDAM | 15/8 | DUBAI | 35/21 | LUXEMBOURG | 15/7 | ROME | 18/7 |
| | | MARSEILLE | 20/9 | ATHÈNES | 18/11 | DUBLIN | 14/1 | MADRID | 23/6 | SAN FRANC. | 14/10 |
| FRANCE | | NANCY | 17/9 | BANGKOK | 39/27 | FRANCFORT | 15/7 | MARRAKECH | 28/13 | SANTIAGO | 24/12 |
| | | NANTES | 14/7 | BARCELONE | 19/11 | GENÈVE | 17/9 | MEXICO | 26/10 | SÉVILLE | 28/13 |
| AJACCIO | 17/6 | NICE | 17/11 | BELGRADE | 16/5 | HANOÏ | 23/17 | MILAN | 20/10 | ST-PÉTERS. | 1/–4 |
| BIARRITZ | 17/10 | PARIS | 15/10 | BERLIN | 13/6 | HELSINKI | 7/–4 | MONTRÉAL | 5/–2 | STOCKHOLM | 7/–2 |
| BORDEAUX | 17/10 | PAU | 19/11 | BOMBAY | 32/23 | HONGKONG | 20/16 | MOSCOU | 12/–2 | SYDNEY | 19/11 |
| BOURGES | 16/8 | PERPIGNAN | 24/15 | BRASILIA | 29/23 | ISTANBUL | 13/6 | MUNICH | 13/6 | TENERIFE | 22/16 |
| BREST | 13/5 | POINTE-À-PIT. | 30/24 | BRUXELLES | 16/8 | JAKARTA | 34/24 | NAIROBI | 24/16 | TOKYO | 16/7 |
| CAEN | 15/8 | RENNES | 17/7 | BUCAREST | 6/1 | JÉRUSALEM | –/– | NEW DELHI | 34/17 | TUNIS | 19/10 |
| CHERBOURG | 14/7 | ST-DENIS-RÉUNION | 30/25 | BUDAPEST | 14/6 | KIEV | 4/2 | NEW YORK | 4/2 | VARSOVIE | 13/–1 |
| CLERMONT-F. | 19/6 | ST-ÉTIENNE | 17/5 | BUENOS AIRES | 20/13 | KINSHASA | 32/12 | PALMA DE M. | 19/6 | VENISE | 18/9 |
| DIJON | 17/8 | STRASBOURG | 18/8 | CARACAS | –/– | LE CAIRE | 25/14 | PÉKIN | 14/4 | VIENNE | 14/2 |
| FORT-DE-FR. | 30/24 | TOULOUSE | 20/12 | | | LIMA | 23/19 | PRAGUE | 14/5 | | |




Situation le 11 avril, à 0 heure, temps universel

Prévisions pour le 13 avril, à 0 heure, temps universel

## IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

# Roosevelt citoyen du monde

**AVRIL 1945.** Les armées alliées submergent l'Allemagne et lui portent le coup final. Le dénouement se précipite. Le châtiment approche. Déjà, Mussolini a trouvé une mort ignominieuse. Mais, comme dans toute épopée, il fallait que la victoire fût payée par la mort d'un héros : le 12 avril, Franklin D. Roosevelt succombait à une hémorragie cérébrale.

La vie de Franklin Roosevelt aura été un combat incessant. Lutte contre lui-même pour surmonter le mal qui le frappe à trente-neuf ans, lutte contre une opinion publique et un Congrès inconscients du danger, lutte enfin contre les forces d'oppression de l'hitlérisme. Plus qu'aucun autre, il sut dire les mots qui donnèrent à la guerre son sens idéologique, et il restera pour le monde libre le champion de la liberté des peuples.

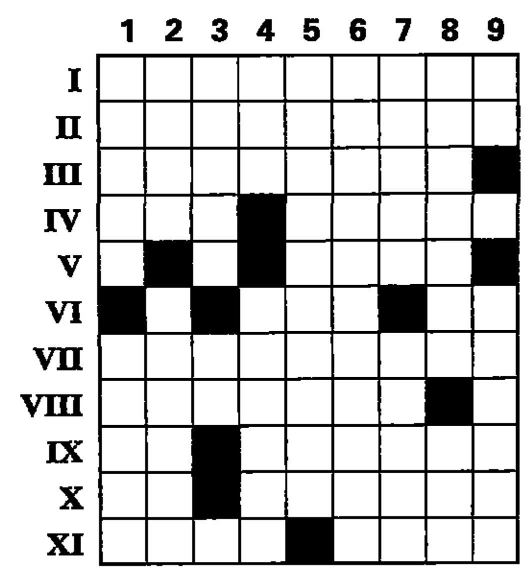
Idéaliste, il savait se plier aux exigences de la politique ; passionné de la paix, il ne cessa de mettre en garde ses compatriotes contre un isolement plus périlleux que la lutte, et l'histoire s'émerveillera de la volonté et de l'habileté qu'il sut déployer pour amener son pays, résolument pacifiste et sûr de son indépendance, à prendre les armes pour assurer, en même temps que la libération des démocraties européennes, la prospérité de l'hémisphère américain.

*« Je ne crois pas avoir une mission... Aucun homme n'est irremplaçable... »*, répondait-il un jour à des journalistes. Aujourd'hui, un an après sa mort, il est permis de dire que peu d'hommes, dans le monde, ne regrettent pas son absence. Peut-être était-il le seul à pouvoir organiser, selon ses propres paroles, un avenir où *« la tolérance, la compréhension mutuelle et le respect des opinions d'autrui »* seraient assurés.

***Henri Pierre***
*(12 avril 1946.)*

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME N° 6799**



### HORIZONTALEMENT

I. Peuvent être utilisées pour bercer. – II. Orne des tonnelles. – III. Spécialiste parfois chargé de cueillir et d'emballer. – IV. Très gras et salé. Endroit où l'on se fait vraiment suer. – V. Aura une réaction bien humaine. – VI. Chaîne. Symbole. – VII. Rendis moins raide. – VIII. Un créateur de jardins. – IX. Pronom. Donner un aspect pelucheux. – X. Note. Peut entendre des secrets. – XI. Ville d'Espagne. Se chargea de son père.

### VERTICALEMENT

1. Est parfois trouvé dur de la feuille. Ne se presse pas pour arriver. – 2. A l'ouest du Vietnam. Siège de concile. – 3. Port de Suède. Morceau de pain. – 4. En Suisse. Mis à l'écart. – 5. Qui s'adresse à des ministres. – 6. Femme qui donne des leçons. – 7. Ne gêne jamais le caissier. Partie d'assemblage. – 8. Recherché par le bouddhiste. Prénom. – 9. Pronom. Un roman précieux.

### SOLUTION DU N° 6797

**HORIZONTALEMENT**

I. Empesées. – II. Nuisances. – III. Tégénaire. – IV. Otera. Mer. – V. Rigueur. – VI. Na. Nat. Se. – VII. Elbe. Idem. – VIII. Mer. Elise. – IX. Eparvin. – X. Dièsent. – XI. Tues. Eros.

**VERTICALEMENT**

1. Entonnement. – 2. Muet. Alep. – 3. Piger. Bradé. – 4. Esérine. Ris. – 5. Sanaga. Eve. – 6. ENA. Utilise. – 7. Ecime. Dîner. – 8. Séreuses. Nô. – 9. Serrements.

***Guy Brouty***

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Le retard moyen pour les vols au départ des grands aéroports français s'est élevé à un peu moins de quatorze minutes en février, contre douze minutes le mois *précédent*, *23 % des vols ont été* retardés de plus de quinze minutes et près de 5 % de plus d'une heure, contre respectivement 20 % et 4,5 % en janvier. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Reno Air, compagnie basée au Nevada, deviendra, le 6 juin, le dix-septième transporteur à utiliser l'aéroport international de Denver (Colorado), en effectuant un vol aller et retour quotidien entre Reno-Tahoe et Denver. Depuis le 4 avril, la compagnie dessert, à raison d'un vol quotidien, la liaison Reno-Tahoe-Colorado Springs. – *(Bloomberg.)*

■ **MANCHE.** La compagnie maritime Brittany Ferries, spécialisée dans les traversées vers les îles Britanniques au départ de Roscoff, Saint-Malo, Ouistreham-Caen et Cherbourg, propose jusqu'à la mi-juin un aller et retour à 95 francs pour une personne transportée sans voiture. – *(AFP.)*

■ **AQUITAINE.** La RN 10, qui traverse les Landes et qui est une des routes les plus meurtrières de France, va être transformée en autoroute à péage. L'enquête d'utilité publique devrait être lancée avant l'été. – *(AFP.)*

■ **VAUCLUSE.** La petite ville de Bédarrides, coupée en deux par la voie ferrée, célébrera, les 13 et 14 avril, la première édition de la Fête de la tradition. Pour que celle-ci ait lieu dans le calme, le maire a pris un arrêté visant à interdire l'utilisation des moteurs des TGV 2 kilomètres avant et 2 kilomètres après la commune, du samedi 13 à 9 heures au dimanche 14 à 20 heures. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Pour la deuxième année consécutive, la compagnie nationale chinoise Air China et l'aéroport de Hangzhou ont été respectivement classés meilleure compagnie aérienne et meilleur aéroport chinois en 1995. Ces résultats ont été obtenus après une enquête effectuée par l'aviation civile chinoise auprès de quelque 130 000 passagers qui avaient à juger seize compagnies et vingt-deux aéroports du pays. – *(AFP.)*

## PARIS EN VISITE

**Samedi 13 avril**

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 11 heures ; les thermes antiques et leurs galeries souterraines, *14 heures ; la châsse de Nivelles et* l'orfèvrerie gothique, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** (50 F), 11 heures, sortie du métro Cité (Claude Marti).

■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 11 heures et 13 h 30, hall d'entrée devant la statue de Lully (Christine Merle).

■ **LE QUARTIER DE LA FOLIE-MÉRICOURT** (60 F), 11 heures, sortie du métro Couronnes (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** : les antiquités égyptiennes (33 F + prix d'entrée), 11 h 30 (Musées nationaux) ; les primitifs flamands (33 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux) ; l'aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 15 h 20, sortie du métro Palais-Royal côté place Colette (Claude Marti).

■ **LES ARÈNES DE LUTÈCE** et le quartier Mouffetard (37 F), 14 h 30, sortie du métro Place-Monge côté escalier mécanique (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Ville de Paris).

■ ***HÔTELS DU MARAIS*** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition *Idoles du Népal et du Tibet* (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 8, rue Elzévir (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Dürer (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE PARC ANDRÉ-CITROËN**, 14 h 30 (25 F + prix d'entrée), angle de la rue Balard et de la rue Saint-Charles (Ville de Paris) ; 15 heures (37 F), angle de la rue Balard et de la rue Saint-Charles (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE BERCY** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Bercy, côté POPB (Paris capitale historique).

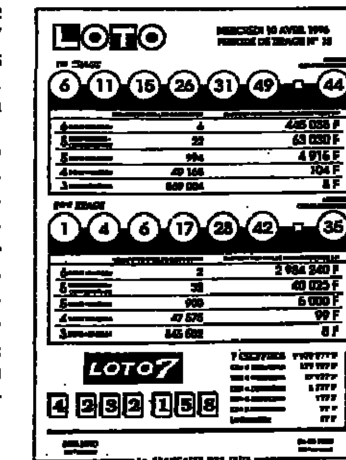
■ **LA RUE SAINT-DENIS**, de Saint-Leu à la tour Saint-Jacques (50 F), 14 h 30, sortie du métro Etienne-Marcel (Paris pittoresque et insolite).

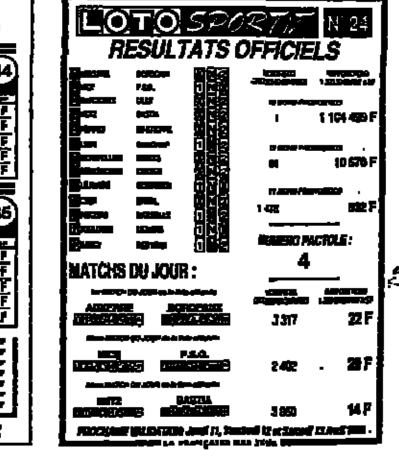
■ **LES SALONS DU MINISTÈRE DE LA MARINE** (carte d'identité, 50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 2, rue Royale (Institut culturel de Paris).

■ **LE CHÂTEAU DE BAGATELLE** (25 F + prix d'entrée), 15 heures et 16 h 30, devant l'entrée du château (Ville de Paris).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

## JEUX






## LES SERVICES DU Monde

| | |
|---|---|
| Le Monde | 40-65-25-25 |
| Télématique | 3615 code LE MONDE |
| CompuServe : | 36 63 81 22 |
| Adresse Internet : | http:// www.lemonde.fr |
| Documentation | 3617 code LMDOC ou 36-29-04-56 |
| CD-ROM : | (1) 44-08-78-30 |
| Index et microfilms : | (1) 40-65-29-33 |
| Films à Paris et en province : | 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min) |

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

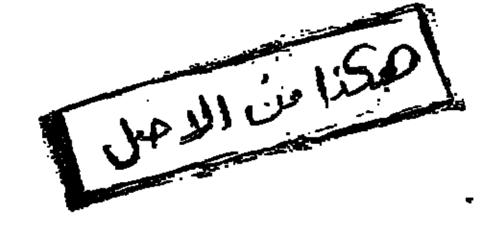
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

*Le Monde* PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

*Président-directeur général :* Dominique Alduy
*Directeur général :* Gérard Morax
*Directeur commercial :* Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30





# CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 12 AVRIL 1996

**ART** A soixante-seize ans, Pierre Soulages apparaît comme l'un des peintres essentiels de la seconde moitié du XXe siècle. Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris présente une rétrospective de son œuvre, la première à Paris depuis 1967. Elle est accrochée à rebours, commençant par les toiles les plus récentes, pour aller vers celles de l'après-guerre.

● DES PRÊTS étrangers renouvellent la vision d'une œuvre qui se développe par révolutions : les gestes fluides de 1947, les constructions brisées de la décennie suivante, les architectures monumentales des années 60, les recherches récentes où le noir libère sa lumière et sa couleur.

● L'AMÉRIQUE, où le peintre a eu très tôt ses entrées, a marqué profondément son œuvre en le contraignant à prendre en compte les nouvelles données d'outre-Atlantique, et l'amenant aussi à se définir contre. Tout contre...

# La leçon de peinture et de liberté de Pierre Soulages

## Le Musée d'art moderne de la Ville de Paris accueille une rétrospective, en quatre-vingt-dix tableaux, d'une figure majeure de l'abstraction. Lumière, géométrie, noir, zones, sont les mots-clés de l'artiste. Il parle devant ses tableaux

**SOULAGES NOIR-LUMIÈRE, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, 75116 Paris. Tél. : 53-67-40-00. Du mardi au vendredi de 10 h à 17 h 30, le samedi et le dimanche de 10 h à 18 h 45, fermé le lundi. Catalogue éd. Paris-Musées, 248 p., 104 illustrations, 290 F.**

L'exposition se parcourt à l'envers. Les toiles les plus récentes sont là, dès l'entrée. L'artiste ne s'en explique pas, mais s'assure que le visiteur respecte la règle. Si illustre, si accoutumé aux expositions et reconnu comme le peintre français essentiel de l'abstraction, Pierre Soulages a l'air tendu, presque inquiet. « *On va repartir du début. Il y a un ou deux points qu'il faut que je vous montre.* »

A l'entrée donc. Face à elle, un grand mur blanc et vide. Le regard se heurte à lui, puis, le seuil franchi, se tourne vers la gauche, où est accrochée la première œuvre, qui date d'à peine quelques mois. « *Autant que possible, je souhaite que les tableaux soient d'abord vus de front. Je préfère un accrochage qui préserve de l'espace et du blanc. Quitte à montrer moins de toiles, mais qu'elles le soient bien. Parfois, il faut un mur vide... Vous ne connaissiez pas celle-ci.* » Il approche de l'œuvre, conseille quelques pas de côté. « *Elle a l'air simple, rien que des obliques à quarante-cinq degrés, parallèles, d'un bord à l'autre, régulières. Mais ces lignes et leurs espacements font la lumière, et la lumière fait naître la couleur dans le noir.* »

Observée de biais, la toile révèle que les premières stries ont été tracées dans le noir en sens inverse. « *C'est vrai. Ce n'est pas si simple. J'ai commencé dans un sens, puis j'ai recommencé dans l'autre...* »

Dans les premières salles, la peinture obéit à la volonté de manifester toutes les ressources spatiales, chromatiques et tactiles du noir, rien que du noir. « *Un vrai noir, pas un gris... quoique noir, il ne le soit jamais.* » Il ne l'est jamais, en effet. Il suffit de regarder.

Les zones lisses et plates tantôt reflètent la lumière, tantôt l'absorbent et la neutralisent, de sorte que le rapport du clair et de l'obscur ne cesse de s'inverser. Même phénomène là où des lignes incisent la matière picturale : selon l'angle, l'éclairage et la hauteur de l'œil, la vision se modifie et, avec elle, le sentiment de l'espace. Le rythme de ces métamorphoses se superpose au rythme des gestes qui scandent la surface, la divisent, la parcourent et appellent des comparaisons – vagues, remous, pluies, ondes, souffles. Ces métaphores agacent Soulages, quoiqu'il y soit habitué. Devant un polyptyque de 1983, il ironise : « *Celui-ci, m'a-t-on assez dit qu'il fallait y voir un lac...* »



*« 15 décembre 1962 », peinture, 265 × 202 cm*

D. R.

Pour parler de ces toiles qu'il sait difficiles, défendues par leur fausse apparence de monochromie, il use d'un vocabulaire personnel. Il distingue entre « *zones douces* » et zones « *violentes* ». D'une toile tout entière finement striée, il dit : « *Celle-ci est plus secrète.* » D'une autre, avec réticence : « *Oui, elle est bien, mais un peu précieuse...* » Pour la très belle *22 novembre 1967*, il confie sa prédilection. « *Je n'ai jamais voulu m'en séparer.* »

Les explications qui ont sa faveur ne sont ni autobiographiques ni psychologiques, mais algébriques et géométriques. Devant la suite de sept toiles du même format exécutée en janvier et février 1991, il fait remarquer, comme la chose la plus évidente du monde, que, dans chacun de ces rectangles, les lignes horizontales et les différences de texture entre lisse et strié font apparaître deux carrés égaux et que la hauteur du rectangle est égale à la diagonale de l'un de ces carrés. A ce moment-là, il faut s'appliquer, parce que les phrases vont vite et parce qu'apparaissent des notions énigmatiques, dont celle, *fort poétique*, de pentagone étoilé.

« *Vous comprenez ?* » Ce n'est pas sûr. Alors Soulages reprend et l'œil voit avec quelle régularité un rapport de proportion qu'il n'avait pas même aperçu détermine la composition. La dernière de la série, *19 février 1991* – surface unie et quelques coupures nettes –, révélerait le système géométrique si une oblique ne dérangeait cet ordre pur. « *Je l'ai tracée à la fin, elle était nécessaire.* »

**RACINE CARRÉE DE 5**

La géométrie serait-elle un principe d'élucidation insuffisant ? « *Il y a des proportions que je retrouve naturellement, je ne les cherche pas, je n'applique pas une équation. Et quand je crois suivre une théorie...* » Il se place face à *Février-mars 1992*, composition monumentale de cinq panneaux juxtaposés. « *Depuis un certain temps, je m'étais dit qu'il fallait éviter le triptyque, parce que, dans ce cas-là, inévitablement, le panneau central attire trop le regard. Je pensais que les chiffres pairs valaient mieux. Alors je commence une première toile, qui me plaît. Une deuxième, plus calme, une troisième. Réunies, ça n'allait plus, je m'y attendais, je continue, une quatrième, une cinquième. Je m'étais dit : pourquoi ne pas aller jusqu'à six ? Je commence la sixième. Impossible. Je l'ai reprise, changée. J'ai piétiné. Rien à faire. Je l'ai encore à l'atelier, la sixième. J'ai conservé les cinq. Pour une fois que j'avais une théorie... En fait, l'explication est simple : étant donné les dimensions de chaque toile, le rapport entre sa hauteur et sa largeur est le même que celui entre la largeur et la hauteur de l'ensemble, racine carrée de 5. Je n'y avais pas pensé...* »

Devant *3 juin 1971*, l'idée que la création échappe à tout système et à tout procédé revient, autrement. Sur la surface blanche, de longues lignes ont été tracées au brou de noix, lignes tantôt tendues, tantôt repliées en nœuds et boucles. Comment s'y est-il pris ? « *Comme ça.* » Geste du bras droit. « *Non, en fait, ainsi.* » Geste du bras gauche. Du gauche ? « *Oui... ça m'arrive. Je n'en savais rien. Un jour, ma femme est entrée dans l'atelier, je finissais une toile. Elle m'a regardé sans rien dire. Puis, quand j'ai arrêté : "Tu peins de la main gauche, maintenant ?" Je ne m'en étais pas aperçu.* »

A mesure que la rétrospective remonte le temps, elle révèle des périodes distinctes, les années des signes noués et dénoués sur l'étendue blanche, puis la période des compositions où le bleu, l'ocre et jusqu'à des verts apparaissent par failles entre les plans sombres. Les compositions se répartissent en catégories, des plus denses aux plus fragmentées, de celles qui recouvrent la surface d'un seul élan à celles qui se brisent en éclats, des plus statiques aux plus dynamiques. Il y a là *un ensemble* de toiles de 1963 et 1964 jamais vu et d'une force remarquable, où dominent deux peintures venues du musée de *Saint-Etienne*, *formidables* exercices d'architecture suspendue dans l'espace.

Devant un brou de noix de *1948*, l'une des œuvres les plus anciennes de la rétrospective, Soulages parachève la démonstration. Du doigt, il indique les *lignes de force*. « *Une verticale, une oblique, une autre, une ligne en boucle.* » Il désigne les parallèles, il montre comment les formes se répondent. « *Quand je l'ai faite, tout me paraissait s'enchaîner naturellement. Le processus de création se déroulait de lui-même...* »

A proximité, ultime toile du parcours, Soulages a voulu une œuvre très récente. La cohérence est manifeste. Mieux que manifeste, évidente. La chose est claire : il y a là, montrée mieux que jamais, une œuvre animée par une nécessité intérieure qui ne fléchit pas et refuse de s'enfermer dans la commodité d'un système. *De ces débuts jusqu'à* maintenant, alors qu'il aurait été si facile de s'en tenir à quelques procédés efficaces, Soulages n'a cessé ne recommencer pour découvrir, à l'intérieur de la peinture, de nouvelles ressources et un nouveau langage. Ces toiles sont, chacune, une leçon de liberté.

***Philippe Dagen***

**★ A lire : deuxième volume du catalogue de l'œuvre peint complet de Soulages (1959-1978), réuni par Pierre Encrevé, Seuil, 340 p., 1 200 F jusqu'au 30 juin, 1 500 F ensuite. Réédition mise à jour de la monographie de Bernard Ceysson, *Soulages*, Flammarion, 160 p., 70 F.**

### *Repères*

● **1919** : Pierre Soulages naît à Rodez (Aveyron).
● **1939** : un passage aux Beaux-Arts de Paris le convainc de ne pas y rester et de s'initier seul à l'art moderne.
● **1946** : après la guerre et deux ans de clandestinité, il s'installe dans la région parisienne, à Courbevoie. Ses expérimentations abstraites lui valent le soutien de quelques peintres, dont Hans Hartung.
● ***1949*** : première exposition personnelle à Paris, galerie Lydia Conti. La reconnaissance internationale s'esquisse, en particulier aux Etats-Unis et en Allemagne.
● **1955** : il participe à la première édition de la Documenta de Cassel (Allemagne), rendez-vous mondial de l'art contemporain.
● **1960** : il construit à Sète (Hérault) sa maison-atelier.
● **1960-1961** : première rétrospective à Hanovre (Allemagne).
● **1966** : Houston (Texas) lui consacre une grande exposition. D'autres expositions d'importance suivent, comme celles de Paris (1967), Tokyo (1984), Cassel, Nantes et Valence (1989), Séoul, Pékin et Taïpeh (1993-1994).
● ***1987-1994*** : Soulages conçoit et exécute les vitraux de l'abbatiale de Conques (Aveyron).

### *Des toiles venues de loin*

**Pierre Soulages est de ces peintres français, peu nombreux, dont les œuvres ont été très tôt et constamment collectionnées par les musées étrangers. Cela se voit, dans l'exposition, au nombre des œuvres qu'elle révèle, venues pour certaines de fort loin. La part américaine est considérable, grâce à des prêts de la National Gallery de Washington, du Museum of Modern Art et du Guggenheim de New York, mais aussi de Buffalo et de Los Angeles. La part japonaise ne l'est pas moins, avec une prédilection marquée pour les polyptyques les plus récents, alors que les achats des musées français semblent s'être concentrés sur les années 60 et les années 80. Musées scandinaves et allemands ont été également sollicités, ainsi que les collectionneurs privés – français ou non – qui ont acquis nombre des œuvres les plus vastes et les plus difficiles. Ainsi composée, la rétrospective renouvelle pour partie la connaissance de l'œuvre et propose une vision à la fois plus complète et plus variée.**

# Un dialogue avec l'école américaine

*SOULAGES n'a jamais été très* bavard quant aux sources de sa peinture. Il rappelle les paysages de l'enfance, les arbres de l'hiver, l'architecture romane, les pierres levées de la préhistoire conservées au Musée de Rodez, parfois le souvenir des lavis de Rembrandt... On peut s'en *satisfaire. Pourtant,* il serait naïf de croire que sa peinture a pu se développer hors des courants de la modernité.

Soulages n'est pas *un ermite*, et si la solitude de l'atelier lui est impérative pour le travail, il est loin d'être à l'abri des mouvements de la scène artistique, en particulier de la scène américaine, où le peintre a eu très tôt ses entrées, avant l'Allemagne, avant la France. Cela grâce à un *galeriste* de New York, Samuel Kootz, qui a orchestré dans les années 50 et jusqu'à la fermeture de sa galerie au milieu des années 60 sa promotion.

Et si la peinture de Soulages devait justement une part de son originalité, de sa vigueur, à ce frottement avec l'Amérique, à ce qu'elle *s'est trouvée* dès ses débuts, et à son corps défendant, au centre des querelles et des échanges passionnels entre New York et Paris ? *Sa peinture toujours plus radicale*, aguerrie, fermée sur elle-même, au point qu'aujourd'hui elle semble se donner comme absolument *marginale – alors que* l'artiste, au faîte de sa gloire, peut être considéré comme un artiste officiel français –, ne se serait-elle *pas forgé des armes en creusant* son écart contre. Tout contre, c'est-à-dire avec ? En réponse aux critiques dont elle a pu faire l'objet *à maintes reprises, du jour où il* s'est agi, au début des années 50, de déclarer au monde une école américaine portant la tradition moderniste *à son sommet. En ré*ponse, donc, en prenant en compte les nouvelles données américaines, en activant le champ *de sa peinture abstraite sur une* ligne de haute tension entre des apports contradictoires, qui ne sont pas seulement ceux de l'ex*pressionnisme abstrait, dont Sou*lages n'a jamais épousé la gestualité. Pas plus qu'il ne voulait du lyrisme français.

On commence à le reconnaître plus volontiers outre-Atlantique, *mais pas nécessairement ici, où* plane encore l'ombre de l'omnipotent critique new-yorkais Clement Greenberg, pour qui la pein*ture française d'après-guerre ne* valait pas un clou.

**DÉFENSES**

*Soulages, un des seuls peintres* européens à avoir été, après 1945, impliqué vraiment dans l'aventure de l'expressionisme abstrait, a dû *s'en défendre : se défendre de* faire une peinture d'action et de signe, se défendre d'avoir imité les barres noires de Kline (ce dernier *était encore figuratif quand Sou*lages tendait les siennes depuis trois ans), dont il a pu être rapproché, avec bienveillance d'ailleurs, au *tout début des années 50.*

Soulages a dû aussi affronter la critique des minimalistes et de tous ceux qui, au milieu des an*nées 60, voulaient, avec l'artiste* théoricien Don Judd, en finir avec l'expressionnisme abstrait et cette charge affective que, justement, le peintre français, prenant le temps de freiner et réfléchir ses gestes, refusait depuis toujours. Enfin, il lui a fallu se défendre aussi, depuis quinze ans, de pratiquer une peinture monochrome.

Et si, obéissant à son penchant naturel pour le noir et avec lui pour un art de restriction, Soulages avait trouvé en Amérique à qui *parler et le moyen de pour*suivre l'aventure de la peinture moderne conduite dans ses derniers retranchements ? De la me*ner au-delà de l'impasse dans la*quelle un artiste comme Ad Reinhardt a pu la conduire en faisant du noir qui est noir qui est *noir... De la couver, de la réactiver,* en trouvant le moyen de faire émerger la lumière et la couleur de son noir, en contrôlant toujours *plus ses gestes, en architecturant* systématiquement son application. Par goût de l'expérimentation. Et de la peinture.

***Geneviève Breerette***





# Les joyeux couplets d'Offenbach retentissent à Paris

## Au Théâtre Silvia-Monfort, la troupe Opéra éclaté présente « La Grande Duchesse de Gerolstein »

***Les hasards de la programmation mettent Jacques Offenbach et ses librettistes à l'honneur en ce début de printemps à Paris. Alors que le Musée d'Orsay consacre une exposition et des concerts à ce prince de l'opérette, la troupe itinérante Opéra éclaté présente, jusqu'au mois de mai au Théâtre Silvia-Monfort, La Grande Duchesse de Gerolstein dans une mise en scène frôlant le comique troupier sans y tomber***

**LA GRANDE DUCHESSE DE GEROLSTEIN, de Jacques Offenbach. Avec Béatrice Burley (la Grande Duchesse), Pierre Catala (le soldat Fritz), Maurice Xiberras (le général Boum), Eric Vigneau (le prince Paul), Eric Perez (Puck), Agnès Bove (Vanda), Jean-Pierre Chevalier (le baron Grog), Jean-Pierre Descheix (Nepomuc), Orchestre d'Opéra éclaté sous la direction de Joël Suhubiette. Mise en scène d' Olivier Desbordes. Théâtre Silvia-Monfort, jusqu'au 11 mai, du mardi au samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96.**

*« Et pif, paf, pouf, et taratataboum ! »*, claironne la publicité pour une version de *La Grande Duchesse de Gerolstein* récemment rééditée en compact. *« Et pif, paf, pouf... »* pourraient clamer à leur tour les protagonistes de la production qui se joue au même moment à Paris. Les joyeux couplets sont bien tout ce qui unit la luxueuse version discographique de Michel Plasson chez Sony et l'allègre spectacle présenté à Paris.

Celui-ci évoque une représentation du théâtre aux armées de nos aïeux. Béatrice Burley est une Grande Duchesse délurée, gentiment nymphomane. Pierre Catala se débat avec les difficultés de prononciation du rôle de Fritz. Eric Perez fait un Puck impayable, dont la voix est aussi frêle que le talent d'acteur est grand. La plupart des chanteurs font davantage l'effet de collégiens affublés de fausses moustaches que de professionnels chevronnés. L'orchestre même est réduit à une dizaine d'instruments, dans une volonté évidente d'imiter l'esprit fanfaron de *L'Histoire du soldat*, de Stravinsky.

Frôlant le comique troupier sans y tomber, la mise en scène d'Olivier Desbordes est spirituelle. Discrètement transposée dans les années 14-18, elle colle à l'humour très Sapeur Camember qui caractérise la partition. Depuis dix ans, la compagnie Opéra éclaté sillonne la France avec le but avoué d'amener *« l'opéra à la rencontre du citoyen »*. Pour son séjour à Paris, elle a choisi un théâtre décentré, dont le public est familial et largement composé d'habitants du quartier.

Les principes d'Opéra éclaté furent d'abord mis en œuvre au Festival de Saint-Céré. Ouvrages « sérieux » l'été, ouvrages plus légers l'hiver, avec le même objectif : favoriser l'accès des jeunes chanteurs à des rôles lyriques qu'ils n'auraient peut-être pas l'occasion d'aborder autrement. Opéra éclaté a ainsi servi de tremplin à des chanteurs comme Elisabeth Vidal, Sylvie Brunet, Sophie Fournier ou Yann Beuron.

La *Grande Duchesse* parisienne trahit une autre préoccupation. Olivier Desbordes semble avoir fait sien le précepte développé par Strauss dans *Capriccio* : les paroles d'abord, la musique ensuite. *« Lors des répétitions, je fais travailler le texte, puis le texte avec le rythme, et seulement après la musique. Cela permet aux chanteurs d'avoir un comportement naturel en scène »*, résume le fondateur de la compagnie, heureux de présenter au public parisien une œuvre qui résume la philosophie de sa troupe : *« Le rôle de l'artiste est de titiller. C'est ce que faisait Offenbach en son temps et c'est ce que je m'efforce de faire. L'affiche du spectacle n'est pas jaune pour rien : nous sommes un peu le vilain petit canard au milieu de la « pensée unique » de l'opéra. »* L'affiche originale du spectacle – les cuisses de la Grande Duchesse sur fond jaune vif – a été remplacée par un graphisme plus innocent. Le dessin risquait d'effaroucher les élus de la capitale.

*Jacques-Emmanuel Fousnaquer*

# Au Musée d'Orsay, l'univers d'un prince de la légèreté, travailleur acharné

**OFFENBACH. Musée d'Orsay, salle Opéra et salle 69, 62, rue de Lille, Paris-7e. Mo Solferino. Tél. : 40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juin 1996. 36 F, dimanche : 24 F.**

Jacques Offenbach, fils d'un *chantre de la synagogue de Cologne*, enfant prodige « monté » à Paris en 1833 à l'âge de quatorze ans avec pour tout bagage son violoncelle, appartient à l'espèce des fondateurs. Ce prince de la légèreté, grâce à qui l'opérette française peut se mesurer à sa concurrente viennoise, était un immense travailleur : cent treize ouvrages répertoriés, pour une période allant de *L'Alcôve* (1847) aux *Contes d'Hoffmann*, dont la première, le 10 février 1881, fut *« un triomphe auquel manquait, hélas, le triomphateur »*, décédé le 5 octobre 1880. Entre les deux, un feu d'artifice de chefs-d'œuvre, dont la principale vertu est de répondre aux objectifs de l'institution fondée par Offenbach, la société d'assurance mutuelle contre l'ennui.

*Offenbach, ce n'est pas qu'une* musique, c'est un monde, que l'exposition du Musée d'Orsay, conçue par deux savants « offenbachologues », Jean-Claude Yon et Laurent Fraison, invite à parcourir. Un monde peuplé de personnages excessifs jusque dans leurs talents : les librettistes Henri Meilhac et Ludovic Halévy, toujours en retard pour la livraison de leurs textes, et dont l'esprit ne doit rien à la consommation exagérée de limonade, ce qui leur fait baptiser des personnages de noms évocateurs (le Baron Grog dans *La Grande Duchesse*). Et puis Hortense Schneider, diva insupportable et géniale, qui trône en majesté avec son portrait « en folie » du peintre Alexis Pérignon. Celle que les langues de vipère appelaient « le Passage des princes » *pour sa propension à faire se succéder* dans sa couche les têtes couronnées en goguette à Paris aurait dû créer *Carmen*, de Bizet, mais son image était tellement liée à l'opéra-bouffe qu'il était impensable de la *« voir transpercée de coups de couteau »*, comme le constatait un critique de l'époque.

Adulé par le public, Offenbach n'en tirait pas moins constamment le diable par la queue. Cigale incorrigible, amateur de cigares, de femmes et de jeu, il entretint avec les huissiers des rapports fréquents et tendus jusqu'à la fin de sa vie, en dépit des recettes importantes assurées par ses succès au Théâtre des Bouffes-Parisiens et de la Gaîté, *dont il fut le propriétaire*.

La chute du Second Empire fut une épreuve pour Offenbach, naturalisé français en 1860, mais que l'on redécouvrit prussien pour l'occasion, et juif de surcroît, malgré sa conversion au catholicisme pour épouser Herminie d'Alcain, qui lui donna cinq enfants. Les républicains voyaient en lui l'incarnation de la dissolution des mœurs de l'Empire, principale cause à leurs yeux de la débâcle de 1870. La censure de la République s'opposa ainsi à une reprise de *La Grande Duchesse*, jugée trop pacifiste à une époque où le patriotisme cocardier tenait le haut du pavé...

*« Si le sort funeste/ Ne peut s'éviter,/ Du temps qui nous reste/ Sachons profiter. »* Une plongée dans l'univers d'Offenbach, inoffensive pour la santé, peut être un remède contre les bouffées de morosité d'une époque numérique et mondialisée.

*Luc Rosenzweig*

★ **Concerts : auditorium du Musée, 13 et 14 avril à 14 h 30, *Pépito, Ba-Ta-Clan, Un mari à la porte*, trois ouvrages en un acte interprétés par les élèves du centre de formation lyrique de l'Opéra. 18 avril à 18 h 45, *Jacques Offenbach : airs et duos*, par Véronique Gens, Jean-Paul Fouchécourt, Susan Manoff. Tél. : 40-49-47-17.**

■ **POLITIQUE CULTURELLE : le Parti socialiste critique** le plan Douste-Blazy instaurant vingt-neuf projets culturels de quartier (*Le Monde* du 10 avril). *« Nombre des opérations "exemplaires" annoncées sont d'anciens projets déjà financés »*, précise Frédérique Bredin, secrétaire nationale à la culture. Le PS affirme avoir soutenu, entre 1981 et 1993, *« la construction d'équipements de proximité, les équipes de création en résidence, les lieux de répétition pour les jeunes. (...) Malheureusement, depuis 1993, la réduction des crédits du ministère de la culture a affaibli ce travail de longue haleine. (...) Ce ne sont pas vingt-neuf sites qu'il faut traiter, mais la totalité des quartiers difficiles. Ce ne sont pas des coups spectaculaires qu'il faut monter, mais des actions de terrain, issues des initiatives artistiques locales. »*

■ ***MUSIQUE* : le jeune ténor Roberto Alagna a fait ses débuts au Metropolitan Opera de New York** le 10 avril dans *La Bohème*, de Giaccomo Puccini, en compagnie de la soprano Angela Georghiu, un opéra qu'il a déjà chanté au Théâtre du Capitole de Toulouse, puis à l'Opéra-Bastille. Roberto Alagna y chantera encore cinq fois le rôle de Rodolphe les 13, 17, 20, 24 et 27 mars sous la direction musicale du chef d'orchestre australien Simone Young.

# Un « Billy Budd » solide, mais sans subtilité

## L'œuvre de Benjamin Britten dans une mise en scène de Francesca Zambello fait une entrée académique à l'Opéra-Bastille

**BILLY BUDD, de Benjamin Britten, avec Rodney Gilfry (Billy Budd), Robert Tear (le Capitaine Vere), Eric Halfvarson (John Claggart), David Wilson-Johnson (Mr Redburn), Gidon Saks (Mr Flint), Daniel Sumegi (le Lieutenant Ratcliffe), Francis Egerton (Red Whiskers), Doug Jones (le novice), Steven Cole (Squeak), Johannes Mannov (Donald), Grand Dikson (Dansker), Gary Bertini (direction), Francesca Zambello (mise en scène), maîtrise des Hauts-de-Seine, chœurs et orchestre de l'Opéra, Alison Chitty (décors et costumes), Alan Burrett (lumières), Denis Dubois (chef des chœurs).**
**OPÉRA-BASTILLE, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. *19 h 30, les 15, 17, 20, 22 et 25* ; 15 heures, le 28. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.**

Déjà applaudie au Grand Théâtre de Genève et au Covent Garden de Londres, la mise en scène de *Billy Budd* par Francesca Zambello lui a valu un Laurence Olivier Award. Solide production en vérité, soignée, qui fera autant d'usage à Bastille qu'un tailleur de chez Berteil. Zambello tient si bien tout le premier acte, grâce à une direction d'acteurs serrée qui lui permet de magnifier la brutalité et la camaraderie des matelots, que l'on regrette l'académisme du second, abusant d'un dispositif scénique qui ne peut masquer un *manque d'idées et de stylisation* que seul pourrait sauver le livret assez cul-cul-la-praline de E. M. Forster et Eric Crozier.

Leurs personnages sont tous des archétypes de bons, de méchants, d'hommes prisonniers de leur caste, et Billy Budd une figure de grand gaillard si beau, si sain, si puissant, si innocent qu'il ne peut que séduire un *homosexuel* britannique de la haute. Or l'opéra de Britten est en fait au moins aussi farouchement contre la société britannique, son culte du devoir et ses immobilismes sociaux, que centré sur l'homosexualité : ce sont des officiers avinés qui y fustigent la France et les droits de l'homme.

### PERPÉTUELLE FUITE EN AVANT

Tenus par d'excellents chanteurs pas toujours à l'aise dans l'acoustique ingrate de Bastille (à l'exception de Robert Tear, d'Eric Halfvarson et de Doug Jones) et un décor qui ne renvoie pas leur voix vers la salle, les rôles principaux et secondaires prennent *d'un coup la pose et* manquent de présence dramatique. La mise en scène et les lumières dédoublent alors la musique – magnifique mais monotone en sa perpétuelle fuite en avant. Le décor lui-même devient pesant, et comique quand on s'aperçoit que ce qui figure le mât du navire ressemble à la croix de Lorraine qui domine un peu trop Colombey-les-Deux-Eglises.

Le chef lui-même dans la fosse ne ménage guère ses effets. Gary Bertini dirige presque toujours trop fort, ne parvient pas toujours à laisser s'épanouir le chant et il faut attendre la scène où Billy Budd attend sa pendaison pour apprécier la beauté de la ligne de chant de Rodney Gilfry. L'orchestre de l'Opéra pourrait mieux jouer encore, mais qui oserait souligner ses problèmes de justesse dans une partition si difficile ?

*Alain Lompech*

# Rotrou sort de l'oubli à l'Athénée

**COSROÈS, de Rotrou. Mise en scène Jean-Marie Villégier. Avec Olivier Werner, Marc Zammit, Jonathan Duverger... ATHÉNÉE, 4, square de l'Opéra, Paris-9e. Tél. : 47-42-67-27. Mardi à 19 heures. Mercredi au samedi à *20 h 30. Dimanche à 16 heures.* 120 F.**

Bienveillant restaurateur de nos monuments dramatiques, Jean-Marie Villégier présente la dernière tragédie de Rotrou, *Cosroès* (1648). Jean Rotrou est le petit quatrième du peloton de tête des dramaturges du XVIIe siècle : Corneille, Racine, Molière. Par l'envergure de ses genres – mélodrame, comédie, tragédie –, c'est de Corneille que Rotrou est le plus proche. Sa vie a été plus courte (1609-1650) que celle de l'auteur du *Cid* (1606-1684). Les premières pièces de Rotrou sont plus aventureuses, plus sanglantes, et beaucoup plus déchaînées, que celles de Corneille. Les dernières, en revanche, répondent au modèle cornélien, par exemple *Cosroès* est un peu un « renvoi de l'ascenseur » à la tragédie donnée, l'année précédente, par Corneille – *Héraclius*.

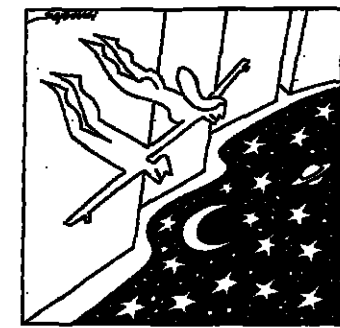
Le roi de Perse, Cosroès, décide de ne pas transmettre la couronne à l'héritier légal, son fils Syroès. Pour régner, Syroès est conduit à faire exécuter son père – ce que, dans son for intérieur, il refuse. Rotrou écrit là une belle chose. Ses vers sont simples, clairs, et forts. Il serre son propos de très près, il analyse loin les consciences, il se retient de tomber dans le défaut constant de Corneille : la prééminence arbitraire d'un rôle féminin venant à *la traverse de la politique* – et pourtant il est clair que Rotrou, lorsqu'il a « monté » son *Cosroès*, avait lui aussi sur les bras, de gré ou de force, une jeunesse à caser.

Une fois de plus Jean-Marie Villégier a fait œuvre utile en mettant en scène une pièce majeure et jamais jouée. Etudiants et enseignants, surtout, ne peuvent que gagner à entendre jouer, convenablement, *Cosroès*. Un ennui : la pièce est donnée dans ce qui est appelé, au Théâtre de l'Athénée, la « salle Christian-Bérard », en fait non pas une salle, mais un réduit, un tiers de mouchoir de poche, découpé de travers, en équerre, sur quoi spectateurs et acteurs sont astreints à un inconfort rédhibitoire. Les spectateurs, passe encore, ils admettent tout, applaudissent tout. Mais l'oblique et la mesquinerie de la scène s'opposent à la présentation d'une pièce normalement constituée. Ce cabinet noir appelé « salle Christian-Bérard » ne peut être utilisé qu'à mettre *Jeanne au pain sec*, ou, à la rigueur, à dire des textes, à une ou deux voix.

*Michel Cournot*

# Festival des Nuits country

## Disneyland Paris fête la musique des cow-boys



**HAUT LIEU** de l'exploitation des légendes américaines, de celle du Far West en particulier, Disneyland Paris matérialise un axe Nashville - Marne-la-Vallée et devient, quatre jours durant, la capitale de la musique country. Centre de la vie nocturne du parc d'attractions, Festival Disney accueille ainsi Roy Rogers et Charlie Daniels (le 12). Le premier, virtuose de la *slide guitar*, enracine plus ses chansons dans la tradition du blues que dans celle des musiques de cow-boys. Le second, figure emblématique du *southern country rock*, mélange allégrement rock'n'roll, bluegrass, country et jazz. Le 13, Victoria Shaw, chanteuse et pianiste, qui donne une teinte californienne aux rythmes du Midwest. Le 14, Travis Tritt, shériff au sourire nickel de la génération des Garth Brooks et Clint Black. Le 15, le groupe Confederate Railroad, qui, dix ans après son tube, *Trashy Women*, continue de parier sur un mélange très *redneck* d'humour et d'énergie.

★ **Festival Disney, Disneyland, Marne-la-Vallée. RER A, Marne-la-Vallée/Chessy. Tél. : 60-45-70-14. 150 F le 12 avril. Gratuit les autres jours.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**SAGA 1996**
Le dixième SAGA (édition d'art à tirage limité) a lieu, à l'Espace Eiffel-Branly à Paris, jusqu'au 15 avril. Une centaine d'éditeurs et galeries exposeront, sur près de 6 000 m² de stands, des estampes, dessins, livres d'artistes et photographies, mais aussi des œuvres liées aux nouvelles technologies (vidéo, CD-ROM, Internet...).
*Espace Eiffel-Branly, 55, quai Branly, 75007 Paris. Jusqu'au 15 avril. Tous les jours de 12 heures à 20 heures ; vendredi 12 jusqu'à 23 heures ; dimanche 14 de 10 heures à 20 heures. Entrée : 40 F. Catalogue : 100 F.*

**Iemon ou le Flot divisé**
Jeanne Signée dirige sept comédiens français et deux danseurs japonais, qui interprètent un classique du répertoire kabuki – l'histoire d'un couple – Roche et Iemon – sacrifiés au pouvoir, dans le Japon du début du XIXe siècle. L'œuvre est jouée en France et en français pour la première fois.
*Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Paris-8e. Mo Villiers. 20 heures, du mardi au samedi. Tél. : 45-22-08-40. De 120 F à 200 F. - 50 % jusqu'au 19 avril.*

**Ray Lema**
Son dernier album (chez Buda/Adès) est revenu à la rigueur du gospel. Piano, voix, chœurs : Ray Lema se joue des pièges des genres, et après avoir traversé les polyphonies bulgares (avec le chœur Trekia), ce cosmopolite zaïrois revient aux racines du jazz, qui a nourri sa passion d'Africain et de compositeur.
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 11. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

**Quatuor Arpeggione**
Depuis que Jean Hubeau n'est plus là pour la défendre, la musique pour piano de Dukas semble à nouveau tombée dans l'oubli. Trop souvent réduit à *L'Apprenti sorcier*, Paul Dukas était pourtant un musicien sensible et pudique, qu'il serait bon de redécouvrir. Heureusement Jean-François Heisser prend la relève.
*Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 11. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.*

# ART

## VERNISSAGES À PARIS

**Les Champs de la sculpture**
*Du rond-point des Champs-Elysées à la place de la Concorde, Paris 8e. Du 11 avril 1996 au 9 juin 1996.*

**Felix Gonzalez-Torres, Willie Doherty, Nigel Rolfe**
*Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mos Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Du 11 avril 1996 au 16 juin 1996.*

**Tatsuo Miyajima**
*Galerie Froment & Putman, 33, rue Charlot, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-76-03-50. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Du 16 avril 1996 au 1er juin 1996.*
*Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mo Raspail. Tél. : 42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Du 12 avril 1996 au 19 mai 1996. 30 F.*

**Soulages**
*Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mos Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures. Ouverture exceptionnelle mercredi 8, jeudi 16 et dimanche 26 mai, de 13 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Du 11 avril 1996 au 23 juin 1996. 35 F.*

## EXPOSITIONS À PARIS

**Anatomie de la couleur. L'invention de l'estampe en couleurs**
*Bibliothèque nationale, galerie Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mos Bourse, Palais-Royal, Pyramides. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 5 mai 1996. 22 F.*

**Karel Appel**
*Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mo Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mai 1996.*

**Les Autoportraits de Mapplethorpe**
*Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mo hôtel-de-Ville. Tél. : 42-72-09-10. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 mai 1996.*

**Miquel Barcelo**
*Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés, de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 avril 1996. 35 F.*

**Miquel Barcelo, Philippe Favier**
*Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche, de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 12 mai 1996. 35 F.*

**François Bouillon**
*Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, Paris 3e. Mo Arts-et-Metiers. Tél. : 48-04-00-34. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 mai 1996.*

**Les Carnets de dessins de Picasso**
*Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mos Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 6 mai 1996. 36 F.*

**Les Cases conjuguées. Hommage à Teeny Duchamp**
*Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996.*

**Louis Chavignier**
*Musée Zadkine, atelier, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. Mo RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tél. : 43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 26 mai 1996.*

**Corot, 1796-1875**
*Grand Palais, galeries nationales, entrée avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. De10 heures à 12 heures, les visites uniquement sur réservation ; tél. 49-87-50-50. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996. 45 F. Lundi 31 F. Avec réservation : 50 F.*

**Corot, le génie du trait**
*Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mos Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 9 h 30 à 18 h 30 ; nocturne mardi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 22 F.*

**De Pisanello à Tiepolo**
*Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Mo Assemblée-Nationale. Tél. : 47-05-85-99. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 mai 1996.*

**Christian de Portzamparc**
*Centre Georges-Pompidou, galerie nord, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés, de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996. 27 F.*

**Albrecht Dürer**
*Musée du Petit-Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 21 juillet 1996. 40 F.*

**Nathalie Elemento**
*Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris 3e. Mo Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-74-67-68. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 mai 1996.*

**Barry Flanagan**
*Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mos Bourse, Palais-Royal, Quatre-Septembre. Tél. : 47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 18 mai 1996. Entrée libre.*

**Fortunato Depero, futuriste**
*Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Mo Châtelet-les-Halles. Tél. : 42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juin 1996. 30 F.*

**Idoles du Népal et du Tibet**
*Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. Mos Monceau, Villiers. Tél. : 45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996. 27 F.*

**Joël Kermarrec**
*Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré, Paris 6e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 45-49-26-95. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 avril 1996.*

**Joseph Lacasse, Jean Peyrissac**
*Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 46-33-04-18. De 13 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 mai 1996.*

**Emil Nolde, 1867-1956**
*Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 25 mai 1996. 25 F.*

**Nouvelles acquisitions du département des sculptures (1992-1995)**
*Musée du Louvre, aile Richelieu, (rez-de-chaussée), entrée par la pyramide, Paris 1er. Mos Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15 ; nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 8 juillet 1996. 45 F et 26 F.*

**Julio Le Parc**
*Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mo Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996. Entrée libre.*

**La Photographie américaine, de 1890 à 1965**
*Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 27 mai 1996. 35 F.*

**Valentine Prax**
*Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-29-39-64. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 avril 1996.*

**Eugène Printz**
*Galerie Jean-Jacques Dutko, 13, rue Bonaparte, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-26-96-13. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 avril 1996.*

**Albert Ràfols-Casamada**
*Galerie Clivages, 5, rue Saint-Anastase, Paris 3e. Mo Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-72-40-02. De 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mai 1996.*

**Les Russes à Paris, 1814-1896**
*Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mo Saint-Paul. Tél. : 42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 30 juin 1996.*

**SAGA 96**
*Espace Eiffel-Branly, 29-55, quai Branly, Paris 7e. Mo Alma-Marceau, RER Champ-de-Mars. Tél. : 49-53-27-00. De 12 heures à 20 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 20 heures ; nocturne vendredi jusqu'à 23 heures. Jusqu'au 15 avril 1996. 50 F.*

**Patrick Saytour**
*Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 avril 1996.*

**Ary Scheffer (1795-1858), peintre du sentiment**
*Musée de la vie romantique - maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal, Paris 9e. Mos Saint-Georges, Pigalle. Tél. : 48-74-95-38. De 10 heures à 17 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 28 juillet 1996. 27 F.*

**Un trésor gothique, la châsse de Nivelles**
*Musée national du Moyen Age, Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mos Cluny-Sorbonne, Saint-Michel. Tél. : 46-34-51-17. De 9 h 15 à 17 h 45. Fermé mardi. Jusqu'au 10 juin 1996. 36 F.*

**Claude Viallat, Whanki**
*Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 mai 1996. 20 F.*

## EXPOSITIONS EN ILE-DE-FRANCE

**Jean-Sylvain Bieth**
*Musée Bossuet, palais épiscopal, 5, place Charles-de-Gaulle, 77 Meaux. Tél. : 64-34-84-45. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 28 mai 1996.*

**David Boeno**
*Centre d'art contemporain, galerie Fernand-Léger, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 juin 1996.*

**Joël Hubaut**
*La Ferme du Buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 64-62-77-00. De 14 heures à 18 heures ; les soirs de spectacle, jusqu'à 21 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er mai 1996.*

**L'Imaginaire irlandais : Alice Maher, Stephen Schofield**
*Credac, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 49-60-25-06. De 14 heures à 19 heures ; dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 9 juin 1996.*

**Jean Rault, Colette Hyvrard**
*Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 19 mai 1996.*

**Richard Texier : la conjonction des systèmes**
*Manufacture des Œillets, 25-29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 46-71-81-81. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 23 juin 1996.*

# CINEMA

**■ Devant la prolifération des numéros de téléphone surtaxés (3665 et 3668) et devant la protestation de nombreux lecteurs, nous avons décidé de supprimer tous les numéros commençant par ces deux préfixes.**

## NOUVEAUX FILMS

**A FLEUR DE PEAU**
Film américain de Steven Soderbergh, avec Peter Gallagher, Alison Elliott, William Fichtner, Adam Trese, Joe Don Baker, Paul Dooley (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; George-V, 8e ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e.

**CLUELESS**
Film américain d'Amy Heckerling, avec Alicia Silverstone, Stacey Dash, Brittany Murphy, Donald Faison, Paul Rudd, Breckin Meyer (1 h 38).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; George-V, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e ; Mistral, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

**LE COMPLEXE DE TOULON**
Film français de Jean-Claude Biette, avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**DÉSIRÉ**
Film français de Bernard Murat, avec Jean-Paul Belmondo, Fanny Ardant, Béatrice Dalle, Claude Rich, Jean Yanne, Dominique Lavanant (1 h 33).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Miramar, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e.

**DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ETRE**
Film américain de Mel Brooks, avec Leslie Nielsen, Peter Mac Nicol, Steven Weber, Amy Yasbeck, Lysette Anthony, Harvey Korman (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e.
VF : Rex, dolby, 2e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

**LE MONTREUR D'OMBRES**
Film grec de Lefteris Xanthopoulos, avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis (1 h 45).
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

**MOVIE DAYS**
Film islandais de Fridrik Thor Fridriksso, avec Orvar Jens Arnarsson, Rurik Haraldsson, Sigrun Hjalmtysdottir, Orri Helgason, Jon Sigurbjornsson (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT**
Dessin animé britannique de Peter Lord, David Sproxton, Sam Fell, Nick Park, (1 h 13).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VF : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**LE TEMPS DE L'AMOUR**
Film iranien de Mohsen Makhmalbaf, avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

**THE ADDICTION**
Film américain d'Abel Ferrara, avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Edie Falco, Michel Fella, Paul Calderon (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88).

**UN DIVAN A NEW YORK**
Film franco-belge de Chantal Akerman, avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, Paul Guilfoyle, Richard Jenkins (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; La Pagode, 7e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24).
VF : UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Parnasse, 14e ; Mistral, dolby, 14e ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

## EXCLUSIVITÉS

**BEAUMARCHAIS L'INSOLENT**
d'Edouard Molinaro,
avec Fabrice Luchini, Manuel Blanc, Sandrine Kiberlain, Jacques Weber, Michel Piccoli, Claire Nebout.
*Français (1 h 40).*
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; Miramar, dolby, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24) ; UGC Maillot, dolby, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

**LES CAPRICES D'UN FLEUVE**
de Bernard Giraudeau,
avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Fremont, Roland Blanche, Raoul Billerey, Aissatou Sow.
Français (1 h 51).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e ; La Pagode, dolby, 7e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; George-V, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

**CASINO (*)**
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; George-V, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

**CHACUN CHERCHE SON CHAT**
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

**LE CŒUR FANTÔME**
de Philippe Garrel,
avec Louis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

**LA DERNIERE MARCHE**
de Tim Robbins,
avec Susan Sarandon, Sean Penn, Robert Prosky, Raymond J. Barry, R. Lee Ermey, Celia Weston.
Américain (2 h 02).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e.

**LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT**
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**L'EDUCATRICE**
de Pascal Kané,
avec Alexandra Winisky, Nathalie Richard, Jean-François Stévenin, Brigitte Roüan.
*Français (1 h 33).*
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

**EGGS**
de Bent Hamer,
avec Sverre Hansen, Kjell Stormoen, Leif Andrée.
Norvégien (1 h 26).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

**ENFANTS DE SALAUD**
de Tonie Marshall,
avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne.
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e.

**LA FEMME DU PORT (**)**
d'Arturo Ripstein,
avec Patricia Reyes Spindola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez.
Mexicain (1 h 50).
VO : Latina, dolby, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

**GUILTRIP**
de Gerard Stembridge,
avec Andrew Connolly, Jasmine Russel, Peter Hanly, Michelle Houlden, Frankie McCafferty, Pauline McLynn.
Irlandais (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

**LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR**
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LEAVING LAS VEGAS (*)**
de Mike Figgis,
avec Nicolas Cage, Elisabeth Shue, Julian Sands, Richard Lewis, Steven Weber, Kim Adams.
Américain (1 h 51).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e.

**LA MADRE MUERTA**
de Juan Emmanuel Bajo Ulloa,
avec Karra Elejalde, Ana Alvarez, Lio Silvia, Marso, Elena Irureta, Ramon Barrera.
Espagnol (1 h 42).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**MARCHAND DE RÊVES**
de Giuseppe Tornatore,
avec Sergio Castellitto, Tiziana Lodato, Franco Scaldati, Leopoldo Trieste, Clelia Rondinella, Tano Cimarosa.
Franco-italien (1 h 54).
VO : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85).

**NOS ANNÉES SAUVAGES**
de Wong Kar-Wai,
avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung.
Hongkong (1 h 33).
VO : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

**TOY STORY**
de John Lasseter,
dessin animé américain (1 h 17).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96).

## REPRISES

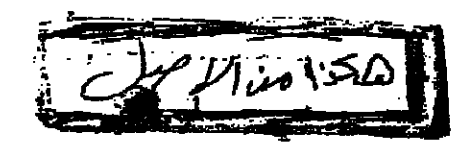
**LA DAME DU VENDREDI**
de Howard Hawks,
avec Cary Grant, Rosalind Russel, Ralph Bellamy, Porter Hall, Gene Lockhart, Ernest Truex.
Américain, 1940, noir et blanc (1 h 22).
VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40).

**L'IDIOT**
d'Akira Kurosawa,
avec Toshiro Mifune, Masayuki Mori, Setsuko Hara.
Japonais, 1951, noir et blanc (2 h 45).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

**NANOUK L'ESQUIMAU**
de Robert Flaherty,
avec Nanouk, Nyla.
Américain, 1922, noir et blanc, copie neuve (1 h 10).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

**SABOTEUR**
d'Alfred Hitchcock,
avec Robert Cummings, Priscilla Lane, Otto Kruger.
Américain, 1942, noir et blanc (1 h 50).
VO : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.





# TF 1 a dégagé un bénéfice en hausse de 11,1 %

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TF 1**, réuni mercredi 10 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1995, *« conformes aux prévisions »*. La Une a enregistré un résultat net part du groupe en hausse de 11,1 % (542 millions de francs en 1994, 602 millions en 1995). Le chiffre d'affaires de TF 1 gagne 8,5 % et s'établit à 9,1 milliards de francs en 1995 (8,4 milliards en 1994). Si les recettes publicitaires augmentent de 4,1 % et entrent à hauteur de 7,3 milliards de francs dans le chiffre d'affaires de la chaîne, les recettes de la diversification s'accroissent quant à elles de 31 % – 1,7 milliard de francs en 1995 contre 1,3 l'année précédente.Considérées par TF 1 comme *« des relais de croissance solides »*, ces activités de diversification sont dopées par le pôle édition-distribution dont le chiffre d'affaires a dépassé le milliard de francs (+ 26 %). Une Musique a vendu près de six millions de disques en-1995. Eurosport consolide sa place de *« première chaîne pan-européenne avec une couverture de 66 millions de foyers et près de 15 millions de téléspectateurs quotidiens »*. La chaîne a dégagé un chiffre d'affaires en hausse de 17 % en 1995. Pour 1996, TF 1 annonce la poursuite de *« sa politique de diversification tout en confortant sa place sur le marché de la télévision commerciale »*.

■ **TF1 examine d'éventuelles sanctions contre trois journalistes.** Claire Chazal, présentatrice des journaux du week-end de TF1, Jean-Michel Leulliot, rédacteur en chef des éditions du week-end, et Bernard Volker, reporter, sont sous la menace d'une sanction de la part de la direction de la Une. Les trois journalistes ont diffusé, samedi 6 avril, sans en référer à Gérard Carreyrou, directeur de l'information de permanence ce week-end, un reportage sur la libération des pilotes français détenus en Bosnie. Selon ce document, réalisé par Bernard Volker, les deux militaires auraient été libérés en échange d'une livraison d'armes des autorités françaises (*Le Monde* du 9 avril) et livrée aux Serbes par les Russes. Une information démentie par l'Élysée qui, au soir du 6 avril, affirmait qu'il n'y avait eu *« ni négociation, ni compensation, ni échange pour la libération des pilotes »*. Selon la Une, *« la question de sanctions éventuelles dans l'affaire de la libération des pilotes est en train d'être examinée par la direction de TF1 »*. Dans les faits, Patrick Le Lay, PDG de TF1, a reçu, mardi 9 avril, la hiérarchie de l'information de la Une et les journalistes impliqués. Pour Gérard Carreyrou, plutôt qu'une *« affaire »*, cet incident est *« un problème »*. Selon lui, TF1 est *« une rédaction organisée »* où chacun doit *« respecter les procédures de la chaîne de commandement »*. Dans l'attente de sanctions, *« l'affaire est en délibéré »*.

■ **PRESSE : Didier Pourquery a été nommé chef d'édition de *VSD*,** auprès de Rémy Dessarts, rédacteur en chef et directeur de la publication. Cette nomination a lieu après le rachat de l'hebdomadaire par le groupe d'Axel Ganz, Prisma Presse, et après le départ de François et Jean-Dominique Siégel, anciens responsables du titre. Didier Pourquery avait collaboré auparavant à *InfoMatin*, à *La Tribune Desfossés*, à *Science et Vie Economie*, au *Monde* et à *Libération*.

Jacques Lehn, président d'Europe 1

# « L'époque des émissions patchworks : un animateur, un disque, une pub, un jeu, se termine »

**« Depuis le départ de Denis Jeambar à *L'Express*, vous assurez la direction de l'antenne d'Europe 1. Conserverez-vous cette fonction ou envisagez-vous d'y nommer quelqu'un d'autre ?**

– J'ai fait appel à Denis Jeambar, l'été dernier, car je pensais qu'une réforme très ambitieuse était nécessaire. Il l'a initiée, notamment dans le secteur de l'information. Mon objectif est de continuer cette réforme et de l'amplifier. Il s'agit d'un grand chantier, une sorte d'opération commando. Comme je suis le patron, il est normal que je m'y implique et m'y investisse totalement. Je ne cherche donc pas de remplaçant à Denis Jeambar, en dépit des nombreux candidats qui se présentent. Cet intérêt prouve d'ailleurs qu'Europe 1 est une belle maison, qui dépend d'un groupe prospère, Europe 1 Communication, lui-même filiale d'Hachette, également en bonne santé.

**– Comment définissez-vous ce chantier de réformes ?**

– Il englobe à la fois l'information et les programmes. En matière d'information, je souhaite qu'elle apporte une plus-value par rapport à celles des autres radios. Il faut leur être sensiblement supérieur, notamment dans la tranche matinale de 7 à 9 heures, qui est le prime-time de la radio, sa tranche stratégique, et qui doit être un véritable feu d'artifice.

» Denis Jeambar et Gilles Schneider, directeur de la rédaction, ont déjà réglé les problèmes de cette tranche horaire. La publicité est mieux placée, le rythme par quart d'heure est bon, le cas des chroniqueurs extérieurs a été résolu, et on ne fait plus de « prêt-à-penser ».

» En outre, la poursuite de ce chantier se traduit par la nomination de Jean-Yves Chaperon, rédacteur en chef à Europe 1, aux fonctions de directeur adjoint de la rédaction, aux côtés de Gilles Schneider. Et j'ai fait appel à Patrice Louis [rédacteur en chef d'Inter-matin] de France-Inter, pour coordonner cette tranche du matin. Ces deux renforts traduisent le désir d'être à la pointe de l'information. Je ne dis pas qu'il n'y aura pas d'autres apports extérieurs. Mais les directions de la rédaction et des programmes sont en place. Et si on veut transformer de fond en comble Europe 1, cela ne se fera pas en faisant appel à des anciens...

» Une radio est par essence un média réactif mais nous ne devons pas nous contenter de tendre le micro. J'entends que l'information d'Europe 1 révèle, anticipe et explique beaucoup plus et mieux que les autres stations. L'information que nous délivrons doit être créée par nous, la rédaction doit anticiper sur ce qui va se produire.

» Pour réussir ce chantier de l'information, il faut restructurer les services de la rédaction et les valoriser. Nous disposons d'une centaine de journalistes et du maillage des correspondants du groupe Europe Communication, que ce soit ceux d'Europe 1, d'Europe 2 ou de RFM. Cette maison a toujours montré qu'elle était très bonne quand il y avait un effort important à fournir. Le personnel est mobilisé et demandeur, il serait déçu si j'étais en retrait de cette ambition.

» J'attends aussi de tout le monde qu'il soit sur le pont. J'entends qu'on ne s'attache pas à de vieilles recettes. S'il faut revoir des situations acquises ou réviser des schémas déjà éprouvés, ce sera fait.

**– La lettre que les journalistes ont adressée directement à Jean-Luc Lagardère, après le départ de Denis Jeambar, vous a-t-elle choqué ?**

– Cette lettre, qui date d'il y a plus de quinze jours, a été conçue sous le choc du départ de Denis Jeambar, alors que les raisons et les conditions de son départ n'étaient pas claires. Depuis, j'ai réuni la rédaction pour évoquer avec eux les projets de développement. J'ai créé différents comités chargés de mettre en marche le mouvement et de m'y aider. Côté information y figurent Gilles Schneider, Jean-Yves Chaperon, Patrice Louis, ainsi que quelques personnes clefs comme Alain Duhamel ou Catherine Nay. Il y aura aussi un comité pour les programmes, dont fera notamment partie Claude Brunet.

**– Justement, que comptez-vous faire pour les programmes ?**

– Je considère que l'époque des radios généralistes traditionnelles, celles où il y avait des émissions patchworks – un animateur, un disque, une pub, un jeu – se termine. De même qu'Europe 1 a été la première station à faire une information nouvelle manière, à lancer des émissions pour les jeunes (« Salut les copains »), elle doit être la première à créer la radio généraliste de l'an 2000.

» Celle-ci sera fondamentalement interactive, relationnelle, affective ; je la vois comme la radio de dialogue des plus de trente ans, où devront s'exprimer les courants d'opinion et les personnes qui dans les domaines économique, culturel, politique, etc., font la vie de ce pays, une radio qui s'adresse non à une élite mais qui vise les catégories socioculturelles les plus engagées dans la vie active. Nous voulons leur fournir une antenne cohérente et homogène, qui ait un ton et une identité. Ce n'est pas un problème de grille de programmes mais d'approche, avec une offre de formats plus radicaux : si on fait du talk-show, on l'assume entièrement ; même chose pour la musique. On évite ainsi le mélange de genres dans une émission.

» Tout cela a été décidé après des études de marketing. Mais cette refonte doit surtout bénéficier au public, le marketing est là pour vérifier, conforter mais ce n'est pas lui qui décide.

**– Quels objectifs d'audience vous assignez-vous ?**

– Passer devant France-Inter et atteindre 12 %.

*Propos recueillis par Véronique Cauhapé et Yves-Marie Labé*

JEUDI 11 AVRIL

## TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 **Journal**, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Trompe-l'oeil. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Assurance sur les morts. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Investissement mortel. Série.
18.00 Sydney Police. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 **Journal**, Tiercé, La Minute hippique.

**20.50**

**NAVARRO**
Série. Le fils unique, de Patrick Jamain (90 min). 393256
*Navarro a pour mission de démanteler une filière importante de crack en provenance de Belgique. Parallèlement, il enquête sur la disparition d'un jeune drogué...*

**22.25**

**TOUT EST POSSIBLE**
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Régine (85 min). 7698695

23.50 Ex libris. Aventures et passions. Invités : Dan Franck et Jean Vautrin ; Didier Decoin ; Roger Hanin ; Yves Simon ; Entretien avec Seamus Heaney, poète irlandais (65 min). 7856091
0.55 **Journal**, Météo.

1.10 et 5.00 Histoires naturelles. 2.00 et 3.00, 4.00, 4.40 TF 1 nuit. 2.10 Enquêtes à l'italienne. Le cas étrange de la rose écarlate. Série. 3.15 Histoire de la vie. Documentaire. 4.55 Musique.

## France 2

12.59 **Journal**, Loto.
13.45 Derrick. Série. Le virus de l'argent.
14.40 Le Renard. L'acquittement. Série.
15.35 Tiercé. En direct d'Auteuil.
15.50 et 5.25 La Chance aux chansons.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Couvre-feu. Série.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Des enfants économes.
19.20 et 2.35 Studio Gabriel. Invité : Roger Hanin.
19.59 **Journal**.
20.15 Invité spécial.
20.45 Météo, Point route.

**20.55**

**▶ ENVOYÉ SPÉCIAL**
Magazine présenté par Bernard Benyamin. La septième merveille du monde ; Du charbon pour Kaboul ; L'école de Shashemane (130 min). 7719607

23.05 Expression directe. CFTC.

**23.10**

**LE RETOUR DE DON CAMILLO ■**
Film franco-italien de Julien Duvivier avec Fernandel, Gino Cervi (1962, 113 min). 3129904

1.03 **Journal**, Bourse, Météo.
1.20 Le Cercle de minuit. Magazine. Théâtre. Avec Yves Beaunesne, metteur en scène, Nathalie Richard, Anton Kouznetsov, Claire Lasne... (65 min). 6638508

3.30 Bas les masques (rediff.). 4.30 24 heures d'info. 5.10 Loubard des neiges. 5.55 Dessin animé.

## France 3

11.45 **Flash d'information.**
11.50 Télévision régionale.
12.35 **Journal**.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 La croisière s'amuse. Série.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele.
15.20 Magnum. Série.
16.10 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Gens du bottin mondain, 1903-1987*, de Cyril Grange.
18.55 Le 19-20 **de l'information**, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

**20.50**

**BUGSY ■**
Film américain de Barry Levinson (1991, 136 min). 90188512
*Une reconstitution académique par laquelle Warren Beatty s'est mis en valeur. Nostalgie sirupeuse du « romantisme » à Hollywood.*

23.10 **Journal**, Météo.

**23.40**

**AH ! QUELS TITRES !**
Magazine présenté par Philippe Tesson. Les enfants de Beaumarchais. Avec Patrick Poivre d'Arvor (*Un héros de passage*) ; Claude Sérillon (*Le Bureau*) ; Guy Konopnicki (*Les Filières noires*) ; Jean Dutourd, à propos de sa collaboration au cinquième recueil du Club des ronchons (*En arrière toute !*) : Dominique Jamet (*Carte de presse, lettres à une jeune journaliste*) (60 min). 2640072

0.40 Espace francophone. 1.10 Dynastie. Le grand retour. 1.55 Musique Graffiti. *Trios n°s 1 et 2, pour cor, violon et piano*, de Brahms (15 min).

## La Cinquième

13.30 La Grammaire impertinente. 13.35 Attention santé. Sida, les soins dentaires. 13.40 Défi. Les travaux d'Hercule. 14.10 Les Civilisations perdues. Le Tibet. 15.00 Qui vive. La médecine et l'argent. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux. Namibie.

## Arte

19.00 Le Petit Vampire. Série. [4/13] Les soupçons de Gros-Blaireau, de Christian Görlitz (30 min). 3492
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Bosnie : les enjeux de la reconstruction (30 min). 5091
20.00 Palettes. Documentaire. Georges de La Tour, le dessous des cartes : *Le Tricheur à l'as de carreau*, d'Alain Jaubert (30 min). 2904
20.30 8 1/2 **Journal**.

**20.45**

**SOIRÉE THÉMATIQUE : LES ANNÉES STALINE**
proposée par Beate Schönfeldt.

20.46 Les Hôtes de Staline. Documentaire (64 min). 100934237
*Pendant l'été 1934, du 17 août au 1er septembre, se tient le premier Congrès des écrivains soviétiques. La quasi-totalité de l'élite littéraire européenne (dont Aragon, Malraux et Bloch) va cautionner la politique de Staline, qui apparaît comme un contrepoint à la montée du fascime dans l'Allemagne nazie.*
21.50 La Route des goulags. Documentaire (55 min). 8473782
*Des paysans témoignent de ce que fut cette route où l'on trouvait un goulag tous les cent kilomètres.*
22.45 Arsamas-16, la ville interdite. Documentaire (60 min). 5362362
23.45 Femmes du Kremlin. Documentaire (45 min). 8382459
0.30 Bibliographie. Invité : Stéphane Courtois (CNRS).
0.45 Prague, le brouillard. Documentaire d'I. Fila (60 min). 6193968

1.45 Le Mécano de la General ■■■ Film américain de Buster Keaton et Clyde Bruckman avec Buster Keaton, Marion Mack (1926, N., muet, rediff., 107 min). 1662411

## M 6

13.25 La Vengeance au coeur. Téléfilm de Bradford May, avec Amanda Donohue (88 min). 3199258
*Une inspectrice de police démissionne pour mieux enquêter sur le meurtre de son frère, policier lui aussi.*
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. La crème des hommes.
19.54 **Six minutes d'information.**
20.00 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. Magazine. 1946 : la fermeture des maisons closes.

**20.45**

**SANS LIEN APPARENT**
Téléfilm de Charles Correll, avec Rosanna Arquette (90 min). 581169
*Le frère d'une femme écrivain est suspecté d'être un dangereux psychopathe. Celle-ci est persuadée qu'il s'agit en fait de son petit ami.*

**22.35**

**TERREUR SUR LA LIGNE ■**
Film américain de Fred Walton avec Carol Kane, Rutanya Alda (1979, 93 min). 3337898
*Ce film d'angoisse, mis en scène avec une redoutable efficacité, est resté jusqu'ici inédit à la télévision.*

0.10 Highlander. La zone. Série.
1.00 Best of Trash. Musique.

2.30 Rock express Magazine (rediff.). Magazine. 3.00 Jazz Dance. Documentaire. 3.50 La Croisière rouge. Documentaire.

## Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Black Robe. Film canadien de Bruce Beresford (1994, 97 min). 1159324
15.20 Partir avec National Geographic. Documentaire. Tigres des neiges, de Marc Stouffer (52 min). 8783850
16.15 Muriel ■ Film australien de P. J. Hogan (1994, 101 min). 6134986
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invité : Richard Ford.
20.30 Le Journal du cinéma.

**20.35**

**FULL ECLIPSE ■**
Film américain d'Anthony Hickox (1993, 98 min). 429695
*Adam Garou, qui a créé un commando spécial pour lutter contre la criminalité, enrôle un policier, déphasé par le suicide de son partenaire.*

22.10 **Flash d'information.**

**22.15**

**BASKET-BALL**
En différé. Championnat d'Europe des clubs : finale à quatre : finale (100 min). 842782
*La finale du championnat d'Europe des clubs oppose, ce soir, au POPB, le club grec du Panathinaïkos aux Espagnols de Barcelone.*

23.55 Golf. Première journée des Masters Augusta 1996.
2.00 Babylon V. Les télépathes de l'ombre.
2.40 Surprises (20 min).

## Radio

### France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Versailles (1).
21.32 Fiction. Les Lavandières de la nuit, d'Alain Pezzuell.
22.40 Nuits magnétiques. Profession : Touriste (3).

0.05 Du jour au lendemain. Gilles Anquetil (Tout va se jouer). 0.50 Musique : Coda. Passages de l'Océan (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Caspar Friedrich ; 2.26, Joël Schmidt (Heinrich von Kleist) ; 2.52, La foudre, rupture, éclair, diamant divin ; 4.14, Le temps libre, le loisir et l'ennui ; 5.04, Le labyrinthe ; 6.25, Pierre Bergougnoux (Miette).

### France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct de Copenhague, par l'Orchestre symphonique de la Radio danoise, dir. Michael Schønwandt : Manfred, ouverture, de R. Schumann ; Concerto pour piano et orchestre, de Kuhlau ; Symphonie n° 1 Le Printemps, de R. Schumann.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. A Sacris pour violon et orchestre, de Raynal, par l'Orchestre d'Auvergne, dir. Arie van Beek ; Unknowness pour percussion et échantillons sonores, de de Mey..
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, R. Schumann, Wieniawski.

0.00 Tapage nocturne. Elvis Everywhere, de Daugherty, par le Kronos Quartet ; The Battle of Images, de Tacuma ; Mishima, de Glass, par le Kronos Quartet. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Paul Klee et la musique. Sonate n° 1 pour violon seul BWV 1001, de Bach, Yehudi Menuhin, violon ; Les Folies françaises ou les Dominos, de Couperin, Marcelle Meyer, piano ; Symphonie n° 38 Prague, de Mozart, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Josef Krips ; Trio avec piano n° 1, de Schubert, Eugene Istomin, piano, Alexander Schneider, violon, Pablo Casals, violoncelle ; Ouverture, de Bruckner, par l'Orchestre Radio symphonique de Berlin, dir. Riccardo Chailly ; Œuvres de Buxtehude, Reger, Bach.

22.35 Les soirées... (Suite). Quatuor, de Schœnberg, par le Quatuor Prazak ; Œuvres de Puccini, Debussy, Webern, Boulez. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

# Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

20.00 S'en fout la mort ■■■ Film de Claire Denis (1990, 90 min) 18368814
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 **Journal** (France 2).
22.20 Correspondances. Invitée : Denis Epoté-Durand.
22.30 Ça se discute. (France 2 du 9/4/96)
0.05 Tell quel.
0.30 **Soir 3** (France 3).
21.45 Captain Karma.
22.40 Telenovelas. Le miroir cathodique.
23.40 Himalaya. Au cœur des glaciers (30 min).

### Planète

20.35 Mémoires d'ex. [3/3] Du passé, faisons table rase : 1956 - 1989.

### Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Qui a peur de Virginia Woolf ? ■ Film de Mike Nichols (1966, N., v.o., 130 min) 18398237
23.10 Totalement cinéma.
23.35 Concert : La Symphonie fantastique de Berlioz. Enregistré au Conservatoire national supérieur d'art dramatique à Paris en 1991 (60 min). 2076985

### France Supervision

20.40 La Dernière Saison. Film de Pierre Beccu (1991, 110 min) 33786053
22.30 CinéActu.
22.40 Pendez-les haut et court ■ Film de Ted Post (1968, 110 min) 98085411
0.30 Concert : Albert Lee. Enregistré à l'Arthur's Club de Genève (90 min). 30539387

### Ciné Cinéfil

20.30 Atout cœur ■ Film d'Henry Roussel (1931, N., 95 min) 5591481
22.05 La Maison des sept faucons ■ Film de Richard Thorpe (1959, N., v.o., 90 min) 8140140
23.35 Le Club. Invité : Philippe Garnier.

0.55 So Ends Our Night ■ Film de John Cromwell (1941, N., v.o., 115 min) 60669657

### Ciné Cinémas

20.30 Rio Bravo ■■ Film de Howard Hawks (1958, 135 min) 45035904
22.45 Jalousie. Film de Kathleen Fonmarty (1990, 90 min) 4096362
0.15 Des enfants gâtés ■ Film de Bertrand Tavernier (1977, 115 min) 37649744

### Série Club

20.45 (et 23.45) Héritage oblige. Le parfum.
21.40 (et 1.10) Jim Bergerac. La dernière affaire de Trenchard.
22.30 Alfred Hitchcock présente. La machine à séduire.
23.00 Mission impossible. L'inspecteur Barney.
0.30 Jamique aimée (30 min).

### Canal Jimmy

20.00 L'Agression. Film de Gérard Pirès (1974, 105 min) 14976879
21.45 Motor Trend.
22.05 Chronique du front.
22.10 Tu fais pas le poids, shérif. Film de Hal Needham (1980, v.o., 100 min) 94819430

### Eurosport

14.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Estoril (Portugal) : huitièmes de finale (180 min). 25880362
18.00 Kick-boxing.
19.00 Haltérophilie. En direct. Championnats d'Europe : Catégories des 64 kg et 70 kg, à Stavanger (Norvège, 120 min). 496411
21.00 Catch.
22.00 Fléchettes.
23.00 Basket-ball (60 min).

# Les films sur les chaînes européennes

### RTBF 1

20.35 L'Affaire. Film de Sergio Gobbi (1993, 100 min). Avec Robert Hossein, Fred Murray Abraham, Bruno Wolkowitch. *Policier.*
22.15 Le Bébé de Mâcon. Film de Peter Greenaway (1993, 120 min). Avec Julia Ormond, Jonathan Lacey, Ralph Fiennes. *Drame.*

### RTL 9

20.30 Jardins de pierre. Film de Francis Ford Coppola (1987, 115 min). Avec James Caan. *Drame.*
22.30 Gator. Film de Burt Reynolds (1976, 120 min). Avec Burt Reynolds. *Aventures.*
0.45 La Proie pour l'ombre. Film d'Alexandre Astruc (1960, N., 95 min). Avec Annie Girardot. *Comédie dramatique.*

### TMC

20.35 La Promise. Film de Franc Roddam (1985, 125 min). Avec Jennifer Beals. *Fantastique.*

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**

**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

# Claude Brasseur en curé de choc sur TF 1

## A Marseille, un ex-flic devenu prêtre s'occupe de jeunes loubards. Délinquance, drogue, violence et bons sentiments. Un scénario efficace pour un téléfilm réussi

**TOUT COMMENCE** par un rodéo : deux voitures se font face, puis se ruent l'une vers l'autre, s'évitent à la dernière minute, recommencent tel un curieux tournoi scandé par le vrombissement des moteurs. Le choc arrive, inévitable. Bilan : un gamin à l'hôpital, un autre en garde à vue. Une scène ordinaire de banlieue, avec pour seul éclairage les girophares de la police. Très sobre.

C'est ainsi que commence *Un homme debout*, épisode pilote d'une nouvelle série intitulée « Le Juste », coproduite par TF 1 et Protécréa, promise, sans aucun doute, à un large succès. Il faut dire que beaucoup de bonnes fées se sont penchées sur son berceau. L'auteur, Tito Topin, écrivain de romans noirs, auteur de bandes dessinées, adaptateur de polars pour la télévision, est l'heureux papa du commissaire Navarro. On aime ou on n'aime pas, mais ce serait de la mauvaise foi que de dénigrer l'art et la manière du scénariste. Le Juste, c'est Claude Brasseur, un acteur connaissant toutes les ficelles du métier. Après avoir été Vidocq et Fouché, il quitte son air matois et joue un ancien flic reconverti dans la prêtrise. Il est le généreux, le preux, le consolateur inconsolable avec une sincérité à faire entrer dans les ordres prêcheurs tous les méchants petits dealers de quartier. La réalisation a été confiée à Franck Apprédéris, un ancien flic, reconverti lui aussi, mais pour de vrai, dans le cinéma policier.

Topin, Brasseur et Apprédéris, avec une telle brochette, il aurait fallu être manchot pour produire un navet. Surtout qu'on a droit, en vedette américaine, au Père Jean-Michel Di Falco, ancien porte-parole des évêques de France, beau à faire tourner la tête à tout un couvent, des novices à la mère supérieure, et tellement plus télégénique que Mgr Gaillot.

**DU VRAI TRAVAIL DE PRO**

L'affaire se passe à Marseille. Là aussi, c'est un coup de génie ! On sent qu'il s'agit de professionnels qui ne laissent rien au hasard. Marseille, son vieux port, sa Bonne Mère, ses calanques, sa lumière et son accent qui fleure bon l'ail et le thym. Marseille, c'est drôlement plus beau que la plaine Saint-Denis et, tant qu'à passer une heure et demie avec des petits loubards, mieux vaut que ce soit au bord de la Méditerranée que sur les bancs du métro. Le téléspectateur affalé dans son fauteuil, après sa journée de travail, peut ainsi rêver à ses prochaines vacances.

L'affaire, donc, se passe à Marseille, où vit l'abbé Simon avec ses regrets, son Perfecto et sa moto. Naguère, l'abbé a été un policier hors du commun, forcément, jusqu'au jour où il a tué un adolescent armé d'un fusil à pompe. Bouleversé, il a quitté la police et, après de longues réflexions, a choisi la prêtrise. Pour racheter sa faute, il va se mettre au service des jeunes délinquants. Le décor est planté, l'action peut commencer.

Une ancienne conserverie sur laquelle veille une brave Mama, Fine (Tania Sourseva), au parler marseillais plus vrai que nature, une grande salle de jeu où une floppée de gosses de toutes les couleurs, genre hip-hop, jouent candidement au baby-foot. Un tableau rassurant, genre local de scouts dans les années 60. Le Père Simon peut être fier de son travail sur le terrain. Mais voilà que débarque Vanneck le Belge, le grand méchant loup, qui va semer la panique dans la bergerie. Beau gosse roulant en décapotable, il séduit Camille (Amélie Pick), la protégée du Père Simon, refile de la drogue aux gamins, et fait courir la rumeur que Simon, ancien flic et assassin, est un indic... Panique à bord, les choses s'enveniment, un jeune est tué et les gros bonnets du milieu marseillais veulent la peau du curé.

Mais Dieu veille, et Simon aussi. Tout finira bien et, comme dans les fables de Jean de La Fontaine, il y a même une morale. On ne s'ennuie pas une seconde. C'est bien joué, du vrai travail de pro.

*Armelle Cressard*

★ ***Le Juste : un homme debout*, TF 1, vendredi 12 avril à 20 h 40.**

# La chambre secrète

*par Agathe Logeart*

**ELLE A DES JAMBES** interminables et un sacré toupet. Il est maigrichon, mais non dépourvu d'attraits. Jo et Milou sont deux escrocs de charme faits pour s'entendre. Leur rencontre était écrite, dans le grand livre des scénarios bien ficelés. Elle sort de prison. Il pigeonne les détenues paumées qu'il embarque dans son taxi volé. Ce sont des pas grand-chose, des presque moins que rien. Leurs comparses ne valent guère mieux : Simon est un directeur de théâtre ringard et désargenté. Sarah, la femme de Simon, une comédienne ratée dont le meilleur rôle consiste à se pâmer devant son homme. Leurs entourloupes sont dignes d'eux, jubilatoires gagne-petit de l'embrouille étriquée. Leurs aventures sont cent minutes d'un plaisir modeste, sans prétention. Alors, pourquoi bouder son plaisir ?

M 6 diffusait ce téléfilm français, déjà passé il y a plus d'un an. On l'avait vu, à l'époque et aussitôt vu, aussitôt effacé. C'est constant pour cette forme de télévision de détente, qui ne cherche rien d'autre qu'à divertir. On la regarde, on l'oublie, comme si rien ne s'était passé. La bulle de savon éclatée, il n'en reste plus rien. Jo et Milou n'étaient pas revenus pour de nouvelles aventures, ou, alors, cela nous avait échappé. On aurait dû les avoir complètement gommés de notre mémoire, comme tant d'autres moments passés devant le téléviseur à ingurgiter un peu de tout et beaucoup de riens, paresseusement captés par des images qui glissent et s'effacent à mesure.

Pourtant, dès les premières minutes, Jo et Milou ne se laissaient pas regarder comme des inconnus. Il y avait là un sentiment de familiarité. Par avance, on pressentait ce qu'ils allaient faire. On précédait l'action. On faisait le malin, décrivant la scène à venir avant qu'elle n'ait eu lieu.

La sensation était étrange, et donnait un peu le vertige. Car le *déjà vu* n'était pas une illusion. On avait bel et bien déjà vu, et on ne s'en souvenait pas tout de suite. A chaque fois que l'on s'abîme dans ce genre de spectacle, on se dit pourtant que c'est sans conséquence, qu'il n'y a pas de mal à avaler une nourriture télévisée aussi biodégradable. Et là, en y revenant par mégarde, on s'aperçoit que la consommation de programmes n'est pas une activité innocente. A notre insu, notre mémoire stocke, stocke encore. Sans jamais jeter, elle range, dans de petits tiroirs dont nous croyions avoir perdu la clef, des souvenirs soigneusement pliés. Ils s'empilent jusqu'au plafond, dans un espace de nous-mêmes qui est une chambre secrète. Nous croyions avoir quitté Jo et Milou, comme ils nous avaient quittés, après usage. Nous les avions jetés dans la corbeille à papier où s'entassent tant de moments sans importance, mouchoirs froissés qui ne resserviraient plus. Mais c'était une erreur : Jo et Milou ne nous avaient jamais quittés. Ils vivaient en nous, parasitant notre mémoire, squattant notre inconscient. Avec tant d'autres qui nous habitent sans nous demander la permission, ils dansent la sarabande dans nos têtes.

**VENDREDI 12 AVRIL**

## TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.25 Dallas. Un plan radical. Feuilleton.
15.25 Hawaï police d'Etat. Lame de fond. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Une petite fille nommée Hunter. Série.
18.00 Sydney Police. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Trafic info.

**20.40**

**LE JUSTE**
Téléfilm. Un homme debout, de Franck Apprédéris (120 min). 905015
*Claude Brasseur, en curé de choc, veille sur des petits loubards marseillais. Un téléfilm efficace écrit par Tito Topin, le créateur de* Navarro.
● Lire ci-dessus.

**22.40**

**ÉCHOS DE STARS**
Divertissement présenté par Philippe Lavil, Stéphane Bern, Henry-Jean Servat, Isabelle Heurtaux. Avec Ace of Base, Gilbert Montagné, Arielle Dombasle, le prince Christophe Murat, Philippe Douste-Blazy, Jean Alesi, Francis Huster, Cristiana Reali, Mickey Rourke, Bernard Giraudeau, Richard Bohringer (85 min). 9072184
0.05 Paire d'as. Propriété privée. Série.
0.55 Journal, Météo.
1.30 et 5.05 Histoires naturelles. 2.05 et 3.10, 4.15, 4.40 TF 1 nuit. 2.15 Enquêtes à l'italienne. Le crime diabolique de la vipère humaine. Série. 3.20 Histoire de la vie. 4.50 Musique.

## France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.50 Derrick. Doris. Série.
14.50 Le Renard. Suicide par procuration. Série.
15.50 et 5.30 La Chance aux chansons.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Les cinq doigts de Ben. Série.
17.25 C'est cool. Dans le potage. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Quand je serai grand.
19.20 et 1.15 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

**20.55**

**BAS LES MASQUES**
Magazine présenté par Mireille Dumas. Sectes : des enfants en danger. Avec Jean-Pierre Brard, député et vice-président de la commission parlementaire sur les sectes... (125 min). 6969760

**23.00**

**BOUILLON DE CULTURE**
Magazine présenté par Bernard Pivot. Le peintre et l'historien. Invités : Pierre Soulages, à propos de son exposition, *Noire Lumière*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris et *L'Œuvre complet* ; Jacques Le Goff, *Saint Louis*, et *Une vie pour l'Histoire* (70 min). 908473
0.10 Géopolis. Magazine présenté par Claude Sérillon. Chine : le prix du marché (45 min). 2249809
0.55 Journal, Bourse, Météo.
1.45 Envoyé spécial (rediff.). 3.45 24 heures d'info. 5.00 Coups de chien. 6.00 Dessin animé.

## France 3

11.45 Flash d'information.
11.50 Télévision régionale.
12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 La croisière s'amuse.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele.
15.20 Magnum. Série.
16.10 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Les Chemins de la douce France*, de Gilles Pudlowski.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

**20.50**

**THALASSA**
Magazine présenté par Georges Pernoud. Escale au Maroc. Les fantômes de l'Atlas ; Essaouira ; Pêcheurs des falaises ; El-Jadida ; Le poulpe ; La pourpre des césars (65 min). 525763

**21.55**

**FAUT PAS RÊVER**
Invité : Jean Piat. Suisse : les chariots de feu ; France : le cercle des travailleurs ; Chine, l'écriture sacrée des Naxis (60 min). 8489015
22.55 Journal, Météo.
23.25 Nimbus. Dix ans après Tchernobyl, où en est le nucléaire civil ? (55 min). 9180831
0.20 Les Cavales de nuit. Itgaber, le triomphe sur sol, avec le professeur Leibovitz [1/2] (80 min). 6728638
1.40 Dynastie. De nouveaux problèmes. 2.25 Musique Graffiti. Musique populaire : *Axion Esti*, par l'Orchestre d'Athènes, dir. Mikis Théodorakis (15 min).

## La Cinquième

13.30 La Grammaire impertinente. 13.35 Attention santé. 13.40 Défi. Sortir du pétrin. 14.10 Quelle école demain ? Commission de réflexion sur l'école. 15.30 Le Tsar Pierre le Grand. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Affaires publiques. Le Parlement européen. 18.15 Les Clefs de la nature. Des plantes contre le cancer. 18.30 Le Monde des animaux. Malaisie.

## Arte

19.00 Raspoutine, un démon à la cour du tsar. Documentaire (60 min). 5218
20.00 Reportage. Khaled Kelkal, les racines de la terreur, de Tina Hassel et Isabel Shayani (30 min). 1893
*Comment un garçon cité en exemple par sa communauté a-t-il basculé dans le terrorisme ?*
20.30 8 1/2 Journal.

**20.45**

**LE POIDS DU PASSÉ**
Téléfilm d'Ottokar Runze, avec Corinna Harfouch, Dietrich Körner (95 min). 259134
*La fille d'un haut responsable de la Stasi, l'ancienne police secrète est-allemande, tente sous une nouvelle identité de refaire sa vie après la chute du Mur. Jusqu'au jour où le passé la rattrape...*

**22.20**

**▶ GRAND FORMAT : PARIS-ROUBAIX, UN DIMANCHE EN ENFER**
Documentaire de Jörgen Leth (105 min). 7434305
*Pour le centenaire de la course, Arte propose un documentaire, tourné avec vingt-sept caméras, sur la course de 1976. Quatre coureurs s'annoncent comme favoris pour celle qui a bien mérité son surnom d'« Enfer du Nord » : Eddy Merckx, Roger de Vlaeminck, Freddy Maertens et Francesco Moser.*
0.05 Les Héritiers d'Albrecht Dürer. Documentaire. La peinture de l'ex-RDA, de Lutz Dammbeck (60 min). 4768096
1.05 Music Planet. Magazine. Michael Jackson, de Rudi Dolezahl, Hannes Rossacher et Monika Halkort (100 min, rediff.). 3396947

## M 6

13.25 Le Témoin de la dernière chance. Téléfilm de Sigi Rothemund (102 min). 5369386
*Des agents du KGB approchent un chercheur de l'industrie militaire allemande qui ne souhaite pas voir ressurgir un passé peu glorieux.*
15.15 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Lisa. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 et 23.25 Capital 6. Magazine.

**20.45**

**DIVORCE PAR BALLE**
Téléfilm de Charles Correll, avec Cheryl Ladd, Jameson Parker (93 min). 452857
*Un industriel engage un détective privé pour supprimer sa femme qui demande le divorce.*

**22.35**

**AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE**
Série. Le voyage de retour, avec Jay O. Sanders, Matt Craven (50 min). 9659706
*Les trois astronautes d'un vaisseau de la NASA de retour de la planète Mars sont confrontés à une "présence" non identifiée.*
23.35 Sexy Zap. Magazine.
0.10 Highlander. Le vampire. Série.
1.05 Best of groove.
2.35 Broadway Magazine. Documentaire. 3.25 E = M 6. Magazine. 3.50 Sea, Sex and Sun. Documentaire.

## Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Rasta Rockett ■ Film américain de Jon Turteltaub (1993, 94 min). 1126096
15.20 Babylon V. Compagnons d'armes.
16.00 Le Journal du cinéma.
16.05 Le Jardin secret. Film américain d'Agnieszka Holland (1993, 97 min). 2954589
17.45 Insektors.
18.00 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Vincent Perez, Olivier Desbordes.
20.30 Le Journal du cinéma.

**20.35**

**VISIONS DE MEURTRE**
Téléfilm de Sam Pillsburg (90 min). 391763
22.05 Les Chauves-souris, filles de l'ombre. Documentaire. (50 min). 4460183
22.55 Flash d'information.

**23.00**

**LES COMPLICES**
Film américain de Charles Shyer (1994, 118 min). 87657
1.00 Golf. Masters Augusta 1996.
2.30 Boxe. Championnat du monde WBC des poids welters : Pernell Whitaker (Etats-Unis)-Wilfredo Rivera (Porto-Rico). Championnat du monde WBA des poids welters : Ike Bazooka Quartey (Ghana)-Vincent Phillips (Etats-Unis).
5.20 Belles de l'Ouest ■ Film de Jonathan Kaplan (1994, v.o., 96 min). 2734164

## Radio

### France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Saisons d'opéra (5).
20.30 Radio Archives. Quartier latin.
21.32 Black and Blue. Gerry Mulligan (1).
22.40 Nuits magnétiques. Profession : touriste (5).
0.05 Du jour au lendemain. Michel Delon pour parler des Salons, de Diderot. 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). L'art et la vie de Gustave Flaubert (1) ; 3.17, Les Quatre Rencontres, d'Henry James ; 3.55, Paroles d'ici, paroles d'ailleurs (1) ; 6.14, Marguerite Yourcenar (Mémoires d'Hadrien) (1).

### France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné en direct du Gewandhaus de Leipzig et émis simultanément sur les Radios de Francfort, Sarrebruck et Berlin, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Herbert Blomstedt : Œuvres de R. Strauss : Quatre interludes d'Intermezzo ; Quatre derniers Lieder ; Symphonie nº 4, de Brahms.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Variations pour une porte et un soupir, pour bande magnétique (extraits), de Henry ; Ballades pour guitare, de Bosseur.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Leclair, Boëly, Beethoven.
0.00 Jazz Club. En direct du Duc des Lombards, à Paris. Le Quartette Opéra de Gérard Marais. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Kirill Kondrachine. La Valse, de Ravel, par l'Orchestre du Concergebouw d'Amsterdam : Concerto pour violon nº 1, de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique de la Radio d'URSS, David Oïstrakh, violon ; Petrouchka, de Stravinsky, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam ; Quatre Duetti BWV 802 à 805, de Bach, Sviatoslav Richter, piano ; Symphonie nº 1, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Moscou.
22.40 Les Soirées... (Suite). Archives : Sviatoslav Richter, piano. Sonate pour piano nº 16 D 845, de Schubert ; Œuvres de Beethoven, Franck, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

**Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.**
**Signification des symboles :**
**▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».**
**■ On peut voir.**
**■ ■ Ne pas manquer.**
**■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.**
**♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.**

# Les soirées sur le câble et le satellite

### TV 5

20.00 Fort Boyard.
21.30 Itinéraire d'un gourmet. Invités : Sharon Stone et Hugh Grant.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Invité : Sting (France 2 du 7/4/96).
23.50 Sortie libre.
0.30 Soir 3 (France 3).

### Planète

20.35 Les Derniers Jours d'Aldo Moro.
21.25 Florilegio ou le cirque à l'italienne.
22.20 Une banlieue de toutes les couleurs.
23.25 Hermann.
23.50 La Monnaie, l'Or et l'Argent. [1/4] Naissance du FMI.

### Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 A bout portant.
21.40 Musiques en scènes. Invité : Ruggero Raimondi.
22.10 Le Lac des cygnes. Ballet de Piotr Ilitch Tchaïkovski.
0.15 Aux arts et caetera.
0.40 Gustave Caillebotte. D'Alain Jaubert (60 min).

### France Supervision

20.40 Taratata. Invités : East 17.
22.00 CinéActu.
22.10 Billard.
23.40 Concert : CharlElie Couture. Enregistré à l'occasion du festival Les Séquentielles de Lyon (65 min). 86939980
0.45 L'Autre Rome, le palais des papes d'Avignon. De Jacques Malaterre.
1.05 Les Pierres apprivoisées. De Jean-François Comte.
1.30 Jet Star (55 min).

### Ciné Cinéfil

20.30 Carré de valets ■ Film d'André Berthomieu (1947, N., 100 min) 6846170
22.10 The Moonlighter ■ Film de Roy Rowland (1953, N., v.o., 80 min) 43277270
23.30 Les Troufions. Film de Giorgio Bianchi (1961, N., v.o., 105 min) 87291639

### Ciné Cinémas

20.30 Hollywood 26.
21.00 Cop ■ Film de James B. Harris (1987, 105 min) 19891134
22.45 Vol d'enfer ■ Film de George Miller (1984, v.o., 100 min) 53638454

### Série Club

20.45 (et 23.45) Le Masque. Les yeux en bandoulière.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Enquête imprévue.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Mon cher Watson.
23.00 Mission impossible. Questions.
0.30 Janique aimée (30 min).

### Canal Jimmy

20.30 Les Envahisseurs. Un curieux voyage.
21.20 M.A.S.H. Opération diversion.
21.45 Le Meilleur du pire.
22.15 Chronique moscovite.
22.20 Dream On. Nos plus belles tannées.
22.50 Seinfeld. Le supporter.
23.15 Top bab.
0.00 New York Police Blues. Episode nº 43.
0.45 Earth Two. [2/2] Le projet Eden (60 min).

### Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Estoril (Portugal) : quarts de finale (180 min). 25857034
19.00 Haltérophilie. En direct. Championnats d'Europe : catégories des 76 kg et 83 kg, à Stavanger (Norvège, 120 min). 374298
21.00 Sumo.
23.00 Catch.

## Les films sur les chaînes européennes

### RTBF 1

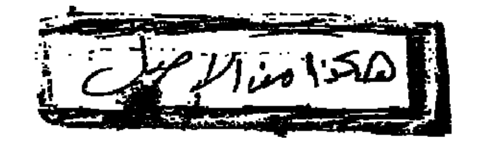
20.45 Roxanne. Film de Fred Schepisi (1987, 110 min). Avec Steve Martin, Daryl Hannah, Rick Rossovich. *Comédie.*

### RTL 9

22.40 Contes pervers. Film à sketches de Régine Deforges (1980, 90 min). Avec Françoise Gayat. *Erotique.*
0.25 Comme un boomerang. Film de José Giovanni (1976, 100 min). Avec Alain Delon. *Drame.*

### TSR

20.40 Turner et Hooch. Film de Roger Spottiswoode (1989, 100 min). Avec Tom Hanks, Mare Winningham, Craig T. Nelson. *Comédie policière.*
23.25 Fenêtre sur cour. Film d'Alfred Hitchcock (1954, 105 min). Avec James Stewart, Grace Kelly, Raymond Burr. *Suspense.*





Le Monde
VENDREDI 12 AVRIL 1996

# Croisière fiscale

*par Pierre Georges*

**LE MALHEUR** c'est le fisc. Le grand malheur ce fut un avocat du fisc. Bernard Che Tapie, guerillero fiscal, a eu bien du souci, jeudi, devant la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Tout allait bien. Ou, du moins, pas trop mal. *Le Phocéa* qui est un beau bateau, à quatre mâts avérés et vocation commerciale fantôme, voguait son bonhomme de procès. L'audience était calme. Le capitaine serein. Et les juges aux affaires maritimes et flibustières d'une parfaite équanimité.

Puis vint l'avocat du Trésor, Me François Urbino-Soulier. C'est terrible un avocat du Trésor, appuyé sur l'éloquence des chiffres plutôt que sur celle des mots. Cela plaide moins que cela ne compte, un avocat du Trésor. Et cela peut compter à boulets rouges.

Feu sur *Le Phocéa* et sur son séduisant capitaine Flint ! Feu sans sommation : « *Bernard Tapie avait un train de vie de pharaon, de l'ordre de 40 à 50 millions de francs par an.* » Train de vie de pharaon ! Voilà bien dans la bouche d'un avocat du Trésor, une manière de gros mot qui annonce un gros temps. De fait...

Le Trésor a de la mémoire, une longue mémoire. Cela fut assez pour que Me Urbino-Soulier rappelle au passage, par inadvertance, que tout petit déjà Bernard Tapie avait eu quelques menus ennuis avec le fisc. Cela se situait en 1973. A l'époque, plutôt versé dans le quatre mats à-roues, Bernard Tapie roulait Lamborghini. Lors d'un contrôle, la maréchaussée put constater que ce véhicule de luxe n'était pas doté de la vignette afférente. Sans doute pour éviter de faire tache sur le pare-brise. Des Lamborghini sans vignette aux vérifications fiscales, il y a un pas que le Trésor franchit volontiers. Ce qu'il fit pour constater, affirma son avocat, que Bernard Tapie n'avait rempli aucune déclaration de revenus entre 1973 et 1976. Avant d'ajouter que des déclarations suivantes « *jugées insuffisantes* » donnèrent lieu à plusieurs redressements.

C'était il y a longtemps. Une sorte de mise en jambes avant d'en venir au fameux train de vie de pharaon. C'est un fait, légal ou illégal : si pharaon il fut, Bernard Tapie n'a, par le jeu des déficits de ses sociétés, pratiquement pas payé d'impôts à titre personnel. En 1990, il se retrouvera, malheureux homme, non imposable. Et donc, en 1991, il ne paiera pas d'impôt sur le revenu. Du coup la taxe d'habitation pour son hôtel particulier de la rue des Saints-Pères, taxe normalement estimée à 80 413 francs, sera ramenée au montant minimum, 1 462 francs. Et pour faire bonne mesure il sera exonéré d'impôt sur la fortune. Quand bien même son patrimoine personnel, estimé et déclaré par ses soins, atteignait à l'époque la somme de 59 millions de francs.

Les chiffres sont féroces. D'une férocité inouie. En 1991, le citoyen-pharaon-contribuable Tapie a payé en tout et pour tout 1 462 francs d'impôts ! Malgré un train de vie annuel de 40-50 millions de francs. Voilà ce que dit et fait dire le Trésor aujourd'hui. Est-ce à dire que le Trésor ne savait pas compter hier ? Il appartiendra à Bernard Tapie et à ses avocats de contester ces chiffres. Ou de démontrer que cette sous-imposition manifeste n'est que la conséquence d'une utilisation-virtuose des différentes dispositions fiscales en vigueur. Il n'empêche ! Tout cela finirait par donner un peu le mal de mer au contribuable-fellah !

# Quinze ateliers clandestins démantelés à Garges-lès-Gonesse

**QUARANTE PERSONNES ONT ÉTÉ PLACÉES EN GARDE À VUE,** mercredi 10 avril, après une opération de contrôle organisée à la « Tour Europe », dans la cité de « La Muette » de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), dans le cadre de la lutte contre le travail clandestin. Dix d'entre elles sont des étrangers en situation irrégulière, les autres seraient liées au travail clandestin. Une quarantaine d'ateliers, dont vingt étaient connus pour leur parfaite légalité, ont été dénombrés par les quelque cent cinquante policiers de la direction centrale pour la lutte contre l'immigration et l'emploi clandestins (Diccilec). Cinq ateliers se sont révélés en règle tandis que quinze qui exerçaient leur activité dans l'illégalité ont été démantelés. L'enquête devrait s'orienter vers l'identification des donneurs d'ordres.

# La justice ordonne la restitution de ses toiles au peintre Mentor

**LE JUGE D'INSTRUCTION TOULONNAIS JEAN-LUC TOURNIER** a ordonné, vendredi 5 avril, la restitution au peintre Blasco Mentor des quelque 250 toiles et dessins – d'une valeur estimée à 40 millions de francs – saisis par la justice dans le cours de l'enquête sur la « Villa Tamaris » et les soupçons de captation ayant entouré le projet d'une « Fondation Mentor » à La Seyne-sur-Mer (Var).

Dans un rapport d'audit sur la ville de La Seyne, l'ancien policier Antoine Gaudino avait mis en cause l'ancien directeur de cabinet du maire et de la « Villa Tamaris », Yvan-Paul Valenti, qu'il accusait de « *manœuvres frauduleuses* » pour s'être fait désigner « *conservateur perpétuel* » de l'œuvre du peintre (*Le Monde* du 5 août 1994). Le 8 août 1994, Mentor avait déposé une plainte « *pour escroquerie, recel d'escroquerie, faux en écritures publiques et faux et usage de faux en écritures privées* ». Curieusement, l'enquête de la police avait conclu, en septembre 1995, à l'absence de toute infraction. Le juge Tournier avait néanmoins poursuivi ses recherches, pour mettre en examen M. Valenti, le 22 janvier. Ce dernier avait accepté, au cours d'une confrontation avec le peintre, de restituer les toiles en échange du retrait de la plainte, mais il s'était ensuite rétracté, demandant un complément d'enquête. Le juge a ordonné la restitution, et M. Valenti reste sous le coup de poursuites pénales.

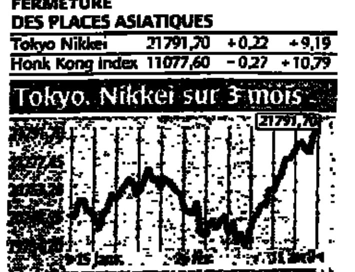
## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 11 avril, à 10 h 15 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 21791,70 | +0,22 | +9,19 |
| Honk Kong index | 11077,60 | −0,27 | +10,79 |




**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 10/04 | Var. en % 09/04 | Var. en % fin 95 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2093,94 | +0,59 | +11,86 |
| Londres FT 100 | 3771,80 | +0,35 | +2,23 |
| Zurich | 1728,04 | ... | +12,95 |
| Milan MIB 30 | 973 | −3,37 | +4,51 |
| Francfort Dax 30 | 2525,77 | +0,90 | +12,06 |
| Bruxelles | 1696,70 | +0,58 | +8,78 |
| Suisse SBS | 1391,72 | ... | −4,51 |
| Madrid Ibex 35 | 346,64 | +0,59 | +8,30 |
| Amsterdam CBS | 364,50 | +1,36 | +13,37 |

Tirage du *Monde* daté jeudi 11 avril 1996 : 456 975 exemplaires

# Les auteurs de la fusillade de Roubaix ne seraient pas liés à un réseau islamiste

## Le seul survivant du groupe est interrogé par la police

**UNIQUE** survivant de la bande des six Roubaisiens démantelée le 29 mars, le Marocain Omar Zemmiri a été interrogé, mercredi 10 avril en Belgique, par les enquêteurs du SRPJ de Lille. Reconnaissant sa participation au dernier des braquages commis par le groupe – l'attaque d'un fourgon blindé, le 29 mars à Leers (Nord) –, le Marocain a commencé de s'expliquer sur le fonctionnement de son groupe de braqueurs, sans donner le sens d'un combat islamiste à son engagement. Son audition a permis de compléter les éléments recueillis par la police judiciaire sur l'itinéraire d'un groupe ayant brusquement versé dans le grand banditisme et dont certains des membres avaient de solides convictions islamistes.

Dans cette bande roubaisienne, Christophe Caze était le plus nettement gagné à la « *cause* » islamiste. C'est en la compagnie de ce jeune Français qu'Omar Zemmiri avait pris la fuite, peu avant l'assaut des policiers du Raid contre la maison de Roubaix dont le Marocain était propriétaire, à bord d'une voiture de type break filant sur l'autoroute entre Lille et Gand. Agé de vingt-sept ans, cet ancien étudiant en médecine, converti à la religion musulmane en 1991, avait été tué lors des fusillades avec les gendarmes belges, au cours desquelles Omar Zemmiri avait été blessé.

A l'intérieur du véhicule, un carnet d'adresses appartenant à Christophe Caze a apporté des éléments nouveaux sur l'itinéraire de ce jeune homme qui a effectué en 1994 et 1995 plusieurs séjours en Bosnie. Il s'y était d'abord rendu pour participer à l'aide humanitaire et avait dans un premier temps travaillé dans un hôpital de Bosnie. Selon sa famille, Christophe Caze a ensuite servi dans une unité médicale appartenant à un bataillon musulman combattant dans la région. Il s'est alors marié à une femme bosniaque de la région de Zenica, prénommée Aïda, selon une tradition locale qui conduit à épouser les veuves de combattants tués les armes à la main. Sur le carnet d'adresses retrouvé dans la voiture figure le prénom d'« Ilias », le jeune enfant de cette veuve, une note manuscrite précisant qu'il convient de lui acheter un lit et des vêtements.

De retour à Roubaix à la fin du mois de décembre 1995, en provenance de Bosnie, Christophe Caze a, en tout cas, décidé de passer à l'action armée en s'engageant dans le grand banditisme. Avec ses comparses roubaisiens, il commence à cette époque une série d'au moins six hold up commis du 3 février au 25 mars avec des armes généralement fabriquées en Europe de l'Est – des Kalachnikov, des CZ, des Tokharov, des Skorpio, et des munitions provenant de la manufacture de Brno en République tchèque – et en usage dans les conflits de l'ex-Yougoslavie. Christophe Caze a-t-il eu connaissance des filières de trafic d'armements de guerre lors de ses séjours en Bosnie ? La bande s'approvisionnait-elle directement en ex-Yougoslavie, ou sur un marché belge réputé particulièrement achalandé en Kalachnikov. Elle ne manquait visiblement pas d'armes, au point d'abandonner des pistolets-mitrailleurs lors des braquages. Cet armement contraste avec l'amateurisme apparent de malfrats qui, contrairement aux habitudes du milieu, ne prenaient pas la peine de voler des voitures avant de passer à l'action : les braqueurs roubaisiens utilisaient des véhicules achetés sous leurs noms ou bien volés, sous la menace de leurs armes, à des automobilistes.

Au cours de son audition, Omar Zemmiri a enfin identifié les quatre corps calcinés qui avaient été retrouvés dans les décombres de sa maison roubaisienne du quartier de l'Alma. Sous l'effet de la fournaise, les corps avaient été ratatinés en quatre troncs, longs d'une cinquantaine de centimètres chacun, dont les membres ont été transformés en moignons. Seuls deux hommes avaient jusqu'alors pu être identifiés de manière quasiment certaine : des papiers d'identité aux noms de Saïd El Laïhar, un Marocain âgé de vingt-huit ans, et Testli Bel Hacem, un quinquagénaire né en Algérie, ont été retrouvés sur deux des cadavres ; leurs vêtements ont fondu, protégeant d'une sorte de gaine plastifiée ces documents d'identité.

La voiture d'un troisième suspect, Rachid Souindi, un Marocain de trente-deux ans, avait été retrouvée dans les parages immédiats de la maison de la rue Carette. L'identification du quatrième corps demeurait plus incertaine : il pouvait s'agir de Lionel Dumont, un Français de vingt-cinq ans qui, comme les trois autres, avait disparu de son domicile roubaisien depuis la fusillade. Comme Christophe Caze, Lionel Dumont avait lui aussi participé à des séjours en ex-Yougoslavie au cours des dernières années et lui aussi converti à l'islam. Aussi la police judiciaire, tout en considérant qu'une logique de grand banditisme l'emporte sur une logique terroriste dans le fonctionnement du groupe de Roubaix, continue-t-elle à s'intéresser à d'éventuelles ramifications internationales de cette bande de jeunes gens surarmés et, pour certains d'entre eux, convaincus de la justesse de la « *cause* » islamiste.

*Erich Inciyan*

### *Des écoutes téléphoniques « insignifiantes »*

**La mention d'un certain « Ilyes » apparait sur le carnet d'adresses de Christophe Caze à propos d'un voyage à La Mecque. Selon l'hebdomadaire *L'Express* du 11 avril, il pourrait s'agir du pseudonyme utilisé par Rachid Ramda, l'islamiste algérien arrêté à Londres en novembre 1995 et soupçonné d'être le « cerveau » ou le financier du groupe terroriste auteur de la campagne d'attentats perpétrés en France à l'automne et à l'été 1995. Mais les enquêteurs de la police judiciaire se montrent réservés sur cette hypothèse, même s'il est avéré qu'Omar Zemmiri avait bien participé comme d'autres musulmans venus de France à ce type de pèlerinage rituel à La Mecque. Aucun commanditaire ou donneur d'ordres extérieur au groupe des six hommes n'est apparu dans le cours de l'enquête, ajoute-t-on de même source. Les écoutes judiciaires pratiquées sur les lignes téléphoniques des suspects, dans les jours précédant la fusillade, se sont aussi révélées *« insignifiantes »* et ne présentaient pas de tonalité islamiste, est-il encore précisé.**

# La CFDT lance une campagne en faveur de la réduction du temps de travail

**IL Y A** un peu plus d'un an, la CFDT dressait le bilan de deux cent huit accords d'entreprises sur la réduction du temps de travail. Elle distinguait les accords de sauvegarde de l'emploi, appelés « *dos-au-mur* », et ceux qui visaient à créer des emplois. Cette année, elle récidive autrement. Nicole Notat, secrétaire générale, a présenté, jeudi 11 avril, une grande campagne nationale d'action, lancée à partir du 15 avril, avec comme slogan : « *Réduisons le temps de travail, embauchons des jeunes.* »

Sur plus de six mille panneaux publicitaires vont fleurir des affiches de 3 mètres sur 4, vantant les mérites de la réduction du temps de travail. D'un coût global de 4,5 millions de francs, financée aux trois quarts par la confédération, le reste par les fédérations et les unions régionales, cette opération constitue une première syndicale. La CFDT lance aussi une pétition, baptisée « La chaîne du temps », pour recueillir trois millions et demi de signatures – autant que de chômeurs – afin de promouvoir la baisse de la durée du travail.

Jeudi, la secrétaire générale de la CFDT devait participer avec Jean Gandois, président du CNPF, à un débat sur le temps de travail à l'émission *Invité spécial* sur France 2. Sur ce thème, Mme Notat joue une grande partie de sa crédibilité. Suivant l'accord du 31 octobre 1995 entre le CNPF et quatre confédérations sur cinq, des négociations sont en cours dans les branches sur l'annualisation et la réduction du temps de travail. Mais ces discussions, qui doivent être conclues avant le 30 juin, piétinent, et la CFDT veut peser sur leur déroulement.

Cette campagne pourrait aussi réduire les fractures internes. Sur ce point, la ligne de partage entre les adversaires et les partisans de Mme Notat s'estompe largement. La réduction du temps de travail est un des sujets les plus consensuels au sein de la CFDT, même si des divergences peuvent resurgir sur ses modalités d'application. Pour la CFDT, la réduction du temps de travail doit être développée, permettant ainsi la création d'emplois et, en priorité, l'embauche de jeunes. La CFDT s'interroge aussi sur la question de savoir « *comment réduire le chômage pour relancer l'activité* ».

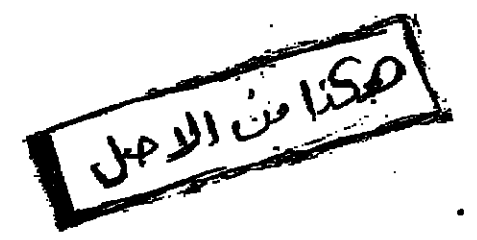
*A. B.-M.*

# Des pilules iodées contre le nucléaire

**HERVÉ GAYMARD**, secrétaire d'Etat à la santé, a rendu public, jeudi 11 avril, un rapport de synthèse sur les conséquences sanitaires qu'a pu avoir en France l'accident nucléaire de Tchernobyl *(lire aussi page 4)*. Ce document officiel rappelle qu'une épidémie de cancers de la thyroïde est observée aujourd'hui chez les enfants des populations exposées à l'accident de Tchernobyl.

« *Ces cancers, qui sont apparus plus précocément que prévu, confirment tragiquement que le risque principal d'un accident de ce type est représenté par le rejet d'isotopes radioactifs de l'iode* », peut-on lire dans ce document. « *Ainsi se trouve du même coup confirmé le bien-fondé de la distribution précoce d'iode stable en pareil cas. A cet égard, la distribution préalable d'iode stable auprès des populations situées à proximité immédiate des installations nucléaires s'avère indispensable et sera mise en œuvre prochainement en France.* » La question de la distribution préventive de pilules iodées aux dizaines de milliers de personnes qui, en France, vivent à proximité des installations nucléaires n'avaient jamais réussi à être tranchée. Selon ce document, la France « *fait partie des pays européens les plus faiblement touchés par les retombées radioactives.* »

■ **ÉCHECS : le grand maître** d'origine sibérienne Gata Kamsky, qui vit aux Etats-Unis, n'ira pas jouer, en juin à Bagdad, la finale du championnat du monde de la Fédération internationale des échecs (FIDE) contre Anatoli Karpov, a annoncé, mercredi 11 avril, son père Ruslam Kamsky. Le joueur a cédé aux pressions du gouvernement américain, qui considère que sa participation violerait l'embargo contre l'Irak et « *pourrait affecter négativement toute demande ultérieure de naturalisation* ».




# Le Monde des LIVRES

VENDREDI 12 AVRIL 1996




# Sévigné, à la lettre

*A l'occasion du trois centième anniversaire de sa mort, on redécouvre la modernité de la marquise : liberté, intelligence, art du détail. Ou comment faire un roman de sa propre vie*

Philippe Sollers

Il faut beaucoup de temps pour comprendre la marquise de Sévigné. Il faut prendre ses distances : avec son époque, la nôtre, l'université, son prétendu amour pour sa fille, les anecdotes et les délires de l'Histoire, l'utilisation tordue qu'en a faite Proust, la question secondaire, mais importante, de Dieu, l'éternelle nature féminine dont elle serait un exemplaire éclatant, sa transformation moderne en pâtisseries, et j'en passe.

Qui ne l'aime pas ? Pêle-mêle : Chateaubriand, Napoléon, Dostoïevski (*« Elle écrit beaucoup trop bien »*), Renan (*« Ce n'est pas un penseur »*), les romantiques, le clergé intellectuel, la religion progressiste. Bien, on ouvre ses lettres, on les lit. D'abord, on se perd, on croit à ce qui lui arrive et à ce qu'elle dit. On imagine que ce qu'elle raconte l'intéresse. Et puis, peu à peu, le doute s'insinue : si elle était constamment masquée dans un univers fou ? Si elle n'était que bon sens, chose la moins partagée du monde ? Si sa vie et son écriture n'avaient eu lieu, de façon passionnée et précise, que pour marquer la relativité et le rien du tout, la passion du rien à propos de tout ? Et cela de façon *positive* ? Etrange impression que le temps renforce. Ce n'est pas elle, mais Lautréamont, qui écrit dans les *Poésies* : *« Je ne connais pas d'autre grâce que celle d'être né. Un esprit impartial la trouve complète. »* Ou encore : *« Le goût est la qualité fondamentale qui résume toutes les autres qualités. C'est le* nec plus ultra *de l'intelligence. »* Et pourtant, on ne serait pas étonné de trouver ces phrases, telles quelles, dans la correspondance de Sévigné. Je veux simplement dire que la subversion ironique de Lautréamont éclaire d'une lumière juste et noire l'insolite liberté de la marquise, de même qu'elle nous oblige à nous demander d'où viennent vraiment La Rochefoucauld, Vauvenargues, Descartes ou Pascal. Génie d'une langue ? Pas seulement. Expérience physique et spirituelle dont nous n'envisageons plus qu'avec peine la nécessité et la force.

Qu'il s'agisse des hommes, des femmes, du mariage, des grossesses, des maladies, de l'au-delà supposé, de la variabilité des sentiments, des intrigues, de la mort, du pouvoir, Sévigné est d'un goût, c'est-à-dire d'une intelligence, implacable. Son siècle le veut, sans doute, où l'on ramasse l'esprit à la pelle dans les conversations, les oratoires, les duels théologiques, les opéras, le théâtre, les enterrements. La marquise, elle, a pris un parti radical. Il consiste à *être là*, c'est tout. Qu'elle communique cette présence unique le plus souvent à sa fille est logique : il lui fallait, pour se parler à elle-même, un double sûr (pas un homme, donc, ni une amie). Elle s'adresse à son sang au féminin, Sévigné, et Mme de Grignan a beau être ailleurs, mariée ou mère elle-même, cela ne change rien au contrat de base, à la loi fondamentale de transmission. Je suis la mère de ma fille, mais je reste la mère supérieure, et ainsi en sera-t-il de mère en fille, à l'infini. Pas de futur, cependant, le temps lui-même, là, tout de suite, présence pure. Quand elle s'est laissée aller (apparemment) à une digression, Sévigné, pour reprendre le fil de son récit mitrailleur, dit simplement : *« Je reviens. »* Et elle passe. Tous les sujets se tiennent, son rythme égalise tout, puisque le détail, enfin, est devenu une science. Ah, cet art du détail ! *« Quelle romancière elle aurait pu être ! »*, remarque de façon plutôt naïve Virginia Woolf. Mais non, pas besoin d'écrire des romans, elle est elle-même un roman. Il fallait oser se traiter de cette façon à chaque instant. Elle l'a fait. Et c'est incroyable.

*« J'ai toujours les échecs dans la tête »*, écrit la marquise en 1680. Et encore : *« Je suis folle de ce jeu, et je donnerais bien de l'argent pour le savoir comme mon fils et vous. C'est le plus beau jeu et le plus raisonnable de tous les jeux. Le hasard n'y a point de part. On se blâme et l'on se remercie ; on a son bonheur dans sa tête. »*

*« On a son bonheur dans sa tête »* : la voilà, c'est elle. Les grandes affaires agitent les esprits, le roi, la guerre, les réputations, l'argent, les controverses religieuses ? *« Je ne suis ni à Dieu ni à Diable. Cet état m'ennuie, quoiqu'entre nous je le trouve le plus naturel du monde. »* Si Dieu existe, inutile d'aller chercher midi à quatorze heures, il n'y a qu'à se couler dans sa Providence : *« Dieu est tout-puissant et fait tout ce qu'il veut ; j'entends cela. Il veut notre cœur, nous ne voulons pas lui donner : voilà le mystère. »* Tel est, en effet, le mystère de la liberté. Un janséniste scrupuleux, l'abbé de la Vergne, lui dit un jour qu'il faudrait, pour son salut, ne plus la quitter d'un pas, ne rien lui laisser lire ni écrire, *« ni entendre la moindre chose »*. Bien vu. Il faudrait, en effet, détruire l'assise de cette réfractaire, la briser, se mettre définitivement à sa place. Le comique grandit dans la rencontre de la marquise avec Arnauld d'Andilly, décrite dans la lettre du 29 avril 1679 : *« Je le trouvai dans une augmentation de sainteté qui m'étonna : plus il approche de la mort, et plus il s'épure. Il me gronda très sérieusement ; et transporté de zèle et d'amitié pour moi, il me dit que j'étais folle de ne point songer à me convertir ; que j'étais une jolie païenne ; que je faisais de vous une idole dans mon cœur ; que cette sorte d'idolâtrie était aussi dangereuse qu'une autre, quoiqu'elle me parût moins criminelle (...). Enfin, après six heures de conversation très agréable, quoique très sérieuse, je le quittai et vins ici, où je trouvai tout le triomphe du mois de mai. »* Autrement dit : cause toujours, mon bonhomme, tu ne sauras jamais ce qu'est, à Livry, le triomphe de mai.

Plus tard, au lieu de *« jolie païenne »*, madame de Sévigné aurait été traitée d'aristocrate, de bourgeoise, de réactionnaire, d'égoïste, de narcissique, et ainsi de suite.

**Lire la suite page IV**



**Mme de Sévigné par Louis Ier Lelle, petit maître de l'école française du XVIIe siècle**

ALEXANDRE BAILHACHE/MÉMOIRES GOURMANDES DE Mme DE SÉVIGNÉ/ED. DU CHÊNE

# Coup de jeune sur l'Histoire

*Sur cet âge transitoire entre enfance et maturité, Jean-Claude Schmitt et Giovanni Levi ont dirigé une recherche passionnante, qui confronte le questionnement traditionnel à une approche pionnière*

Philippe-Jean Catinchi

**HISTOIRE DES JEUNES EN OCCIDENT**
**1. De l'Antiquité à l'époque moderne**
**2. L'époque contemporaine (Storia dei giovani : 1. Dall'Antichità all'età moderna, 2. L'età contemporanea)**
Sous la direction de Jean-Claude Schmitt et Giovanni Levi.
Seuil, coll. « L'univers historique », respectivement 432 p. et 448 p., 160 F chacun.

L'usage l'affirme, et avec lui le bon sens populaire : *« Il faut bien que jeunesse se passe... »* Ce constat indulgent qui tait la critique pour ne retenir que la compréhension pour cet âge délicat, aussi difficile à définir qu'à traverser parfois, dit bien le caractère ambigu de cette marge transitoire que Rousseau, au livre IV de l'*Emile*, appelait *« ce moment critique »*, *« cette orageuse évolution* [qui] *s'annonce par le murmure des passions naissantes »*.

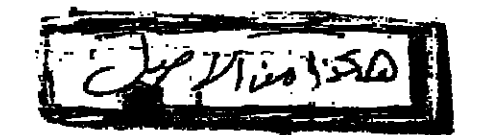
Les dictionnaires n'aident guère à cerner une notion qui ne se laisse pas réduire à un partage rassurant d'état-civil. C'est que la jeunesse, lieu de projection des regrets de l'adulte, n'est qu'un âge transitoire, entre enfance et maturité.

Cette « liminalité », si fluctuante que chacun semble devoir la définir avant même de l'étudier, fait tout l'intérêt de cette *Histoire des jeunes en Occident* qui paraît en France deux ans après son édition italienne. On n'insistera pas sur la maladresse du titre, trompeur à force de présomption, ou des sous-titres qui annexent le XVIIe siècle à l'époque contemporaine. On déplorera aussi l'absence de présentation succincte des auteurs, comme l'absence de regard conclusif au terme du second volume. Ce sont là des scories regrettables mais vénielles, qui ne gâchent pas le plaisir du lecteur.

Retrouver le monde des jeunes, acteurs de l'Histoire autant qu'objets de projection. Le propos est trop pionnier pour permettre une première synthèse. Et de fait, par la multiplicité des points de vue adoptés, les dix-sept contributions présentées aujourd'hui interdisent toute appréhension linéaire de cet âge charnière de la vie, temps instable des rites de passage soumis à l'attention ambiguë du corps social, divisé entre l'attente et le soupçon, la fascination et l'effroi. Comme le rappelle si justement Michel Pastoureau, ce sont d'abord les *« écarts qui mettent* [le jeune] *en valeur, qui précisent son rang ou son statut, qui aident à le situer, voire à l'identifier. Ce sont en quelque sorte des attributs par soustraction, par exception »*.

La jeunesse, c'est l'étape où s'établissent les solidarités, où s'assurent les transmissions, où s'accomplissent les transgressions indispensables pour assurer la régénération qui garantit la cohésion du groupe. On retiendra la constante préoccupation de l'intégration sociale qui fait le sens du couple grec éromène/éraste, relations de pouvoir et de séduction masculines qui se rejouent pleinement dans le modèle courtois. Inaccessible et d'un commerce stérile, la dame médiévale n'est valorisée qu'en apparence. Tiers obligé, chargé d'attacher à son époux le chevalier valeureux, elle masque avec une élégance aussi artificielle que rassurante la dépendance économique du jeune à l'égard du seigneur, comme la relation amoureuse qui unit les « rivaux ».

**Lire la suite page IX**





l e f e u i l l e t o n

*de Pierre Lepape*

# Les disciples de l'abbé Huet



**MADEMOISELLE CHAT**
de Franck et Vautrin.
Fayard, 570 p, 148 F.

Pierre-Daniel Huet est un théoricien de la littérature qui jouissait à son époque d'une immense réputation. Il brillait dans les domaines les plus divers : théologie, philosophie, études hébraïques, poésie latine et grecque, mathématiques, critique littéraire. Il écrivait avec la même assurance sur l'origine de la rime et sur celle de la rougeole, sur les comètes, les jets d'eau. Et même sur l'amour, *« maladie des corps qui peut se guérir par le secours de la médecine »*. Leibniz l'admirait, Descartes, qu'il attaqua pour complaire au duc de Montausier, le redoutait. Huet fut évêque d'Avranches avant de décider de se retirer chez les jésuites en 1699 et de leur léguer les 8 000 volumes et les deux cents manuscrits de sa bibliothèque. Comme il affirmait la suprématie de la foi sur la raison, Huet fut brocardé par Voltaire ; mais au XIXe siècle encore, Sainte-Beuve s'affirmait impressionné par les vues du R. P. Huet sur le roman.

Qu'affirmait le bon père, en 1670, dans son *Traité sur l'origine des romans* ? Que la mauvaise réputation du genre romanesque était injustifiée et que *« l'inclination aux fables est naturelle aux hommes »*. Et il donnait cette jolie définition du roman : *« Histoires feintes d'aventures amoureuses, écrites en prose avec art, pour le plaisir et l'instruction du lecteur. »* En d'autres termes, *« l'inclination »* aux histoires mensongères peut être un moyen de connaissance du réel et une leçon d'existence. L'imagination est une voie du savoir. Mgr Huet réhabilitait le plaisir de la fiction que méprisaient les doctes.

Dan Franck et Jean Vautrin, qui fréquentent davantage *Le Neveu de Rameau* que l'auteur du *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, seraient sans doute surpris d'être classés parmi les disciples d'un savant ecclésiastique du XVIIe siècle dont ils ignorent, peut-être, jusqu'à l'existence. Parvenus avec succès au quatrième volume de leurs aventures de Boro, reporter-photographe, ils campent sur une tradition solidement établie, celle du roman d'action de la période romantique. Ils jouent même avec délices de cette légère désuétude. Blémia Borovicz, leur héros, traverse l'Europe en feu des années 30 avec un outillage intellectuel, sentimental et physique qui appartient déjà à une époque révolue. Boro affronte l'horrible histoire de la montée des fascismes avec le cœur et l'esprit d'un contemporain d'Alfred de Musset. Son immense séduction vient de son incapacité congénitale à être moderne.

Franck et Vautrin nous racontent donc une tragédie, la nôtre, la plus affreuse de toutes, et dont nous connaissons l'issue fatale. Dans *La Dame de Berlin*, c'était le triomphe allemand d'un petit caporal autrichien et de sa clique. Dans *Le Temps des cerises*, le pourrissement des démocraties et la prolifération des complots cagoulards ; dans *Les Noces de Guernica*, le martyre de l'Espagne républicaine. Dans *Mademoiselle Chat*, nous voilà amenés au bord des ténèbres, à ce 3 septembre 1939 où, de reculades en trahisons et d'abandons en tergiversations, Daladier et Chamberlain sont contraints à la guerre avec l'Allemagne. C'est encore le récit d'une défaite annoncée.

Il y a là un double paradoxe. Vis-à-vis de l'effet recherché d'abord, puisque Franck et Vautrin présentent leur entreprise sous le signe de la littérature de divertissement. Est-il raisonnable de vouloir nous divertir avec les plus affreuses tragédies de l'époque contemporaine ? Non, évidemment. Et pourtant, *Mademoiselle Chat* est un roman qui fonctionne d'un bout à l'autre – pour le lecteur et de toute évidence aussi pour ses auteurs – selon les principes du plaisir. Cette distorsion est le résultat d'un effort permanent de désaccouplement. A chaque instant du récit, les auteurs doivent pouvoir imprimer à la lecture un tel pouvoir d'irréalité, un tel bonheur d'imagination que le réel de l'histoire puisse être oublié. Mais pas complètement oublié cependant, sinon le récit serait pure fantasmagorie, sans poids et sans signification.

Franck et Vautrin mettent donc en œuvre une stratégie d'écriture qu'on pourrait qualifier de « stratégie de l'oubli différé ». L'écriture prend en charge l'innocence, la légèreté, la naïveté, le principe de plaisir. Juste le temps des mots, de leur fugacité brillante, de leur bonheur, de leur séduction. Juste avant qu'ils ne se fanent et qu'ils n'abandonnent la place au connu, à l'éprouvé, à la pesanteur historique, au silence. La grâce de *Mademoiselle Chat* est intimement liée au caractère éphémère, mortellement fragile, des mots et des sourires qui y sont répandus.

Il en va de même pour le personnage de Boro. C'est un héros, magnifique comme il se doit. Aventureux, conquérant, doué de tous les courages et de toutes les inconsciences, travaillé par tous les désirs, secouru par toutes les fées qui viennent au dernier instant le sauver des pièges où son audace et sa folie l'ont précipité. Mais cette belle créature imaginaire perd toujours, au bout du compte, devant le principe de réalité. Boro n'empêche pas Hitler de prendre le pouvoir. Il n'évite pas les manifestations factieuses du 6 février 1934 ; il ne gagne pas la guerre d'Espagne contre Franco ; il ne retarde pas d'une seconde le déferlement des troupes nazies sur la Pologne. Il va d'exploit en exploit et d'échec en échec. C'est un homme d'exception à un moment où il ne sert plus à rien de l'être : un romantique, un attardé, le fossile d'un rêve d'humanité. Un personnage de roman : l'illusion d'une illusion.

*Boro, le personnage de Franck et Vautrin, continue à proclamer que toute politique n'est pas sale, ni vaine toute action, ni inutile tout sentiment. Ni, du même coup, futile toute littérature de fiction*

C'est là que nous retrouvons notre bon Révérend Père Huet et sa pédagogie de l'imaginaire. Franck et Vautrin n'ont évidemment pas pour ambition de réécrire par la fiction les heures les plus sombres de notre histoire contemporaine. Encore moins de s'adonner à l'entreprise douteuse qui consisterait à le faire de manière plaisante. Et nous pouvons compter pour rien le petit jeu qui se bornerait à un « à la manière de », tout à la fois nostalgique et parodique. Ce sont là exercices d'écriture et procédés d'édition qui ne valent pas un centième de la peine et du talent requis pour les réussir.

Or, il faut bien constater qu'après une légère baisse de tension, un soupçon de fatigue, perceptibles dans le troisième volume, les aventures de Boro opèrent à nouveau avec le maximum d'efficacité. Entendez par là que Franck et Vautrin retrouvent les chemins d'une poétisation de l'histoire qui en est aussi une connaissance. Leur roman, c'est le contraire exact de l'entreprise révisionniste. Celle-ci consiste à s'emparer des codes d'une certaine scientificité historique pour en affubler les délires les plus pernicieux et les plus extravagants. Chez les auteurs de *Mademoiselle Chat*, les débordements de l'imagination romanesque la plus libre, la plus joueuse servent au contraire à valider des intuitions morales et historiques fortes : la lâcheté et l'irresponsabilité des démocraties occidentales, l'affaissement des valeurs critiques de l'opinion publique face à la montée des moyens de propagande de masse, la transformation du vieux monde des nations et des individus en société anonyme. Boro, bien qu'appartenant viscéralement au camp des vaincus, continue à proclamer que toute politique n'est pas sale, ni vaine toute action, ni inutile tout sentiment. Ni, du même coup, futile toute littérature de fiction.

Au lendemain de la révolution de juin 1848, un écrivain socialiste, Hyppolyte Castille, s'interrogeait sur les conditions de création d'une véritable littérature populaire, c'est-à-dire qui tout à la fois s'adresse à la population défavorisée et en exprime les intérêts de classe. Castille constatait que le roman-feuilleton, celui d'Eugène Sue, de Dumas ou de Soulié appartenait bien, esthétiquement, à la fibre populaire, mais que le « message » était celui de la bourgeoisie la plus paternaliste et la plus réactionnaire. Et Castille rêvait d'un roman-feuilleton révolutionnaire : *« Le roman feuilleton a été une orgie intellectuelle. S'il nous était permis de l'anéantir, nous l'anéantirions ; ne le pouvant point, nous tâcherons d'en tirer parti. Ceux d'entre nous qui auront assez de jeunesse et d'intelligence pour entrer dans la voie nouvelle, prendront au romantisme sa couleur et sa naïveté ; au roman-feuilleton sa mise en scène, son allure vive et dramatique. Le roman-feuilleton est à l'heure qu'il est un vieillard de la droite qui intrigue, fait de la coalition, proteste sur son banc, mais qui tôt ou tard doit être emporté par le flot de la génération nouvelle. En attendant, si nous ne pouvons changer de cadre, changeons au moins le fond. »*

Franck et Vautrin ont bien compris que si l'on ne changeait pas de cadre, le fond demeurerait immuable et que le plus révolutionnaire des écrivains y écrirait toujours des histoires réactionnaires. Pour redresser le roman-feuilleton, il fallait en proscrire non la belle imagination, mais sa fleur maladive et malhonnête : le kitsch. Dans *Mademoiselle Chat*, le kitsch est bien présent pourtant, mais encadré, neutralisé, souligné, moqué, retourné sur le gril de l'ironie et finalement donné pour ce qu'il est : la caricature de la liberté et la grimace du style.

v e r s i o n o r i g i n a l e

# Sanchez, un guerrier de l'écriture

Voici un écrivain dont la vie a le même souffle que les livres. En effet, l'auteur de *Rabbit Boss* et de *Kilomètre zéro* (en France, éd. du Seuil) n'a jamais cessé de joindre l'action politique à l'acte d'écrire. A San Francisco, à la lisière du quartier de Pacific Palisades, l'appartement de Thomas Sanchez tourne le dos à la ville et donne sur la baie, le pont du Golden Gate et, au-delà, les montagnes. Il peut, de chez lui, marcher jusqu'à la rive, franchir le pont et parcourir, à pied, une centaine de kilomètres de pistes sans voir âme qui vive. Il le fait souvent. Sanchez, un reste d'enfance dans l'arrondi du visage, connaît San Francisco comme sa poche. *« Du haut de Coït Tower, je peux voir se dérouler tout le film de ma vie »*, dit-il. Ici, le lieu de naissance de sa mère ; là, celui où lui-même naquit ; là encore, celui où son père partit pour la deuxième guerre mondiale.

Sa vie est romanesque – entre Hemingway et Dickens. Le père de sa mère, portugais, était éleveur. A l'âge de quinze ans, voyageant sous une fausse identité (le passeport d'un mort), son grand-père paternel, Mitro, natif d'un hameau près de Salamanque en Espagne, immigre à San Francisco où il se fait marchand de quatre saisons. *« Ce qu'il achetait, il le revendait un penny de plus. Il a fini par tenir une maison de jeu. »* Fils unique de Mitro, Thomas Lewis quitte l'école assez tôt pour travailler dans les conserveries de Cannery Row. Après un mariage express à Reno, dans le Nevada, il part à vingt ans pour le front. Son porte-avions sera torpillé par les Japonais. Né peu après sa mort, Thomas Robert Sanchez ne connaîtra jamais son père...

Elevé par sa mère (dévote et dévouée) et sa grand-mère (*« une sorte de Zorba femelle »*), il est bientôt expédié dans une école catholique de Monterey, un enclos pour orphelins et enfants « à problèmes ». Il y passera toute son adolescence. L'établissement est installé dans une ancienne prison jugée trop insalubre pour accueillir des détenus. Ils sont soixante-quinze par dortoir : Blacks, Indiens, Chicanos, et toxicomanes de onze ans *« qui se tailladaient le corps au rasoir et saupoudraient leurs plaies d'héroïne pour la faire passer plus directement dans le sang »*. A dix-neuf ans, Sanchez se lie à une jeune peintre, très belle. Fille d'un savant juif hongrois, Stephanie Spielberger n'a que quinze ans. Sanchez l'épousera, lui fera un enfant. Le San Francisco des années 60 sera crucial dans la formation de l'écrivain. Il habite le quartier « chaud » de la ville, à l'angle des rues Haight et Ashbury. Le San Francisco « pré-hippy » est une ville fortement politisée. Sanchez se bat. Avec Cesar Chavez pour rassembler les vendangeurs exploités par les grands propriétaires de vignobles. Avec le Comité estudiantin de coordination non violente pour les droits civiques. Contre la guerre du Vietnam. Il fait partie des manifestants de la première grande marche organisée par l'université de Berkeley. Le roman qu'il tente d'écrire se situe à cette époque-là. *« Comme Scott Fitzgerald, je voulais avoir écrit mon premier roman avant l'âge de vingt et un ans. Je me prenais pour un rebelle : si je devais être publié, il fallait que ce soit par Grove Press, éditeur de Henry Miller. »*

Se tient alors le premier « *be-in* ». Cinq ans avant Woodstock. En un long article, le *New York Times* « légitimise » le *happening* ; *Newsweek* met en couverture une adolescente blonde avec des fleurs dans les cheveux : Le *« flower power »* est né, les hippies convergent sur le « Haight-Ashbury », se droguer devient *la* forme de contestation à la mode. A la grande horreur de ceux qui, se situant entre bohème et anarchie, voient dans cette cooptation par les médias *« un complot obscène pour anesthésier l'âme d'une génération en ouvrant les vannes à toutes les drogues »*, comme le dit Sanchez, qui s'enflamme encore.

Intitulé *Eight Gallons and a Smile*, le roman achevé est transmis à Grove Press. L'éditeur salue en Sanchez *« le nouveau Kerouac »*, promet un contrat sous quinze jours. Six mois plus tard, le manuscrit est renvoyé par Barney Rossett, grand patron de Grove Press. Ce rejet est si violent que Sanchez a le sentiment d'étouffer. Il se sent devenir un *« gauchiste échevelé prêt à coller son revolver sur la tempe de ses propres oncles »*. Il fuit avec sa famille et *« l'espoir d'un avenir qui saura expliquer le passé »*.

Quinze jours après l'atterrissage d'Apollo sur la Lune, Sanchez, avec femme et bébé, s'installe dans une maison près de Malaga, en Espagne. On frôle la misère. Dans une pièce non chauffée, au-dessus d'écuries où les gitans ferrent leurs chevaux, Sanchez écrit *Rabbit Boss*. Le manuscrit sera rejeté par une douzaine d'éditeurs, le treizième, Knopf, sera le bon. Il était temps : *« J'avais très exactement 80 dollars et 80 cents en poche. Nous en étions à boucher les trous de nos chaussures par des semelles en carton. Je n'avais vécu que pour écrire ce roman. Je ne pensais pas que la vie continuait après. »* Le livre marche. Producteur exécutif de *Butch Cassidy et le Kid*, Paul Monash offre 335 000 dollars pour les droits cinématographiques. *« Trop d'argent, soudain*, dit Sanchez. *C'est comme si, après avoir vécu au fond du trou, on vous tirait en pleine lumière. »*

DAVID CARR

**Thomas Sanchez**
Il a passé sa jeunesse en Californie du Sud. *Rabitt Boss*, qui paraît en 1973, marque la naissance du roman amérindien ; le livre est traduit cinq ans plus tard au Seuil. Parallèlement, il passe un *masters* à l'université de San Francisco. Après avoir publié, à la fin des années 70, un deuxième roman, *Zootsuit Murders* (*Meurtres à Los Angeles*, Seuil, 1979), il reçoit une bourse Guggenheim. Son troisième roman, *Mile Zero* (*Kilomètre zéro*, Seuil, 1990), a été écrit sur l'île de Key West dans les années 80. Thomas Sanchez passe son temps entre la Floride et la Californie.

Avec ses premières rentrées de *Rabbit Boss*, Sanchez acquiert Casa Coyote, une hacienda de rêve à Santa Barbara. Un article dans *People Magazine* fait de lui la coqueluche du jour, des universités lui proposent leur chaire de littérature, la critique compare *Rabbit Boss* à *Cent ans de solitude* et Thomas Sanchez à Gabriel Garcia Marquez. *Rabbit Boss* s'efforce d'adopter le mode de pensée de ses principaux personnages, membres de la nation washo, une tribu indienne pratiquement disparue. *« Il n'en reste aujourd'hui que trente-cinq*, s'écrie Sanchez. *Chez les Washos, il n'y a ni présent ni passé. C'est pourquoi le récit n'est pas linéaire. Le premier chapitre se passe en 1846, le deuxième dans les années 50. »* Evoquant le concierge de l'école franciscaine de son adolescence – un Indien Miwok qui l'adopta –, Sanchez dresse un tableau rapide de l'histoire amérindienne. Les Washos neutralisés par les Payutes grâce au peyotl, le rapprochement avec d'autres tribus, un mouvement indien qui prend de l'ampleur et culmine dans le massacre des Sioux à Wounded Knee, dans le Dakota du Sud.

*Il a connu le San Francisco hippy, les marches contre la guerre au Vietnam, les luttes aux côtés des Indiens... et la galère. Il voulait être Henry Miller, et a été salué comme le nouveau Kerouac*

Trois quarts de siècle plus tard – un an après que Sanchez a fini *Rabbit Boss* –, les Indiens revendiquent ce territoire sacré. Ils sont assiégés. Richard Nixon commençant à s'empêtrer dans le Watergate, la situation se durcit. Prenant pour pseudonyme le nom d'un personnage de *Rabbit Boss* (« Celui qui rêvait de l'Antilope »), Sanchez se range du côté des Indiens. Profitant du blizzard, se glissant sous les barbelés drapé de toile cirée blanche (camouflage), il fait entrer armes et guerriers, fait sortir femmes, enfants et malades. *« Quelle ironie*, dit-il, *qu'ayant combattu au Vietnam les assiégés de Wounded Knee retournent contre les Blancs les techniques que ceux-ci leur avaient apprises. »* Quelle ironie aussi que Sanchez, pacifiste farouche, ait choisi ici le sentier de la guerre. Le premier Indien à tomber à Wounded Knee s'appelait Frank Clearwater. Sanchez conserve encore la couverture qui l'enveloppait.

Pendant deux ans, il tente de rapporter cette expérience en un récit documentaire. Ses efforts sont vains. Il comprend que seule la fiction lui permettra d'en rendre vraiment les nuances et les contours. De rage, il donne un coup de poing dans le mur, se brise la main, ne peut plus écrire. Un malheur n'arrivant jamais seul, le fisc bloque son compte en banque, sa femme manque mourir, il se cache à Saratoga... 1981 le retrouve à Key West, en Floride. La première navette spatiale vient d'être lancée, un bateau chargé de boat-people haïtiens atteint la terre ferme en même temps qu'un autre rempli de cocaïne. Avec son passé cubain et son ambiance caraïbe, Key West, jadis capitale de la piraterie, est l'île la plus tropicale du territoire américain. L'extrémité de la route no 1, *« à la fois début et fin de la Route de l'Amérique »*. D'où le titre du nouveau roman : *Kilomètre zéro*.

Pour trouver le « son juste », il parcourt la région en tous sens. *« On sait qu'on est prêt à écrire quand le processus s'inverse, quand l'art précède la réalité. Il m'arrivait parfois, ayant écrit un chapitre, de me rendre sur les lieux où je situais la scène pour être sûr que ce que j'y avais imaginé était imaginable. »* Le jour où il envoie le manuscrit de *Kilomètre zéro* à son agent, Sanchez prend l'avion pour Paris, y retrouve Denis Roche, son éditeur au Seuil, qu'il n'a pas vu depuis l'été 1974. Celui-ci l'écoute pendant deux heures et, sans l'avoir lu, décide de publier le roman.

La France, Sanchez y a vécu (ses fenêtres ouvraient sur Notre-Dame de Paris) ; c'est là qu'il situe l'action de son prochain roman. Mais, pour l'heure, c'est une autre forme d'écriture qui l'attire : le cinéma. Deux films sont déjà en projet : *The Californios*, sur les grands ranchs des années 1850 après la découverte de l'or et sur les habitants d'origine hispanique qui, dépossédés de leurs terres, devinrent des brigands. L'autre, produit par la Zoetrope de Francis Coppola et distribué par la MGM, sera *Kilomètre zéro*. *« J'ai toujours su que j'en tirerais un film, je sais où il se niche à l'intérieur du livre. Ce qui m'intrigue, c'est que cela réclame une écriture radicalement opposée : dans un livre, le personnage définit l'action ; au cinéma, c'est l'inverse. Il faut donc déstructurer le roman pour construire un film. Pour l'auteur, ça revient à se retourner comme un doigt de gant. »*

**Henri Béhar**

# « L'encyclomédie humaine » de Julian Rios

*C'est un fictionnaire fou, tortureur et tritureur, obsédé par sa créature : le mot. A la frontière de deux cultures, la castillane et la galicienne, l'Espagnol a appris l'humour, l'ambiguïté et... le doute, une règle de vie*

**BELLES LETTRES**
**Amores que atan o « belles lettres » (roman)**
de Julian Rios.
Traduit de l'espagnol par Geneviève Duchêne et l'auteur,
éd. José Corti, 248 p., 120 F.

**ALBUM DE BABEL**
**(critique-fiction)**
de Julian Rios.
Traduit par Albert Bensoussan,
éd. José Corti, 300 p., 120 F.

Les graphismes d'Antonio Saura brouillent son visage donquichottesque. *« Donquichottexte »*, dirait-il. Le protagoniste graphomane de *Larva* a inventé le mot « écrivivre ». M. Donquichottexte, c'est donc lui. *Larva* est le roman-fleuve, premier d'un long cycle à venir, qui suit son cours depuis vingt ans (1). D'autres ouvrages de Rios y confluent, dont *Poundémonium* (2). Tous font partie d'un courant littéraire qui prend sa source dans une terre humide, riche en traditions et contradictions, un pays bilingue où convergent les cultures. C'est là, à Vigo en 1941, que Rios vient au monde. Avant de savoir parler il découvre la relativité du langage : son chien pouvait être nommé de deux façons différentes, en castillan ou en galicien. Il apprend aussi l'humour, l'ambiguïté, le doute comme règle de vie – si sagement contenue dans la célèbre métaphore qu'il se plaît à répéter : lorsqu'on rencontre un Galicien dans un escalier, on ne sait s'il monte ou s'il descend.

Cela ne l'empêche pas d'aller à Madrid pour étudier le droit, première étape d'une série de changements de pays : la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne... Il écrit beaucoup. Son castillan s'enrichit des autres langues péninsulaires et de leurs variations américaines. Avec cet outil, il gagne plusieurs prix littéraires et collabore en 1970 avec Octavio Paz dans *Solo a dos voces*. Mais déjà il sent, comme Joyce avec l'anglais, qu'il ne pourra pas s'exprimer en espagnol sans s'enfermer dans une tradition. A l'instar de Milalias, le narrateur (narre-à-tort) de *Larva*, Rios parle de sa créature, le mot, avec une exaltation presque mystique. Ce fictionnaire universel et encyclopédique, c'est Larva lui-même. Tout est dans l'Index. C'est vrai, toutefois, que pour moins que cela ils en ont roussi plus d'un, les bûcherons de *« l'Inquisignition »* ! Le bruit, au départ, empêche la classique « compréhension », puis les fragments d'un monde caché émergent sous l'apparence des phrases et s'ordonnent insensiblement. Chaque page oblige à prendre conscience de ce que nous possédons un instrument plus complexe et mystérieux que le violoncelle ou le piano : la voix. *« Un critique a comparé mon rythme avec le staccato de* Béla Bartók. *C'est le plus grand compliment qu'on ait pu me faire »*, dit Rios.

**MOTS-VALISES**

Hélas, tout le monde n'a pas forcément d'oreille. Et tant de mots-valises, contrepèteries, palindromes, onomatopées, le tout assaisonné de digressions littéraires, de scènes érotiques, de fantaisies orthographiques à la Queneau ont de quoi déconcerter. *Larva* a paru en Espagne en 1983. A un moment où des *« succès d'ânnées »* de romans, des *« bête-sellers »* travestis en œuvres littéraires inondent le marché, cet ouvrage exigeant soulève des polémiques. Un critique le qualifie de *« best-seller pour minorités »*. Néanmoins, l'auteur compte avec ses fidèles – Carlos Fuentes, Octavio Paz, Juan Goytisolo... –, qui le considèrent comme le rénovateur de la prose espagnole. L'Encyclopaedia Britannica consacre la prose de Rios comme étant *« la plus tumultueusement originale du siècle »*. Dans les années 70, tous les adultes se sont cassé la tête contre les six faces du Rubik Cube, alors que les enfants agençaient harmonieusement ses couleurs. On n'ira pas jusqu'à dire que le rubicubisme de Rios peut être compris sans difficulté par un gamin de dix ans ; mais il n'est pas indispensable d'avoir des cheveux blancs pour se régler, peu à peu, sur sa longueur d'onde. Une écoute innocente permet de pénétrer dans l'œuvre sans trop de problèmes, l'essentiel étant de se laisser entraîner par les sons.



D.R.

Julian Rios graffité par Antonio Saura

*« Vous savez bien ce que ça coûte d'avoir un lecteur ! Je n'en ai peut-être pas beaucoup, mais je suis très fier de ce que mes lecteurs sont des électeurs et même des sélecteurs. »* Rios, celui qui fictionne, rejette le lecteur qui ne fonctionne pas. Il a besoin d'un lecteur à l'abri d'idées reçues. La première est que Julian Rios serait un écrivain abscons ; la seconde, qu'il fait partie de l'armée des épigones de Joyce. *« Rien de plus ridicule que de traiter Carlo Emilio Gadda, Guimaraes Rosa et Arno Schmidt comme les Joyce italien, brésilien et allemand. Il existe une tradition littéraire qui, depuis Apulée et Pétrone (en passant par Rabelais, Cervantès, Swift, Sterne, Flaubert, Lewis Carroll...), arrive jusqu'à nos jours. C'est dans cette tradition que je me situe. »*

**VIRTUOSITÉ**

*Belles lettres* et *Album de Babel*, qui paraissent aujourd'hui, forment un ensemble cohérent pour rencontrer l'œuvre de Rios. *Album de Babel* est une sorte d'*« encyclomédie humaine »* où se donnent rendez-vous, entre autres, Pierre Ménard, Tristram Shandy, le Père Brown, le photographe Galvez et les peintres complices de l'auteur : Arroyo, Saura... On y retrouve Milalias et Babelle, le couple d'écervelés de *Larva*. Rios y déploie la même puissance sarcastique, sa prose a un même pouvoir destructeur et démontre sa virtuosité. Fictions, essais, images s'enchevêtrent, se nourrissent mutuellement et se reproduisent. L'artiste recule et disparaît. A sa place, le langage, en symbiose avec son microcosme, multiplie les gloses humoristiques. *« Valle-Inclan en est le meilleur exemple. J'aimerais appartenir au clan de Valle. Pour appartenir au clan de Valle, une chose est nécessaire : jongler avec les mots, altérer leur halo sémantique, les forcer jusqu'à provoquer des « échomentaires », des associations d'idées. »*

Dans sa Babel londonienne de *Larva* – comme dans *Poundémonium* –, Rios utilise un brassage de langues et de dialectes pour lequel nous aurions besoin d'un « fictionnaire » universel. Pendant la nuit de la Saint-Jean, toutes les langues passent par le labyrinthe d'une oreille espagnole ; Londres devient une sorte de maquette métèque de l'univers, une tour de contrôle du chaos lexicologique. Ouvrons des antennes « parababéliques » : *« Tu t'es crotté complètement. Pollué comme le Christ de ton église de Chiswick. Une autre histoire de Saint Nick... Par les deux bouts. Dans ton nonsanctasatanorum de Phoenix Ledge. Avec passion et sans pause. Tous ces échrists de tes crucifictions. »* Et même de sa réflexion. On dirait que Rios reconstitue son écriture, l'institue, qu'il veut faire simple. A-t-il mûri ? Avec une rationalité circonspecte, il effectue un véritable recommencement à partir d'une table rase. Emergeant de l'angle, du cylindre, du cône, les mots sont taillés en polyèdres dont les signaux se répandent en intimes reflets. A cette réécriture, Rios associe la musique. On sait que les grands pianistes passent autant d'heures à gommer leur virtuosité – déserter la touche d'ivoire – qu'ils en avaient dépensé à l'acquérir.

Rios serait-il descendu de sa tour ? *« La tour d'y voir n'est certainement pas mon habitat. Avec le temps et l'expérience j'ai appris à paraître plus facile. Mais c'est seulement en surface, dans une première lecture, parce qu'il faut toujours garder quelque chose pour la relecture. On nous bassine aujourd'hui avec cette confusion entre qualité littéraire et nombre de lecteurs. Mais qui s'interroge sur la qualité de ceux-ci ? Deux millions d'acheteurs ne feront jamais un grand livre. »* Et certainement pas un *« orbilibro »*, pour utiliser un palindrome hispanique cher à Rios.

**Ramon Chao**

(1) « Le Monde des livres » du 14 juillet 1995.

(2) Tous ces ouvrages sont disponibles chez José Corti.

# Poudroiement de mots

*Dans ces nouvelles, le Viennois Doderer approfondit les ressources du langage pour coller aux sensations*

**DIVERTIMENTI**
de Heimito von Doderer.
Traduit de l'allemand (Autriche) par Pierre Deshusses
Rivages, 240 p., 129 F.

Dans les années 50, dit-on, l'éditeur italien Giulio Einaudi hésita entre deux écrivains autrichiens à traduire, Joseph Roth et Heimito von Doderer. Il choisit le second et s'en mordit les doigts. Certes, *La Marche de Radetzky* était destinée à un plus grand succès que *Les Démons*. Mais est-on sûr que, d'un point de vue littéraire, il ait fait le mauvais choix ? La découverte des nouvelles, à structure musicale, à présent publiées par Rivages qui poursuit l'exploration de cette œuvre profonde, sensuelle, d'une exemplaire intelligence, permettrait de nuancer les jugements de l'histoire littéraire. La grande familiarité de son traducteur avec le style de Doderer permet – c'est si rare – de donner l'illusion de lire un texte directement écrit en français.

De même que l'Anglaise Eva Figes cherchait à recréer avec les mots le mystère de la peinture de Claude Monet et la lumière de la Seine à Vétheuil, Heimito von Doderer approfondit délibérément les ressources du langage pour adhérer au plus près des sensations : poudroiement du soleil, fébrilité du désir, tenaillements du remords, infimes anticipations du temps ou douloureux délais de la conscience. Bien qu'il ne s'agisse pas, dans ces sept nouvelles, d'une littérature ouvertement analytique, nul ne s'étonnera qu'elles soient l'œuvre d'un Viennois né à la fin du siècle dernier.

Moins léger que Schnitzler, moins angoissant que Zweig, Doderer aurait pu inspirer par ses récits un Max Ophüls. La nouvelle qui ouvre cette série de variations symphoniques raconte une brève passion entre un intellectuel et une « prolétaire ». Une émeute les rapproche. Il n'est évidemment pas rare qu'un événement collectif, historique, politique se transmue, comme par alchimie, en événement privé. Mais le gouffre qu'il ouvre alors est d'ordre individuel : la jeune fille voit resurgir malgré elle une folie qu'elle croyait à jamais enfouie. Avec une empathie propre aux grands écrivains, Doderer décrit admirablement le retour de la folie, comme, dans une autre nouvelle, il décrira un rêve, avec une précision de voyant. Dénonçant la violence des pratiques psychiatriques, le romancier montre la malheureuse jeune fille exhibée par un professeur à ses étudiants en médecine. Et c'est avec une cruelle ironie que Doderer saute quelques mois pour entraîner son jeune héros dans un autre amour dont le lecteur sait qu'il sera un faible écran contre le passé.

C'est du reste dans les réapparitions du passé que Doderer affirme le mieux son originalité, dans l'énigme des meurtrissures incurables, qu'il s'agisse d'un premier amour, d'un deuil ou d'une violence. Les paysages sont alors habités de signes que l'écrivain capte. *« Les yeux des fleurs, le regard amical des lointains, les banderilles de lumière sous les feuillages, fenêtre de ciel dans la forêt, tout cela parlait au cœur sans détour. Nous venons des villes, pays des heures courtes ; elles se brisent sur chaque haie où commence une nouvelle partie du jour. »*

La folie, la cécité et même dans une des nouvelles la tentation de l'inceste sont des thèmes qui peuvent paraître excessifs et, d'une certaine manière, évidents en littérature. Mais c'est par l'invention stylistique et par une narration fluide, inattendue, *« mouvante comme un voile agité par un courant d'air »*, pour reprendre la belle métaphore qu'il utilise à propos d'une conversation, que Doderer s'affranchit de toute pesanteur psychologique.

**René de Ceccatty**

d ' a u t r e s   m o n d e s

# Jeunes et vieux tableaux

**MEURTRE AVEC PRÉMÉDITATION**
de Slobodan Selenic.
Traduit du serbe par Gojko Lukic et Gabriel Iaculli.
Gallimard, 236 p. 140 F.

*Meurtre avec préméditation*... Ce roman serbe (ou bien yougoslave), paru avec un grand succès en 1992 à Belgrade, qui se présente comme une enquête presque policière, romanesquecière plutôt, sur un passé proche, nous arrive alors que son auteur, Slobodan Selenic, qui avait été professeur au Conservatoire d'art dramatique de Belgrade, très connu nous dit-on dans son pays, est mort depuis quelque mois, à soixante-deux ans.

Deux femmes, confrontées, à cinquante ans d'intervalle, à des époques comparables de trouble et de vengeance, sont au centre d'un projet : le désir d'une jeune fille d'aujourd'hui de reconstituer de bric et de broc la vie amoureuse et tragique d'une grand-mère qu'elle n'a pas connue, puisqu'elle est morte au sana à moins de trente ans, en 1950. Et, pourquoi pas, d'en faire un livre (*« T'as qu'à bricoler le bouquin, et après, j'en fais mon affaire, sister »*, lui a conseillé un copain qui joue à l'éditeur). Dans Belgrade, où on tente d'évacuer l'obsession de la guerre, le *« conflit intercommunautaire »*, comme on préfère pudiquement le nommer, elle explore les archives familiales ; armée d'un magnétophone, elle rencontre des témoins qui font resurgir les mystères d'un passé volontairement enfoui. Tel le docteur Branko Kojovic (*« docteur en philosophie »*), nœud papillon, guêtres beiges et souliers vernis, qu'elle baptise plus volontiers « le Vieux Tableau » et qui a connu depuis le berceau Jelena la grand-mère, Jovan le frère, et Stavra le père qui les a élevés.

Surnommée Bully, à cause de ses manières de bouledogue et son vocabulaire agressivement loubard, avec une sentimentalité refoulée, elle va tenter, secondée par son copain tendrement baptisé « Crétin » (*« parce qu'il est patriote »*), de se représenter, grâce à « Vieux Tableau », ce que fut l'atmosphère d'une époque, il y a cinquante ans, sur laquelle elle a tout à apprendre : la fin de la guerre, le retour des partisans et la prise de pouvoir par les communistes, les expropriations, les jugements de ceux qui ont collaboré avec l'ennemi, les règlements de comptes. Mais que peut-elle y comprendre ? *« Le temps change une époque en légende, belle ou laide, peu importe. Il n'y a pas que les gens qui vieillissent. Les mots aussi*, lui dit son précieux informateur. *Vous léguerez à la postérité une image de notre temps fondu avec les expériences du vôtre. Vous parlerez de 1945 avec les mêmes mots, mais ces mots, en 1945, on les employait tout autrement. »*

Dans son désir de se faire comprendre de la nouvelle génération, le romancier insiste un peu lourdement sur une façon de parler qu'il prête à l'héroïne et qui n'est visiblement pas la sienne. Au fur et à mesure des informations recueillies, il fait exister cette grand-mère de vingt ans pour qui l'anticonformisme, aux limites de la provocation, était d'exalter sa féminité et de porter un manchon d'astrakan, des bas de soie, des talons aiguille et une voilette. De ne pas prononcer l'obligatoire « camarade ». Une grand-mère si séduisante... D'abord il y a l'intimité, la véritable symbiose, qui évoque celle des *Enfants terribles* de Cocteau, avec Jovan, le frère qui n'est pas le frère ; ils ont grandi ensemble, sucé le lait de la même nourrice, se sont élevés par eux-mêmes, isolés dans une époque déglinguée. Puis la frénésie. Et le remords. Arrivera plus tard Krsman « le sauvage », colonel de l'armée populaire, qui a fait irruption dans la vie de Jovan et Jelena. Le partisan qui y croyait, dont on disait qu'il avait tué mille hommes et possédé mille femmes.

*« La vie de presque tous les êtres que je romance a été, contre leur volonté, la proie d'une fatalité politique », déclarait Slobodan Selenic*

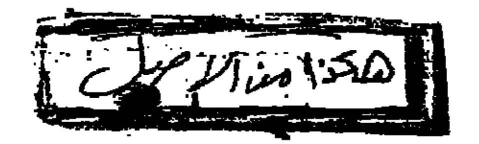
S'ensuivra une série de meurtres, de suicides, de passions amoureuses. D'oublis. Est-il important pour la jeune fille d'aujourd'hui de savoir qui est son grand-père ? Pas forcément. Mieux vaut pour elle fuir ce pays où plus rien ne la retient depuis que « Crétin » est parti comme volontaire au front (*« Dès l'instant où nos frères croates ont foutu les pieds sur le fameux pont, dès qu'a paru dans les journaux le laïus sur la supériorité militaire des criminels oustachis et la retraite des branleurs célestes, je l'ai su. Tant que les siens avaient l'avantage, passe. Maintenant qu'ils perdent, pas la moindre chance ! »*). Il mourra, bien sûr. Le meurtre était prémédité. Et, plus tard, l'éditeur évoquera la recherche têtue du mort disparu, la fouille dans la fosse commune, pour un dernier baiser.

*« Je sais, bien sûr, qu'un roman est une narration sur un individu et sa destinée. Cependant la vie de presque tous les êtres que je romance a été, contre leur volonté, en telle ou telle circonstance, la proie d'une fatalité politique. Tout est politique »*, déclarait, dans un recueil d'entretiens paru un mois après sa mort (*Un pas dans le réel*, Belgrade Prosveta, 1995), Slobodan Selenic qui, en 1988, avait été élu président de l'Union des gens de lettres de Yougoslavie. Ses tentatives de conciliation ayant échoué devant la volonté de sécession des écrivains de Slovénie et de Croatie, il avait démissionné en 1990. Puis le mouvement des intellectuels, crée en vue d'aboutir à une coalition des partis d'opposition démocratique s'était désagrégé. *« Je pense vraiment que Milosevic peut rendre un grand service à son pays : se retirer »*, déclarait Selenic le Serbe qui ne pouvait se résoudre à voir disparaître son pays. Avec préméditation.

*« Le voilà le livre. Il est comme il est »*, dit la jeune fille, son œuvre achevée, avant de s'embarquer pour retrouver sa mère, remariée en Nouvelle-Zélande, qu'elle n'a jamais appelée que « la Salope ». Le romancier fait comme elle, avant de rejoindre la Camarde : il assène comme témoignage ce roman, confrontation des générations, des langages, exhumation fugace de l'oubli, dont les protagonistes ne survivront pas.

**Nicole Zand**

**★ Signalons aussi, de Velibor Colic, l'auteur laconique des *Bosniaques* (« Le Monde des livres » du 16 juillet 1993), *Chronique des oubliés* (Le Serpent à plumes, 152 p., 33 F). Deux ans après s'être exilé en France, il reste assailli par les images de la guerre, portraits de soldats de tous bords, de paysans, histoires de Tsiganes, d'enfants et d'ivrognes, stèles imaginaires gravées dans la mémoire.**





# « Marguerite a dit, tu vois, c'est l'Intelligence »

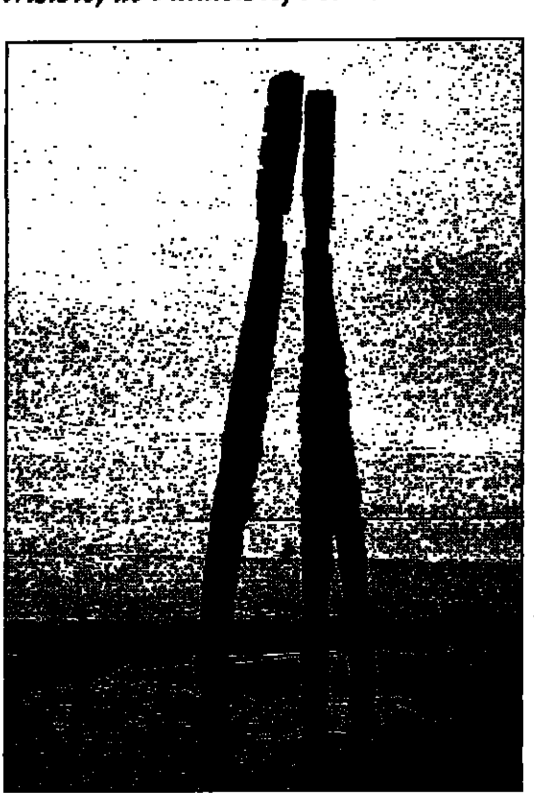
*Un nuage, une lumière, un mirage... Un regard. En travaillant avec la jeune photographe Hélène Bamberger, Duras a peut-être voulu saisir autrement quelque chose de l'invisible, de l'indicible, dont elle s'était si bien approchée dans les mots*

**LA MER ÉCRITE**
de Marguerite Duras.
Photographies
d'Hélène Bamberger.
Ed. Marval, 72 p., 59 F.

Marguerite Duras, à partir de l'été 1980, pendant de longues promenades autour de Trouville, mais aussi dans son appartement de Paris, fit prendre par la jeune photographe Hélène Bamberger des images de très nombreux lieux, maisons, objets qui retenaient son regard. Ce sont quelques-unes de ces photos, accompagnées des paroles que Marguerite Duras écrivit en les regardant, que les éditions Marval publient sous le titre : *La Mer écrite*. Hélène Bamberger raconte l'aventure de ces photos, de ce livre.

*« C'était une petite chapelle, à Vauville, vers le soir. Dedans il faisait encore assez clair. Marguerite Duras avait voulu entrer, elle s'est arrêtée, elle a tendu la main vers la surface nue du mur. Elle m'a dit :* "Tu fais la photo, là." *Le mur était resté tel quel depuis longtemps. Il y avait, sur la patine orangée, ocrée, des taches inégales noires, des épaisseurs de suie, usées, et des granules de champignons, presque blancs, et aussi des griffures, comme dans les grottes. Le fond orangé formait, sur un autre fond plus clair, une ligne d'horizon, courbe comme font les longs horizons. Marguerite Duras restait clouée devant ce fragment de mur, très beau, elle ne disait pas un mot, alors que d'habitude, quand elle s'arrêtait, comme là, elle disait quelque chose, très court, très simple, et qui illuminait tout. Par exemple juste avant d'approcher de Vauville elle avait demandé à Yann d'arrêter la voiture, elle était descendue, elle était revenue quelques pas en arrière, c'était un massif de fleurs d'un bleu très clair, très mat, qui se découpaient sur le granit neutre d'un mur gris. Marguerite avait dit :* "Tu vois, c'est l'Intelligence." *Je sais, à raconter comme ça, il manque tout pour revivre cette seconde, pour sentir à quel point ces mots étaient flagrants, incontestables, la voix de Marguerite Duras qui était encore d'une telle clarté d'enfance :* "Tu vois, c'est l'Intelligence", *la découpe bleue, nette, vivante, modeste, sur l'ancienneté de la pierre grise, le silence qu'un vent caressait à peine. Mais là, dans la petite chapelle, Marguerite Duras se taisait, je chargeais une autre pellicule et quelqu'un venait vers nous, le plus frappant c'était son visage, rond, très rouge, je revoyais des images de moines dans des livres d'Alphonse Daudet, et en s'approchant il souriait, nous le sentions tout réjoui de ce qu'il allait nous dire :* "Cette fois, c'est sûr, j'ai enfin réuni tous les dons qu'il fallait, nous allons pouvoir repeindre la chapelle, elle va être toute belle, toute blanche, immaculée." *Yann et moi, nous regardions Marguerite, devant cette grande robe noire à tête rouge elle était un petit bout de femme, un tout petit bout, cela m'avait même égarée ; les premiers jours quand elle m'emmena en voiture pour photographier ce qu'elle voulait, elle m'avait dit :* "Tiens, prends-moi ça", *c'était une flaque d'eau sur le côté de la route, rien, et je lui ai dit :* "Vous croyez vraiment ?", *et elle m'a coupée, elle m'a dit :* "Fais vite, tu vois bien que le nuage s'en va", *et je me suis alors penchée tout contre son épaule (parce que moi, au contraire, je suis plutôt grande), je me suis penchée à la hauteur de ses yeux, et c'était vrai, de là apparaissaient, dans cette eau, des irisations d'arc-en-ciel et le cerne du nuage, et à partir de ce soir-là, lorsque ce n'était pas évident, je me penchais pour voir moi aussi ce qu'elle, si petite, voyait, mais là, dans la chapelle de Vauville, j'avais devant mes yeux les mêmes touches de couleur, les mêmes reliefs de salpêtre, le même mirage qu'elle, et d'un seul coup je vois Marguerite Duras se transformer en furie, prendre une voix de tonnerre, elle hurlait, elle engueulait le pauvre homme qui ne comprenait rien à ce qui se passait, rien à ce qu'elle criait d'une vitesse folle, Venise, Tiepolo, le Golgotha, San Marco, la mer Rouge, le massacre des Innocents, le curé avançait les mains dans un geste de conciliation, Marguerite Duras continuait de traiter le curé de vandale, d'iconoclaste, Yann l'entraînait doucement vers la petite porte de bois de la chapelle, nous nous sommes retrouvés à l'air libre, Marguerite s'apaisait, elle s'en allait doucement vers une tombe, dans l'herbe, à l'écart du cimetière, la tombe de l'aviateur anglais qui avait été abattu là, dans les champs du village, il n'avait que dix-huit ans. Marguerite Duras avait eu un choc lorsqu'elle avait vu, la première fois, cette tombe, le nom et les dates, elle s'était enquise, les habitants du village avaient dit qu'un militaire anglais était venu, après la guerre, poser des fleurs sur cette tombe, puis il n'était plus revenu, il avait dit que cet aviateur était un enfant sans famille, et Marguerite Duras a écrit, a inventé, toute l'histoire de l'aviateur anglais abattu là. Chaque fois qu'elle imaginait, elle était lancée par une chose vraie. Et une photo, dans ce cas-là elle ne la demandait pas, peut-être justement pour garder la chose entière en elle, à elle. Je me suis dit cela à la longue, parce que durant toutes ces années où elle écrivait le matin et m'emmenait les après-midi avec Yann dans de très longues promenades et me disait de photographier ce à quoi je n'aurais pas pensé, je me demandais souvent si elle ne me faisait pas prendre ces images à seule fin de les oublier. D'en avoir fini avec elles dès qu'elle entendait le déclic de la caméra. J'avais surtout ce sentiment dans l'appartement de Paris, quand elle me faisait photographier un peu tout presque à tort et à travers, combien de photos m'a-t-elle fait prendre des fenêtres de l'appartement, des rainures du parquet, du seuil des portes, des boîtes quelconques (mais une fois il y avait une mèche de cheveux dans l'une de ces boîtes), et jamais elle ne me demandait de revoir ces photos. Alors, il y a quatre ans, de moi-même, d'accord avec Yann, je lui ai mis sous les yeux tout un tas de photos qu'elle m'avait fait prendre lors des promenades, elle les a regardées lentement. Elle a reconnu les routes, les fermes, qui n'existaient plus, parce qu'elles avaient été détruites par les constructeurs du grand pont sur la Seine, et aussi la cheminée d'usine qu'elle aimait regarder par l'une des fenêtres de son appartement, abattue entre-temps aussi. Mais ce qui était demeuré, elle n'en gardait pas le souvenir. Rarement, tout de même, elle disait :* "Oui. Ça c'est le Café de la Guêpe", *ou* "Là, c'est Under the Trees", *toujours des noms inventés, parce qu'elle donnait des noms à tout ce qui la saisissait. Et j'avais oublié ces images moi aussi, tant elle m'en avait fait prendre. C'est Yann seul qui se rappelait, parce que, disait-il, c'est lui qui avait conduit la voiture, il gardait une mémoire plus vive que nous, qui nous laissions emmener. Les photos à la vue desquelles Marguerite Duras avait réagi, je les ai collées sur de grandes feuilles blanches, et Yann lui a demandé si elle ne voulait pas écrire quelque chose à côté de l'image, et elle a dit :* "Non, comment voulez-vous ? Toutes ces images ?..." *J'ai laissé passer quelque temps, et je lui ai apporté, un matin, juste trois images, et là, en prenant chaque photo en main, elle a dit des mots... c'était tellement elle, si beau, si secret, Yann et moi nous en tremblions. Des fois elle écrivait dans les marges, contre la photo. Des fois elle demandait à Yann, à moi, de noter. J'ai apporté comme cela trois ou quatre photos, de temps en temps. Puis elle n'a plus voulu. Yann lui a demandé si l'on ne pourrait pas publier ces mots d'elle, avec les images, et elle n'a pas dit non. Je suis allée proposer cela dans des maisons d'édition, Gallimard, d'autres, elles ont refusé. Je n'ai pas continué, j'ai abandonné l'idée. Et, je n'ai pas très bien compris pourquoi, c'est lorsque Mitterrand est mort que j'ai été prise d'une nécessité absolue de faire éditer cela. J'ai pensé à un livre de dimensions modestes, quelques photos seulement. Je suis allée feuilleter dans les librairies les albums de photos, et les seuls qui me touchaient étaient faits chez le même éditeur. Je suis allée le trouver, il a accepté. Je trouvais le format un peu trop petit quand même, mais lui me disait : non, c'est bien, et surtout j'ai été surprise par la vérité, la délicatesse des reproductions des photos. Mais quand Yann m'a téléphoné que Marguerite n'était plus, j'ai couru chez l'éditeur, je lui ai demandé d'arrêter tout, de ne pas publier. Je lui ai dit qu'il fallait attendre que je me retrouve, que tout ce bouleversement s'apaise. Mais l'éditeur m'a dit qu'il était désolé, que la distribution du livre était en marche, qu'il ne pouvait plus l'arrêter. Je suis rentrée à la maison, j'ai pris dans mes mains des images que Marguerite avait retenues et qui ne sont pas dans le livre, et des photos que j'avais faites de Marguerite elle-même, j'ai pensé à toutes ces promenades qu'elle nous faisait faire, à Yann et moi, en voiture, les après-midi, très loin parfois de Trouville, jusqu'à la tombée de la nuit. »*

**Propos recueillis par Michel Cournot**



HÉLÈNE BAMBERGER

**« Que pourrait-on montrer d'autre que ce qu'on voit ? Ce qui est simplement vrai et qui échappe à l'homme », dit Duras dans « La Mer écrite »**

# Sévigné, à la lettre

**Suite de la page I**

L'esprit religieux (et le ressentiment qui l'anime) change d'habits ou de mots, c'est toujours le même procès. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, sauf le soleil. De temps en temps, à propos d'une scène de société, Sévigné lance : *« C'était du Molière. »* Elle aime La Fontaine, ce qui ne l'empêche pas, si on la prend de haut, de répliquer aussitôt, et avec pertinence, avec saint Paul ou saint Augustin. Elle connaît son Montaigne. Elle est très italienne. Elle préfère Corneille à Racine, mais cède devant *Esther* : *« Racine s'est surpassé. Il aime Dieu comme il aimait ses maîtresses. »* Pascal, bien entendu, est excellent. Quand on est l'amie de Mme de La Fayette, de La Rochefoucauld et du cardinal de Retz, on peut voir venir. Il y a, certes, les coliques préoccupantes de sa fille, la délicatesse de sa propre peau, cette histoire de jambe qu'il faut traiter *« avec des lessives d'herbes fines et de la cendre »*. Les morts ? *« Il faut passer à M. d'Ormesson. Comme vous ne m'avez parlé que de l'agonie de sa femme, je n'ai osé lui écrire : parlez-moi de son enterrement, et j'entreprendrai de consoler son mari. »* On accompagne Saint-Aubin, une sorte de saint : *« Enfin, on le jette dans cette fosse profonde où on l'entend descendre, et le voilà pour jamais. Il n'y a plus de temps pour lui, il jouit de l'éternité ; enfin il n'est plus sur terre »* (là, c'est tout Sévigné : elle vient d'employer un cliché, elle se reprend, elle sabre).

Oui, soleil, corps, air, jardins, bois, chemins ; la perception est une aventure. Et l'amour, dont nous faisons si grand cas ? On s'en passe, n'est-ce pas, ma fille ? *« Je voudrais bien que votre poumon fût rafraîchi de l'air que j'ai respiré ce soir : pendant que nous mourions à Paris, il faisait ici un tel orage, jeudi, qui rend encore l'air tout gracieux (...). Voilà mes chevaux, dont vous pouvez faire tout ce qui vous plaira. »* La nature est un théâtre, l'enchantement continue dans la mise en scène : *« Et puis, une comédie, mais quelle comédie ! toute chamarrée des beaux endroits de la musique et des bons danseurs de l'opéra ; un théâtre bâti par les fées, des enfoncements, des orangers tout chargés de fleurs et de fruits, des festons, des pilastres. »* Sévigné, quand elle s'émerveille, accumule les mots contrastés, les syllabes lui viennent directement dans la voix. Le français, pour elle, est une fête, et il en va de même lorsqu'elle s'alarme ou feint de s'effrayer. Ainsi, pour sa propre mort : *« Comment en sortirai-je ? Par où ? Par quelle porte ? Quand sera-ce ? En quelles dispositions ? Souffrirai-je mille et mille douleurs qui me feront mourir désespérée ? Aurai-je un transport au cerveau ? Mourrai-je d'un accident ? »* Extrême lucidité, toujours : *« L'éternité me frappe un peu plus que vous : c'est que j'en suis plus près ; mais cette pensée n'augmente pas du moindre degré mon amour pour Dieu. »*

En réalité, Sévigné se fiche de l'éternité, c'est le temps qui l'intéresse, lui seul ; le temps qui écrit, souverain, rapide, lent, microscopique, les *« petits événements enchaînés et entraînés les uns dans les autres pour en venir là »*. Le grand mot est lâché : c'est *là*. Liberté et nécessité. *« Parce que nous ne faisons point ce que nous ne faisons pas, on croit qu'on l'aurait pu faire. »* Le temps est une broderie, un maillage à feu de mort (Sévigné, ici très célinienne) : *« Voilà donc M. de Louvois mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, dont le* moi, *comme dit M. Nicole, était si étendu, qui était le centre de tant de choses ! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire... »* Sévigné, ou l'autorité du verbe mesuré au temps qu'il fait. Il est tout vivant et vibrant, ce verbe, de se savoir mortel : *« Ceci est* fuor di proposito », écrit-elle, *« mais ma plume le veut »*. C'est ainsi : sa plume le veut. Sa correspondante de fille, qu'elle adore, cela va de soi, n'a qu'à bien se tenir : *« Toutes vos raisons sont admirables, ma bonne. C'étaient celles qui m'étaient venues : n'en changez point. »*

**Philippe Sollers**

# La marquise dans l'éternité de l'écriture

*Biographe de Mme de Sévigné, Roger Duchêne ne se contente pas de raconter la vie d'une grande dame cultivée, mais traque les signes qui la feront écrivain malgré elle*

**MADAME DE SÉVIGNÉ, OU LA CHANCE D'ÊTRE FEMME**
de Roger Duchêne.
Fayard, 496 p., 150 F.
**NAISSANCE D'UN ÉCRIVAIN : MADAME DE SÉVIGNÉ**
de Roger Duchêne.
Fayard, 356 p., 140 F.
**MADAME DE SÉVIGNÉ A GRIGNAN**
Une épistolière en Provence
de Josée et Philippe Chomel.
Ed. Aubanel 224 p., nombreuses illustrations, 165 F.
**FRANÇOISE DE GRIGNAN, OU LE MAL D'AMOUR**
de Jacqueline Duchêne
(réédition).
Fayard, 330 p., 120 F.

Madame de Sévigné n'envisagea à aucun moment de devenir l'écrivain exceptionnel qu'elle est pour nous. Le futur lui échappe. Nous n'échappons pas à son passé. Nous admirons ses lettres et nous gardons mémoire de gens qui lui doivent leur postérité. Françoise de Grignan n'aurait eu qu'un destin relatif en sa Provence matrimoniale si des millions d'élèves n'apprenaient qu'elle fut fort aimée d'une mère qui l'incitait à déserter le lit conjugal. La marquise virevolte dans l'éternité, jeune à tous les âges, immortelle dans l'éphémère des tragédies, quotidiennement affable ou mordante dans la banalité bavarde du commentaire allègre des événements intimes et mondains : le pied qu'on saigne, Fouquet banni, les fêtes de Versailles, deux mots du roi à elle susurrés, les franches rigolades et les bons mots, le mouvement retenu puis soumis vers la vieillesse et la mort – moi, moi, moi, écrit Mme de Sévigné à tous les temps et sur tous les tons, louant le sort d'être née raisonnable et solide et de s'être choisie vivante, longtemps abritée du courroux de Dieu. Tout, dans l'existence de Mme de Sévigné, se prête à l'élaboration d'un véritable roman de la vie privée et publique au XVIIe siècle.

Roger Duchêne, grand spécialiste de Mme de Sévigné, éditeur de sa Correspondance dans « La Pléiade », ne se limite pas à la vie d'une grande dame cultivée et brillante qui ne s'interroge jamais longtemps sur le bien-fondé de la société qu'elle incarne. Le biographe poursuit un projet. Dans le cas de Mme de Sévigné, il regroupe les événements qui témoigneraient de son devenir d'écrivain. Comme les femmes de son temps, elle se cantonnait aux rites et au plaisirs de l'amitié. Les lettres n'étaient que le prolongement ou la condensation de la conversation, à cent lieues d'une activité littéraire, alors essentiellement masculine : *« Dès lors rien de plus personnel,* écrit Roger Duchêne, *de plus intime, de plus privé que les lettres de Mme de Sévigné à sa fille. Un privé parfois incongru. »*

Roger Duchêne traque les signes qui la feront écrivain malgré elle, bien au-delà du superbe caracolage jouissif d'une écriture impatiente, folle de se sentir si terre à terre et si sublime. Mme de Sévigné n'a pas envisagé la conservation de ses lettres. Son cousin Bussy-Rabutin en recopia quelques-unes (en les accommodant à sa propre gloire) dans ses *Mémoires* (1696) et dans ses *Lettres* (1697). On en retrouva dans le grenier de Grignan. Une première édition partielle parut en 1726. Sa destinée littéraire commençait trente ans après sa mort. Comment alors écrire cette vie d'écrivain dont elle ne se douta pas un instant ? Roger Duchêne publie deux livres : *Mme de Sévigné, ou la chance d'être femme* dans sa nouvelle édition augmentée et *Naissance d'un écrivain : Madame de Sévigné*, un essai inédit qui complète la biographie et explique la vie d'une femme devenue l'auteur du chef-d'œuvre de la littérature épistolaire. Marie de Rabutin-Chantal est née le 5 février 1626. A sept ans, elle est orpheline. Philippe de Coulanges, son oncle maternel, et sa femme, Marie Lefèvre d'Ormesson, Christophe, son oncle abbé, le *« Bien Bon »*, veilleront avec tact et tendresse sur cette jolie petite fille choyée, instruite par des précepteurs, très tôt mêlée à une société de gens cultivés et libres dont la morale s'accommodait fort bien de coups d'épée intempestifs : l'oncle Philippe n'avait-il pas eu, très jeune, un fils hors mariage qui partagea la vie de famille ? Marie est une fille entourée d'hommes. Sa grand-mère paternelle entra en religion après son veuvage et, occupée de son salut (elle devint sainte Chantal), fut une image trop désincarnée, une trop haute absence qui n'altéra en rien les dispositions au bonheur d'une jeune fille bien née qui, jusqu'en 1670 (départ de sa fille), papillonna, après un intermède matrimonial trépidant avec Henri, marquis de Sévigné, un jeune noble fougueux qui mourut lors d'un duel.

Elle entre très tôt dans un célibat particulier. Femme et mère, elle dispose de sa vie ; veuve, elle dispose de son corps. Elle refusa un second mariage, n'eut pas d'amants et goûta à satiété la conversation de salon, la lecture et la correspondance. Mme de Sévigné écrit aux Coulanges, à Ménage, à M. de Pomponne (exceptionnelles lettres à propos du procès de Foucquet), au fameux cousin Roger de Rabutin, comte de Bussy, qui restera son cher ennemi. Elle envoie ses lettres des Rochers, de Grignan, de Paris. Mme de Sévigné devient écrivain (c'est le propos de Roger Duchêne) lorsque sa fille épouse le comte de Grignan. En allant se perdre en Provence et en s'attachant, grossesse après grossesse, à un mari de quarante ans (Mme de Sévigné en a quarante-trois), deux fois veuf, sa fille la fuit deux fois. Commence un amour complexe et passionné. La marquise veut séduire, retenir une jeune femme dont elle voulait faire son double. Elle crie son amour (son dépit), la déchirure des séparations. Elle s'y complaît.

La littérature, qui prend le relais de la souffrance, et l'urgence de la poste, qui rythme sa plainte, dose son tourment, l'apaise et l'aiguise, donnent à ses lettres une unité profonde sous leur baroque diversité. Plus tard, elle se rapproche aussi du Dieu janséniste.

Mme de Sévigné meurt au printemps 1696, chez sa fille bien-aimée. Le roman d'amour finit bien. La marquise tire sa révérence. Elle croit sa vie finie. Elle ne fait que commencer. Mme de Sévigné a trois cent soixante-dix ans. Sa correspondance est une victoire sur le temps : elle invente une passion qui, modulée à l'infini, est la source intarissable de tous les romans d'amour.

**Hugo Marsan**

★ **A lire aussi :** ***La Marquise de Sévigné et l'art de la correspondance,*** **de Martine Font.** ***LUGD, 50 F. Mémoires gourmandes de Mme de Sévigné,*** **par Jacqueline Queneau, Jean-Yves Patte, Alexandre Bailhache (100 photographies couleurs, 30 documents anciens, 50 recettes). Le Chêne, 192 p., 260 F.**

telligence »

éternité de l'écriture



# Diableries de beaux esprits

*Après avoir suivi les pères fondateurs de la NRF sur les voies de Dieu, José Cabanis en retrouve certains par de curieux chemins de traverse...*

**LE DIABLE À LA NRF, 1911-1951**
de José Cabanis.
Gallimard, 182 p., 90 F.

De la NRF à ses débuts, Paul Léautaud disait : *« Ils sont tous plus ou moins évangélistes dans cette maison... »* José Cabanis a raconté dans *Dieu et la NRF* (1) comment la Grâce avait touché tour à tour, plus ou moins tardivement, Rivière, Copeau, Ghéon, Du Bos. Mais Léautaud s'abusait : nombre des pères fondateurs, habiles à faire des huit sur la glace des miroitements spirituels, s'habillaient aussi d'ombre pour quelques échappées vers le Malin. Claudel avait beau tirer énergiquement sur la corde du bourdon, Gide *« le sataniste »* publiait dès 1911, à Bruges, secrètement et en douze exemplaires, sous le titre codé *CRDN*, les premiers dialogues de *Corydon* où il jusfiait les pratiques garçonnières. Puis, dès avant 14, ce sont des textes de Montherlant et Léautaud parus dans la revue qui provoquent l'ire de Claudel avant que Mauriac ne s'émeuve de la publication des *Propos* d'Alain et que Roger Martin du Gard n'exprime le premier *« une résistance agnostique et anticléricale »* au courant qui portait certains collaborateurs vers la conversion.

Gide, bien entendu, fait figure de porte-drapeau de la dérive homophile mais derrière sa trop voyante prestation vont se glisser, plus inattendues et plus discrètes, d'autres figures. Ainsi pour Martin du Gard. Marié avec une femme pieuse, il connut, après une période heureuse, une conjugalité à cris et à remontrances qui l'accablait. Il subit aussi la vindicte de sa fille, aussi excessive que sa mère. De *« catholique ardente »* selon Mauriac, celle-ci devint une anticléricale forcenée, reprochant tout à son père, y compris l'échec de son mariage. Celui-ci finit par rompre toute relation avec cette *« mégère inapprivoisable »*. Il avait besoin d'air et allait le trouver hors du contexte féminin.

En 1920, l'auteur des *Thibault* avait reçu de Gide *« une longue et passionnante confession »* qui ne cachait rien. Il en consigna la teneur dans un *Cahier bleu* qui, déposé à la Bibliothèque nationale, ne sera divulgué qu'en l'an 2000. Y vit-il un encouragement ? Il avouera en tout cas n'avoir jamais *« connu d'aussi près la beauté païenne, libérée de tout préjugé, hors du temps actuel ! »* Six mois plus tard, Jean Schlumberger, affranchi jadis par Gide, vint aussi lui livrer *« sa vie privée sans réticence »*. Et, pour bonne mesure, Jacques Copeau fit de même, mais il s'agissait, cette fois, de ses aventures féminines. On serait troublé à moins.

Tout cela resta du domaine réservé. Pudique, Martin du Gard privilégia le *« mensonge social »* et Schlumberger, tout entravé qu'il était par son éducation protestante, fut aussi partisan de la dissimulation. La franchise scabreuse de Gide les effrayait.

Tout, dès lors, va prendre les allures d'un cousinage équivoque. Martin du Gard accompagne Gide dans une reconnaissance parisienne dont le relais d'étape est *« une petite boîte de tapettes et de lesbiennes »* et dont il reviendra enchanté. 1922 est l'année qui marque *« le début d'une sorte de parcours initiatique »*, et les confidences sur les amours de garçons au pensionnat – et d'autres considérations émues sur la beauté virile que l'on trouve dans le roman posthume *Le Lieutenant-colonel de Maumort* – éclairent rétrospectivement cette dérive. Même air de famille entre Schlumberger et Gide. Le premier fut un temps troublé par André Allégret, le frère de Marc, dont l'auteur de *L'Immoraliste* s'était improvisé le mentor avec la bénédiction d'un père pasteur qui voyait dans ce guide érudit un *« vice-père »*, ce qui était, pour le moins, de l'humour involontaire.

Ces messieurs de la NRF avaient pris le parti de s'amuser en interprétant à leur goût le vieil adage : tirer le Diable par la queue. Tout comme Green, Schlumberger, Martin du Gard et Gide passèrent de la Hollande à la capitale de l'Allemagne pré-hitlérienne dont Christopher Isherwood, dans *Adieu à Berlin*, a chanté le climat excitant et déliquescent. Martin du Gard parlera de *« cure de rajeunissement »* et Copeau notera dans son *Journal* : *« Seules les choses du sexe l'intéressent. Il s'avoue détraqué, maniaque de curiosités louches. »* Plus tard, à Rome, porté par les mêmes fascinations, il connaîtra *« les plus extraordinaires semaines de* [sa] *vie »*.

Le Diable, dans tout cela ? *« Petit diable, tout petit diable »* nous souffle José Cabanis, *« infantilisme presque innocent »*. Au terme de son investigation malicieuse, déçu sans doute de n'avoir pas trouvé en ce domaine Lucifer, ses pompes et ses œuvres, il note plus cruellement : *« C'est ici le Malin des pissotières dans sa vérité, honteux, minable, sordide, maître en petites impostures. comme il le fut dans la vie de quelques-uns de la NRF quand ils suivirent ses directives, sans y croire. »* Ses disciples en plaisirs illicites ont-ils trop manqué de foi, de ferveur et d'éclat sulfureux ? Il semblerait que notre essayiste le regrette un peu avant de conclure : *« La trace de Dieu à la NRF au cours de ces mêmes années, Dieu merci, eut une autre allure... »* Devant un tel constat, les mânes de Gide et consort ont dû frémir. Et celles de Claudel soupirer d'aise.

**Pierre Kyria**

(1) Gallimard (« Le Monde des livres » du 5 août 1994).

★ **Signalons aussi la publication, dans les *Cahiers de la NRF*, des actes d'un colloque consacré, en 1994, au *Journal* de Roger Martin du Gard, *L'Écrivain et son journal* (230 p., 98 F).**

# Pedro, le dernier empereur

**JE SUIS L'EMPEREUR DU BRÉSIL**
de Jean Soublin.
Seuil, 315 p., 120 F.

Pedro Ier, empereur du Brésil dont il a proclamé l'indépendance, se trouve en conflit avec son opposition qui lui reproche de rester trop portugais dans l'esprit. Les Brésiliens veulent être gouvernés de Rio et non de Lisbonne. Il abdique et remet le pouvoir à son fils Pedro II, lequel, en cette année 1831, n'a pas six ans.

Sur un banc, près de la Grande Source où les curistes vont boire, un vieil homme lit *La Gazette de Vichy*. Jean Soublin nous propose d'écouter le récit que ce sexagénaire fait de sa vie, en commençant par une exclamation : *« Empereur à cinq ans ! »* Car c'est bien Pedro II qui est sur le banc, un empereur déchu qui se souvient. Pour un peu, il ne l'aurait pas été, les républicains voulant profiter de l'appui du peuple. Mais la Constitution est respectée, un régent, le tuteur Bonifacio de Andrada, est nommé, et l'enfant, qui a dans son ascendance Charles Quint et Louis XIV, avec *« du bonapartisme dans l'air »* par son cousin le duc de Reichstadt, attend ses quinze ans pour régner. Cultivé, habile politique, prenant la décision d'abolir l'esclavage, il ne résiste pas à la coalition des militaires, des propriétaires terriens et du clergé. A son tour, il abdique pour finir sur un banc de Vichy.

De cette destinée aussi vraie que romanesque, Jean Soublin a fait un roman qui n'est pas seulement une excellente œuvre historique. On y suit avec intérêt les hommes et les passions qui accompagnent la vie de cet empereur brésilien, numéro deux et dernier, accablé par la haine des puissants et l'ingratitude de ceux auxquels il avait offert la liberté et qui, par dérision, l'appelaient *« Pedro banana »* !

**Pierre-Robert Leclercq**

# Deux femmes dans l'enfer des camps

*Cinquante ans après leur retour d'Auschwitz, Odette Abadie et Simone Alizon racontent ces temps de ténèbres, dont il faut, encore et toujours, conserver la mémoire*

**TERRE DE DÉTRESSE, BIRKENAU-BERGEN-BELSEN**
d'Odette Abadie.
L'Harmattan, collection « Mémoire du XXe siècle », 181 p., 120 F.

Pourquoi, cinquante ans après son retour des camps de la mort au printemps 1945, Odette Abadie a-t-elle décidé de mettre en ordre ses notes griffonnées là-bas et de raconter son cauchemar ? *« Actuellement*, écrit-elle, *des criminels imbéciles et déments osent encore nier la réalité. Ils soufflent sur la flamme de nos crématoires pour déclarer qu'ils n'existaient pas et espèrent « faire mieux » la prochaine fois.* (...) *Des guerres s'allument ou vont se rallumer, des réfugiés affamés errent sur les routes, des foules misérables sont rassemblées dans d'innombrables camps. »* Cette récurrence de la folie des hommes ne permet pas l'oubli et exige de tous ceux qui en portent la marque de rompre le silence, même si tout semble avoir été dit.

Odette Rosenstock, arrêtée à Nice en avril 1944, était responsable, avec Moussa Abadie, celui qui deviendra plus tard son époux, d'un réseau clandestin chargé du sauvetage des enfants juifs. Moussa Abadie échappa aux milices alors que son amie fut envoyée à Birkenau. *« Nous étions 1 200 dans le train. Trois cents femmes se retrouvent, effarées, sur la grande rue du camp. Je vois tout de suite que de notre wagon nous restons huit. »* Les autres avaient péri, soit pendant le voyage, soit dans les chambres à gaz aussitôt après leur arrivée. Comme médecin, Odette Rosenstock travailla ensuite au *Revier*, groupe de baraques où s'entassaient des malades qui, pour diverses raisons, ne prenaient pas encore le chemin des fours crématoires.

C'est un témoignage d'une hallucinante précision, sans complaisance ni pathos, que livre Odette Abadie. Au-delà de l'enchaînement macabre des appels et des sélections pour la chambre à gaz, au-delà de l'image des convois titubant dans la neige parsemée de cadavres, d'autres faces de cette réalité soulèvent des interrogations. Pourquoi, en ce début de l'année 1945, lorsque l'Allemagne hitlérienne rétrécissait comme une peau de chagrin et que le rendement des camps, alimentés par les trains qui ne cessaient d'affluer, atteignait son point culminant, les chemins de fer n'ont-ils pas été bombardés ? Pourquoi ces lieux d'extermination n'ont-ils pas été libérés en premier alors que les Alliés savaient ce qui s'y passait ? Plus stupéfiante encore apparaît l'incommunicabilité entre les survivants et leurs libérateurs, en l'occurrence, au mouroir de Bergen-Belsen, les Anglais. *« Ils n'y comprennent rien. Il leur semble garder un zoo habité par des bêtes sauvages avec des espèces dominantes et des masses de mourants. Un zoo où on trouve aussi naturel de dominer que de mourir »*, écrit Odette Abadie.

En effet, l'anéantissement des impératifs moraux et du tissu social des victimes est encore plus bouleversant. Les Blokowa, responsables des baraques destinées aux femmes, étaient recrutées parmi les déportées. Souvent elles rivalisaient en cruauté avec les nazis, bénéficiant ainsi d'un traitement de faveur. Pourtant, cette présence permanente de la mort révélait des êtres d'exception dont l'amitié, le courage soutenaient, et parfois sauvaient, ces ombres terrassées par le désespoir.

**Edgar Reichmann**

★ **Parmi d'autres textes récents de la Shoah, signalons *Vie et mort des juifs pendant l'Occupation*, récits et témoignages rassemblés par Myriam Foss et Lucien Steinberg (Plon), et *J'ai échappé aux nazis*, de René Brivet (L'Harmattan).**

**L'EXERCICE DE VIVRE**
de Simone Alizon.
Stock, 378 p., 130 F.

Jamais tout ne sera dit, écrit, sur les camps de la mort et sur l'entreprise d'extermination planifiée par les nazis et leurs complices. Bien des volumes manquent encore sur les rayons de l'indispensable bibliothèque de la mémoire, malgré les nombreux récits que les survivants, en marge du travail des historiens, ont pu extraire de leurs souvenirs, après des années de silence ; mais qui, au sortir de la guerre, voulait ou pouvait *entendre* ? Ce geste de raconter les lieux et les heures de l'épouvante, de parler à la première personne d'un indicible drame collectif, relève d'un devoir aussi douloureux que sacré ; même si les mots se répètent, si le langage défaille et balbutie, se révélant impuissant à dire cela.

Le livre de Simone Alizon vient ainsi prendre place dans la longue litanie des souffrances vécues au cours de ces temps de ténèbres – temps poreux, ténèbres encore et toujours menaçantes. L'auteur n'avait pas dix-sept ans lorsque, sur dénonciation, elle fut arrêtée, en mars 1942, avec sa sœur aînée – Marie, à qui le livre est dédié –, pour faits de résistance. A cet instant, l'adolescente ignore encore *« à quelle atroce machine de terreur et de mort »* elle est livrée. Après les étapes bien balisées dans la France de Vichy, c'est l'arrivée *« mille fois décrite »* à Auschwitz, le 27 janvier 1943. Là où vivre est une exception, gagnée sur la banalité de la mort, elle éprouve que même l'espérance est une *« duperie »*. Dans le camp de femmes de Birkenau, Simone Alizon est internée avec des détenues politiques françaises, communistes pour la plupart. Un groupe se forme : protection dérisoire mais efficace contre l'horreur. Tout près, il y a un autre cercle de l'enfer ; dans celui-là, habité par les juives, l'horreur est plus inexorable encore...

Malade, Marie meurt bientôt d'épuisement, à vingt-deux ans. En juillet 1943, le petit groupe est transféré à quelques kilomètres de Birkenau, à Raïsko, pour travailler dans les jardins aménagés par les nazis. Ce seront quelques mois d'un précaire répit : *« A Raïsko, on ne vous battait pas. »* Mais *« à la moindre faute, on vous envoyait à la mort »*. En janvier 1944, retour à Birkenau et départ, pour Ravensbrück cette fois, au cœur de l'Allemagne. Les Françaises restent groupées. *« Je n'ai pas connu les moments les plus durs de Ravensbrück »*, précise Simone Alizon. Au cours de l'été, tandis que la défaite allemande est programmée, nouveau convoi : pour Behndorf, en Basse-Saxe, dans une usine installée près d'une mine de sel. Peu de temps après, c'est enfin la libération, et, pour quelques-unes, l'invraisemblable réalisation de la plus folle *« espérance »*.

En quelques pages pudiques, Simone Alizon raconte son retour en France et ses blessures inguérissables. Il serait évidemment indécent de mal juger l'amertume de ses propos : ils n'appellent que silence et respect. *« Nos mots ne sont pas vos mots »*, écrit-elle ; entre la parole qui dit l'inexprimable et l'écoute, le fossé ne peut se réduire. S'il était possible d'adopter un point de vue détaché, on pourrait dire que ce récit n'apprend rien de vraiment nouveau ; qu'il répète ce qui a déjà été dit, ailleurs, autrement, toujours avec *« des mots, de pauvres mots, presque vides de sens »*. Mais c'est précisément cette répétition qui donne sens. A l'effort du survivant qui se souvient et raconte, il est nécessaire de faire correspondre un autre effort, assurément bien moindre : celui-là revient au lecteur, relais d'une mémoire qui ne doit pas mourir.

**Patrick Kéchichian**

## livraisons

## LITTÉRATURE FRANÇAISE

● **VERT EST LE PARADIS**, de Rose Vincent
Etrange et belle histoire que celle d'Etienne et de Cécilia. Belle par la façon dont Rose Vincent traduit la tendresse, l'inquiétude, le désir de vivre la deuxième moitié de sa vie comme la première. Etrange par sa chute qui donne comme rivale à une femme non une autre femme, mais la nature. Sur son palier, Etienne a trouvé Cécilia, une jeune Hollandaise qu'il recueille, point dupe de ce qu'elle attend : *« Un père autant qu'un amant »*. Cette rencontre n'est que l'illusion d'un retour de jeunesse, et Cécilia *« mérite mieux que de devenir la douce habitude d'un vieil homme »*. C'est dans une nouvelle passion, une autre création, celle d'un jardin, qu'Etienne trouvera la conclusion de sa vie (Seuil, 232 p., 99F).

● **JE SERS A QUOI ?** de Gilles Vidal
Il faudrait recopier toutes les phrases de cet ouvrage qui est comme une démonstration que le qualitatif l'emporte toujours sur le quantitatif. Apophtegme, aphorisme, ironie, verve, appelez cela comme vous voudrez, Vidal s'en moque. Il écrit. Une sensation en trois mots, un portrait en vingt lignes... Sa vie et les nôtres. Ici, on sourit, là on rit avant de refouler une larme, plus loin on est titillé d'autant plus désagréablement que ce qui est d'abord ressenti comme provocation est notre réalité. Et tout cela dans un style qui n'a l'air de rien : mots choisis dans un riche vocabulaire comme dans un carquois la flèche qui convient à tel ou tel gibier, en l'occurrence le lecteur qui ne se lasse pas de la « tendre violence » d'un écrivain sachant dire avec talent *« les secrets de la douleur et les petits bonheurs essentiels »* (Le Castor astral, 120 p., 78 F)

● **LE PÊCHEUR DE NUAGES**, de Philippe Lacoche
Antoine a quatorze ans et *« la gravité légère de l'adolescence »*. Philippe Lacoche nous décrit *« l'odeur sensuelle pleine de promesses »* de ses dernières grandes vacances d'enfant qui éveillent en lui *« d'indicibles sensations, mélange de puissance, de désir de liberté, et de voluptueuse mélancolie »*. Passionné de pêche, Antoine veut capturer un poisson monstrueux mais aussi fascinant que le « mystère » des adultes. D'une belle écriture lente comme les soirs d'été, Philippe Lacoche décrit ce quotidien apparemment heureux où se dessinent en filigrane le désir et l'angoisse des apprentissages (Le Dilettante, 174 p., 95 F).

● **SPECTRES, MES COMPAGNONS**, de Charlotte Delbo
A son retour d'Auschwitz, Charlotte Delbo retrouva Louis Jouvet dont elle fut, avant la guerre, l'assistante. Là-bas, en enfer, le théâtre l'avait aidée à vivre. En 1951, à la mort de Jouvet, elle interrompit la longue lettre qu'elle lui destinait, qui est ici publiée – en même temps qu'est repris, chez le même éditeur, son livre, *La Mémoire et les jours*, avec une préface de François Bott. Cette bouleversante méditation, si sereine et calme, où passent les ombres qui l'accompagnèrent – Ondine et Alceste, Fabrice del Dongo et Julien Sorel –, émane d'une femme qui a trop connu le désespoir pour accepter d'en faire un argument esthétique (Berg international, 50 p., 50 F).

● **EUGÉNIE**, de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais
Premier *« drame »* de Beaumarchais, jusque-là cantonné au rayon des œuvres grivoises, cette pièce, créée en 1767, n'a pas encore la dureté impitoyable des comédies à venir, ni leur précision de mécanisme d'horlogerie. Mais on y lit déjà la vivacité de ton et la peinture sans concession des *« disconvenances sociales »* qui vont faire la signature de Beaumarchais. *Eugénie* est donné à l'Hôtel de la Monnaie jusqu'à la fin du mois (présentation de Pierre Larthomas, Ed. Espaces 34, BP 2080, 34025 Montpellier Cedex 1 ; Coll.« Espace théâtre », 112 p., 70 F). Dans la même collection, *Arlequin sauvage* suivi de *Le Faucon et les Oies de Boccace*, de Louis-François Delisle de la Drevière. Fils d'une famille noble périgourdine qui choisit la carrière littéraire au grand dam des siens, Delisle composa, sous la Régence, des pièces de théâtre au moment crucial où les comédiens-italiens commençaient à incorporer des textes français dans leur répertoire, alors traditionnel. Son *Arlequin sauvage* (1721) en fit, avant *La Surprise de l'amour* de Marivaux, le premier classique du genre (168 p., 75 F).

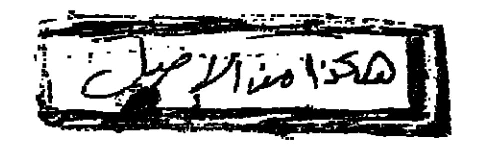
## LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

● **CHAVES**, d'Eduardo Mallea
Avec Roberto Arlt, déjà traduit en France, Eduardo Mallea (1903-1982) est le pionnier du roman cosmopolite argentin. Dans « le pays invisible » (nord de la Patagonie), celui de la *« stupeur immuable de la matière »*, débarque un étranger qui dérange par son stoïcisme et son silence. L'écriture reflète admirablement l'intériorité du personnage. Loué par Hemingway, Borges et Zweig, entre autres, Mallea est l'auteur d'une œuvre imposante (vingt romans, dix livres d'essais et d'inépuisables recueils de nouvelles). Ce court roman est un bon chemin pour y pénétrer (Traduit de l'espagnol (Argentine) par Sylvia Bénichou-Roubaud. Autrement, 100 p., 69 F).

● **PRESQUE UN BATEAU VIDE**, de Joao Miguel Fernandes Jorge
Poète du soupçon et de l'incertitude, du tremblement des choses que le regard ni la parole ne peuvent interrompre ou fixer, Joao Miguel Fernandes Jorge – né en 1943, vivant à Lisbonne, enseignant – est l'héritier d'une double tradition, portugaise et anglo-saxonne. De la première, il a retenu le lyrisme et l'inquiétude, l'ironie aussi ; de la seconde, le modernisme, le goût de la précision et de l'objectivité. Laconique ou narratif, son poème se développe selon des voies sinueuses et imprévisibles. Les poèmes de ce recueil sont extraits du dernier livre de l'écrivain, paru en 1994 (préface de Gualtar Cunha, traduit du portugais par Magali Montagné de Carvalho ; éd. L'Escampette, 8, rue Porte-Basse, 33000 Bordeaux, 96 p., 89 F). Signalons aussi la traduction de poèmes de Luiza Neto Jorge (1939-1989), sous le titre *Par le feu* (préface de José Augusto Seabra, bilingue, traduit du portugais par Christian Mérer et Nicole Siganos ; éd. Le Passeur, BP 368, 44012 Nantes Cedex 01, 144 p., 80 F).

## BIBLIOGRAPHIE

● **GUIDE DU LIVRE ORIENTALISTE : LEVANT**, de Carlos et Névine Hage Chahine
Comme son nom l'indique, il s'agit d'un guide. *« Rien de plus mais rien de moins qu'un guide »*, précisent les auteurs, chercheurs français d'origine libanaise, qui se sont livrés à un travail de bénédictin pour établir 5 337 notices, accompagnées de sept index, sur les ouvrages consacrés au Levant. Par Levant, il faut entendre la région qui, autour de l'axe Syrie-Liban, comprend l'Egypte, le Soudan, l'Arabie, l'Iran, la Turquie, l'Arménie, l'Irak, Israël, la Palestine, la Jordanie et Chypre. Aucun thème n'a été écarté de cette bibliographie généraliste, préfacée par Bruno Neveu, président de l'Ecole pratique des hautes études. Elle est cependant limitée aux ouvrages d'expression française, anglaise et latine, des débuts de l'imprimerie à la fin des années 70. Si les spécialistes d'une question ne pourront s'en contenter, un vaste public de chercheurs, de collectionneurs et d'amateurs de beaux livres y trouvera des indications nombreuses et sûres pour s'orienter dans *« l'Orient compliqué »* (édité par les auteurs, 30, rue Jacob, 75006 Paris ; un vol. relié, 339 p., 900 F, 780 F avant le 15 avril).





# Les nouveaux « compagnons de route » ?

*Avec la redécouverte du marxisme et le mouvement social de décembre 1995, de nouveaux liens d'« amitié » – comme dit « L'Humanité » – se tissent entre la gauche communiste, écologiste ou trotskiste et des intellectuels français*

Enquête d'Ariane Chemin et Nicolas Weill

On croyait le modèle enterré. Au milieu des années 80, tout laissait croire que la traditionnelle figure de l'intellectuel « compagnon de route », proche du Parti communiste et de l'extrême gauche et dont Jean-Paul Sartre avait été l'ultime et brillante incarnation, appartenait définitivement au passé. L'appel de soutien aux grévistes signé par Pierre Bourdieu, au milieu des manifestations de décembre 1995 contre le plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale, l'accueil bienveillant désormais réservé aux intellectuels par le quotidien communiste *L'Humanité*, la redécouverte du marxisme depuis quelques années : de nombreux signes témoignent des liens qui se tissent aujourd'hui entre les intellectuels et la gauche dite désormais radicale, ou critique.

Nouveau compagnonnage ? Certains acceptent la formule. *« On peut parler d'un compagnonnage théorique »*, concède le philosophe Jacques Bidet, organisateur du Congrès Marx International en septembre 1995, qui a connu un succès inattendu. Il précise : *« Il s'agit d'une petite communauté, qui était à la base de mon congrès, mais qui tient dans un mouchoir de poche. »* Professeur de sociologie à l'université Paris-II, François Dubet considère, lui, qu'en choisissant *« de se placer directement du côté du mouvement »*, en décembre, Pierre Bourdieu a retrouvé une *« logique de compagnonnage »* plus large. *« Ce n'est plus un compagnonnage strictement politique »*, explique l'auteur de *La Galère* (Seuil, 1995) dans le mensuel communiste *Regards*, mais *« un compagnonnage social visant à légitimer et à renforcer la parole populaire, à la sortir du silence et de la clandestinité, comme essaya de le faire Sartre après mai 68 »*.

La majorité, pourtant, refuse la « posture » des années 30. Le fantôme des *papoutchiki* (« compagnons de route », en russe – l'expression fut inventée il y a un siècle par l'historien Herzen), flattés ou proprement manipulés, est frappée, en 1996, d'un réel discrédit. En outre, analyse Jacques Chambaz, membre du comité national du PCF, qui fut longtemps chargé des intellectuels à la direction du parti, *« certains, comme Jacques Derrida ou Pierre Bourdieu, ont gardé le souvenir de leur instrumentalisation par le PS, lors des réformes sur l'enseignement »*.

Ni l'historien et anthropologue Emmanuel Todd, qui, entre ses *« sympathies pour Philippe Séguin et Jean-Pierre Chevènement »*, évoque ses *« tendresses »* pour les communistes et son grand-père Paul Nizan, ni l'écrivain Régis Debray, membre de la nouvelle « Société des amis de *L'Humanité* » (*Le Monde* du 1er février), ne se reconnaissent en tout cas dans cette formule, qui fait même frissonner ceux qui auraient tout à y gagner. *« Ne parlons surtout pas de compagnons de route »*, s'horrifie Pierre Blotin, membre du bureau national du PCF et naguère proche conseiller de Georges Marchais et de Waldeck Rochet, *« puisqu'il n'y a plus de route »*.

*« Plus de route »*, confirme l'auteur du *Passé d'une illusion*, François Furet (1). La chute du mur de Berlin avait déjà privé les communistes de modèle, et les « compagnons de route » potentiels de capitale de référence : Moscou, Pékin ou La Havane. Au début des années 90, voilà qu'un Américain, Francis Fukuyama, dit s'inspirer de Hegel et d'Alexandre Kojève pour étayer sa fameuse théorie de la *« fin de l'histoire »*, consécutive à la chute de l'URSS, au grand scandale d'une génération d'intellectuels français peu habituée à voir réfuter Marx par Hegel ! Les conflits – la guerre du Golfe, en particulier – et la thématique de la *« fracture sociale »* qui s'accroît entre riches et pauvres sur fond de mondialisation contribuent à entretenir, dans une partie de la société mais aussi chez un certain nombre d'intellectuels, un esprit de révolte, qu'on aurait pu croire dissous dans le consensus des années 80 en faveur du libéralisme.

De nombreux intellectuels se retrouvent aujourd'hui pour dire publiquement que l'entreprise analytique et critique de l'auteur du *Capital* n'est pas close. Des philosophes, dont l'œuvre ne paraissait jusque-là puiser que fort peu à celle de Marx, comme celle de Jacques Derrida, dont *Spectres de Marx* paraît en 1993 chez Galilée, se mettent à proclamer bien haut sa « revenance ». Cette même année 1993, deux ans avant sa mort, Gilles Deleuze confie que son *« prochain livre* – et ce sera le dernier – s'appellera "Grandeur de Marx" ».

La chute du mur de Berlin, contrairement à ce que certains attendaient, n'aura pas entamé une tradition intellectuelle française : celle de la radicalité politique. *« Le nouveau type de réflexion suscité par l'effondrement du monde soviétique et la révision de la vulgate marxiste n'a pas pénétré profondément l'univers des intellectuels, parce que ceux-ci forment un univers très spécifique*, commente Marcel Gauchet, de la revue *Le Débat*. *Il y a chez les intellectuels français une sorte de sentimentalisme de la radicalité, auquel ceux-ci pouvaient d'autant moins renoncer qu'ils n'avaient plus, désormais, à porter le poids du socialisme réel. »*

Les esprits, en effet, sont disponibles. *« La chute de l'URSS a une conséquence : l'opinion publique a cessé d'être aussi aisément distraite et mobilisable sur ce contre-exemple d'alternative, et ne peut plus désormais échapper au spectacle du capitalisme*, explique Jacques Bidet. *Les grands médias ne peuvent plus ne pas parler de la misère d'un tiers-monde dominé par le capitalisme central, des limites de la logique marchande, des déréglements catastrophiques liés aux mécanismes financiers. Brouillé dans la conscience commune par une superposition d'images, cela redevient audible parce que affleurent à nouveau avec fracas les structures profondes du capitalisme. »*

Issu de lieux, de formes, de disciplines variés, se développe aujourd'hui *« un néo-marxisme pluriel et polymorphe »*, dit Jacques Bidet, en marge de ce que certains appellent « la pensée unique » et des partis traditionnels. Au marxisme *« un peu honteux »* des historiens, des économistes, des sociologues, *« moins crispés que les autres »*, commence à faire écho celui des politiques. Le président du Mouvement des citoyens (MDC), Jean-Pierre Chevènement, n'hésite pas à citer Marx. Quant au porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Alain Krivine, il trouve des dizaines de milliers de personnes pour l'ovationner publiquement, le 2 avril, à Bercy, à la seule évocation de la lutte des classes.

La chute du communisme redonnerait-elle, paradoxalement, une certaine virginité politique à l'« idée », permettant du même coup l'évitement du débat sur le bilan du stalinisme – que l'ouverture des archives commençait à rendre possible et argumenté ? Est-elle ce qui permet la métamorphose d'un Marx désormais exonéré de la violence révolutionnaire léniniste, en penseur humaniste et antitotalitaire ? *« On trouve chez beaucoup d'intellectuels l'idée qu'un renouveau de la pensée critique passe, forcément, par un retour au marxisme »*, regrette Philippe Corcuff, président du Club Merleau-Ponty, proche des idées de Pierre Bourdieu, mais qui, lui, se définit comme *« a-marxiste »*. *« L'idée que, à un cycle libéral, ne peut que succéder un cycle marxiste. »*

Ce retour au marxisme ne serait-il, dès lors, que le fait d'une génération marquée par l'althussérisme et mai 68 ? S'agit-il, au contraire, d'un phénomène durable capable de toucher aussi des générations nouvelles ? *« Les étudiants qui arrivent en faculté aujourd'hui ne peuvent attribuer au socialisme réel les méfaits du capitalisme, aussi bien à l'Est qu'ici*, pense Daniel Bensaïd, auteur de *Marx l'intempestif* (Fayard, 1995). *La théorie de la valeur reste valable. Il n'y a pas de vision du monde aussi vaste. Le capitalisme obtient son sursis au prix de la barbarie. »* Philippe Corcuff, en revanche, déplore cette *« incapacité française à penser l'inédit »*. *« Ici,*

*La chute du communisme redonnerait-elle, paradoxalement, une certaine virginité politique. aux idées marxistes ?*

dit-il, *quand on veut chercher du nouveau, on va chercher de l'ancien, par exemple la lutte des classes, dont les sociologues savent depuis longtemps qu'elle est une notion obsolète. »*

Cette pensée critique qui se cherche se retrouve autour de causes fédératrices. La présence envahissante du Front national dans l'univers politique français offre ainsi un terrain de bataille à l'intellectuel. Ce combat conforte, d'ailleurs, les ressemblances avec la figure de l'intellectuel des années 30. *« Elle paraît redonner une légitimité nouvelle à ce qui fut la grande idée du compagnonnage : l'antifascisme »*, remarque Marcel Gauchet. Comme les dirigeants de la place du Colonel-Fabien, Emmanuel Todd rappelle volontiers les vertus du parti dans les banlieues, vecteur possible d'une *« réconciliation culturelle »* : *« Quand le PC lâche*, résume-t-il, *on a le Front national. »* L'idée d'un « front républicain », comme au temps du Front populaire, refait surface chez les dirigeants de la gauche tous réunis à Bercy, le 2 avril, autour du Parti communiste.

Autres thèmes fédérateurs et récurrents : la « pensée unique » et le « nouvel ordre mondial » imposé aux sociétés les plus pauvres : en témoigne le succès du mensuel *Le Monde diplomatique*. *L'Humanité* l'a bien compris, qui accueille volontiers tous ceux qui rejettent Maastricht et la logique libérale. L'air de rien, ce journal mélange ses nouveaux amis, camarades ou simples accointances, qui – question de génération ? – entretiennent des relations très diverses avec le marxisme.

A plusieurs reprises, Jacques Derrida a « fait la une » du quotidien communiste. Il arrive au philosophe d'être ponctuellement en accord avec le PCF – mais sur des questions qu'il juge néanmoins essentielles – ou d'estimer que certaines questions qui lui tiennent à cœur, celle de la lutte contre l'apartheid par exemple, sont bien défendues par le Parti communiste. Tout en disant n'avoir jamais appartenu au parti, il retrouve dans celui-ci cette radicalité qui correspond selon lui à celle de l'intellectuel. Il y relève aussi du respect pour la souffrance, celle des vieux militants et des vieux syndicalistes.

*L'Humanité* affectionne aussi Emmanuel Todd, l'un des tout premiers, dans sa *Chute finale* de 1976, à annoncer l'effondrement du système soviétique, mais aussi le théoricien, dans une note à la Fondation Saint-Simon, de la *« fracture sociale »* chère à Jacques Chirac. *« Ce journal est aujourd'hui l'un des rares lieux d'inversion de la pensée unique »*, juge-t-il. Dans les mêmes colonnes, Régis Debray explique son engagement aux côtés des « Amis de *L'Humanité* » avec des mots différents. Défendre *« la variété des sons de cloche, pourquoi pas ? Mais tout le monde dialogue aujourd'hui, gentiment, dédaigneusement, niaisement. Ce qui me paraît bien plus menacé, c'est le courage de contredire le tout-capital et la ténacité pour contrarier les « informés » et les « modernes ». C'est la possibilité de parler des exploités et non des exclus, de Karl Marx et non de l'abbé Pierre, de la lutte des classes et non de la fracture sociale »*.

*« Contredire »*. Le discours de ces nouveaux « amis » ne serait-il que purement réactif ? L'historien du communisme Stéphane Courtois le pense : *« Nous assistons à la recomposition d'un paysage idéologique, dans une atmosphère de régression théorique et d'incantation contre l'argent-roi, qui n'a rien à voir avec la tradition d'analyse du PCF »*, pense-t-il. *« Ma formule de* "l'argent pour l'argent", *martelée pendant la campagne présidentielle, est une formule de Marx »*, rappelle lui-même, en souriant, Robert Hue, le secrétaire national du PCF. *« Depuis l'époque de Hitler, l'engagement dans le parti s'explique aussi par un biais répulsif*, résume Marcel Gauchet. *C'est cela qui permet aujourd'hui de ne retenir, dans l'engagement communiste, qu'un mélange d'humanisme et une fermeté politique. »*

Le mouvement social de décembre, qui a vu *« amis »*, compagnons ou simples connaissances de la gauche critique descendre les premiers dans la rue, commence dès lors à donner lieu aux interprétations les plus diverses. Est-ce un mouvement *« crépusculaire »*, sorte de dernier sursaut des luttes ouvrières héritées du XIXe siècle, comme le pense François Furet, en soulignant la *« pauvreté »* du slogan « Tous ensemble » ? Faut-il y voir, comme Jean-Pierre Chevènement ou Robert Hue, la *« première grève anti-Maastricht ? »*, et, comme beaucoup d'autres, quelque chose d'*« inédit »* ?

Ce n'est pas d'un réel retour à Marx qu'il est question, mais de la renaissance d'une certaine extrême gauche condamnée à *« gérer la plainte sociale »*, pense François Furet. *« Regardez les causes, les nouvelles associations qui les servent*, dit-il. *En fait, l'idéologie des droits s'est substituée à celle de la lutte des classes. Elle s'articule sur l'émotion compassionnelle et va rejoindre le libéralisme à l'américaine* – la political correctness. *Il y a quelque chose d'excessif dans cette thématique de l'exclusion et de la victimisation de la misère, même si celle-ci repose sur une réalité de long terme : la fin des solidarités traditionnelles, classes, familles, etc. »* Pour Jacques Bidet, *« la vogue marxologique actuelle, avec ce qu'elle porte de nostalgique et de rétro, peut occulter autre chose, qui ne relève pas du devoir de mémoire : la présence, active, d'un marxisme impénitent qui continue à travailler la culture et la société contemporaine »*.

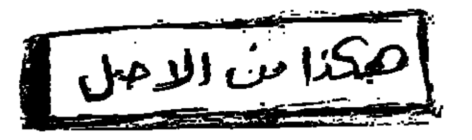
(1) Robert Laffont–Calmann-Lévy, 1995.




WILLIAM KLEIN

Manifestation à Paris pendant le mouvement social de décembre 1995

ute » ?





# « L'esprit de Marx, plus que la lettre »

*Pour Robert Hue, secrétaire national du PCF, « le temps n'est plus où le Parti désignait les "bons" intellectuels »*

**« Y a-t-il selon vous, depuis quelques années, un « retour à Marx » des intellectuels français, et en sentez-vous les effets au Parti communiste ?**

– A en juger par la production éditoriale, de Jacques Derrida à Daniel Bensaïd, assurément. Marx avait disparu ou bien était tenu pour mort, suite à l'effondrement des régimes qui se sont réclamés de lui jusqu'à la caricature. Mais la *« vieille taupe »* de l'histoire, comme le dit Marx lui-même, a continué à creuser ses galeries, et la chute de l'Est n'a pas rendu le capitalisme meilleur. Dire de Marx qu'il est bien vivant c'est parler d'un Marx libéré du carcan dogmatique, lui restituer sa force de critique de l'ordre existant. Le Marx dont de plus en plus d'hommes et de femmes prennent conscience est un Marx qui n'est plus pris selon la lettre mais selon l'esprit, un esprit d'irrévérence par rapport à la pensée unique. On éprouve toujours une vive émotion quand on lit *Le Capital*, ce missile envoyé à la tête de la bourgeoisie !

**– Ce « retour à Marx » ne rejoint-il pas un souci qui serait celui du PCF – souci de retrouver des racines antérieures au léninisme ?**

– Même dans l'épisode léniniste, la NEP [la renonciation au communisme de guerre de 1921 à 1928] ne s'apparente pas à ce que Staline a enfermé plus tard dans le dogme léniniste, et le léninisme – même si je ne suis pas favorable aux *« ismes »* précédés d'un nom propre – c'est aussi la NEP ! N'oublions pas, également, que les mots « socialisme » et « communisme » ont été forgés en France ; que le drapeau rouge et *l'Internationale* sont des réalités françaises. Pour nous, cela signifie faire réapparaître, à côté de 1917, des gens qui avaient disparu de la photo stalinienne : Jaurès, par exemple. Cela signifie continuer avec Marx, certes, mais avec beaucoup d'autres, et le PC est preneur de tous les apports. Le beau mot de « communisme », auquel je suis pour ma part très attaché, ne saurait tout résumer. Le processus de libération humaine est pluriel.

**– Mais ce marxisme toujours vivant, que représente-t-il pour vous, en dehors de ce « nouvel humanisme » que vous évoquez souvent ?**

– Encore une fois je me méfie des « ismes », qui conduisent souvent à un système élaboré de toutes pièces par son auteur. Marx lui-même a été confronté à ce problème. On connaît l'histoire. Un jour, Engels parle à Marx d'un texte que Lafargue vient d'écrire, et dans lequel il se réclame de sa pensée. L'auteur du *Manifeste* s'exclame : *« Si cela c'est du Marx, alors il est certain que je ne suis pas marxiste ! »*

» Il y a dans Marx un effort de critique rationnelle du capitalisme, et une élaboration de la lutte nécessaire à son dépassement, qui est en même temps une espérance. L'universalisme démocratique y est, sans doute, mais le marxisme ne s'y réduit pas, car il contient aussi, outre le rêve et l'idéal, le combat engagé pour la transformation sociale. Cette approche de Marx est en rupture avec la théorie du « grand soir ». Pour moi, le mot « révolution » a le sens de mouvement déterminé et concret au sein même du capitalisme, sans attendre que les conditions d'un « grand soir » soient réunies. Si l'histoire de ce siècle nous a d'ailleurs appris quelque chose sur le capitalisme, c'est sa solidité.

**– A quoi attribuez-vous l'attrait ou en tout cas la fascination que le Parti communiste semble exercer de façon privilégiée – et aux dépens du Parti socialiste – sur les intellectuels français ?**

– Il faudrait le leur demander ! Il y a, c'est vrai, une longue tradition qui lie ces intellectuels au peuple et au combat politique : qu'on pense à Voltaire, Hugo, Zola... Pourquoi spécialement le PCF ? Parce que celui-ci n'est pas seulement un parti de pouvoir, mais aussi un parti qui attire par sa radicalité. C'est un parti de transformation sociale qui – comment dirais-je, pour ne choquer personne ? –, au nom d'un prétendu réalisme, ne renonce pas à cette volonté de changement de la société. Il partage, en somme, l'exigence de radicalité des intellectuels. Enfin, il me semble que les communistes vont directement à la contradiction essentielle de la société. Nous nous opposons au pouvoir de l'argent, à tout ce qui fait barrage à l'épanouissement de la personne et de la pensée humaines.

**– A quels intellectuels contemporains le Parti communiste peut-il aujourd'hui se référer ?**

– Je ne veux pas citer d'intellectuels qui seraient des références.

**– Desquels, alors, appréciez-vous tout particulièrement le « compagnonnage » ?**

– Fort heureusement, le temps n'est plus où le Parti désignait les « bons » intellectuels et la formule de compagnonnage ne me convient pas. Elle ne correspond pas en tout cas à l'idée des relations que nous voulons entretenir avec eux. Au rebours des années 30, le Parti communiste ne recherche pas l'instrumentalisation des intellectuels qui se rapprochent de lui, ni leur « alliance » – c'est-à-dire le ralliement à la classe ouvrière. Nous vivons une époque marquée par la faillite des modèles « communistes » de type soviétique, sociaux-démocrates et ultra-capitalistes. L'heure est à l'invention de neuf avec une double dimension : critique de l'ordre existant, utopie concrète. La mutation en cours fait apparaître une nouvelle culture communiste. Le retour aux racines qui n'est pas un retour à ce qu'il y a d'archaïque. Il faut prendre la mesure de *« la trace de l'histoire »*, comme dit l'historien Georges Duby, de l'action de la *« taupe »*. »

# Les lieux de la pensée critique

*Editeurs et journalistes, étudiants en sociologie et professeurs d'histoire ou de philosophie : le renouveau passe par des clubs, des revues et des éditeurs où souvent les signatures et les thèmes, en feux croisés, se retrouvent*

**● LES CLUBS :**

– **Le Sprat** : Société pour la résistance à l'air du temps. Créé en 1992, ce petit *« groupe de réflexion non dogmatique »* regroupe intellectuels (Henri Maler, Daniel Bensaïd), journalistes, éditeurs, *« qui se sont retrouvés sur des enjeux de société »*, comme la guerre du Golfe, et cherchent dans *« cette société discrète »* un *« espace de discussions débarrassé des enjeux de pouvoir »*.

– **Le Ressy (recherches, société, syndicalisme)** : présidé par le sociologue Jacques Kergoat, organisateur des états généraux du mouvement social, cette association – créée en 1994 autour, notamment, des sociologues Danièle Linhart et Patrick Champagne et du politologue Pierre Cours-Saliès – se veut un *« lieu de débats pour des responsables syndicaux »*, notamment non-réformistes.

– **Espaces Marx** : c'est le nouveau nom de l'Institut de recherches marxistes (IRM). En décembre 1995, cette « institution » communiste a troqué son patronyme et préféré Marx à *« marxisme »*, pour signifier *« que le marxisme n'est plus la théorie du parti »*, expliquent sa directrice, Francette Lazard, membre du bureau national du PCF, et son secrétaire, Patrice Cohen-Seat. Son comité de direction s'est ouvert à des non-communistes, comme Catherine Samary et Georges Labica (*De Marx aux marxisme*, CNRS, 1986). Comme l'IRM, Espaces Marx tient ses « mardis » à la Mutualité.

– **Le club Merleau-Ponty** : créé en 1995, ce club de réflexion sociale et politique qui regroupe des chercheurs, journalistes et syndicalistes, refuse *« à la fois le libéralisme et le stalinisme »* et se place délibérément *« en dehors du débat traditionnel Sartre-Aron »*, explique son président, le sociologue Philippe Corcuff. Ses membres souhaitent aussi *« sortir des jeux organisationnels de la gauche critique »*, jugeant que *« les débats intellectuels ont leur vie propre »*.

**● LES REVUES :**

– ***Actuel Marx*** : cette revue internationale, créée en 1987 par Jacques Bidet et Jacques Texier, est publiée aux PUF avec le concours de l'université Paris-X et du CNRS. La revue, également traduite en espagnol, possède sa collection où vient de sortir le premier tome des actes du Congrès Marx International. Au comité de rédaction figurent le philosophe Etienne Balibar (*La Philosophie de Marx*, La Découverte, 1993), Georges Labica, Michaël Löwy, directeur de recherches au CNRS et spécialiste des traditions et du messianisme révolutionnaires.

– ***Revue M (Mensuel, marxisme, mouvement)*** : son rédacteur en chef, le journaliste Gilbert Wasserman, est aussi l'un des responsables de la Convention pour une alternative progressiste (CAP). Au comité de rédaction du mensuel, on trouve des enseignants de Paris-VIII (Denis Berger, Michèle Riot-Sarcey), des ex-communistes, comme l'ancien ministre de la fonction publique Anicet Le Pors, des écologistes, comme Alain Lipietz, le journaliste Maurice Najman.

– ***Lignes*** : revue *« d'inspiration littéraire »* créée en 1988 par le biographe de Georges Bataille, Michel Surya, l'écrivain et chorégraphe Daniel Dobbels, et l'universitaire et journaliste Francis Marmande. *Lignes*, éditée par Eric Hazan, *« est constamment en recherche de philosophie et de pensée politique, du côté de l'extrême-gauche »*. Jacqueline Risset et Sami Naïr y signent souvent.

– ***Futur antérieur*** : cette revue bimestrielle dirigée par Jean-Marie Vincent (Paris-VIII), publiée chez l'Harmattan depuis 1989 (Denis Berger, Tony Negri), est celle d'une *« gauche critique »* qui, *« même après l'effondrement du socialisme réel »*, souhaite analyser *« les perspectives d'évolution de la société »* et *« réagir contre la fascination exercée sur une grande partie des intellectuels par les médias »*.

– ***Ecologie et politique*** (anciennement *Ecologie politique*) : créée en 1992, dirigée par Jean-Paul Deléage et Frédéric Brun. Ce trimestriel de *« réflexion théorique »* insiste sur le *« caractère inséparable de la crise écologique et sociale, au sud et au nord »*.

– ***Politis, la revue*** : créée à l'hiver 1992, suspendue à l'été 1995, la revue du sociologue Jacques Kergoat (LCR) a été pendant deux ans le carrefour d'une pensée – politique, syndicale, associative – de la gauche dite *« alternative »*. Elle pourrait ressortir prochainemement sous un autre titre en partenariat avec *Témoignage chrétien*.

– ***La Pensée*** : fondée en 1939 sous la direction de Paul Langevin et de Georges Cogniot, dirigée par Antoine Casanova, c'est la revue de l'ex-Institut de recherches marxistes. Le numéro 303 (septembre 1995) est consacré à « Marx Aujourd'hui », avec des articles de Jacques Chambaz (*Patience de l'utopie*, 1992) et de Paul Boccara, l'économiste du PCF. Espaces Marx édite aussi les *Cahiers d'histoire* et *Recherches internationales*.

– ***Regards*** : mensuel communiste créé en avril 1995. Son directeur, Henri Malberg, et la directrice de la rédaction, Nicole Borvo, sont tous deux membres du comité national du PCF. Dans le comité de parrainage, on trouve le sociologue Alain Hayot, les écrivains Raymond Jean et Gilles Perrault, l'économiste Catherine Mills.

– ***Critique communiste*** : revue trimestrielle de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), animée par Francis Sitel. Le numéro 138, paru à l'été 1994, était consacré à « Marx et les intellectuels ».

**● LES MAISONS D'ÉDITION**

– **Le Temps des cerises** : fondée en 1993 par une vingtaine d'écrivains (Francis Combes, Gilles Perrault, Raymond Jean, Lucien Sève), Le Temps des cerises est *« une maison d'édition progressiste où le marxisme aurait sa place »*. Instigateur de la campagne « Poèmes dans le métro », elle réédite des classique du marxisme et du pré-marxisme, comme *Le Manifeste du parti communiste* ou *Le Droit à la paresse*, de Paul Lafargue. C'est chez cet éditeur également que, en 1994, l'ancien communiste Roger Garaudy, aujourd'hui converti au négationnisme, avait publié une défense posthume du communisme stalinien : *Souviens-toi, brève histoire de l'Union soviétique*.

– **Les Editions de la passion** : à son catalogue 1996, on trouve des inédits, par exemple *La discordance des temps, essai sur les crises, les classes, l'histoire*, de Daniel Bensaïd, et des rééditions, *Comment vaincre le fascisme, écrits sur l'Allemagne 1930-1933*, de Léon Trotsky, *La Dialectique du concret* (un texte du philosophe marxiste Karel Kosik de 1967), *Girondins et Montagnards*, de l'historien communiste Albert Mathiez.

– **Les Editions de l'atelier/Les Editions ouvrières** : à l'origine proches de la JOC, elles ont publié deux livres de communistes *« critiques »* : un *Dictionnaire de questions internationales*, sous la direction de l'ancien correspondant à Moscou de *L'Humanité* Bernard Frédérick, et *Le Rouge et le bleu, essai sur le communisme dans l'histoire française*, de l'historien Roger Martelli, directeur de l'hebdomadaire des communistes refondateurs, *Futurs*. L'Atelier s'intéresse aussi à l'histoire ouvrière française « originelle » avec, par exemple, la biographie d'Eugène Varlin dans la collection dirigée par l'historien Claude Pennetier.

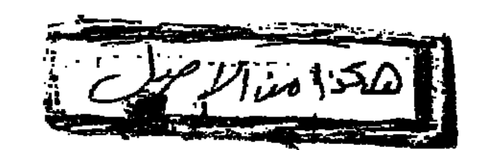
**● Sur le web** : *Marxinternational @ uparis 10. fr.*

**● Sur la FM** : Fréquence Paris Plurielle (FPP), la *« radio des luttes »*, donne l'antenne à la gauche radicale. Elle lance bientôt un « club de la presse » alternatif.

## Les quatre appels de Pierre Bourdieu

En quatre mois, quatre textes ont recueilli la signature du sociologue Pierre Bourdieu. L'auteur de *La Misère du monde* n'en est pas toujours l'initiateur, même si sa célébrité et sa caution morale s'avèrent souvent nécessaires pour rallier les signatures. En décembre, le sociologue s'engage du côté des grévistes. Deux mois plus tard, le 9 février, Pierre Bourdieu s'associe à un « appel pour des Etats généraux du mouvement social ». Après une année passée à *« élaborer des propositions »* face aux *« défis posés par la mondialisation »*, une discussion générale se tiendra le 24 novembre 1996, jour anniversaire de la grève reconductible des cheminots de 1995. Le 1er mars, dans *Le Monde*, Pierre Bourdieu signe un texte *« pour une reconnaissance légale et sociale du couple homosexuel »*. Enfin, on retrouve dans l'appel « Solidarité étrangers », lancé le 29 mars dans un esprit de *« désobéissance civile »* aux lois Pasqua, le nom du sociologue, par ailleurs président du Comité international de soutien aux intellectuels algériens (Cisia).

Au fil des appels se dessine ainsi une famille de disciples protestataires : enseignants de Paris-VIII, responsables du MRAP ou de la Ligue des droits de l'homme. Une famille qui va des courants partisans les plus traditionnels – Ligue communiste révolutionnaire (LCR), Gauche socialiste, Convention pour une alternative politique (CAP), Verts – à un militantisme associatif et syndical « non réformiste ».





la chronique de Roger-Pol Droit

# Le sexe est-il éducable ?

**L'AMOUR EN TOUTES LETTRES**
**Questions à l'abbé Viollet**
***sur la sexualité (1924-1943)***
de Martine Sevegrand.
Albin Michel, « Bibliothèque
Albin Michel Histoire »
344 p., 120 F.

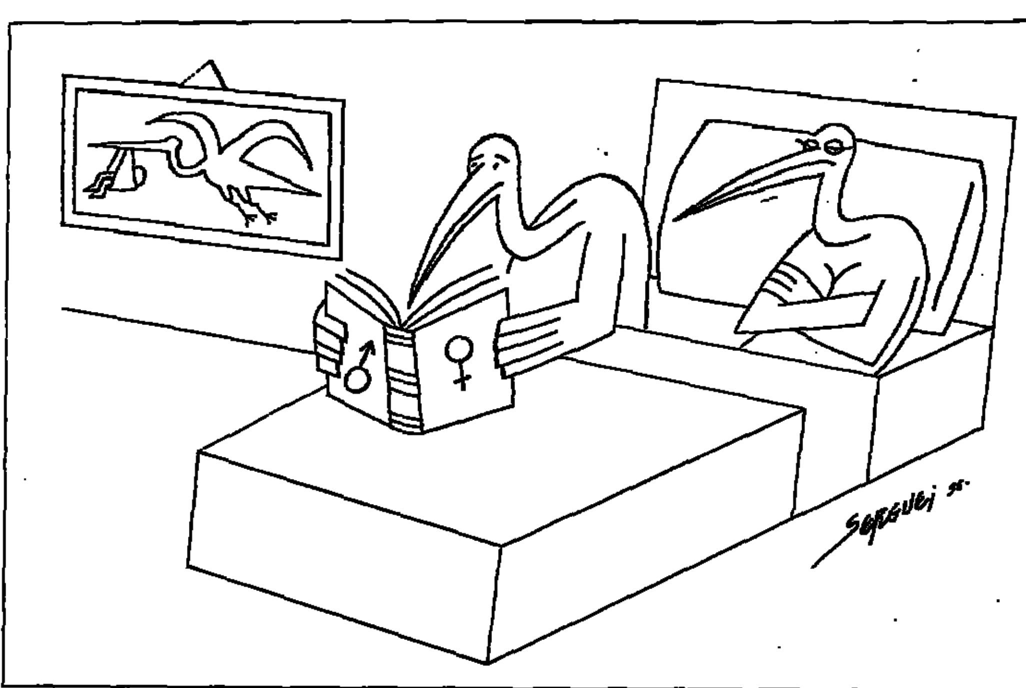
Dieu aurait le regard fixé sur les alcôves. Le créateur éternel, infini et tout-puissant se préoccuperait des attouchements et des écoulements les plus minimes. Attentif aux plis des âmes comme à ceux des ventres, il aurait édicté, *une fois pour toutes*, les règles de bon usage du sexe. Les désirs auraient été classés, définitivement, en licite et illicite. La jouissance aurait été décrétée mauvaise, sauf quand la procréation s'ensuit. Faute de pouvoir échapper tout à fait à la chair – diabolique, tentatrice, perverse... –, on devrait en tout cas ne jamais faire du plaisir une fin en soi. Ainsi le plaisir devrait-il être ignoré, ou bien méprisé, ou encore pris par accident, de manière fortuite, furtive, coupable. Vouloir pleinement jouir et faire jouir, ce serait se damner.

Une telle caricature appartient à une planète éloignée. Il y a déjà un certain temps que les moiteurs des confessionnaux ont laissé place au Club Med, et les Pères de l'Eglise au règne du *sea, sex and sun*. En fin de compte, la mutation fut rapide. Deux générations ont suffi pour que tout, ou presque, change de face. On a vu se dénouer, grâce aux contraceptifs, le lien très antique entre copulation et fécondation. La vie sexuelle aurait-elle totalement cessé d'être un monde secret, honteux et sale, pour devenir objet d'informations nettes et d'explications objectives ? Aujourd'hui, la première adolescente venue paraît en savoir plus que les courtisanes et demi-mondaines d'hier. Et le vocabulaire sexuel standard d'un premier communiant a de quoi terrasser un charretier d'antan.

Pourtant, près de nous, dans ce siècle, des activités sexuelles devenues à nos yeux anodines étaient encore accompagnées de longs tourments : désespoirs de l'ignorance, cas de conscience interminables, inquiétudes sans apaisement. Pour s'en convaincre, une lecture édifiante : les lettres adressées de 1924 à 1943 à l'abbé Jean Viollet, fondateur de l'Association pour le mariage chrétien. Martine Sevegrand a découvert là une curieuse correspondance. (1) Des catholiques fervents confient à ce prêtre leurs souffrances et leurs doutes afin d'obtenir une réponse avisée. Ces missives n'étaient évidemment pas destinées à la publication. On ne peut les lire à présent sans éprouver un étrange sentiment, où se mêlent la stupeur, la révolte, la pitié, le besoin de comprendre. Sans doute ces pages ne sont-elles représentatives ni de la mentalité française des années 30 ni des consciences catholiques dans leur ensemble. Elles parlent seulement de ceci : scrupules et déchirements de fidèles – petits-bourgeois, entre-deux-guerres – lorsqu'ils s'efforcent d'appliquer, dans les moindres détails de leur vie sexuelle, les directives de l'Eglise.

Une plainte revient, lancinante : à qui se fier ? Le salut éternel est en jeu. Or voilà que les avis sont divers, les réponses dissemblables d'un confesseur à l'autre, la frontière toujours incertaine entre les caresses à proscrire et les privautés vénielles. *« J'ai été épouse quarante-deux ans, je n'ai jamais pu savoir ce qui était défendu ou toléré »*, dit une correspondante. *« Certains pénitents sortent du confessionnal plus troublés et moins sûrs que lorsqu'ils y sont entrés »*, reconnaît l'abbé Viollet. Sans doute cet imbroglio infernal est-il la conséquence des positions de l'Eglise. Leurs différents éléments ne sont pas faciles à concilier, c'est le moins qu'on puisse dire. Le code de droit canonique, promulgué en 1917, indique : *« La fin principale du mariage est la procréation et l'éducation des enfants ; sa fin secondaire est l'aide mutuelle des époux et l'apaisement de la concupiscence. »* Sous ces termes galants, d'innombrables dilemmes : l'« apaisement » autorise peu ou prou une activité sexuelle stérile, tandis que la « procréation » la réprouve.

Aussi voit-on les correspondants de l'abbé Viollet, hommes et



*Paris, 1939.*
*Des catholiques fervents s'interrogent sur leur vie conjugale. Avons-nous changé de planète ?*

femmes scrupuleux et désorientés, exposer des problèmes pour la plupart insolubles. Dans le mariage, demande cette jeune femme, comment proscrire ces *« plaisirs inventés par la malice des hommes et qui ne sont que de l'animalité ou des raffinements de luxure »* ? Où s'arrête le devoir conjugal, où commence le vice ? Entre amour et bestialité, quelle délimitation nette, éclatante et rassurante, pourrait-on trouver ? Lorsqu'elle éprouve une grande répugnance, la femme doit-elle malgré tout « prendre sur soi » et se soumettre ? Cette dernière solution est chaudement recommandée par notre abbé : *« Il faut ainsi noyer dans l'abondance des nobles aspirations ce qu'il y a de plus humble dans les fonctions génératrices de la vie, brûler à la flamme des ardeurs généreuses les impuretés de la machine animale. »* Il convient toutefois de ne jamais confondre cette loi charitable du don de soi avec la criminelle recherche d'une jouissance inféconde. Le coït interrompu, principal moyen de contrôle des naissances à cette époque, est une « fraude » – le terme est employé couramment.

Cette lecture pourrait conduire à des considérations sottement triomphalistes et condescendantes. N'avons-nous pas changé tout cela, nous autres modernes ? Nous avons permis l'avènement des ébats libres, chassé les ténèbres, dissipé le silence. Nous avons dissous les craintes sans objet, effacé les terreurs de l'ignorance, instruit chacun des mécanismes de l'érection, de l'éjaculation, des orgasmes et de la fécondation. Nous avons informé des risques de maladies éventuelles, des méthodes contraceptives, des techniques sûres et des moins sûres, des indications, des contre-indications. Nous avons organisé des cours, des réunions, des séminaires, répondu aux questions, distribué des brochures. Nous avons fait du bon travail... Et ce n'est pas faux, évidemment. Des hommes de trente ans disant tout ignorer de ce que peut être l'« acte de vie », des femmes s'angoissant d'être enceintes pour un baiser sur la bouche ou croyant leur mari devenu fou au cours de la nuit de noces, il est devenu difficile d'en trouver. De ce point de vue, beaucoup de souffrances inutiles ont disparu de la nouvelle planète.

Ce serait une grande naïveté, malgré cela, de croire la sexualité enfin dépourvue d'ombre. Sans doute est-ce une méprise, en fin de compte, de s'imaginer qu'elle soit même éducable. Qu'on informe, évidemment, le plus complètement possible, et en toute occasion. Mais qu'on n'aille pas penser que la question sexuelle puisse être, en aucun sens, « réglée ». Que voulaient en fin de compte l'abbé Viollet et ses ouailles épistolières ? Précisément ceci : éduquer la sexualité – c'est-à-dire la soumettre à des codes, des normes et des lois, la rendre transparente, à la limite dépourvue de malaise et de trouble. Tentons donc de considérer ces pécheurs anxieux d'un autre œil. Ce ne seront plus simplement des êtres bernés par des interdictions illusoires, taraudés par des craintes risibles. Ce seront des humains aussi perdus que les autres, inquiets sans raison, soucieux sans mobile, cherchant à se représenter, sous les figures de Dieu, du péché, de la loi et de la fraude, quelques bribes du mystère de leur désir et de celui de l'autre.

Ces figures religieuses une fois abandonnées, les énigmes ne disparaissent pas pour autant. Les adolescents d'aujourd'hui ont beau avoir été, pour la plupart, informés dès le jardin d'enfants, ils s'inventent à peu près autant de fables que leurs aînés. Les rimes ne sont plus tout à fait les mêmes, la chanson est assez semblable. Sans doute sait-on exactement la meilleure façon de mettre un préservatif. Cela fait-il s'évanouir les émois obscurs, les ambivalences, les forfanteries, les pudeurs, les confusions, les emportements, les culpabilités, les anxiétés ?... De tels comportements, à l'évidence déraisonnables, sont assez heureusement partagés par les adultes, même d'âge avancé. Cette propension générale à ne pas pouvoir rendre le désir conforme aux connaissances acquises témoigne du caractère impossible d'une « éducation sexuelle » proprement dite. Qui s'en plaindrait ?

(1) Martine Sevegrand est l'auteur d'une recherche originale sur les catholiques français et la procréation, *les enfants du bon Dieu* (Albin Michel, 1995).

# Remèdes au désarroi contemporain

*Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon analysent le malaise de notre société comme une « crise économique et anthropologique », et proposent de nouvelles voies de réflexion*

**LE NOUVEL ÂGE DES INÉGALITÉS**
de Jean-Paul Fitoussi
et Pierre Rosanvallon.
Editions du Seuil,
240 p., 110 F.

Quand Wall Street met son drapeau en berne parce que l'emploi grimpe aux Etats-Unis, quand les riches deviennent plus riches, les pauvres plus pauvres, dans les pays où le produit national brut augmente chaque année, c'est qu'il y a quelque chose de pourri dans le royaume du capitalisme. Le « tout profit » ne peut-il fleurir que sur l'*« angoisse de masse »* (1) ? Le mérite de l'ouvrage de Jean-Paul Fitoussi et de Pierre Rosanvallon est de ne pas s'en tenir à ces faits énormes qui giflent l'entendement, mais de creuser des galeries sous les insécurités sociales, les inégalités, la mondialisation, l'idée républicaine, le sens de la démocratie. L'exploration est passionnante, faite d'allers et retours incessants pour découvrir ce qui gît au plus profond du malaise contemporain. *« La crise que nous traversons est indissociablement économique et anthropologique. Elle est à la fois crise de civilisation et crise d'individu. »* Ils ne discernent, du même coup, que les deux souffrances qui se superposent : la plus visible est celle qui procède des bouleversements économiques et techniques et du chômage ; l'autre renvoie aux effets destructeurs de l'individualisme moderne. En effet, l'indépendance devient aujourd'hui vulnérabilité.

Les statistiques ne peuvent rendre compte de ces transformations de la société, et, très intelligemment, nos auteurs se réfèrent plutôt au *« miroir du cinéma »* pour le faire : du *Monde sans pitié* d'Eric Rochant à *La Haine* de Mathieu Kassovitz en passant par *La Désenchantée* de Benoît Jacquot, *Les Amoureux* de Catherine Orsini ou *Les Apprentis* de Pierre Salvadori. Les mutations économiques ont évidemment une part dans les inquiétudes identitaires, mais elles ne suffisent pas à les expliquer complètement. Il ne faut pas oublier le déclin des corps intermédiaires, la progression d'un sentiment d'abandon, la fragilité du lien conjugal, le caractère initiatique de la délinquance des adolescents, la toxicomanie... *« Il y a une crise du sujet »* que les politiques appréhendent d'autant plus mal qu'on vit une déconstruction de l'espace idéologique d'autrefois.

De même qu'il y a *« deux souffrances »*, il existe aujourd'hui deux sortes d'*« inégalités »*. Celles que l'on peut qualifier de *« traditionnelles »* (hiérarchie des revenus entre catégories sociales, par exemple) se sont élargies ; tandis que des inégalités nouvelles sont apparues à l'intérieur des catégories autrefois jugées homogènes. Comment justifier par exemple le sort différent de deux personnes d'égale compétence mais dont l'une se retrouve sans emploi ? Naissent trop vite, alors, des écarts de revenus et de patrimoine inconnus il y a trente ans. Le répertoire des inégalités ne cesse, au reste, de s'élargir (travail des femmes, inégalités géographiques, entre générations, devant l'Etat-providence, le fisc, l'accès au logement, au crédit, etc.), et la probabilité de leur cumul sur certaines populations aggrave encore la situation.

Pour établir l'égalité des chances, Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon estiment qu'il convient d'agir dans trois directions. D'abord, la lutte contre le chômage doit redevenir un combat crédible. Ensuite, un *« capital initial »* doit être fourni à chacun, non sous forme d'allocation de ressources mais par les politiques d'investissement public, de rénovation urbaine et d'éducation. Enfin, le système de protection sociale doit être plus proche et plus attentif au *« parcours biographique des individus »*.

Autre débat chaud, celui de la mondialisation. Les effets du commerce international ne peuvent avoir des conséquences fâcheuses que sur les marges de l'emploi, et encore : d'autres causes, comme la *« non-neutralité du progrès technique »*, peuvent être invoquées. Au reste, comme il n'existe pas de déséquilibres dans les échanges commerciaux de la France avec les nouveaux pays industrialisés d'Asie, un protectionnisme n'aurait aucune influence bénéfique sur le chômage. Simplement peut-on dire que certains ressorts de la croissance future doivent être protégés et qu'il y a un *« degré optimal de libre-échangisme »*. L'idéal serait de fournir aux pays qui en ont besoin des liquidités – *mais à n'utiliser que* pour importer (par exemple, les droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international). C'est, au fond, la logique du plan Marshall qui permettait aux pays industriels d'exporter davantage.

**UN AUTRE REGARD**

Les auteurs, on le voit, sortent hardiment des constats pour proposer des voies nouvelles. Comment donner un second souffle aux idées réformistes ? En élargissant le champ du politique. Priorité doit être faite aux fonctions de *« réinsertion de l'individu dans du social et dans du collectif »*. Il faut aussi *« retrouver les formes d'une plus grande maîtrise sur les choses »*. Les hommes politiques ne sont pas coupés de leurs concitoyens mais comprennent mal la société prise globalement et ont perdu leur capacité d'intermédiation. Il faut aussi inventer une *« politique de l'expérience qui parte du quotidien des gens pour en déduire des réformes générales et non l'inverse »*.

Ce n'est plus dans l'entreprise que se condensent les conflits sociaux, mais autour de la ville et de l'école. Dans le même sens, il faut réévaluer la notion même de redistribution sociale et passer à une *« politique de réallocation permanente des biens primaires. Il s'agit en quelque sorte de reformuler la notion d'égalité sociale comme capacité continue et égale d'accès à des équipements collectifs (qu'il s'agisse de logement, d'éducation, de transport, de santé... »)*. Cela dit, il serait ridicule de crier haro sur notre système actuel de protection sociale. Certains l'accusent d'être responsable du chômage, alors que c'est son existence qui empêche que les récessions ne se transforment en crise majeure de sous-consommation.

L'ambition de Jean-Paul Fitoussi et de Pierre Rosanvallon et des travaux du groupe de réflexion qu'ils ont menés est de redonner un sens à l'action politique. Ils ont moins cherché les recettes ponctuelles qu'un autre regard sur la société. On leur en sait gré. Peut-être auraient-ils pu insister davantage sur les phénomènes de pouvoir (celui de l'argent, du savoir, de l'emprise médiatique) qui tendent à faire préserver dans l'être des systèmes qui bénéficient aux nantis que sont forcément les dirigeants. Peut-être auraient-ils pu également donner un léger coup de plumeau sur des mots grinçants (*« conflictualité »*, *« désidéologisation »*, *« centralité »*, *« paradigmatique »*, *« dimension décisionniste »*) qui font tache dans un texte où brillent le plus souvent des formules chocs. Mais peut-être ne sont-ce là que vétilles dans un ouvrage qui stimule constamment la réflexion.

**Pierre Drouin**

(1) L'expression *« angoisse de masse »* figure dans un article de René Lenoir (*Le Monde* du 21 mars 1996). Ses symptômes ont également été bien analysés dans *L'Economie barbare* de Philippe Saint-Marc, Ed. Frison-Roche (*Le Monde* du 13 juin 1994).

# Confessions d'un mafieux

*Les révélations de Tommaso Buscetta, le plus célèbre des repentis de l'organisation criminelle italienne*

**BUSCETTA, LA MAFIA PAR L'UN DES SIENS**
**(Addio Cosa Nostra)**
de Pino Arlacchi.
Traduit de l'italien
par Eric Jozsef,
Editions du Félin, 264 p., 138 F.

Tommaso Buscetta est le plus célèbre des repentis de la mafia sicilienne. Son témoignage a été décisif, lors du grand procès de 1986 contre les parrains, et pèsera encore lourd dans l'actuel procès intenté à l'ancien président du conseil Giulio Andreotti, accusé d'avoir assis son pouvoir sur une collusion avec Cosa Nostra. Ce qualificatif de « repenti », Buscetta le repousse avec vigueur, préférant parler de collaboration avec la justice. Aussi surprenant que cela puisse paraître, cet homme qui a fait plus qu'aucun autre pour expliquer aux enquêteurs les rouages de la société criminelle à laquelle il appartenait, et qu'il a fini par rejeter avec horreur, continue à se réclamer des « valeurs » de Cosa Nostra.

C'est à ce personnage complexe que l'un des meilleurs connaisseurs italiens du phénomène mafieux, Pino Arlacchi, député progressiste et vice-président de la commission antimafia de la Chambre des députés, a décidé de consacrer un livre. Témoignage, biographie, roman ? Le genre est hybride. Comme l'explique l'auteur dans sa préface, il a utilisé différents matériaux – entretiens menés personnellement avec Buscetta, procès-verbaux, enquêtes – pour composer un récit qu'il présente à la première personne. La personnalité de son héros lui a facilité la tâche car, à la différence des autres mafieux, *« l'homme a du fond »*.

Buscetta – qui vit aujourd'hui libre, sous une fausse identité, mais perpétuellement menacé de mort – trace un portrait détaillé de la mafia qu'il a connue : une société secrète regroupant des *« hommes d'honneur »*. Leurs valeurs : *omerta* (la loi du silence), fidélité à la famille, petits boulots pépères (contrebande de cigarettes et contrôle des marchés). C'étaient, en somme, de braves artisans, patriotes siciliens, pas riches, ne touchant ni à la drogue ni à la politique. Les risques, ils les encouraient seuls : jamais, à l'époque, un *« homme d'honneur »* ne s'en serait pris aux proches de ses ennemis. Ces règles ont été progressivement battues en brèche avec la montée des enjeux financiers, l'*« argent maudit »* de la drogue, et surtout l'irruption de criminels sans foi ni loi, les Corléonais.

C'est par dégoût que Buscetta aurait décidé de passer du côté de la justice. La façon dont il raconte l'estime réciproque qui s'installe entre lui et le juge Giovanni Falcone constitue un des moments forts du livre. Les révélations impressionnantes ne manquent pas, comme celle du « contrat » qui aboutit à la mort d'Enrico Mattei, au début des années 60 : la mafia américaine aurait demandé à la « maison mère » sicilienne de faire disparaître ce grand patron du secteur pétrolier d'Etat italien qui dérangeait les intérêts des *majors* américaines ; ou encore la mort programmée du général Dalla Chiesa.

Le genre adopté pour présenter le cas Buscetta suscite cependant un malaise : en l'absence de contre-argumentation, le lecteur mal averti risque d'admettre une vision un peu trop rose de la mafia de jadis. Pino Arlacchi, quand on l'interroge, se dit, lui, convaincu qu'elle a toujours représenté un mal radical. Et, à l'en croire, les derniers gouvernements italiens, celui de Silvio Berlusconi – par complaisance ? – et celui de Lamberto Dini – par désintérêt ? – ont contribué au relâchement de l'effort dans la lutte antimafia.

**Sophie Gherardi**

# Scènes de la République

*Dans la filiation de Mona Ozouf, Olivier Ihl analyse le rôle de la fête dans la société de la fin du XIXe siècle*

**LA FÊTE RÉPUBLICAINE**
de Olivier Ihl.
Préface de Mona Ozouf.
Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 432 p., 180 F.

Il y a tout juste vingt ans paraissait chez Gallimard *La Fête révolutionnaire*, un livre d'histoire devenu classique, traduit dans de multiples langues. Mona Ozouf l'avait écrit dans le prolongement de Mai 68, plongeant dans les archives et les comptes rendus de l'époque révolutionnaire pour y découvrir les origines de l'esprit festif et les mises en scène de corps communiant dans une même foi en la régénération sociale. L'un de ses « disciples », Olivier Ihl, publie *La Fête républicaine*. Dans la même collection, sous la même couverture, avec un titre quasiment identique. La filiation est frappante, presque troublante. Et il revient naturellement à Mona Ozouf, dans une très belle préface, d'introduire un ouvrage qui est aussi un prolongement du sien.

Avec une saveur de *remake* d'abord : les emblèmes et cocardes, les arbres de la liberté, les trois couleurs, *la Marseillaise*, les défilés, les 14 Juillet et bon nombre de figures révolutionnaires... Le lecteur retrouve dans la fête républicaine de la fin du XIXe siècle un décorum cérémoniel assez semblable à celui qui ornait les grandes célébrations de la Révolution française. Pourtant, il faut davantage parler de *« prolongements »* que d'une reprise à l'identique pour désigner la fête républicaine de Jules Ferry et de Léon Gambetta. S'ils se nourrissent de la Révolution, ils s'en méfient également : il s'agit de fêter la République sans paraître fêter la Révolution, d'assurer un régime sans effrayer en ressuscitant les fantômes de la violence, de la Terreur et de la division des Français, d'opérer ce que Mona Ozouf et Olivier Ihl appellent une *« ressaisie précautionneuse du passé »*. La moindre bavure peut se transformer en faute politique, car les adversaires de la République ne désarment pas sur le terrain de la symbolique et de la fête, toujours prêts à rappeler le sang du 14 juillet, les massacres de septembre ou les travers de tel grand homme de la Révolution. La fête républicaine a donc surtout l'ambition d'être modeste, liturgie civique minimale, communion quasi neutre à force de laïcité, fête dont la meilleure expression reste la simple réunion. En ce sens, la république s'est paradoxalement imposée par son dénuement, sa simplicité, sa répétition.

Mais là où ce livre prend une autre tournure, s'enfle de combats quotidiens, c'est en quittant la sphère du débat national où la fête s'impose à travers ses accalmies pour gagner les tréteaux de scènes villageoises où les rivalités ne cessent au contraire de s'aiguiser autour des gestes et des symboles festifs de la république. Comprendre la fête à l'échelle du bourg provençal, du village breton et des élus locaux, telle est l'autre ambition affichée par ce livre. La fanfare, les enfants des écoles, la cloche, le cortège de notables, le bal qui clôt la journée de fête, sont les motifs de ces déchirements entre les élites municipales et les hommes d'église, entre les *« nouvelles classes sociales »* favorables à la République et les fidèles du roi ou les nostalgiques de l'Empire. C'est ici, quand les *« rouges »* partent à la conquête de la cloche du bedeau pour sonner l'heure laïque, que réside la véritable fête républicaine. Car se fonde sans doute alors l'unité légitime de la République, dont l'activité festive, de la distribution des prix au bal du 14 Juillet, de la fanfare aux discours et au banquet, offre un paraître sensible à tous les Français.

**Antoine de Baecque**

# La cité des grands frères

*Pascal Duret étudie l'action des jeunes qui, dans les banlieues en difficulté, jouent le rôle de médiateurs entre leurs camarades et l'autorité parentale ou sociale*

**ANTHROPOLOGIE DE LA FRATERNITÉ DANS LES CITÉS**
de Pascal Duret.
PUF, coll. « Le sociologue », 208 p., 108 F.

Violences, déprédations, l'actualité ramène les images récurrentes des banlieues en ébullition, cette médiatisation contribuant à forger des stéréotypes et à conforter des préjugés : aux lisières de la ville régnerait « la haine », les jeunes des cités seraient les nouvelles classes dangereuses. En contrepoint, un livre intitulé *Anthropologie de la fraternité dans les cités* ne peut qu'éveiller l'intérêt. Pascal Duret a eu la bonne idée d'étudier le rôle et l'action de ceux que les autres jeunes considèrent comme des *« grands frères »*. Il est parti à leur rencontre sans a priori, en évitant à la fois l'optimisme béat qui fait d'eux les sauveurs des banlieues et le scepticisme critique qui ne voit en eux qu'un *« simple masquage des effets de domination sociale »*. Mais, avisé, il a préféré se détourner des quartiers réputés pour leurs difficultés et de leurs héros très médiatisés.


LILY FRANEY/RAPHO
Les « grands frères » assurent la sécurité dans le bus Garge-lès-Gonesse – Sarcelles

Qui sont donc ces *« grands frères »* ? A proprement parler, ni des grands nécessairement ni vraiment des frères, car ils ne s'occupent pas seulement des membres de leur propre famille mais, plus largement, des jeunes de leur cité. Si la plupart ont des parents d'origine maghrébine, il y a également parmi eux des fils de Camerounais, d'Antillais ou de Français métropolitains. Leurs âges sont divers, le plus jeune a dix-huit ans, le plus vieux trente ; certains travaillent ou étudient, d'autres pas. Bref, leurs parcours diffèrent. Ils ont cependant un dénominateur commun : tous font du *« destin des jeunes résidents de leur cité un enjeu personnel »*. Ce souci des autres, à lui seul, ne saurait toutefois asseoir leur prestige et leur influence, encore faut-il qu'ils puissent se faire respecter par une constitution physique dissuasive ou une pugnacité acquise grâce au sport de combat. Pour s'imposer, ils doivent incarner l'honneur, la force et la virilité.

Il est tentant de les considérer comme les remplaçants des pères dont le statut est fragilisé. Dans les familles originaires du Maghreb notamment, divers facteurs concourent au déclin de l'autorité traditionnelle des chefs de famille : la précarité du travail, le chômage, la xénophobie croissante, l'écart entre leur génération et celle de leurs enfants élevés en France. N'ayant plus la capacité de sécuriser ces derniers, ils n'ont plus la légitimité de commander. Pascal Duret récuse cependant une analyse trop hâtive qui verrait dans la promotion des *« grands frères »* la disqualification définitive des pères et la fin de la famille maghrébine. Il montre, en effet, qu'en partie déstructurée, la famille demeure un refuge, une assise identitaire et le modèle d'un projet de vie. Par ailleurs, un *« grand frère »* n'est pas autoritaire et prescriptif mais exerce plutôt une influence tutélaire, en étant attentif à encourager l'autonomie de ses protégés.

Le sport est pour lui un moyen privilégié permettant d'organiser la sociabilité des jeunes et, s'il y excelle, son ascendant n'en sera que plus grand. Il doit être également *« champion de la négociation »*, afin de jouer le rôle de médiateur entre l'école, la famille et la cité. Artisan du dialogue, c'est lui qui arrangera entre parents et principal une histoire de vol au collège, en faisant en sorte que l'enfant restitue le butin et que les sanctions soient limitées. Lui, aussi, qui s'efforcera de faire de la défense du quartier une cause commune liant adolescents, adultes et responsables municipaux. En cas d'explosion de violence, s'il parvient à calmer les uns sans trop concéder aux autres, le surcroît de prestige ainsi acquis lui permettra éventuellement de décrocher des subventions, voire de se faire embaucher comme animateur.

Faut-il donc louer son efficacité ? Les *« grands frères »* ne sauraient évidemment pallier toutes les difficultés sociales et économiques auxquelles se heurtent les jeunes. En outre, les grandes sœurs, elles, doivent désormais affronter cette nouvelle forme de hiérarchie masculine. Cependant, en conciliant égalitarisme républicain et fraternité communautaire, laïcité et appartenance religieuse, ils ébauchent une forme de citoyenneté dans les cités.

**Nicole Lapierre**

# Coup de jeune sur l'Histoire

**Suite de la page I**

Les rites festifs de l'époque moderne, refuge – légitime puisque provisoire – du désordre, n'inquiètent pas : si le monde vieillit, la fontaine de jouvence et les inversions carnavalesques permettent de tendre à l'âge adulte, sur le point de happer le jeune, le miroir de l'ironie. Contestation ritualisée qui canalise les pulsions bouillonnantes du jeune âge tout en sauvegardant l'ordre social.

Le riche article de Daniel Fabre établit clairement que, lors de la fête du village, vogue, baloche, roumeirage, kermesse selon les lieux, la « nuit des garçons », son *« charivari secret des matières et des couleurs »*, ses agressions symboliques, ses appropriations éphémères – le butin illicite devant être aussitôt consommé –, assurent le plus strict des contrôles sociaux puisque les rumeurs y éclatent en invectives. La collectivité profite de cette soupape jusqu'à ce que le XIXe siècle voie peu à peu triompher les codes de l'individualisme sur ces rendez-vous fédérateurs, qui conjuguaient le policé et le sauvage, le masculin et le féminin, le mort et le vivant. C'en est fini de cette exploration périlleuse des marges qui transforme le jeune homme et le fait grandir.

Avec la formule de la conscription, le Directoire invente le nouveau lien entre le village et la nation. Le monde des hommes, désormais « classé », conserve les réflexes festifs qui font l'identité, mais la jeunesse a déjà une autre fonction : assurer l'effectif militaire nécessaire à l'Etat, qui opte très vite, quel que soit le régime politique, pour une conscription universelle et obligatoire. Emancipation économique, affective et sexuelle, le passage sous les drapeaux n'est réellement une initiation que pour celui qui a poursuivi des études. L'apprenti, l'ouvrier ou le paysan se contente de vivre là le temps qui fonde une solidarité de classe d'âge. Il est vrai que l'Ancien Régime n'exemptait pas l'enfance du travail et le service militaire, bien plus étroit dans son recrutement, n'anticipait jamais sur la vie active.

*« Le citoyen soldat ne se forme pas à la caserne, mais à l'école. »* Cette formule lapidaire d'un député italien contemporain de Jules Ferry ne surprend pas dans une Europe où l'uniforme, la gymnastique militaire et les corps de *« bataillons »* sont le lot des lycéens. La jeunesse des classes ouvrières, finement analysée par Michelle Perrot, évolue parallèlement, en marge de l'héroïsation romantique de Gavroche, entre la quasi universelle première communion, *« charte d'émancipation »* et l'« établissement », le mariage souvent, distance ostensible avec la famille de ses parents. Dans l'intervalle, l'image de la fille, érotisée ou sublimée, propose un fantasme moins inquiétant que celle du garçon, qui associe contestation et délinquance. On comprend mieux la frilosité politique du siècle à accorder l'égalité civique aux jeunes – le suffrage censitaire est aussi une discrimination d'âge, la fortune ne se transmettant le plus souvent que par héritage. Comme le pari politique que le XXe siècle fit sur un âge transfiguré dans une imagerie métaphorique de puissance et d'énergie, de santé physique et de performance sportive, utile si elle est domestiquée mais préoccupante lorsque la société adolescente échappe au modèle compétitif qui assure son contrôle.

L'image du *teenager* des années 50, entre James Dean et Elvis Presley, n'a pas le confort du *balilla* mussolinien. En oubliant l'indulgence dont faisaient preuve les sociétés traditionnelles devant le *« désordre »* de la jeunesse, l'époque contemporaine dévoile peut-être sa réticence à accepter la relève des générations. Mais si *« péril jeune »* il y a, il ne ressortit pas encore au métier de l'historien.

Les quatre contributions sur le travail de représentation retiendront particulièrement l'attention, par la façon dont elles donnent à réfléchir au-delà des conventions admises. En souhaitant confronter le questionnement traditionnel à cette approche nouvelle où l'iconique est réellement traité en support historique, Schmitt et Levi réussissent à donner un « coup de jeune » à la démarche de l'historien. Le sujet classique d'Alain Schnapp (« l'image des jeunes gens dans la cité grecque ») en est revigoré ; et si le travail de Laura Malvano sur l'image des jeunesses fascistes est suggestif, ce sont les essais magistraux de Michel Pastoureau et de Giovanni Romano sur la vision des époques médiévale et moderne qui illustrent le mieux ce regard original.

On ne contestera pas, tout au long des derniers siècles, la *« montée en puissance d'une nouvelle perception, globalisante, nationale puis internationale, de la jeunesse, de ses problèmes, de ses modèles »*. Pour les *« solidarités nouvelles »* on reste plus sceptique, non qu'elles n'existent pas mais peut-être sont-elles moins transversales que cette lecture optimiste le suggère... sur la foi des étonnants surgissements du printemps 68 ou de l'hiver 86. Mais là, l'historien sort de sa compétence pour s'aventurer sur le territoire du sociologue où il n'a pas forcément le « permis de conduire ».

On saluera plutôt l'ouverture stimulante de ce nouveau chantier avec des outils révisés, que se réapprorie l'historien, trop souvent concurrencé sur son espace légitime d'investigation par des « amateurs » dont la rigueur n'égale pas la curiosité.

**Ph.-J. C.**



# « Créer un choc avant tout »

*Pour Jean-Claude Schmitt, l'initiateur du projet, l'intérêt de cette « Histoire des jeunes » était de montrer des personnages acteurs plutôt qu'objets de projection*

Jean-Claude Schmitt assume pleinement la paternité du projet, né au début des années 90. *« L'initiative éditoriale revient à Giuseppe Laterza, qui me parlait un jour de son projet d'une* Histoire des enfants *qui va d'ailleurs paraître prochainement. Consulté, je commentai un peu abruptement que ça n'était pas "intéressant", entendez moins pionnier : depuis que Philippe Ariès avait ouvert la voie, nombre de travaux avaient alimenté un débat où les personnages centraux restaient cruellement passifs, absents du témoignage direct. Je suggérai donc de faire l'histoire des jeunes. Eux parlaient, agissaient. De plus, aucun ouvrage comparable n'existait en histoire, si l'on excepte, en Autriche, le travail de Mitterauer, dont il ne s'agissait pas de reprendre la longue visée linéaire. Il y avait déjà cependant quelques articles stimulants – je pense aux travaux de Pierre Vidal-Naquet sur l'éphébie athénienne, ou de Georges Duby sur les jeunes chevaliers* (1) *dont j'étais moi-même parti pour écrire un article sur les jeunes et le folklore au Moyen Age.*

*»L'accord se fit immédiatement, sur la base d'une indispensable coédition –* Le Seuil *accepta très vite le partenariat – et d'une double direction – le choix du moderniste Giovanni Levi permettant de conjuguer l'avantage des répartitions chronologiques et géographiques, entre chercheurs français et italiens. La précaution n'était pas vaine, car si le projet d'une double équipe était intéressant, puisqu'il permettait de mesurer les différences de nos traditions historiographiques, la double localisation compliquait quelque peu le travail, moins aisé que si nous avions pu organiser des séminaires fréquents. Chacun de nous contacta les historiens qu'il savait ou pensait intéressés par le défi, ce qui permit de prolonger d'anciennes complicités, comme d'inviter l'Allemand Norbert Schindler ou l'Israélien Elliott Horowitz. Dans le cas de la contribution de ce dernier, il s'agissait de provoquer un choc, en attirant ostensiblement l'attention du lecteur sur un phénomène tout à fait fondamental et largement sous-estimé, parce qu'il relève traditionnellement de la seule histoire du judaïsme, le poids de la culture juive dans les traditions occidentales. »* Même si le projet initial – dégager *« le fondement vétéro-testamentaire de la culture occidentale »* – fut finalement réduit, la figure du jeune dans la Bible, de l'héroïque David au malheureux Absalon, parcourt néanmoins l'essai d'Horowitz.

**ICONOGRAPHIE**

*« Créer un choc avant tout. »* Un étonnement, y compris pour le lecteur occidental qui se croit prémuni, par le cadre rassurant d'une étude sur son propre espace, contre le dépaysement qu'eût garanti la confrontation entre le preux européen et le samouraï japonais. Ce programme lapidaire n'est pas si gratuit qu'il peut paraître. Schmitt entend rompre avec un certain conformisme, qui fait l'*« histoire ronronnante »*. Le parti-pris original de l'iconographie illustre parfaitement ce désir – le médiéviste lance du reste ce mois-ci avec François Lissarrague une collection passionnante chez Gallimard (2).

*« Les historiens de l'art qui se disent que ce serait mieux de faire un peu d'histoire, sans se soucier, sortant de leur formation disciplinaire personnelle, d'avoir "le permis de conduire hors de leur territoire" (la formule est de Giovanni Romano), ça suffit ! Les historiens qui font de l'image prétexte, à mission simplement récréative, ça suffit ! Plutôt pas d'images que des images traitées ainsi. Aussi ai-je choisi de proposer quatre contributions spécifiquement fondées sur l'iconique dont le cahier photo participe à l'argumentation. »* C'est le cas notamment de l'essai de Michel Pastoureau, dont *L'Étoffe du diable* et sa version « illustrée », *Rayures* (3), avaient établi l'exemplaire virtuosité. Un pari de remise en ordre tout à fait convaincant.

Reste que le propos d'ensemble, éclaté, n'est sans doute pas celui annoncé par le titre : *« Histoires »* eût mieux convenu, tant la dispersion des approches et la variété des définitions données aux termes de référence interdit la réduction au singulier. Schmitt lui-même précise : *« Je n'envisageais pas de l'appeler ainsi. Mon titre à moi, c'est* Les Jeunes dans l'Histoire. *S'il y a, bien sûr, des lignes de continuité, leur étude n'en fait pour l'heure qu'un faisceau convergent qu'il faudra reprendre avec du recul. »* Un rendez-vous avec l'avenir qui dit assez le pari de cette histoire ouverte, où le témoin rejoint l'historien : *« Sans Mai 68, et la grande surprise que fut alors pour moi cette cristallisation instantanée qui fédéra les jeunes, acteurs soudains et instinctifs, ce surgissement irrépressible et inattendu, il n'y aurait pas eu ce livre. »* Un sobre éclat d'égo-histoire. Fort et clair. Comme la rigueur de Jean-Claude Schmitt.

**Propos recueillis par Philippe-Jean Catinchi**

(1) « Les "jeunes" dans la société aristocratique, dans la France du Nord-Ouest au XIIe siècle », in *Annales ESC* nº 19, sept.-oct. 1964, repris dans le « Quarto » *Féodalité* à paraître le 23 avril (Gallimard, 1 568 p., 180 F).
(2) « Le temps des images ». Première parution : *Les Âmes du Purgatoire*, de Michel Vovelle. Puis, en mai, *Mythes grecs au figuré*, collectif dirigé par Stella Georgoudi et Jean-Pierre Vernant.
(3) Tous deux au Seuil, respectivement 1991 et 1995.

## ÉCONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

# Surpopulation, incertitude

**SURPOPULATION, MYTHE OU MENACE ?**
de Joseph Klatzmann.
Economica, 145 p., 75 F.

Il faut savoir gré à Joseph Klatzmann d'avoir, une fois encore, remis l'ouvrage sur le métier. Sur un sujet aussi rabâché, la surpopulation, qui a donné lieu à tant de controverses plus ou moins fantaisistes, cet agronome chevronné parvient à faire le tour de la question en cent quarante-cinq pages claires et documentées aux meilleures et aux plus récentes sources. Disons-le d'emblée : l'auteur a le mérite supplémentaire de n'avoir rien de sensationnel à annoncer, ni dans le genre catastrophique de certains écologistes ni dans l'optimisme que pourraient inspirer les dernières statistiques marquant un fléchissement du boom démographique. Puisque personne ne peut prouver qu'il n'existe aucun danger pour l'avenir, raisonne-t-il, la prudence s'impose dans tous les domaines de l'action. Honnêtement, il fait part, en conclusion, de son point de vue *« personnel et subjectif »* : l'avenir de l'humanité est menacé par la surpopulation. Soit. Mais qu'est-ce que la surpopulation ?

Un tel concept ne peut se définir que par rapport aux ressources. Quelles ressources ? Un pays qui manque de terres n'est pas surpeuplé s'il a la possibilité d'importer tout ou partie de son alimentation. Les Etats qui n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture à l'extérieur de leurs frontières peuvent être considérés comme surpeuplés, sous trois réserves, prévient l'auteur : d'une part, le diagnostic dépend de ce qu'on appelle le minimum acceptable en matière de niveau de vie ; d'autre part, la sous-nutrition d'une partie de la population résulte peut-être davantage de l'organisation sociale que de l'insuffisance de la production ; enfin, dans la mesure où une aide extérieure pourrait permettre une utilisation plus efficace des ressources, un jugement sur une éventuelle surpopulation ne saurait être définitif.

Par ailleurs, le surpeuplement peut coïncider avec de très faibles densités démographiques, par exemple dans le cas d'un élevage nomade, si les populations ne peuvent survivre qu'en surexploitant leurs pâturages. Une densité élevée n'est pas forcément, non plus, gage de surpeuplement. Un tel paramètre, rappelle utilement l'auteur, doit être calculé à partir des surfaces susceptibles d'être peuplées, et non des surfaces totales du pays. Par exemple, des forêts inhabitables couvrent les deux tiers de la surface du Japon, de sorte que la densité réelle est de l'ordre de mille habitants au kilomètre carré. Dira-t-on pour autant que le Japon est surpeuplé, alors même qu'il est le premier pays du monde pour l'espérance de vie ? Et Klatzmann de conclure sur ce point : *« Une définition précise de la surpopulation est impossible ».*

*On a le droit de penser, estime Klatzmann, que les 8,3 milliards d'hommes prévus pour 2025 et les 10 à 12 milliards de 2100 seront trop nombreux*

Pour sortir de cette impasse, l'auteur propose de juger la situation par rapport à la notion, qui lui est propre, d'*« alimentation satisfaisante »*. L'alimentation doit tout d'abord couvrir les besoins énergétiques de l'organisme. Mais pour demeurer en bonne santé, et non pas seulement survivre, il faut disposer aussi de beaucoup d'autres éléments nutritifs : certaines protéines, certains lipides, sels minéraux, vitamines, oligo-éléments... *« plus*, ajoute Klatzmann, *tout ce qu'on ne connaît pas encore, et que l'on connaîtra demain »*. Le moins que l'on puisse dire est que, ainsi définie, la notion manque de précision. Il ne pourrait d'ailleurs en aller autrement. Il faudrait aussi que tout individu ait accès à l'eau potable, à un logement décent, à un certain niveau de soins médicaux et à l'éducation primaire. Au regard de ces objectifs plutôt flous, qui constituent un *« minimum justifié par les progrès de la science »*, on a le droit de penser, estime Klatzmann, que les 8,3 milliards d'hommes prévus pour 2025 et les 10 à 12 milliards de 2100 *« seront trop nombreux »*. Il y aurait donc intérêt à limiter autant que possible la croissance de la population mondiale.

Pour prendre position sur les problèmes de population, conclut Klatzmann qui regrette la spécialisation des experts, il faudrait être à la fois démographe, agronome et écologiste. *« Cela ne serait d'ailleurs pas suffisant*, ajoute-t-il, *car l'avenir dépendra aussi des relations entre les hommes et entre les pays, du fonctionnement des institutions et de la capacité des dirigeants politiques à voir plus loin que le court terme. »* Appel est donc lancé aux psychologues, sociologues, politologues, etc... On le voit, l'économiste n'est pas sur la liste. Il ne s'agit évidemment pas, ici, de défendre une profession qui a sans doute eu le tort de négliger trop longtemps ces questions, oubliant l'héritage de grands ancêtres (Quesnay, Turgot, Smith, Malthus, Ricardo). Qu'il soit simplement permis de remarquer que cette omission, même involontaire, est significative : une grande partie de la littérature consacrée aux problèmes de (sur)population est en effet une littérature d'ingénieurs, si l'on peut dire, qui raisonnent sur des quantités physiques et non sur des valeurs. Qu'on le regrette ou non, les prix sont des signaux qui permettent en principe d'anticiper les raretés, et donc de s'y adapter bien avant que ne survienne le moment de l'épuisement total et irrémédiable de la ressource en question. Il peut y avoir, bien sûr, des exceptions à cette règle. Encore faut-il la connaître.

Précisons que l'auteur ne l'ignore pas tout à fait. Devant l'incertitude irréductible de l'avenir, Joseph Klatzmann réclame, on l'a vu, la prudence dans l'action. Mais il ajoute en note de bas de page : *« à condition que la politique de prudence n'ait pas d'effets pervers »*, ouvrant ainsi sous nos pas un abîme de perplexité. Là encore, sans se vanter, l'économiste aurait beaucoup à dire, car cette question, certes épineuse, est pour lui tout à fait classique.

## INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

# Etats d'âme albanais

**PAGES RÉSERVÉES**
**Un Albanais à Paris**
de Besnik Mustafaj.
(plusieurs traducteurs)
Grasset, 258 p., 115 F.

**LA QUESTION ALBANAISE**
*de Rexhep Qosja.*
(traduit de l'albanais par C. Gut)
Fayard, 326 p., 140 F.

Comment peut-on être albanais ? La question n'a rien d'impertinent. C'est Besnik Mustafaj lui-même qui la suggère. L'ambassadeur d'Albanie en France pastiche en effet, avec bonheur, une *Lettre persane* du *« premier eunuque à Usbek, à Ispahan »*, pour relater un défilé de mode auquel il a eu toutes les peines du monde a être invité – son pays n'étant pas considéré comme un marché « porteur ».

Comment peut-on être albanais ?, doit se demander aussi ce diplomate anticonformiste, écrivain par vocation et par passion, homme politique par devoir quand l'Albanie a échappé au communisme. Il a confié à un éditeur une année d'observations ; de celles, écrit-il, que *« le contenu et le style rendent inacceptables pour la valise diplomatique »*. Cela donne un livre rafraîchissant, sans prétention, plein d'anecdotes sur la vie politique française, de jugements sur le sort des deux parties de l'Europe, de réflexions sur son pays. Il parle franchement, sans trop se soucier de savoir si l'ambassadeur sera puni pour la sincérité de l'écrivain. Il regrette parfois de représenter un Etat qui compte si peu dans la géopolitique française ; un Etat méconnu *« que l'histoire amère a si longtemps caché dans les mystères du Caucase » (sic)*, déplore devant lui le député et maire d'une ville de province. Et il ressent *« un grand vide »* quand Alain Juppé, alors ministre des affaires étrangères, ne trouve pas de temps pour recevoir le chef de la diplomatie de Tirana.

Il se prend alors à rêver de s'installer en Andorre : *« Je me prendrais pour l'ambassadeur d'un grand pays. Je représenterais une Albanie d'une superficie presque quarante fois plus grande et d'une population cinquante fois plus importante que le pays dans lequel je serais accrédité. Bref : une superpuissance »*. Ce n'est pas de l'amertume, simplement le sentiment que, si la chute du mur de Berlin a mis fin à la coupure idéologique de l'Europe, elle n'a pas permis de supprimer une autre division, entre *« des peuples destinés à donner des leçons et des peuples destinés à en recevoir »*. Or Besnik Mustafaj constate que la crise d'identité perceptible à l'Ouest n'est pas de nature très différente de celle de l'Est ; elles ne pourront donc être surmontées qu'ensemble. *« Nous avons beaucoup de complexes hérités de notre passé totalitaire*, écrit-il. *Nous ne pouvons pas supporter que la démocratie nous en donne d'autres. »*

Ce n'est pas qu'il peigne en rose la situation de son pays. Il aurait même une tendance – fâcheuse pour un ambassadeur – à penser que la réalité sans fard vaut mieux que la poudre aux yeux. Cette attitude lui procure quelques *« malentendus »* avec ses chefs, qui supportent mal la critique des journalistes. *« Vieux réflexes »*, pensait Besnik Mustafaj, jusqu'à ce que l'Elysée – sous le septennat précédent – réduise ses abonnements au *Monde* pour protester contre un article qui a déplu au prince.

Au gré des réceptions officielles, mais surtout des rencontres avec des amis français, des balades dans Paris ou des voyages en province, il réfléchit sur les rapports entre l'homme politique et l'intellectuel, sur l'avenir de l'Albanie et de son environnement balkanique. Une conférence à Trieste est l'occasion de méditer sur le sort des minorités. Besnik Mustafaj ne tombe ni dans la démagogie du « tout-minoritaire » ni dans les excès irrédentistes. La tentation serait grande pourtant pour le représentant d'un peuple qui vit, à 60 %, en dehors des frontières de l'Etat qui porte son nom.

Professeur à l'université de Pristina au Kosovo, Rexhep Qosja définit *« la question albanaise »* comme le problème posé par l'existence de populations d'origine albanaise dans la plupart des pays voisins, et notamment en Serbie. Ces populations ont été coupées de la « mère-patrie » quand, en 1912-1913, les grandes puissances créèrent l'Albanie moderne. Rexhep Qosja ne voit d'autre solution que l'autodétermination, car il estime moins dangereux de modifier les frontières que de maintenir la question ouverte.

Besnik Mustafaj est plus réservé. Au passage, il raconte une conversation, en mai 1991, avec un collaborateur de Franjo Tudjman ; celui-ci avait suggéré que Tirana pousse les Albanais du Kosovo à se soulever, au moment où la Croatie proclamerait son indépendance, pour prendre les Serbes en tenaille, au nom de la fraternité entre *« vieux Illyriens »*. Ce mode de pensée qui met un *« héritage moyenâgeux plus ou moins empoisonné »* au service d'une *« idéologie d'expansion »* lui est totalement étranger. Il revendique son identité balkanique, qui n'est *« ni une honte ni une malédiction »*, même si elle est un lourd héritage qui ne peut s'assumer que dans la démocratie. Il aimerait bien que les intellectuels, surtout ceux qui sont devenus des héros sous les régimes communistes, souvent malgré eux, et qui occupent maintenant des fonctions officielles, y contribuent plus qu'ils ne le font. Les ors et les contraintes des palais comme de la langue officielle ont eu trop souvent raison de leur esprit de révolte.

## POLITIQUE

● *par André Laurens*

# L'héritage de Mendès France

**PIERRE MENDÈS FRANCE ET L'ESPRIT RÉPUBLICAIN**
Actes des colloques de Tel Aviv et de l'Assemblée nationale.
Le Cherche Midi, 260 p., 145 F.

A Tel Aviv, en 1992, à Tel Aviv, soit dix ans après sa mort, et, en 1994, à Paris, à l'Assemblée nationale, deux colloques ont été consacrés à la pensée et à l'action politique de Pierre Mendès France. Les actes de ces travaux paraissent en librairie en retenant l'intitulé de la seconde de ces manifestations, axée, à partir de la figure du personnage célébré, sur le thème de « l'esprit républicain ».

L'intérêt que mérite le destin politique de Pierre Mendès France justifie, à lui seul, que l'on se reporte aux riches échanges auxquels ces deux colloques ont donné lieu.

Mais il y a une autre façon de se saisir de ce destin, qui est de s'interroger, à travers lui, sur l'esprit républicain, ou, si l'on préfère, sur les principes de gouvernement d'une communauté de citoyens. Cela reste d'actualité, dans une conjoncture où le déclin idéologique, les désillusions, la crainte de l'avenir, l'absence de solutions crédibles, la perte de confiance dans les responsables politiques, se conjuguent pour conduire à une crise de légitimité.

Il n'y a même pas de querelle de régime qui offrirait une alternative, comme c'était encore le cas sous la IV[e] République et dans les débuts de la V[e], quand Pierre Mendès France traçait les contours d'une *« République moderne »*. L'occasion nous est offerte de réfléchir, sur la base de son expérience, à la modernité d'un système politique qui, à certains égards, paraît usé, décalé par rapport à ce que l'on attend de lui.

L'expérience mendésiste a, dans sa brièveté, laissé le souvenir d'une pensée et d'un style politiques au service d'une efficacité sans pareille. Elle avait été précédée et elle a été suivie d'une profonde réflexion sur la méthode de gouvernement, qui n'est pas le moindre héritage de Pierre Mendès France.

Les contributions aux colloques de Tel Aviv et de Paris en cernent les divers aspects en soulignant, entre autres paradoxes d'une destinée qui n'en fut pas avare, combien l'apport d'un homme se rattachant au meilleur de la culture républicaine de la III[e] République demeure actuel, après qu'il eut tenté de moderniser la IV[e] et qu'il eut rejeté les innovations – pour partie modernistes – de la V[e].

Comme de Gaulle, Mendès voulait renforcer le pouvoir exécutif, trop faible sous le régime d'assemblée instauré après la deuxième guerre mondiale, et obtenir une plus grande participation des citoyens aux décisions les concernant collectivement. Le premier a instauré, dans des conditions jugées suspectes par le second, un système semi-présidentiel, à tendance monarchiste, mâtiné de démocratie directe et fondé sur la personnalisation du pouvoir. L'autre restait attaché au contrôle politique de la représentation parlementaire en liant le sort de cette dernière à celui de l'exécutif. Parallèlement, comme chef de gouvernement, il ne s'interdisait pas de s'adresser directement à l'opinion, sur le mode pédagogique, mais suivant des techniques de communication qui, depuis, se sont largement imposées.

Le propos n'est pas ici d'approfondir cette comparaison, mais de discerner les éléments de modernité de l'héritage mendésiste, au-delà de ceux qui ont marqué historiquement son action gouvernementale : la décolonisation, mais pas jusqu'à l'Algérie (par fidélité à une forme ancienne d'idéologie républicaine, comme le note Seloua Boulbina), l'aménagement du territoire, une politique de la science, notamment. D'autres réformes étaient en gestation qui ont souvent été reprises ensuite, dans le domaine de l'éducation, par exemple.

Si l'on va plus loin que le bilan des succès, échecs, erreurs de l'homme politique en action, d'autres pistes du mendésisme s'offrent à notre curiosité *a posteriori*. Elles traduisent ses convictions profondes, dont voici quelques exemples : le langage de la vérité finit par s'imposer ; il n'y a pas de vraie ambition publique sans la prise en charge de l'avenir ; la capacité de gouverner suppose la connaissance, la réflexion, la compétence ; la pensée économique et la régulation par la justice sociale seront au centre de toute politique ; le contrat entre gouvernants et gouvernés se fonde sur des bases claires ; le rôle du citoyen ne se réduit pas à celui de l'électeur ; la démocratie doit être organique et représenter à la fois des individus, des groupes sociaux, des intérêts économiques, de façon à devenir, par elle-même, en permanence, un processus de connaissance de la collectivité et l'instrument de construction des enjeux et des règles de celle-ci.

Ainsi perçu, l'esprit républicain de Pierre Mendès France, illustré par son action et sa pensée, reste résolument moderne. Il a des émules, notamment dans ce que l'on a appelé la « deuxième gauche », et il devrait en avoir d'autres, car la politique, non plus, ne s'accommode pas de la vacuité.

## SOCIÉTÉ

● *par Robert Solé*

# Mémoires d'un Rastignac

**LES VIES D'UN PAÏEN**
de Jean-Claude Barreau.
Plon, 317 p., 125 F.

Est-il raisonnable de publier ses Mémoires quand on vient à peine d'atteindre la soixantaine, qu'on a encore l'ardeur d'un jeune homme et des fonctions importantes dans un cabinet ministériel ? Jean-Claude Barreau a pris ce risque, offrant à ses censeurs cent raisons de l'étriller. Ce parcours étonnant aurait sans doute gagné à être raconté avec plus de recul et un peu d'autocritique. Mais l'ancien prêtre, devenu éditeur puis haut fonctionnaire, n'a pas résisté à la tentation d'exposer, dès à présent, ses différentes vies pour en défendre la cohérence.

Le ton est donné dès la première phrase : *« Mon père s'est marié quatre fois et ma mère trois... »* Une enfance chahutée, un adolescent livré à lui-même, dans un univers laïque, plutôt anticlérical. Jean-Claude Barreau a un grand-père juif. Quand, après sa conversion au catholicisme, il lui fera part de son intention d'entrer dans les ordres, le vieux monsieur s'exclamera : *« Après tout, ce n'est pas un métier plus con qu'un autre. »*

Du jardin du séminaire Saint-Sulpice, on voit la capitale, immense, en contrebas. *« A nous deux, Paris »*, pense le jeune homme plein de zèle missionnaire, qui se définit lui-même comme *« un Rastignac du clergé »*. Son service militaire le conduit en Algérie, avec le grade de sous-lieutenant. Il y fait la guerre, comme le reste, avec passion et conviction : *« J'ai tué dans l'œuf tout comportement raciste ou violent chez mes subordonnés... En quelques semaines, je jette le trouble chez les fellagha et acquiers une réputation de Robin des bois du bled. »*

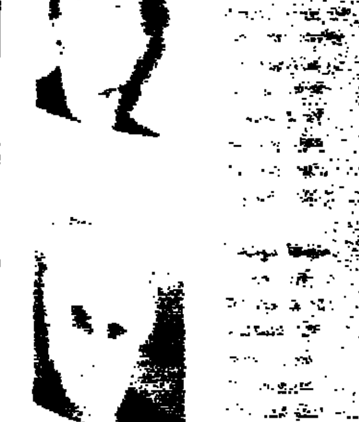
De retour à la vie civile – ou, plutôt, ecclésiastique –, il se consacre aux loubards de Montmartre, patrouillant la butte à bord d'une grosse moto. L'abbé Barreau a compris qu'il n'arracherait pas les blousons noirs à la violence en leur offrant des stages de poterie : il choisit plutôt l'équitation, le parachutisme et les randonnées dans le Sahara ou le Grand Nord, à bord d'un vieil autobus à plateforme offert par la RATP. Il devient célèbre.

Ses supérieurs décident de le muter dans le seizième arrondissement de Paris. Le curé à moto, auteur d'un best-seller (*La Foi d'un païen*, publié au Seuil), y fait merveille, là aussi, fascinant garçons et filles de l'élégante paroisse Saint-Honoré-d'Eylau. Il rencontre Ségolène, sa future femme, et sa vie bascule. Avant d'annoncer son mariage, il organise avec elle une dernière virée en Asie pour les anciens loubards. Le voyage se passe assez mal, les intéressés ne supportant pas de « perdre » ainsi « leur curé ». C'est l'un des chapitres les plus touchants du livre.

L'annonce du mariage de l'abbé Barreau, en 1971, fait scandale. L'intéressé a même droit à la couverture de *L'Express*. Il s'en va pourtant légalement, après avoir demandé sa réduction à l'état laïc. Commence alors un long parcours, semé d'obstacles : l'ex-prêtre se distingue dans l'édition, se fait nommer responsable des coopérants français en Algérie, puis conseiller à l'Elysée sous François Mitterrand. Celui-ci le parachutera à l'inspection générale de l'éducation nationale, au grand dam des membres de cette vénérable institution. *« Frappez et l'on vous ouvrira »*, dit l'Evangile. Jean-Claude Barreau a toujours appliqué ce précepte à la lettre. Aucune porte ne semble résister à son audace, son insistance ni sa séduction. Il a su retenir l'attention de gens aussi différents que Malraux ou Mauriac, Brassens, Montand ou Coluche, qu'il n'est pas loin de présenter comme des intimes.

De l'Elysée au ministère de l'intérieur, il n'y a qu'une rue à traverser. Mais ce peut être un océan : en 1993, Jean-Claude Barreau rejoint Charles Pasqua comme conseiller à l'immigration. A gauche, beaucoup ne le lui pardonneront pas. Entre-temps, il a publié un livre assez vif sur l'islam qui lui a valu le prix Aujourd'hui et sa mise à l'écart de la présidence de l'Office pour les migrations internationales (OMI). Après l'élection de Jacques Chirac, il gardera la même fonction au ministère de l'Intérieur, dans le cabinet de Jean-Louis Debré.

La grande qualité de ce patriote jacobin est la clarté d'expression. Jean-Claude Barreau sait, d'une formule lapidaire, résumer la situation la plus compliquée, dans n'importe quel domaine. Son défaut est de forcer le trait, surtout quand il s'agit de lui-même : prêtre, il était promis *« à de hautes destinées romaines »* ; président de l'OMI, il se voyait *« quasi-secrétaire d'Etat à l'immigration »* ; responsable des coopérants, il avait un rôle de *« proconsul à Alger »*... Cela affaiblit un livre qui ne manque ni de matière ni d'intérêt. Finalement, malgré un parcours atypique, Jean-Claude Barreau est tout à fait de son époque : un battant, en première ligne, ne craignant pas de zapper et de se brûler au feu des projecteurs.



## PASSAGE EN REVUES

● **Actes de la recherche en sciences sociales**
La revue de Pierre Bourdieu consacre sa nouvelle livraison aux relations qu'entretiennent le *« champ littéraire »* et la politique, dans les époques dites « sensibles » de l'histoire contemporaine française. Gisèle Sapiro, qui a été l'une des premières à travailler sur les archives du CNE, créé fin 1941, avec l'aide du PCF clandestin, pour organiser la résistance littéraire et qui durera jusque dans les annnées 70, y livre le résultat d'une enquête sur la trajectoire sociale de 185 écrivains pendant la période d'Occupation. Si 64 d'entre eux s'engagent dans la résistance (2/3 des poètes, tandis qu'1/3 des romanciers opte pour la collaboration), ils sont 24 % en tout à se compromettre avec Vichy ou avec les Allemands – chiffres qui correspondent, en gros, à ceux de l'opinion publique globale, à en croire les analyses de Philippe Burrin dans sa *France à l'heure allemande* (celui-ci évalue à 25 % le nombre de partisans français de la collaboration active jusqu'à avril-mai 1942). Anne Simonin, elle, analyse l'influence de l'engagement des éditions de Minuit dans la lutte contre la guerre d'Algérie, sur la constitution du Nouveau roman en avant-garde – ce que cette école, montre-t-elle, était moins qu'il n'y paraît... (*Actes*, 11/112, mars 1996, Seuil, 95 F).

# Nick Kent, un critique dans les ténèbres du rock

*De Lou Reed à Sid Vicious, le chroniqueur de « Libération » fouille un monde crépusculaire et les recoins d'esprits esquintés. Portraits d'artistes à l'intensité foudroyante, souvent broyés par l'industrie du disque et leur propre talent*

**L'ENVERS DU ROCK**
**(The Dark Stuff)**
de Nick Kent.
Traduit de l'anglais
par François Gorin.
éd. Austral, coll. « X-Trême »,
381 p., 140 F.

Journaliste et chroniqueur à *Libération*, Nick Kent fut un des personnages centraux de la scène musicale britannique. Avec sa plume pour tout instrument, il a fait du rock, commentant l'épopée agitée du genre, tranchant à la hussarde, dynamitant les mythes, analysant et approchant à s'en brûler l'essence noire de cette musique. Aujourd'hui, sa grande carcasse souvent habillée de cuir ne terrorise plus le Londres *underground*. Paisiblement installé à Paris depuis le début des années 90, il a pris le temps de se pencher sur ses productions passées pour en tirer la galerie de portraits de quelques figures géniales et déglinguées de l'histoire du rock. Comme un guide pour pénétrer dans des coulisses où l'inspiration côtoie souvent la folie et la mort.

La passion de Nick Kent pour l'énergie binaire s'est épanouie à une époque charnière. *« Les années 70 commençaient, mais les* sixties *refusaient de mourir*, raconte-t-il aujourd'hui. *La désillusion commençait à se lire sur beaucoup de visages, mais on feignait de croire encore à la vie en communauté, à l'amour libre, aux drogues douces et dures. Et que la musique pouvait changer le monde. Gamin, j'avais pu l'observer de mes yeux. Les Beatles après tout avaient effectivement fait bouger le monde. C'était une impression fantastique, je rêvais que cela continue. »* Le jeune Kent n'est pas pour autant un rebelle. *« J'étais trop jeune pour avoir une conviction politique et je m'entendais bien avec mes parents. Mon père travaillait dans le cinéma et m'a sensibilisé très jeune à des cinéastes européens comme Fellini ou Truffaut. Comme nous déménagions souvent, j'avais peu de copains. Mes seuls vrais amis étaient les musiciens qui jouaient sur mes disques. »*

Né au milieu des années 50, le rock a vite intéressé les sociologues, mais il a fallu attendre près de dix ans pour qu'il devienne sujet de véritable analyse critique et esthétique. Préoccupée avant tout de satisfaire les enthousiasmes juvéniles de ses consommateurs, la presse musicale n'a fait longtemps que reproduire des potins savamment distillés par les managers et les maisons de disques. Puis est venu le temps de la réflexion. *« Nik Cohn a été le premier journaliste musical anglais important. Dans la seconde moitié des années 60, il a été le premier à tenter de décrire l'histoire du rock et à donner des disques une échelle de valeur. Ses articles ont même inspiré des chansons. Pete Townshend des Who a composé* Tommy *parce que Nik Cohn adorait les flippers. »*

Les *rock critic* finissent par se distinguer en deux écoles. D'un côté, celle des historiens, minutieux analystes arguant de leur objectivité, à l'image de Greil Marcus, auteur du remarquable *Mystery Train*, de Nick Tosches ou de Peter Guralnick. De l'autre, les cousins du journalisme *gonzo* à l'américaine, capables de se mettre en scène avec les musiciens et de revendiquer mauvaise foi et subjectivité. Chef de file de cette tendance, le regretté Lester Bangs, journaliste au magazine américain *Creem* et auteur du légendaire *Psychotic Reactions & Carburetor Dung* (en cours de traduction aux éditions Austral). Le jeune Nick l'admire au point de traverser l'Atlantique pour recueillir les conseils du maître. *« Il était arrivé à donner à son écriture le rythme et l'intensité du rock. Ses phrases bousculaient la grammaire, il les bourrait de néologismes, toujours très soucieux de la musicalité des mots. A la rigueur,*


CLAUDE GASSIAN
**Un dandy de la critique rock**

*son point de vue critique était secondaire, ce qui primait, c'étaient ce style, cette énergie totalement en phase avec ce qu'il racontait. Ce n'était plus le musicien, mais le journaliste qui tenait le premier rôle. »* Le style de Nick Kent s'élaborera à mi-chemin entre cette exubérance et la profondeur critique des historiens. *« Ma spécialité était les longs entretiens. Il ne faut pas être complaisant, ne jamais craindre la confrontation. C'est formidable de voir quelqu'un finir par s'ouvrir à toi au point d'entrer dans une sorte de transe. »*

Engagé en 1972, à l'âge de vingt ans, par l'hebdomadaire britannique *New Musical Express*, le jeune homme affirme très vite son talent et ses motivations. *« A l'époque, la presse n'était préoccupée que par une chose : les Beatles allaient-ils se reformer ? J'avais adoré les Beatles, mais pas au point de voir en eux de tels pères spirituels. En réaction au mouvement hippie, de nouveaux courants naissaient comme le glam-rock. J'étais très au fait de tout ça. J'étais un de ces jeunes dandys dont parlait la chanson* All The Young Dudes *que David Bowie avait écrite pour Ian Hunter. Ce "gommeux qui portait la nouvelle", c'était moi. »*

Au contact de ce monde, la naïveté du fan s'estompe vite. *« A quinze ans j'avais été fasciné par la musique et le look de Syd Barrett, le fondateur de Pink Floyd. Je l'ai croisé au début de ma carrière et ce dandy psychédélique n'était plus qu'un zombie. Je rencontrai ainsi de plus en plus de gens que j'avais admirés et qui, à vingt et un ans, avaient déjà cramé tous leurs neurones. Qu'est-ce que le rock avait signifié pour eux ? Qu'avaient-ils fait à leur âme ? Il y avait là un mystère que je voulais élucider. »*

En dix-neuf portraits, *L'Envers du rock* montre comment Nick Kent a cherché à répondre à ces questions, fouillant un monde crépusculaire et les recoins d'esprits esquintés. Plus que les courants musicaux, ce sont les personnalités qui attirent le journaliste. Brian Wilson, Syd Barrett ou Roky Erickson enfermés dans leur folie. Lou Reed, Brian Jones, Sid Vicious autodétruits par les drogues. La mélancolie maladive de Morrissey. Les frasques des Rolling Stones. Des artistes d'une intensité foudroyante, mais souvent broyés par l'industrie du disque et leur propre talent. Mais les ténèbres peuvent produire de l'art véritable. *« Iggy Pop a toujours su faire la différence entre le bien et le mal. Mais il était fasciné par la violence, il a goûté à tous les excès et s'est infligé des choses terrifiantes. Une partie de lui a combattu cela. On retrouve cette schizophrénie chez Jerry Lee Lewis, un vrai psychopathe en lutte avec lui-même. C'est ce qui fait d'eux des êtres humains. »*

Côtoyant ces dangereuses trajectoires, l'observateur averti joua aussi sur ce théâtre frénétique. Craint, adulé par des lecteurs qui font du *NME* le premier tirage de la presse musicale britannique et le plus versatile des faiseurs de mode, le journaliste use de son pouvoir et possède l'arrogance des rock stars. Il prend aussi quelques-unes de leurs mauvaises habitudes. Nombre d'anecdotes émaillent ce qui fut dans les années 80 sa descente aux enfers. Il survit à une surdose d'héroïne grâce à l'intervention d'Iggy Pop, devient l'intime de Keith Richards, l'amant de Chrissie Hynde et même le guitariste éphémère des Sex Pistols avant de tâter de la chaîne de vélo de Sid Vicious.

Nick Kent finit pourtant par perdre ses motivations et ne plus écrire. Après une longue traversée du désert, il abandonne pour de bon les drogues et réapparaît en France, travaille pour la télévision et collabore aux *Inrockuptibles* et à *Libération*. Il rédige aujourd'hui sa première œuvre de fiction. Dorénavant en retrait du *rock'n'roll way of life*, il n'en observe pas moins le paysage et le désespoir persistant d'une certaine frange de musiciens. Le suicide du leader de Nirvana ? *« La génération de Kurt Cobain chérit sa douleur plus que tout. Elle est la muse, ils lui font confiance plus qu'à leurs parents ou à leurs amis. Elle, au moins, est toujours là. Ils trouvent là un confort incroyable. »*

L'ouvrage se clôt sur une note plus optimiste. « The Dark Stuff *se termine par la description de ceux qui s'en sont finalement sortis, au point, comme Neil Young, d'atteindre une nouvelle sagesse. »* Cette force rédemptrice, c'est peut-être aussi celle qui a conduit Nick Kent à publier ce livre.

**Stéphane Davet**

# Souvenirs « amicaux » de Nadia Boulanger et de Luigi Nono

*Alors que Doda Conrad évoque son compagnonnage avec l'illustre pédagogue pour mieux se mettre en valeur lui-même, Martine Cadieu publie des lignes d'une justesse magnifique sur les moments partagés avec le grand compositeur vénitien*

**GRANDEUR ET MYSTÈRE D'UN MYTHE. QUARANTE-QUATRE ANS D'AMITIÉ AVEC NADIA BOULANGER**
de Doda Conrad.
Buchet-Chastel, 272 p., 120 F.

**PRÉSENCE DE LUIGI NONO**
de Martine Cadieu.
Pro Musica, 187 p., 95 F.

Aujourd'hui nonagénaire, le chanteur Doda Conrad raconte *Quarante-quatre ans d'amitié avec Nadia Boulanger*. Fils de Marya Freund, cantatrice polonaise créatrice en France du *Pierrot lunaire* de Schoenberg, Conrad n'a pas laissé une trace prépondérante comme interprète, malgré les créations auxquelles il participa, ses disques avec l'ensemble vocal Nadia Boulanger et un attachant enregistrement intimiste du *Voyage d'hiver* de Schubert avec Lily Kraus. Il fut en revanche un acteur du Tout-Paris artistique de l'entre-deux-guerres et même largement au-delà : organisateur hors pair d'événements mondains et de concerts de charité, il fut celui qui réunit la cour internationale de Nadia Boulanger pour ses anniversaires, elle qui partageait avec son « Dodinka » un goût immodéré pour les arcanes princières – Henri Sauguet, qui avait le mot juste, ne l'avait-il pas surnommée : *« La petite sœur des riches »* ?

Conrad ne trahit aucun secret : s'il ne s'interroge pas, contrairement à la biographie américaine de Léonie Rosenstiel (*Nadia Boulanger, A Life in Music*, Norton, 1982), sur la vie privée de Nadia Boulanger, il révèle ses petits défauts d'avarice et de vanité, qui feront rire plus qu'écorner une réputation insubmersible, fondée sur la rigueur de son enseignement. Conrad sait exprimer les doutes de cette femme que presque rien ne faisait pleurer, mais dont la tendresse, tapie derrière sa myopie, ses voyages en première classe et ses robes de veuve universelle taillées par Jeanne Lanvin, pouvait se révéler au détour d'un mot, d'un commentaire musical à l'issue d'un concert.

Mais, au fil des pages, Conrad ne cesse de se congratuler. *« Elle m'avait confié des airs de Jean-Sébastien Bach, dans lesquels elle voulait retrouver – à travers moi – l'émotion qu'avait éprouvée le grand Kantor en les mettant en musique. »* A propos du célèbre disque des madrigaux de Monteverdi (1936) toujours disponible et dont il avoue drôlement qu'il fut enregistré à grands renforts de Pommery glacé, distribué par le chauffeur de Marie-Blanche de Polignac, il affirme, sans broncher : *« Il me fallait veiller à ce que le contenant soit un écrin digne du contenu. C'est moi-même qui dessinai une Sainte-Cécile jouant du luth pour la couverture de l'album. Toute le monde croyait que c'était un document d'époque ! »* Doda Conrad donne-t-il un concert avec le pianiste Gerald Moore, partenaire, entre autres, de Fischer-Dieskau ? *« Ce fut une des rares fois dans ma vie où je fis de la musique avec ce qu'on appelle un "accompagnateur". Déjà dans ce temps lointain il était passé maître dans l'art de "suivre" les libertés des chanteurs. Se trouvant confronté, cette fois, avec un interprète qui n'en prenait aucune, il se trouvait déstabilisé. »* Il faut pourtant avouer que la postérité a retenu *« l'accompagnateur »* et moins le chanteur scrupuleux…

Hélas pour Conrad, le livre est ruiné par des traits d'immodestie intolérables qui finissent par faire douter des allégations plus ou moins narcissiques courant de page en page. On attend ses mémoires – malheureusement, le titre *Quand j'étais là* a déjà été pris par Georges Auric…

Martine Cadieu n'a pas l'âge vénérable de Doda Conrad. Mais elle fut mêlée à l'aventure musicale des années 60 à nos jours. Quelques années après la mort de son ami Luigi Nono, elle publie des lignes d'une magnifique justesse sur les moments partagés avec le grand compositeur vénitien, familier des poètes et des théoriciens, artiste engagé et auteur d'une musique hautaine, étrange, portée par l'utopie et le rêve. Martine Cadieu collabora avec le musicien, il appréciait son œuvre de poétesse et de romancière, mais tout cela est évoqué avec une discrète et fine modestie. Martine Cadieu a l'honnêteté et l'élégance de ne pas balayer d'un coup de plume les errances – et, qui sait, les erreurs – esthétiques et politiques d'une époque.

Son livre est placé sous le signe de la mémoire mélancolique, de l'évocation de l'impalpable. Et quelle plume ! *« Le soir, on entend la cloche de San Marco, et la rumeur court à ras de l'eau. Les soleils couchants, à Venise, l'hiver surtout, sont violents. Or, pourpre, violet. Le long de la Douane de mer, entre l'église de la Salute et celle des jésuites, la vague monte avec fracas sur le quai, les grands navires blancs qui passent, précédés de petits remorqueurs noirs, cachent les églises de la Giudecca : le Rédempteur, construit par Palladio, Santa Eufemia et les Zitelle… Navires en route vers la Grèce ou venus de Russie. Commerce. Esprit voyageur propre à Venise. »* Evoquant les œuvres et les acteurs de la vie musicale : *« On voyait Ungaretti, Montale ou Buzzatti croiser Claude Rostand devant l'église Saint-Moïse, sur le chemin de la Fenice, Boucourechliev – qui parle vénitien quand il veut – et Maderna discuter et rire aux éclats, à l'angle de deux ruelles ombreuses ou sur un pont. »* Elle dit si bien comment elle s'est sentie proche de Nono malade, approchant du grand œuvre qu'est *Prométhée, tragédie de l'écoute* (1981-85), comment il entrait *« dans cette "nouvelle écoute" comme les moniales de Bethléem entrent en solitude »*.

On s'en voudrait de ne pas dire combien ce livre est léger et grave, combien il nous fait regretter que des auteurs ne parlent pas plus souvent ainsi de la musique, avec autant de sens de la précision que de la rêverie de haut vol. *« Le 8 mai 1990, Luigi Nono meurt à Venise, malade depuis longtemps. Un ami me le dit, dans un couloir de la Radio. Je me sens vidée, soudain, de l'intérieur. Je revois son visage creusé, ses yeux. J'entends sa voix assourdie. […] Le silence et les sons de Venise, l'île imaginaire, les chants du ghetto… tout apparaissait et s'effaçait, voilé et dévoilé par le vent sur la lagune. Nous écoutions encore une fois cette parole si bonne et chaleureuse. »*

**Renaud Machart**


FONDATION BOULANGER

**Nadia Boulanger**
Née à Paris en 1887 au sein d'une famille de musiciens (son père enseigne au Conservatoire et sa sœur Lily, première femme Grand Prix de Rome, est un compositeur attachant [1893-1918]), élève de Vierne et de Fauré, qu'elle assiste à la Madeleine, elle consacre sa vie à la direction d'orchestre et à l'enseignement, ressuscitant Monteverdi, les opéras de Charpentier et Rameau. Parmi ses élèves, citons Markevitch, Copland, Lipatti et Barenboïm. Elle meurt en octobre 1979.

GUY VIVIEN

**Luigi Nono**
Elève de Malipiero et Maderna, Nono est avec Berio le plus éminent représentant du sérialisme italien. D'un profond engagement politique, il défend une conception militante et libératrice de la musique. Son don mélodique exceptionnel, la richesse des timbres de son orchestre et de ses polyphonies chorales en font un des plus grands noms de la scène lyrique contemporaine. Il a porté à la scène des textes de Garcia Lorca, Eluard, Pavese et Machado.

## L'ÉDITION FRANÇAISE

● **AFFAIRE ARTAUD.** *Initialement prévu pour le 10 avril, le procès en appel opposant les éditions Gallimard à Serge Malausséna, dernier et seul ayant droit d'Antonin Artaud, ne sera plaidé que le 14 mai 1997. Ce report a été obtenu par l'avocat de Serge Malausséna, en raison de conclusions signifiées « tardivement » par celui des éditions Gallimard. L'héritier d'Artaud, qui réclamait l'interdiction de publication, chez Gallimard, des volumes XXVI et suivants des *Œuvres complètes* établies par Paule Thévenin – amie de l'écrivain, décédée en septembre 1993 – avait été débouté de sa demande par un jugement de la troisième chambre du tribunal de Paris, le 6 juillet 1994 (*Le Monde* du 8 juillet 1994). La parution du volume XXVI ayant alors été autorisée, le report à l'année prochaine du procès en appel suspend jusqu'à cette date la publication des volumes XXVII à XXXI, toujours à l'état de manuscrits chez Gallimard.

● **NOUVEL ÉDITEUR.** Deux anciens RMistes, Frank Brenner et Véronique Garreaud, viennent de créer, à Nantes, Les Presses du temps, une maison d'édition qui se consacre à la publication de romans illustrés, dans les domaines de l'aventure, du fantastique, de la science-fiction au sens large. C'est *La Maison à vapeur. Voyage à travers l'Inde septentrionale*, de Jules Verne, qui inaugure la maison : d'un tirage limité à 2 000 exemplaires et numéroté, il comprend des illustrations en couleurs et une carte dépliante. Les éditeurs annoncent d'autres romans de Jules Verne, un « roman de fantasy » de Thomas Day illustré par John Howe, *un thriller politique inédit* de Mand Tabachnik, un roman de science-fiction de Serge Lehman et un texte rare de Lovecraft, illustré également par John Howe, dont le titre reste encore secret (Presses du temps, 110, bd Schumann, 44300 Nantes. Tél : 40-94-24-24. Distribution : Distique, dès la fin mai).

● **DES NOUVELLES AU ROCHER.** Les éditions du Rocher inaugurent « La nouvelle », une collection élégante de textes inédits et courts (nouvelles, récits, *carnets...*), *pour un prix inférieur* à 40 francs. Douze titres seront publiés dans l'année. *L'Ecole des sorcières*, une nouvelle en bilingue de Dylan Thomas, et *La Véritable Nature de la Vierge Marie*, des maximes de Roland Topor illustrées par Michael Bastow, figurent parmi les six premiers ainsi que des nouvelles de Philippe Delerm, Marcel Schneider et Alain Gerber, et un récit dialogué de Michel Mohrt.

● **PRIX LITTÉRAIRES.** Le premier prix Renaudot « Essai », qui vient *d'être créé, a été décerné à Jacques* Gaillard pour *Rome, le temps, les choses* (Actes Sud) ; le Prix de l'écrit intime à Michel del Castillo pour *Mon frère, l'idiot* (Fayard) ; le prix Rachid Mimouni à Cheikh Hamidou Kane pour *Les Gardiens du temple* (Stock) – ce prix est lié au Salon Livres du Sud qui se tient du 12 au 14 avril à Villeneuve-sur-Lot, dans le Lot-et-Garonne (renseignements : 53-70-19-38).

*PRÉCISION*
Le département Spiritualités d'Albin Michel, évoqué à l'occasion du cinquantenaire de l'une des collections (« Le Monde des livres » du 5 avril), est codirigé par Jean Mouttapa et Marc de Smedt.




# Doucet, la riche bibliothèque d'un esthète

*La donation Cioran rejoint un patrimoine unique : cent mille manuscrits et trente-cinq mille livres rares, quelque quarante-huit fonds d'écrivains et d'artistes, de Baudelaire à Mallarmé en passant par Matisse...*

Il y a quelque mois, la bibliothèque littéraire Jacques-Doucet accueillait la donation Cioran. Manuscrits autographes, correspondances, livres et revues, ouvrages dédicacés, éditions de luxe illustrées par des peintres, documents photographiques et dossiers de presse, œuvres d'art... le fonds fourmille d'inédits et comprend la quasi-totalité des archives de l'auteur de *La Tentation d'exister*, disparu le 20 juin 1995. Au cours des deux dernières années, quatre autres passants considérables du siècle ont fait leur entrée dans la bibliothèque de la place du Panthéon : le poète André Frénaud, dont la correspondance avec ses amis peintres et écrivains constitue un legs passionnant ; le mystérieux Emmanuel Peillet, fondateur du Collège de pataphysique et éminence grise du mouvement ; le poète et boxeur Arthur Cravan, l'une des figures tutélaires du surréalisme ; René Bertelé, enfin, fondateur de la célèbre collection « Le point du jour » chez Gallimard, ami et éditeur, entre autres, de Brassaï, Dubuffet, Michaux et Prévert.

Hors des cercles d'initiés du monde entier, la bibliothèque littéraire Jacques-Doucet est peu connue. Elle rassemble pourtant de nombreux joyaux de la littérature française, du symbolisme à nos jours, ainsi que de remarquables ensembles d'objets et d'œuvres d'art. Quelque quarante-huit fonds d'écrivains et de personnalités majeures : de Baudelaire à Malraux et de Verlaine à Mauriac, en passant par Mallarmé, Jarry, Breton, Desnos, Char, Leiris... sans compter, largement représentés, des artistes tels que Matisse, Derain ou encore Nicolas de Staël. On trouve là des pièces bouleversantes, telle cette lettre datée de 1893 que Germain Nouveau, alors à un moment crucial de sa vie, envoie à Rimbaud, ignorant que celui-ci est mort l'année précédente. Telle, aussi, cette mallette Vuitton, pleine de missives et de manuscrits dont ne se séparait jamais René Crevel, retrouvée au chevet du poète suicidé. Telles, encore, ces trois lettres d'Isidore Ducasse (il en existe sept dans le monde) – l'auteur, sous le nom de Lautréamont, des *Chants de Maldoror*) – ou ce volumineux ensemble de lettres illustrées d'André Breton à sa fille...

Ce patrimoine unique, composé de plus de cent mille manuscrits et trente-cinq mille livres rares, tient à la personnalité exceptionnelle du fondateur de la bibliothèque créée en 1921. Grand couturier fortuné, fasciné par le beau et le rare, Jacques Doucet était un collectionneur hors pair et un mécène de haute volée. Voyageur curieux de tout, épris des fleurons du XVIII[e] siècle aussi bien que de l'Extrême-Orient ou de la peinture moderne. Esprit paradoxal, à la fois convenu et fantasque, tout autant romanesque que pragmatique ; cultivant l'amitié des mondains en même temps que celle des créateurs les plus révolutionnaires ; découvreur intuitif de talents nouveaux...

Les bases d'une *« bibliothèque exemplaire »* sont données à Jacques Doucet par son ami André Suarès, qui lui dresse un programme d'acquisitions d'éditions originales et de manuscrits des grands auteurs du XIX[e] siècle, très vite complétées, à partir de 1916, par les œuvres des écrivains avant-gardistes que sont alors Apollinaire, Reverdy, Max Jacob et Cendrars (dont Doucet achète le premier exemplaire de *La Prose du Transsibérien*). Avec André Breton, devenu responsable de la bibliothèque en 1920, les collections d'œuvres classiques – Gide, Valéry, Mauriac ou Giraudoux –, s'ouvrent à la littérature dadaïste et surréaliste.

**BRILLANT PARADOXE**

Lorsqu'en 1929 Jacques Doucet – qui meurt le 30 octobre de cette même année – lègue sa bibliothèque littéraire à l'université de Paris, il craint que ne soit laissé inachevé ce panorama de la littérature contemporaine. Marie Dormoy, sa proche collaboratrice, reprendra heureusement le flambeau. Réorganisant les collections et ayant à cœur de les faire connaître, c'est elle qui crée la première Société des amis, avec l'appui, notamment, de Julien Benda, Adrienne Monnier, Jean Paulhan et Paul Valéry.

Pendant plus de trente ans, François Chapon, successeur de Marie Dormoy en 1961, s'attachera à consolider ce prestigieux trésor, consacrant à certains fonds des espaces propres reflétant l'univers quotidien d'une œuvre – il reconstitue ainsi les cabinets de travail de Bergson, Leiris, Mondor et Valéry.

Fin 1994, la chancellerie des universités de Paris, dont dépend la bibliothèque, en confie la direction à Yves Peyré, qui a derrière lui une déjà longue expérience de conservateur, par ailleurs poète et, comme ses prédécesseurs, familier des milieux littéraires et artistiques. Dans le même esprit de « captation du meilleur », il poursuit l'enrichissement des collections que viendront prochainement compléter de grands fonds d'auteurs contemporains.

De surcroît, il a d'ores et déjà mis en place une véritable politique de rayonnement, dont le colloque d'hommage à Robert Desnos, organisé le 8 juin 1995 à l'occasion du 50[e] anniversaire de sa mort, a constitué la première pierre. Le 6 juin prochain, dans le grand salon de la chancellerie à la Sorbonne, Yves Bonnefoy rendra ainsi un hommage à André Breton, et le 27 juin, Pierre Lartigues, Bernard Noël et Jacques Roubaud salueront Tristan Tzara. Simultanément, une exposition de documents relatifs à chacun d'entre eux sera présentée dans le Salon des ambassadeurs adjacent. A partir de novembre 1996, et chaque année désormais, la bibliothèque présentera les enrichissements engrangés au fil des mois. Autre projet, une vaste exposition, organisée dans la chapelle de la Sorbonne et doublée d'un colloque, célébrera fin 1998 le centenaire de la mort de Mallarmé.

Enfin, dans le sillage de Marie Dormoy, s'est constituée, fin 1995, une Société des amis de la bibliothèque littéraire Jacques-Doucet, cénacle fondé par Guy de Brantes, Thessa Herold, Jacques-François Simon, Yves Bonnefoy, André Miquel, Castor Seibel et Michel Collot. Déjà composée d'une quarantaine de personnes, grands collectionneurs, écrivains, artistes et universitaires, elle a pour objet d'aider à l'enrichissement et au rayonnement de la bibliothèque, à l'acquisition de documents et à la réalisation de certaines tâches. La société publiera par ailleurs une collection de fac-similé de très haut niveau – inaugurée par *Les Loisirs de la Poste*, de Mallarmé – et aura en charge la rédaction d'un annuel, les *Cahiers de la bibliothèque littéraire Jacques-Doucet*.

*« Cette bibliothèque est née d'un désir et de la confrontation de ce désir avec quelques-uns des plus beaux esprits d'un temps, souligne* Yves Peyré. *Elle se présente comme un brillant paradoxe auquel les étrangers sont particulièrement sensibles. Elle est une institution appartenant pleinement à la réalité administrative française et pourtant elle demeure atypique. Elle incarne l'exception et, tout à la fois, on la considère comme l'une des expressions les plus achevées de l'esprit français. »*

**Valérie Cadet**

**★ Bibliothèque littéraire Jacques-Doucet. 8-10, place du Panthéon, Paris-5[e]. Tél. : 44-41-97-90. Ouverte au public du lundi au vendredi, de 14 heures à 18 heures, sur justification d'un niveau de recherches à partir du DEA ou sur dérogation.**

# Contre-offensive freudienne

L'ouverture de l'exposition sur Freud, organisée par la Library of Congress de Washington, d'abord prévue pour 1996, puis ajournée *sine die*, est désormais annoncée pour l'automne 1998. Elle avait été annulée, à la fin de l'année 1995, à la suite d'une pétition émanant de quarante-*deux chercheurs, dont plusieurs auteurs* hostiles à Freud ou à la psychanalyse (« Le Monde des livres » du 2 février). Ceux-ci exigeaient la présence d'un quota représentant leur tendance, aussi bien au sein du comité organisateur de l'exposition que dans le catalogue. Cette annulation avait soulevé un tollé aux Etats-Unis, puis en France.

Un appel adressé à James Billington, directeur de la Bibliothèque du Congrès, et signé par cent quatre-vingts intellectuels a ainsi été lancé le 25 mars, notamment à l'initiative d'Elisabeth Roudinesco, depuis Paris. On y relève des signatures françaises, comme celles d'Etienne Balibar, Viviane Forrester, Julien Green, Françoise Héritier, Marin Karmitz, Julia Kristeva, Dominique Lecourt, Henry Rousso, Philippe Sollers, mais également des noms étrangers : ceux de l'Américain *Josef Hayim Yerushalmi ou du Suisse Jean Ziegler.*

Triomphante dans les années 50 et 60, la psychanalyse avait déjà vu, aux Etats-Unis, son prestige et ses positions intellectuelles attaquées par la vague féministe, il y a une vingtaine d'années. On lui reprochait alors son caractère de théorie « patriarcale ». Parallèlement, un petit courant de contestation positiviste et empiriste, récusant la scientificité de la théorie freudienne, continuait à s'alimenter discrètement de colloque en congrès. D'après l'universitaire américain Nicholas Rand, auteur avec Maria Torok de *Questions à Freud* (Les Belles Lettres, 1995) on peut en lire l'acte de naissance dans les critiques formulées, dès le début des années 50, par le philosophe Karl Popper contre la psychanalyse (voir *Conjectures et réfutation, la croissance du savoir scientifique*, Payot, 1985 pour la version française).

Ce courant a trouvé, au cours des années 80, le renfort d'intellectuels et de journalistes, parmi lesquels Mikkel Borch-Jacobsen, Paul Roazen, Oliver Sacks. Formant une nébuleuse que l'on peut qualifier de « révisonniste », ils adressent à l'œuvre de Freud une critique qui ne se limite plus à soutenir – à l'instar de Karl Popper – que l'efficacité clinique de la psychanalyse ne constitue nullement une preuve de scientificité pour la théorie freudienne. Ils considèrent que les observations et les succès prétendus qui en ont marqué l'émergence sont en réalité un ensemble d'impostures et de contrevérités propagées par les instances officielles et protégées par l'inaccessibilité des archives Freud.

*Les critiques américains de Freud se sont lancés désormais*, estime la biographe de Jacques Lacan (Fayard), Elisabeth Roudinesco, dans une véritable *tentative d'« éradication de la psychanalyse ». Conservatrice*, cette tendance mêle empiristes, partisans des psychotropes ou de l'hypnose et tenants de la philosophie cognitiviste (qui pense pouvoir analyser les phénomènes de la vie psychique exclusivement par l'étude du fonctionnement du cerveau). Mais cette galaxie profite aussi, d'après Elisabeth Roudinesco, de la vague de *political correctness*, qui pousse les communautés (noires, homosexuelles, etc.) à faire pression sur les institutions d'Etat afin d'imposer une révision de leur histoire.

**N. W.**

## A L'ÉTRANGER

# Le Pulitzer de littérature à Richard Ford

C'est à Rennes que le romancier américain Richard Ford a appris de son éditeur français, Olivier Cohen, qu'il venait de remporter le prix Pulitzer pour son roman *Independence Day* (Alfred E. Knopf), édité en France par L'Olivier sous le titre *Indépendance* (« Le Monde des livres » du 29 mars). Surpris d'être dérangé en plein dîner, l'écrivain a d'abord déclaré : *« Si on remporte le Pulitzer, il n'y a pas de mauvaise façon de l'apprendre »*, avant d'ajouter qu'il était heureux d'avoir eu l'occasion d'écrire un *« bon livre »*. C'est Carol Shields qui avait eu ce prix l'année dernière pour *The Stone Diaries* (*La Mémoire des pierres*, Calmann-Lévy). Pour le théâtre, le prix a été attribué à titre posthume (ce qui, semble-t-il, n'était jamais arrivé) à Jonathan Larson pour sa comédie musicale rock *Rent* (« Loyer »), inspirée de *La Bohème* de Puccini, déjà représentée avec un énorme succès *off Broadway* et qui va être jouée à Broadway même, à partir du 20 avril. L'auteur, âgé de trente-cinq ans, avait été trouvé mort d'une rupture d'anévrisme au lendemain de la couturière de la pièce. En poésie, le prix est revenu à Jorie Graham pour *The Dream of the Unified Field* ; en histoire, à Alan Taylor pour *William Cooper's Town : Power and Persuasion on the Frontier of the Early American Republic* et à un ancien jésuite, Jack Miles, pour sa biographie, *God : A Biography*.

● **GRANDE-BRETAGNE : SHAKESPEARE CATHOLIQUE ENGAGÉ**
Margarita Stocker, professeur au St Hilda's College d'Oxford pense avoir résolu le mystère d'une pièce plutôt légère de Shakespeare intitulée *Love's Labour's Lost* (*Peines d'amour perdues*) qui raconte l'histoire de courtisans français ayant fait vœu de célibat et victimes de tentatives de séduction de la part d'une bande de femmes... Pour le professeur Stocker, il s'agit en fait d'un plaidoyer pour les droits de la minorité catholique. Elle tire ses indices d'abord du fait que le dramaturge avait prénommé ses filles Susanna et Judith, prénoms tirés de l'*Apocrypha*, textes rattachés à la Bible et dénoncés à l'époque comme farfelus par les autorités protestantes, ce qui serait donc un geste de protestation. En outre, le personnage principal, une princesse, devrait beaucoup à la Judith biblique, et Holopherne apparaît comme un maître d'école repoussant. Il y aurait aussi des allusions à la situation politique de l'époque (ce qui ne semble pas vraiment surprenant), et le fait que cela se passe à la cour du roi de Navarre serait une façon de se gausser de la conversion cynique d'Henri IV. Un autre professeur, Anne Barton, qui enseigne la littérature anglaise à Cambridge trouve que tout cela est totalement tiré par les cheveux... Un autre encore, Ernst Honigman, a publié, la semaine dernière, *The Texts of Othello and Shakespearian Revision* (Rootledge), où il explique que cette célèbre pièce serait due en grande partie à Ralph Crane, un copiste, qui se serait chargé du texte confié aux imprimeurs, car le barde lui-même accordait peu d'importance au respect de son œuvre (sauf en ce qui concernait la poésie). Comme on le sait, les œuvres de Shakespeare ont été publiées soit en in-quarto (pour une pièce seule) soit en in-folio (pour les recueils). La thèse de Honigman s'appuie sur le fait que Crane aurait copié le texte de la version in-folio de 1623, que les experts préfèrent généralement à celui de l'in-quarto de l'année précédente, qui aurait souffert de l'incurie de l'imprimeur Thomas Walkley... Ce type de contestations autour de l'œuvre de Shakespeare est assez courant.

● **LONDRES : DICKENS CHEZ SOTHEBY'S**
Il n'y a pas que les souvenirs de Jackie Kennedy qui partent aux enchères. Le 23 avril prochain sera dispersée la collection d'un amateur victorien, Horace Pym, qui avait rassemblé des premières éditions – et en particulier un exemplaire des *Posthumous Papers of the Pickwick Club, comportant cent quatre-vingt-deux illustrations, dont vingt-quatre aquarelles –, des portraits et des objets ayant appartenu à Charles Dickens. D'autres éditions rares d'écrivains comme Voltaire, Thackeray, Robert Louis Stevenson ou Shelley feront partie de la même vente.*

## AGENDA

● **LE 12 AVRIL**, à Paris, soirée d'hommage à Michel Fardoulis-Lagrange, à l'occasion de la publication, chez José Corti, de deux livres de cet écrivain disparu en 1994, *G. B. ou un ami présomptueux* et *Les Enfants d'Edom* (Librairie José Corti, 11, rue de Médicis, 75006 Paris, à partir de 18 h 30).

● **LES 12 ET 13 AVRIL**, à Nanterre, Journées d'études interdisciplinaires (littératures, art et sciences humaines) sur les « enjeux du paysage » (université Paris X-Nanterre, salle des Colloques, bâtiment C. Rens. : 40-97-47-67).

● **LES 12, 13 ET 14 AVRIL**, à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), *se tiendra le Salon Livres du Sud.* Autour de 80 auteurs, des expositions, débats et rencontres, signatures, *ateliers d'écriture... seront* organisés, avec le Liban pour thème central ; au cours de cette manifestation, sera *remis le prix* Rachid Mimouni, décerné par un jury présidé par Jean Daniel. Coordination : Artésud, 87, rue Judaïque, 33000 Bordeaux. Rens. : (16) 53-70-19-38).

● **LE 13 AVRIL**, à Paris, l'Association des bibliothécaires français organise, à partir de 9 h 30 à l'auditorium Colbert, une Journée d'études sur le thème : « Bibliothèques et musées littéraires : lieux de mémoire, d'étude et de recherche ». Le 16 avril à 18 h 30, Jack Goody parlera *du pouvoir et du livre (Auditorium* de la galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 75002 Paris, entrée libre).

● **LE 16 AVRIL**, à Troyes (Aube), la librairie Les Passeurs de textes organise une rencontre-débat, à 19 h 30, avec Pierre Daix autour de l'œuvre d'Aragon, avec Valère Staraselski (5, avenue Emile-Zola, tél. : (16) 25-73-04-85).

● **LE 16 AVRIL**, à Paris, à la Maison des écrivains, soirée à partir de 19 heures consacrée à Jacques Audiberti *(hôtel* d'Avejan, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris, tél. : 49-54-68-80).

● **LES 19, 20 et 21 AVRIL**, à Saumur (Maine-et-Loire), des Journées nationales du livre et du vin dédiées à l'acteur Jean Carmet, *réuniront* éditeurs, écrivains et représentants d'appellations viticoles. Outre plusieurs tables rondes, trois prix littéraires, autour de la notion d'« ivresse littéraire », seront attribués (association organisatrice : Château de Saumur, BP 25 49426 Saumur, tél. (1) 41-50-96-52).

● **LES 26, 27 ET 28 AVRIL**, à Limoges, 13[e] Fête du livre, sur le thème : *« L'aventure de la création »*.

● **LE 2 MAI**, à Paris, dans le cadre des jeudis de l'Oulipo (Ouvroir de littérature potentielle), à 20 heures, conférence de Jacques Jouet intitulée « Le chant d'amour des grands singes ». Le 13 juin, à la même heure, rencontre avec plusieurs oulipiens sur le thème « Petit traité des bibliothèques visibles et invisibles » (2, rue Ronsard, 75018 Paris, réservation indispensable : 42-58-72-89).

● **LES 2, 3 ET 4 MAI**, à Bordeaux, à l'occasion du centenaire *de la mort d'Edmond de Goncourt*, colloque international sur le thème : « Les frères Goncourt : art *et écriture », organisé par* Jean-Louis Cabanès à la bibliothèque municipale de Bordeaux.